This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

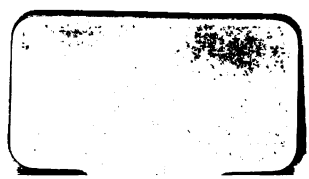

22

LE GUIDE
DU
VOYAGEUR A POITIERS

CONTENANT LE PLAN DE LA VILLE,
LA DESCRIPTION ET L'HISTOIRE DE SES MONUMENTS,
UNE NOTICE SUR LES LIEUX CÉLÈBRES DES ENVIRONS;

SUIVI

DE L'ITINÉRAIRE DE TOURS A POITIERS

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES AUX ÉTRANGERS;

PAR CH. DE CHERGÉ

Correspondant des Ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique,
ancien Président de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

POITIERS

HENRI OUDIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 4.

VICTOR LÉTANG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE LA MAIRIE, N° 6.

1851

20486. 2 72.

LE GUIDE

DU

VOYAGEUR A POITIERS

CONTENANT LE PLAN DE LA VILLE,
LA DESCRIPTION ET L'HISTOIRE DES MONUMENTS,
UNE NOTICE SUR LES CIRQUE CELTIQUES DES ENVIRONS,

SUIVI

DE L'ITINÉRAIRE DE TOURS A POITIERS

AVEC TOUS LES ÉCLAIRCISSEMENTS TOPOGRAPHIQUES

PAR

PAR CH. DE CHERGÉ

Correspondant des Sociétés de Linguistique et de l'Instruction publique
membre Président de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

POITIERS

HENRI OUDIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 1.

VICTOR LETANG, LIBRAIRE-EDITEUR
PLACE DE LA MAIRIE, N° 3.

1851

20412 — 22

LE GUIDE

DU

VOYAGEUR A POITIERS

CONTENANT LE PLAN DE LA VILLE,
LA DESCRIPTION ET L'HISTOIRE DE SES MONUMENTS,
UNE NOTICE SUR LES LIEUX CÉLÈBRES DES ENVIRONS;

SUIVI

DE L'ITINÉRAIRE DE TOURS A POITIERS

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS UTILES AUX ÉTRANGERS;

PAR CH. DE CHERGÉ

Correspondant des Ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique,
ancien Président de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

POITIERS

HENRI OUDIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 4.

VICTOR LÉTANG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE LA MAIRIE, N° 6.

1851

Itinéraire sommaire. — Si vous n'avez pas le temps de suivre tous les détours que le désir de ne rien laisser sur notre route sans l'explorer avec vous, nous a fait suivre à nous-même, voici l'itinéraire abrégé que nous vous conseillons : les titres courants et la table des matières vous guideront à cet égard. — 1° *Place d'Armes.* — 2° *les Arènes.* — 3° *le Lycée.* — 4° *le Temple St-Jean.* — 5° *l'Eglise cathédrale de St-Pierre.* — 6° *l'Eglise Ste-Radegonde.* — 7° *l'Eglise de Montierneuf.* — 8° *l'Eglise de Notre-Dame.* — 9° *l'Ecole de droit.* — 10° *le Palais.* — 11° *St-Porchaire.* — 12° *Blossac.* — 13° *St-Hilaire.* — 14° *l'Embarcadère.*

Errata. — Page 2, ligne 32 : *Lisez*, depuis le IIe siècle.

Page 6, ligne 6 : *Lisez*, dans le vide des temps.

Page 27, ligne 21 : *Lisez*, car ils savaient lire et même passablement écrire, disait-on; donc, point n'était besoin, etc.

Page 37, ligne 13 : *Lisez*, si l'on se rapporte à, etc.

Page 61, ligne 32 : *Lisez*, serait-ce parce que le trône ne s'est pas toujours trouvé assez élevé pour protéger les chefs des états contre la diabolique escalade, que l'on songerait à les placer désormais sur un fauteuil ?

Page 177, ligne 28 : *Lisez*, en décidant la suppression de ces niches.

Page 216, ligne 24 : *Lisez*, par les autres, et c'est notre avis, comme un souvenir, etc.

BODLEIAN
LIBRARY

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie poitevine (l'), 31
Aqueduc de l'Hermitage, 235
Anguitard (fief d'), 152
Arceau (rue de l'), 33
Archives départementales, 55-56
— municipales, 164
Arènes (les), de 19 à 24
Rue des Arènes, 24
Argent (rue d'), 40-41
Arsenal (l'), 205
Ascia (symbole funèbre de l'), et grav., 46
Augustins (les), 15-16
Balances-d'Or (rue des), 33
Barbate (rue), 96
Bataille de Maupertuis, 10-240
Bataille de Poitiers (Moussais-la-Bataille), 239
Bataille de Voulon (507), 238
Bibliothèque du séminaire, 127
— publique, 159
Bicêtre, 148
Blossac, 207 à 211
Boncenne, 16, 17, 43, 154
Bonnivet (château de), ses restes, 49
Bon Pasteur (comm. du), 108
Boucherie (la), autrefois Notre-Dame-la-Petite, 188
Boula de Nanteuil, intendant du Poitou, 193
Bourbon-Orléans (rue), 189
Bourcani (rue de), 24
Bourdon de la cathédrale, 75
Bourg-Marin (rue du), 30-32
Bretonnerie (rue de la), 113
Buissons (rue des), 112
Calvaire (Dames du), 105-206
Calvin à Poitiers, ses prédications, leurs effets, 11
Capucins (les), 205
Carmélites, autrefois Saint-Hilaire de la Celle, 33, 34, 35, — aujourd'hui séminaire, 125 à 129,—r. des, 129
Carmes (les), 100.—La rue, 100
Celle (Eglise de la), 33
— plan de la, 33
Chaîne (rue de la), 151
Chasseigne (rue de), 112
Chaudron-d'Or (rue du), 137-138
Chaussée (rue de la), 123-124
Chauvigny, 239
Cimetière de Chilvert, 234;—de l'Hôpital-des-Champs, 229;—de la Pierre-Levée, 232,
Cité du commerce (la), — Nouvelle rue, 137
Civaux (cimetière de), 46-242
Claudia Varenilla, son inscription funéraire, 44-50
Cloche-Perse (rue de), 152
Coligny (l'amiral de) assiège Poitiers, 12.— La roche ou cuirasse de, 87
Collége royal (le), 25 à 27.—Rue du, 25, 30, 32, 33
Comédie [r. de l'Ancienne], 193
Commune de Poitiers [la], 132 à 135
Conciles tenus à Poitiers, 79
Coq [rue du], 53

Cordeliers [les] ou Franciscains, 137 à 141
Cornay [le vénérable], 128
Corne-de-Bouc [rue de], autrefois de *Saint-Ausone*, puis des *Pénitentes*, 24
Cour des Miracles [la], 24
Cours [les], 234
Crossard (le baron), 204
Croutelle, 236
Derrière St-Pierre (rue), 62
Diane de France à Poitiers. 42-54.—Sa chambre. 53
Diane de Poitiers, 53-54
Duratius, chef poitevin, allié des Romains, soutient un siége à Poitiers pour eux; monnaie frappée à son nom (gravure), 6
École cléricale, 128
— de dessin, 30-112
— de droit, 154
— des frères, 96-150-213
— mutuelle, 112
— normale primaire, 212
— primaire supérieure, 103
Ecole préparatoire de médecine et pharmacie, 109 à 111
Ecoles (les petites), 113
Ecossais [les], 227
Eglise cathédrale, 56 à 73
Egoûts (rue des), 34-35
Embarcadère [l'], 226
Eléphant (auberge de l'), 41-54
Enceinte romaine, 39-41
Enceinte romaine, 32-33
Enceinte romaine, sa forme et sa direction, 7-8
Enceinte wisigothe, sa direction, 8
Enceinte de la ville sous Henri II, roi d'Angleterre, comte de Poitou, 10
Enfer (rue d'), autrefois du *Noyer arraché*, 33
Eperon (rue de l'), 138-193
Etang de Montierneuf, 223
— de Saint-Hilaire, 223
Etude (rue de l'), 105
Evêché (l'), 80
Evêques de Poitiers, les plus remarquables, 76-79
Evreux (hôtel d'), 19-20
Etoile (plan de l'), 153
Faculté de droit, 155
— des arts, 157
— des lettres, 157
— de théologie, 191
Feuillants (les), 107
Fief-le-Comte (le), 36
Filles-de-la-Croix, dites sœurs de St-André, 106
Filles-de-Notre-Dame (les), 38-39
Filles-St-François (rue des), 96
Filles-St-François, monastère et rue, 108
Flageolles (rue des), 152
Fontaine du Légat (la), 98
Fouilles faites à Poitiers, prouvent son antiquité et son importance, 7
Fours (rue des), 43
Frères des Sacs ou de la *Pénitence*, ou *Fratricelles* et *Prévosts*, 138
Gaillards (rue des), 106
Galère (rue de la), 194
Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers; sa légende, 138 à 140
Gaz [usine à], 206
Gendarmerie (la), autrefois les Filles-de-Notre-Dame, 129
Génovéfains (les), 34
Gervis-Vert (rue du), 33-103
Grand-Cerf (boulevard du), 124
Grandes-Ecoles (rue des), autrefois Rousturière ou Terrière, 136
Grand'Gueule (la), 84-127
Grand-Maison (la), Dames de l'adoration perpétuelle, 228
Grand prieuré d'Aquitaine (le), 103
Grands-Moulins (hôtel des), 108
Grille (rue de la), 34

Guillon (pont), 123
Halles (les), 200.—Hôtel des, 202
Hanmoniers (cimetière des), 40
Henri II. — Son chiffre. — Gravure, 53
Henri IV à Poitiers, 41
Historique de la ville de Poitiers, 2 à 12
Hopital-Général, 120-121
Hopital-des-Champs, 120-229
Horloge (le gros), 170
Hospice (rue de l'), 112
Hospice des Incurables, 230
Hospice de Pont-Achard, 224
Hospitalières (les), 145 et 202
Hôtel de ville (l'), 131 à 137
Hôtel-Dieu (l'), hospice militaire et civil, autrefois Grand Séminaire, 109
Hôtels de la Barre, p. 193;— d'Europe, de France, des Trois-Piliers, 203
Hôtel de la préfecture, 54-55
Hôtel de la Rose (l'), 48-104
Huguenots (les) à Poitiers, p. 11. — Pillage de 1562, 12
Hypocauste romain (gravure d'), 48
Jabruelhe ou Jabrouille (rue de la), 104
Jacobins (les), 189
Jardiniers (rue des), 42
Jeanne-d'Arc à Poitiers, 11
Jeanne-d'Arc loge à l'hôtel de la Rose; — son montoir, 48-104
Jésuites (les pères), 129, 130. — Les Petits-Jésuites, aujourd'hui la Providence, 147
Jeu de paume de l'Oison, p. 103; — de l'Estude, p. 105; — des Flageolles, 152; — du Faisan, 227
Juifs (rue des), maintenant de Penthièvre, 32
Imprimeurs (les), 189
Institution de St-Vincent-de-Paul, 192
Lamproie (hôtel de la), 17
Lamproie (rue de la), 17
Las-Caze (rue), 102
Latte (rue de la), d'abord de Tranchepied, des Orbaux et de la Latte-d'Or, 124
Létang, libraire, 137
Ligugé, 236
Limonum (Poitiers), 6-7-8
Louis XIII (la statue de), 47
Louis XIV. — Sa statue à Poitiers, 14
Lycée (le), p. 25 à 30.— Sa Chapelle, p. 28, 29.—Sa sacristie, 30
Machine hydraulique (la), 98
Mairie (rue de la), successivement rue de l'*Aguilherie*, de l'*Intendance*, de la *Municipalité* et de la *Maison-Commune*, 137
Maisons de la Renaissance, rue du Puygarreau, 31, 32.—Rue de la Chaine, 151.—Rue de la Tête-Noire, 153. — Rue du Marché, 187.— Des 3 Clous, 101 et 102. —Du Pin, 146,
Magnanerie ancienne, 204
— nouvelle, 235
Mal percée (rue), 53
Mandille (la), 86
Maubernage ou Montbernage, faub. de Poitiers, 7
Maupertuis [bataille de] ou de Poitiers en 1356, 10-240
Meules de camp romaines, gravure, 49
Minage (rue du), 129-146-202
Minimes [les], 100
Miracles de St-Hilaire, 130.—Des clés, 172-221-223
Miséricorde (dames de la), 112
Montanaris (collége de), 26
Montcontour (bataille de), 12

Montgautier (rue), 102
Montierneuf.—Abbaye, église et paroisse, 113 à 120
Moulin-à-Vent [rue du] et auber. e, 124
Musées d'histoire naturelle, 158.—Des Antiquités et tableaux, 165. — Du temple St-Jean, 42
Neuve (rue), 129
Notre-Dame-l'Ancienne, 35;—la Grande, 171;—la Petite, 188; — de la Chandelière, 213
Nouaillé [abbaye de], 241
Noyer arraché [rue du], maintenant d'Enfer, 33
Orgue de la cathédrale, 73
Oudin, imprimeur, 193
Paille (rue de), 24-34
Palais de Justice (le), 141 à 145
Palais épiscopal, 54-55, 80 à 84
Parlement de Paris (le) à Poitiers, 11
Pas de Dieu (chapelle du), 81
Pénitentes (les), 24.—Rue des *Pénitentes*, 24
Penthièvre (rue de), autrefois des *Juifs*, 32
Petit-Bonnevaux (rue du), 24
Petit-Maure (rue du), 104-105
Petites-Ecoles (les), 113
Pierre-Levée [la], 231
Pigeon Blanc (rue du), 94
Pilori (place du), 151
Place d'Armes, 13, 14, 15
Plat-d'Etain (rue du), 112-194
Poids le roi (le), 194
Poitevins, leur origine. — Etymologie de leur nom, 4
Poitiers sous la domination romaine, 6, 7.—id. sous la domination wisigothe. 8 — Sa circonscription ancienne, 1;—Id. moderne, 1;—Sa population;— Sa situation, 1; — Sa physionomie ancienne;—Id. moderne, 2; — Origine de son nom, 4
Pont-Achard, 225
Pont-Joubert (le), 97
Pont-Joubert (rue du), 94
Pont-Neuf (le), 86-87
Pont St-Cyprien, 41
Portail de l'ancienne juridiction consulaire, 211
Porteau [le], 229
Porte de Paris, 123
Porte de Pont-Achard, 225; — de Pont-Joubert, 97; — de Rochereuil, 121; — de St-Cyprien, 41; — de la Tranchée, 223; — de Tizon, 206
Porte Saint-Lazare ou St-Ladre, 123
Poste aux chevaux, 124
Pousse-Penil (rue), 95
Préfecture (la), 54-55
Pré-l'Abbesse, 108-121
Prévôté (la) et les prévôts, 147
Prieuré de Ste-Radegonde (le), 39
Providence (les dames de la), 148
Psallette St-Pierre (rue de la), 62
Psallette Ste Radegonde (rue de la), 44-94
Puits de Leyre, 33
Puygarreau (collége de) 25; — rue de id., 30, 32; — chapelle de id., 30; — école de dessin, id, 30
Quartier de cavalerie, 113
Raison-Partout [rue], 39
Rectorat [le], 154
Regratterie [rue de la], 129-146
Résurrection [la], paroisse, 39-40
Roche-d'Argent [rue], 40
Rochereuil [pont et rue], 121 à 123
Sabinus [cippe funéraire de], 46
Sacré-Cœur (Dames du). 107
Salpétrière [la], 101

Salles d'asile, 101
Salle de spectacle, 16
Salle des Concerts, 192
St-Agon, 222
St-Antoine, aumônerie, 212
St-Ausone [rue de], 24
Ste Austregésile [paroisse de], 80
St-Barthélemy [chapelle], 213
Ste Catherine [chapelle de], 137
Ste Catherine [rue de], 33
Ste Catherine [monast. de], ou Cathélinettes, 33
Ste Croix [abbaye de], 80 à 84
Ste Croix [les Dames de], 42
St-Cybard [égl. et par.], 111-112
St-Cyprien [abbaye], 232
St-Denis [prieuré de]; 106
—rue de, 106
St-Didier [église]., plan de, 146
St-Etienne [rue], 104-105; —église. 187
St-François [rue], 137
St-Germain [école mut. de]. 31. — Ecole de dessin. 31
St-Germain [égl. et rue], 112-113
St-Grégoire [église de], 37-205
St-Hilaire-entre-les-Eglises [église de], 52
St-Hilaire de la Celle [ég. de], aujourd'hui les Carmél, 33-34
St-Hilaire-le-Grand, de 214 à 222
St-Jacques [chapelle de], 234
St-Jean (le Temple), 42 à 52
Ste Loubette [le sureau de], 33;—la légende de id., 35; — la levée de id.; 36
— le cimetière de id, 205
Ste Luce [église de], 54
Ste-Marie-d'Availle-sur-Miosson, 241
St-Michel, 96, 214
Ste Marthe [rue de], 25; — collége de id., 25; —aumônerie de id, 25
St-Nicolas [prieuré de] aujourd'hui hôtel de la Lamproie, 17
Ste Opportune, 107
St-Paul [église de]. 102; —rue, 53-102-103
St-Pélage [rue de], 40; — paroisse de id, 40
St-Pierre (place de), 54
St-Pierre (église), 56
St-Pierre-l'Hospitalier, 212
St-Pierre-Puellier (place de), 35.—Collégiale de id, 35
St-Pierre-Puellier ou Pilier, appelé des chanoines de l'*Entonnoir* ou de l'*Ouillette* (chapitre de), 37-38
St-Porchaire (église), 194; — rue, 194; — pont, 194
Ste-Radegonde (église de), 88 à 94; — la rue, 95
St-Saturnin [église et faubourg de], 230
St-Savin (église de). 54; — rue, ibid,
St-Sépulcre (prieuré du), 81
St-Simplicien (rue), 40-41-42
St-Simplicien ou St-Spicien (église de), 40-42
Ste-Triaise (bas-relief), 44; — gravure. 45; —église, 222
Séminaire (le Grand), autrefois les Carmélites, 125 à 129; —le petit, aujourd'hui caserne, 205
Société d'agriculture, 167; —des Amis des arts, 169; — des Antiquaires de l'Ouest, 167; — de Droit, 169; —de Médecine, 169; — Philanthropique, 112
Sourdes-Muettes, 225
Table de dissection à l'école de médecine, 81-82
Templiers (les), leur destruction décidée à Poitiers, 138
Tête-Noire (rue de la), 153
Treilles [rue des Hautes et Basses], 227
Trinité (la), 38
Tripaille (rue de la), 25

Trois-Pâtureaux (rue des), 124
Trois-Piliers [les], 203 et 204
Trois-Rois (rue des), 124-151
Trois-Tyrans (rue des), 125
Tuiles romaines, gravure, 49
Union Chrétienne [l'], 94-95
Université de Poitiers [l'], 135, 136; — l'université de Paris à Poitiers, 11
Ursulines [les], 227
Visitation [la], 42, 226
Vieux Poitiers [le], *mansio* romaine, 6
Vreux [hôtel des]. V. Evreux [hôtel d'],

HISTORIQUE.

La ville de Poitiers était, avant la révolution de 1789, la capitale du Poitou, le chef-lieu de l'intendance, le siége d'un vaste évêché, auquel ont emprunté les diocèses de La Rochelle, Luçon, Angers, Tours, Bourges et Limoges, d'une généralité fort étendue, d'un présidial dont ressortissaient 300 hautes-justices, qui dépassaient le ressort actuel de la cour d'appel, et s'étendaient jusqu'à des limites qui dépendent aujourd'hui des cours de Bordeaux, Limoges, Bourges, Orléans et Angers. Elle avait en outre un bailliage, une sénéchaussée, une élection, un hôtel des monnaies, une université, 5 chapitres, 24 paroisses, 11 monastères d'hommes, 15 communautés de femmes, 60 édifices consacrés au culte catholique, et leurs clochers de toutes formes, de toutes grandeurs, lui donnaient de loin un aspect fort singulier.

Elle est aujourd'hui, bien que déchue de son ancienne importance, le siége d'une cour d'appel divisée en quatre chambres, dont ressortissent les tribunaux des 4 départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Charente-Inférieure; d'un évêché qui comprend les 2 départements de la Vienne et des Deux-Sèvres; le chef-lieu du département et de l'académie de la Vienne; elle dépend de la 4e subdivision (Tours), de la 14e division militaire (Nantes), de la 26e conservation forestière (Niort).

Elle est située au confluent du Clin et de la Boivre à 335 kilomètres de Paris, à 215 d'Orléans, à 101 de Tours, à 32 de Châtellerault. Sa population est de 29,051 âmes (recensement de 1851).

Malgré les améliorations très nombreuses dont elle a été l'objet depuis trente ans, la ville de Poitiers est encore fort loin de pouvoir être citée parmi les villes de France que le voyageur doit visiter pour la seule satisfaction de ses regards. Son aspect général, des hauteurs qui la dominent presque de tous côtés, a quelque

chose, il est vrai, de pittoresque qu'on chercherait en vain dans des cités plus populeuses et plus régulières ; mais si l'on pénètre dans l'intérieur, avec les effets trompeurs de la perspective disparaît le charme factice qu'avaient produit ces bâtiments mêlés aux touffes d'arbres, ces rues profilées pour ainsi dire au milieu des jardins verdoyants, et l'on se trouve face à face avec une décevante réalité.

Ses rues sont étroites et tortueuses, ses bâtiments sont dépourvus de toute ornementation, de tout style. Elle manque de ces vastes places largement aérées, de ces quartiers neufs, de ces monuments brillants de jeunesse qui font la décoration et l'honneur de nos cités modernes ; ou bien, si elle en compte quelques-uns, ils sont de nature, hélas, à produire un effet tout contraire, or, si tout cela ne constitue pas précisément ce que M. de Custine appelle fort peu galamment quelque part *un monceau de vieux platras*, cela, du moins, ne peut point en conscience être appelé beau.

Cependant, après avoir fait la part à la critique, soyons juste... Poitiers a conservé, malgré les révolutions et leurs conséquences modificatives, une partie de ce cachet remarquable que le moyen âge imprimait à ses cités les plus importantes, et qui n'était après tout que le reflet d'autres mœurs et une satisfaction donnée à d'autres besoins.

Mais c'est précisément cette physionomie toute spéciale à laquelle chaque jour enlève une ride, un trait ; c'est précisément ce *facies* original qui doivent solliciter le voyageur, et surtout le voyageur intelligent, à donner quelques heures d'examen réfléchi à l'antique capitale du Poitou. Les seuls monuments qu'elle puisse montrer avec quelque orgueil, sont, il est vrai, noircis par le temps, mais presque tous aussi ils sont remarquables à des titres divers. Chaque période un peu importante de l'histoire de l'art depuis le XIe siècle, s'y trouve représentée par des échantillons à un état plus ou moins parfait de conservation, mais qui peuvent servir d'objet d'étude approfondie pour l'artiste et pour le savant ; les souvenirs historiques réveillés par ces pierres, se rattachent du reste presque tous aux phases les plus essentielles de notre histoire. C'est près de nos murs que se sont livrés les grands com-

bats auxquels la France doit peut-être sa religion, sa nationalité, ses franchises; c'est dans son enceinte même que fut proclamé le salut de la monarchie, menacée de devenir anglaise; c'est là que vécurent de grands saints, chaque pas rappelle leur souvenir, leurs vertus, leur protection efficace; c'est là que se développèrent, au sein de l'étude et du travail, des générations entières de savants, des poëtes, des litterateurs, des hommes distingués dans divers genres et qui ont honoré leur pays; que faut-il de plus, même aux yeux des esprits superficiels, pour leur faire oublier en faveur du fond ce qu'ils seraient peut-être tentés de blâmer dans la forme.

C'est ce que nous avons pensé au moment où nous avons mis la main à notre œuvre, et c'est aussi ce qui nous a dirigé dans son exécution. Dès lors que le fait historique domine chez nous de toute la hauteur de son importance morale le fait matériel et le monument qui en est l'expression plus ou moins complète, ou qui s'y rattache indirectement, de même aussi, la partie historique de notre œuvre devait prendre des proportions en harmonie avec son importance réelle. C'est ce qui expliquera à nos lecteurs, pourquoi avant de les initier à la connaissance plus intime de chacun de nos monuments, nous nous sommes cru obligé de faire passer sous leurs yeux une large esquisse de l'histoire générale à laquelle leur vie particulière se trouve essentiellement mêlée, et pourquoi dans leur histoire propre, nous n'avons jamais voulu perdre de vue, au milieu des détails variés de la description technique, ce point essentiel qui peut seul leur donner à tous les yeux une valeur réelle et incontestable.

D'ailleurs, et pourquoi ne le dirions-nous pas, si nous avons dépassé certaines limites, c'est que nous avons contracté une dette importante vis-à-vis de nos concitoyens et de nos frères en études sérieuses; l'un (1) a poussé l'abnégation bien flatteuse pour nous, jusqu'à vouloir nous laisser marcher seul dans la voie que sa science avait parcourue avec honneur avant nous, et où nous ne pouvons guère que le suivre; l'autre (2) a mis à notre disposition,

(1) M. Foucart, auteur de *Poitiers et ses Monuments*.
(2) M. Le Touzé de Longuemar.

avec une rare modestie, ce crayon facile auquel il sait si bien joindre, quand il veut, la plume élégante du chroniqueur; l'autre enfin (1) nous a permis de pratiquer encore avec lui ce *communisme littéraire* de vieille date entre nous, mais qui effraierait peut-être tout autre amitié que la sienne, et nous n'avons eu qu'à puiser à pleines mains dans les trésors de ses riches archives. Nous devons donc d'autant plus qu'on a plus fait pour nous, et si nous avons une crainte fondée, c'est que le cadre, où nous avons été forcé de nous enfermer, ne nous ait pas permis d'être à la hauteur de notre tâche.... Puissiez-vous, ami lecteur, en accordant à ce petit livre une faveur moins éphémère que celle d'une lecture rapide aussitôt oubliée, nous autoriser à croire que nous ne sommes pas resté trop éloigné du but que nous nous proposions.

Si l'on s'amusait à rechercher dans les premiers auteurs l'origine des Poitevins et de Poitiers, on y lirait que les paisibles habitants de cette tranquille cité descendent en droite ligne d'Hercule et d'une *vierge de nature humaine et serpentine*, habitant une île de la Scythie appelée île Sylvestre. Vous dire comment cette filiation, en passant par les Scythes, les Agathyrses et les Pictes, a donné le produit qui existe aujourd'hui et qui fait partie du grand tout que nous nommons avec orgueil le peuple Français, c'est ce que nous n'essaierons point. Nous n'avons ni le temps ni l'espace pour ce faire. Nous serons aussi sobres à l'endroit de l'étymologie des noms de *Pictavia*, *Picti*, *Pictavi*, *Pictones*, qui ont été donnés par les auteurs latins au pays et à ses habitants.

De grands savants ont vu dans ces mots la preuve que nos ancêtres « se peindaient tous spécialement de rouge : de là furent appelés *Picti* et le pays *Pictavia* et eux Poictevins rouges ; » d'autres, prenant pour point de départ cette donnée ingénieuse, ont vu dans *le fard rouge* du visage de nos pères un moyen tout nouveau de les rattacher à leur divin auteur, et, se souvenant des exploits du fils de Jupiter et d'Alcmène, dieu de la force, ils ont pensé que le mot *Picta vis* (force peinte), exprimait fort heureusement l'idée complexe d'une origine céleste et de l'antique

(1) M. Beauchet-Filleau.

habitude du tatouage. Enfin, quelques-uns plus timides, ont découvert que *Pictavia* signifiait tout bonnement que le pays de Poictou était primitivement (mais malheureusement pour l'étymologie, il a cela de commun avec un trop grand nombre d'autres) « painct et enrichy d'arbres, blés, vignes, fontaines, rivières, boys, boucages et pasturages. »

Puis sont venus les trainards qui, suivant péniblement les sentiers battus de l'étymologie, ont ramassé dans quelque coin obscur cette présomption importante : « Que la cité de Poitiers fut » appelée *Pictavis*, *ab ave pictâ*, parce qu'elle fût édifiée au » lieu où l'on avait trouvé un oiseau peint. »

Cette dernière étymologie nous a rappelé malgré nous celle qu'un grave auteur attribue au nom de la capitale du Loudunais ; Loudun, *Laudunum*, ainsi nommée parce qu'on trouva dans les fondements de la ville *l'os d'un homme*. Avouez, lecteur, que tout cela est d'égale force !

Quant à nous, tout en admirant ces efforts d'imaginative, nous nous demanderons s'il est absolument indispensable pour notre salut et pour celui de nos lecteurs, de croire à la nécessité d'un radical à prétentions dans le nom de nos pères. La réponse sera négative, car depuis que nous avons vu faire dériver le mot *Lutetia*, nom latin de Paris, la capitale du royaume, de la *blancheur* de ses jolies femmes, et de la *boue* de ses rues sales, notre foi jadis très robuste en l'infaillibilité de l'étymologie s'est métamorphosée en scepticisme grandement prononcé : aussi ce scepticisme nous fera-t-il dire que nos ancêtres furent appelés *Pictons* tout bonnement parce qu'il leur fallait un nom tel quel, qui les distinguât de leurs voisins, et que ce fût celui-là plutôt qu'un autre que le hasard leur imposa. S'il avait un sens, nous avouons ne le point connaître.

Quant à l'origine de la population elle-même, nous ne suivrons point nos devanciers pour examiner avec eux si le Poitevin est Kelte ou Goth, nous aimons mieux nous rattacher, comme l'a fait avant nous un spirituel écrivain, « à l'idée que nous sommes, sans conteste valable, un franc rejeton de la noble souche gauloise ; il nous serait pénible de penser qu'on ait droit de nous regarder comme une branche sauvage apportée de je ne sais où, pour être entée presque par force sur ce vieil arbre dont le fer des Romains

essaya vainement de mutiler les rameaux vivaces et de comprimer la sève généreuse. »

Cet arbre généalogique en vaut bien un autre, qu'en pensez-vous, ami lecteur ? Nous nous y tiendrons, par conséquent, sans plus chercher ailleurs. Après avoir appartenu à cette grande nationalité gauloise dont l'existence est marquée dans le vie des temps par ces deux jalons historiques, le sac du temple de Delphes et le sac de Rome, le Poitou suivit les destinées de la Gaule lorsque l'épée de César vint lui demander compte du sang versé par l'épée de Brennus ; il fut alors soumis par Publius Crassus, lieutenant du futur dictateur, et il fournit à la flotte du vainqueur son contingent lorsqu'il alla attaquer les Vénètes.

Cependant, lors du soulèvement d'une grande partie de la Gaule, les Pictons suivirent l'élan national, à l'exception de quelques personnages dont l'un, entr'autres, a laissé un nom historique qui se rattache à l'existence même de la ville de Poitiers. Nous voulons parler du Picton Duratius. Demeuré fidèle aux Romains, ce chef soutint contre Dumnacus, chef des Andes (Angevins), dans la capitale même des Pictons, *Limonum*, un siége en règle, qui annonce l'importance relative de cette cité au milieu des bourgades sans défense de la Gaule vaincue. Une monnaie a été frappée à l'effigie de ce personnage ; nous la reproduisons comme étant le monument le plus ancien de l'existence de notre cité.

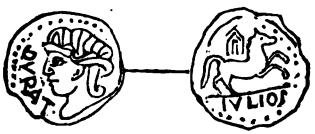

Cette existence antique, nous la réclamons pour la ville actuelle en dépit des prétentions de certains auteurs qui placent le Poitiers primitif au lieu dit le *vieux Poitiers*, près duquel les voyageurs, qui arrivent de Paris, passent après avoir vu se réunir les eaux du Clin et de la Vienne. Ce lieu, où subsistent encore quelques restes de construction, n'était qu'une *mansio* romaine. Nous n'acceptons pas non plus cette idée de Dufour que la ville primitive de

Poitiers dût être placée, rive droite du Clin, sur les hauteurs de Maubernage *(Montbernage)*. Laissons à ce faubourg, renommé par ses excellents fromages, la réputation gastronomique dont il est digne, et à laquelle il n'a pas la sotte prétention d'ajouter l'orgueil d'une trop vaniteuse origine.

A voir la situation de la ville de Poitiers au confluent de la Boivre avec le Clin, sur une espèce de promontoire, qui s'étend dans une anse de cette dernière rivière et dont l'escarpement est tel que la ligne de faîte est élevée d'environ 40 mètres au-dessus de la vallée, il est évident que les premiers habitants du pays, qui songèrent à se réunir pour opposer une défense commune à un ennemi commun, trouvèrent de suite dans cette situation favorable toutes les conditions qu'exigeait leur salut, et qu'ils surent en profiter.

Après la soumission complète du pays, le Poitou fit partie de la Gaule aquitanique. Les débris trouvés dans des fouilles nombreuses, et l'existence d'un immense amphithéâtre, prouvent, à défaut de documents historiques, tout ce que *Limonum* emprunta de magnificence et de richesses à la civilisation romaine, et nous sommes en droit de reconstruire, par la pensée, cette cité importante, avec ses palais et ses temples revêtus de marbre, décorés de sculptures élégantes, avec ses *villa* semées çà et là sur le bord des nombreux cours d'eau qui sillonnent le pays.

Des fouilles, des recherches faites avec soin prouvent que, sous la domination romaine, la ville dût être entourée d'une fortification continue, dont le caractère romain se reconnaît à son parement composé de lignes alternées de petites pierres et de briques horizontalement et régulièrement espacées. Malgré les assertions de l'historien Dufour, il est aujourd'hui démontré que, loin d'avoir la forme allongée que cet auteur lui attribue dans ses plans, l'enceinte romaine de la ville de Poitiers affectait, avec des dimensions moins vastes, une forme presque circulaire assez éloignée de la figure irrégulière de l'enceinte actuelle. L'aspect des lieux seul suffirait du reste, comme nous l'avons déjà dit, pour justifier cette opinion, en raison de la nécessité d'une bonne défense, si l'existence même de la muraille antique dans des caves et souterrains ne constatait pas une ligne de fortifications que l'on

peut suivre sur notre plan, où elle est indiquée par des signes particuliers.

Toutes les magnificences dont la civilisation romaine avait doté la ville de *Limonum* disparurent sous l'invasion des barbares. Lorsque le Poitou fut cédé en 418 par l'empereur Honorius aux Visigoths, si ces peuples, demi-civilisés, n'augmentèrent pas les ruines faites par leurs devanciers, on doit au moins les accuser d'avoir entassé, pour satisfaire aux besoins de leur défense, tous les débris somptueux des palais et des temples écroulés, et d'avoir construit avec ces matériaux précieux cette enceinte visigothe qui s'appuie presque partout sur l'enceinte romaine, mais qui offre par ses casemates et ses voûtes ornées de riches sculptures, de figures, de symboles et d'inscriptions antiques, un caractère vraiment curieux à étudier et que nos lecteurs ne trouveront peut-être nulle part ailleurs. *(V. Mém. des antiquaires de l'Ouest*, t. 1836, p. 344.*)*

Les Visigoths, qui dominaient du fond de l'Espagne jusqu'à la Loire, et dont la capitale était Toulouse, avaient fait cependant de *Limonum* un des centres de leur puissance, et ce fut de là qu'Alaric II, leur roi, sortit en 507 pour aller se faire battre et tuer dans les plaines de *Voclade* (Voulon et non Vouillé) par le roi des Francs, Clovis. (*V.* ci-après l'art. relatif à Voulon.)

Cette rude bataille anéantit, avec le pouvoir du défenseur de l'arianisme dans les Gaules, cette secte dangereuse, et constitua le royaume catholique des Francs. Le vainqueur, devenu possesseur de ce vaste pays d'Aquitaine, établit des comtes dans les principales cités, et Poitiers fut le lieu de résidence de l'un d'entr'eux, sous la puissance souvent contestée des rois et ducs d'Aquitaine descendants de Clovis jusqu'à l'extinction de sa dynastie. C'est pendant cet intervalle que les Sarrasins d'Espagne, attirés par les immenses richesses que leur promettaient les plaines fertiles de la France et ses monastères puissants, envahissent le territoire, ravagent sur leur passage les cités les plus populeuses, les temples les plus saints, et viennent enfin se faire écraser à quelques lieues de Poitiers dans les plaines de *Moussais-la-Bataille*, par le sauveur de la religion et de la nationalité française, le glorieux chef des Francs, Charles-le-Martel.

Malgré le prestige qui devait favoriser les vues ambitieuses du vainqueur, un attachement traditionnel et instinctivement national, portait les Aquitains à soutenir la race de leurs anciens maîtres, et l'on vit Amingus ou Amanuge, comte de Poitiers, sous le malheureux Waiffre, dernier duc Mérovingien d'Aquitaine, se faire tuer dans la lutte vraiment patriotique que ce prince soutint contre son heureux rival, Pepin le Bref, fils du vainqueur des Sarrasins.

Waiffre, assassiné par des traîtres, après une résistance honorable, entraîne avec lui la chute des Aquitains; puis, Charlemagne, à son retour de son expédition d'Espagne, rétablit le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils Louis qui venait de naître, et nomme, pour gouverner en son nom, quinze comtes chargés de la défense du pays et de l'administration de la justice. Abbon, le premier, est investi de ces titres de confiance pour la ville de Poitiers, et tant que la puissante main du maître se fait sentir, lui et ses successeurs remplissent fidèlement leur mandat.

Mais, sous les faibles successeurs du grand empereur, les comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, étendent leur puissance jusque sur les frontières d'Espagne, guerroient avec leurs redoutables voisins, protégent les rois de France eux-mêmes contre leurs grands vassaux, fournissent, depuis Guillaume Ier jusqu'à Guillaume VIII, une suite héréditaire de souverains belliqueux, amateurs des lettres et des arts, dont l'un mérite par ses poésies conservées encore, le titre de *troubadour (il était bon troubadour, bon chevalier d'armes, et courut longtemps le monde pour tromper les dames)*, tandis que son aïeul avait conquis par des qualités réelles le surnom plus glorieux de *Grand*. Puis, à la mort de Guillaume VIII, que l'Eglise de Poitiers honore d'un culte public, toute cette puissance se concentra sur la tête de sa fille, Aliénor d'Aquitaine. Seule héritière de toutes ces grandeurs, elle donne, avec sa main, au fils du roi de France, plus tard roi lui-même sous le nom de Louis VII, une couronne de plus (1137).

Mais, la répudiation plus honorable que politique de la princesse par son royal époux (1152), investit bientôt le roi d'Angleterre, Henri II, d'un pouvoir fatal à la France, pouvoir qui pèse rigoureusement sur les Aquitains, impatients du joug, et toujours forcés de le subir malgré leurs soulèvements incessants et infructueux.

Après avoir vu son fils, Richard Cœur-de-Lion, et son petit-fils, Othon d'Allemagne, posséder tour à tour le duché d'Aquitaine, la comtesse-reine s'en ressaisit à la mort de Richard (1199), en fait hommage au roi de France Philippe-Auguste, s'associe son autre fils Jean d'Angleterre, dit *Jean-sans-Terre*, et gouverne à peu près seule ses vastes États. Elle avait, sous le règne de son mari, Henri II, construit dans sa capitale des monuments dignes d'elle, et protégé la ville par une enceinte nouvelle qu'exigeaient ses développements; mais lorsqu'elle devient seule maîtresse des destinées du pays, elle sent le besoin de se gagner les cœurs, qu'elle s'était aliénés par des actes d'oppression tyrannique; elle confirme les priviléges accordés aux Poitevins par ses prédécesseurs, celui par exemple, et il est assez significatif, de marier leurs filles comme ils le jugeraient à propos, et crée une commune à Poitiers (1199).

Après la mort de la comtesse-reine, le Poitou est confisqué sur Jean-sans-Terre pour crime de félonie et de parricide, par la cour des pairs de France. L'impétueux Philippe-Auguste exécute, les armes à la main, cet arrêt vengeur du meurtre odieux de l'innocent Arthur de Bretagne, et Saint-Louis donne plus tard le comté de Poitou à son frère Alphonse.

Après la mort de ce prince, Philippe le Hardi, roi de France, son neveu, réclame le Poitou, et l'obtient par droit de reversion. Philippe le Bel, Philippe le Long, le possèdent tour à tour. Le premier de ces princes, d'accord avec le pape Clément V, décrète la suppression de l'ordre religieux et militaire des Templiers, et c'est à Poitiers même que se décide, dans des pourparlers secrets, cette mesure violente, commandée peut-être par la politique, mais qui donne lieu à des explications bien contradictoires.

C'est dans les champs de Maupertuis, presqu'en vue de Poitiers, qu'eût lieu la sanglante défaite du roi Jean, par le prince Noir (1356), et c'est à cette désastreuse journée, si fatale à la noblesse française, que se rattache le grand fait historique de l'accroissement de l'influence de la commune. Le traité de Brétigny (8 mai 1360) place le Poitou sous la domination anglaise, mais la noble épée de du Guesclin l'arrache bientôt et pour toujours à ce joug odieux. Il devient l'apanage de Jean de Berry, frère du roi

Charles V (1692), retourne à la couronne pour revenir encore (1417) apanage de Charles de France, dauphin de Viennois, depuis Charles VII, qui le réunit à la couronne, sans qu'il puisse en être détaché à l'avenir, même en faveur d'un prince du sang; et en effet il avait bien mérité cette preuve d'affection royale. Pendant les malheurs qui frappent ce souverain, c'est à Poitiers que ses droits sont reconnus, c'est à Poitiers que son avénement au trône est proclamé. Tandis qu'un hérault d'armes anglais crie sur la tombe encore ouverte du malheureux Charles VI, *Vive Henri VI d'Angleterre, roi des Français*, le peuple du Poitou, fidèle aux fils de St-Louis comme il l'avait été aux fils de Charlemagne, proteste contre les lâches acclamations des Parisiens en criant : *Noël pour Charles VII, roi de France.*

Réduit à quelques villes indomptables dans leur attachement à leur nationalité, le roi tranfère à Poitiers (1423) le parlement et l'université de Paris qui y restent jusqu'en 1436, et c'est en raison de ce séjour que les membres du présidial de Poitiers, porteront la robe rouge, insigne spécial des cours souveraines.

En 1428, Jeanne d'Arc est conduite au roi à Chinon, elle lui annonce la victoire; en mars 1429, elle subit à Poitiers, devant les docteurs de l'Université, les interrogatoires qui constatent la réalité de sa mission divine, et c'est de Poitiers, de l'hôtel de la *Rose*, où elle était descendue, qu'elle s'élance *toute armée à blanc*, pour aller faire couronner à Reims ce roi qu'on appelait par dérision *le roi de Bourges*, et que l'histoire, grâce à la pucelle, nommera plus tard le *victorieux.*

A dater de là, l'histoire de la ville de Poitiers n'offre rien de très remarquable jusqu'au XVIe siècle; la prédication luthérienne est pour elle une époque de deuil et de sang. Calvin, le novateur astucieux, séjourne dans ses murs, *enjôle et coiffe*, suivant l'expression naïve d'un historien, plusieurs habitants distingués, et tient ses conciliabules dans des grottes sauvages dont l'une située sur les bords du Clin, porte encore son nom. L'excitation qu'il provoque entraîne de sanglantes attaques contre les prêtres puis des représailles judiciaires. Le mal fait des progrès : Poitiers, foyer des nouvelles doctrines devient un point de mire, il est pris et repris par les Huguenots et les catholiques, et enfin, le 26 mai

1562 et jours suivants, il est livré au pillage d'une troupe de bandits gascons protestants qui violent les tombeaux, brisent les autels, mutilent les monuments religieux, volent les trésors des églises et s'abandonnent aux horreurs d'une rage effrénée. A leur tour, les catholiques, commandés par le maréchal de Saint-André, chassent les gascons, le maire Hubert est pendu à une potence, un soldat fait une « fricassée d'oreilles d'hommes, conviant à ce banquet quelques siens compaignons. » C'est l'histoire hélas! trop réelle de toutes les guerres civiles. La question religieuse s'envenime de toutes les passions politiques, la France devient une vaste arène où se débattent des intérêts qui d'un côté du moins ne sont pas les siens. Dans ce vaste conflit, Poitiers se trouve assiégé par l'amiral Coligny, chef des protestants qui, malgré les forces dont il dispose et l'étendue défavorable de la ville, se voit forcé par le courage indomptable des habitants à lever honteusement le siége au bout de sept semaines d'une défense désespérée (7 septembre 1569), et va se faire battre complétement à Moncontour (1).

A partir de cette date glorieuse pour elle, la ville de Poitiers, agitée encore par les éléments de trouble qui avaient germé dans son sein, éprouve quelques luttes intestines. Mais bientôt son histoire et sa vie, sauf quelques faits particuliers de mince importance, vont se trouver fondues dans l'histoire et la vie de la grande nationalité française. Depuis lors aussi, le cœur tout français de ses habitants a répondu à tous les battements du cœur de la France; aux jours de ses triomphes il a bondi de joie et d'orgueil; aux jours de ses désastres il a ressenti la douleur de ses humiliations, et quand il ne s'est pas associé aux élans que l'on demandait à ses enfants, c'est que ces élans étaient indignes de la France.

(1) On peut consulter sur ce sujet important, *le Siége de Poitiers*, par Liberge, suivi de la bataille de Moncontour et du siége de Saint-Jean-d'Angély, nouvelle édition annotée par M. Beauchet-Filleau, et que nous avons fait précéder d'une introduction historique; chez Létang, libraire-éditeur à Poitiers.

GUIDE DE L'ÉTRANGER

A POITIERS.

Nous supposons, cher lecteur, que vous êtes logé dans l'un des confortables hôtels ou restaurants qui sont tous, ou à peu près, placés au centre de la ville, dans un cercle assez restreint, et dont notre *table* vous indiquera, du reste, les noms, la situation, l'ordinaire et les prix; nous supposons de plus que vous avez le temps et la volonté de visiter en détail et avec un soin minutieux la cité toute entière, car si vous n'aviez que quelques instants à lui accorder, il faudrait abréger votre course, et vous référer à cet égard, toujours à notre *table*, au mot *itinéraire sommaire*. Nos premières hypothèses admises, nous vous prenons par la main, décidé à ne plus la quitter avant le terme de notre course; pendant le trajet, qui sera long, cette main deviendra peut-être celle d'un ami : mais auparavant, veuillez jeter un coup d'œil sur ce plan, dégagé de détails topographiques inutiles, et qui sera pour vous le fil d'Ariane, à l'aide duquel vous sortirez sans effort, sinon sans fatigue, du dédale de nos rues quelque peu tortueuses.

Dirigeons-nous maintenant vers la Place d'armes, qui va devenir notre point de départ.

Place d'Armes. — Cette place, autrefois le *Marché vieil*, nom qui indique sa destination primitive, fut appelée *Place royale* après la cérémonie du 25 août 1687, époque à laquelle eut lieu, avec grande pompe et accompagnement de cloches, sermons, tambours, trompettes, scènes théâtrales et mythologiques, ballets, feux de joie, symphonies, soupers publics et danses,

et soutenue par un Samson colossal, que la malicieuse gaieté du peuple donnait pour directeur de conscience à ceux qui ne confiaient cette direction à personne. « C'est un pénitent du père Samson aux Augustins, » signifiait un homme qui ne remplissait jamais ses devoirs religieux.

C'était dans l'église des Augustins que l'un des régiments en garnison à Poitiers allait chaque dimanche à la messe militaire, qui était suivie du défilé de la parade, sur la place, au son de la musique et des tambours. Ce spectacle attirait toujours un grand nombre de curieux.

Salle de Spectacle. — Cette salle, inaugurée en 1819, est située presqu'en face de l'ancienne église des Augustins. Son aspect est peu gracieux et n'a aucun caractère, quoiqu'elle ait coûté une somme assez considérable. Ses dispositions intérieures ne sont guère plus heureuses. La scène surtout est trop rapprochée du spectateur; des dépenses de décorations y ont été récemment faites, mais il serait à désirer qu'on y pût introduire encore de nouvelles améliorations. Il serait à souhaiter aussi que la situation des finances de la ville lui permît d'affecter à l'encouragement de l'art dramatique une subvention plus considérable. Cependant les troupes sont généralement satisfaisantes pour une ville de l'importance de Poitiers, et, si les directeurs savaient, par le choix sévère de leurs pièces, attirer certains spectateurs qui leur font défaut, il est à présumer que la tenue un peu moins bruyante du parterre leur garantirait de véritables succès.

Poitiers est compris dans le 13e arrondissement théâtral. Sa troupe privilégiée y joue l'opéra du 1er au 22 mai, et du mois d'octobre jusqu'à Pâques. On y joue le drame et le vaudeville du 1er juillet au 1er août. Le prix ordinaire des places est ainsi fixé : Stalles d'orchestre et Premières, 2 fr. 50 c.; Balcon et Baignoires, 2 fr. 20 c.; Parterre, 1 fr. 65 c.; Secondes, 1 fr. 30 c.; Troisièmes, 80 c. (Les billets se prennent sous le péristyle, à droite de la façade.)

Sur le même côté de la place d'Armes, où se prolonge la salle de spectacle, au faîte d'une maison décorée d'un vaste balcon, et qui sert de lieu de réunion à l'un des cercles de la ville, vous

apercevez une plaque de bronze sur laquelle brille, en lettres d'or, l'inscription suivante :

ICI EST MORT, LE 22 JUILLET 1840, M. PIERRE BONCENNE,
AVOCAT, DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT.
LA VILLE DE POITIERS
A VOULU CONSACRER CE TRISTE SOUVENIR
POUR HONORER LA MÉMOIRE
D'UN DE SES ENFANTS LES PLUS ILLUSTRES.

M. Boncenne méritait cet hommage de ses concitoyens. Après avoir brillé dans les luttes dramatiques du barreau à l'époque où la justice venait de rentrer dans ses sanctuaires profanés, après avoir acquis une réputation incontestée comme orateur éloquent, il se livra à l'enseignement et composa un livre qui fait autorité. Sa *Théorie de la procédure civile* est une conception hardie qu'un esprit supérieur pouvait seul tenter de réaliser. Il a su élever à l'état de science une étude qui semblait condamnée aux stérilités de la pratique, et son œuvre révèle dans la partie réputée la plus ingrate du droit l'heureuse alliance de l'école historique et de l'école rationnelle. (*V.* notre article dans le *Dict. des fam. du Poitou*, t. 1er, p. 388.)

Saint-Nicolas. — En quittant la place d'Armes, dirigeons-nous par l'angle sud-est dans la rue de la *Lamproie;* puis, à quelques pas plus loin, en suivant la rue d'*Evreux*, dont l'écriteau a été récemment, et c'était un peu tard, orthographiquement rectifié par l'intervention municipale, nous nous trouverons bientôt à l'hôtel *de la Lamproie.* Nous y touchons, là, sur la main droite. Pénétrons dans cette cour qu'une grande porte toujours ouverte semble nous solliciter de visiter à loisir.

Au fond, n'apercevez-vous pas des colonnes supportant une voûte hémisphérique noircie par le temps? L'une d'elles ne remplit plus depuis de longues années déjà son rôle préservateur; se serait-elle affaissée sous le poids du lourd fardeau qui la pressait? Non; les architectes du XIe siècle bâtissaient solidement, ils bâtissaient pour eux et pour nous, pour nous, ingrats, qui n'avons pas su respecter leurs œuvres... Vous voyez bien que ce sanctuaire

moins authentique de l'hôtelier. Cela exige une explication préalable. La voici : Au xve siècle, postérieurement à 1442, l'abbaye de Nouaillé devint propriétaire de l'hôtel des Arènes et des Arènes elles-mêmes. Plus tard, dans le siècle suivant, l'un des abbés commendataires de cette abbaye, Raoul du Fou, évêque d'Evreux, fit bâtir sur les ruines du vieil hôtel des Arènes une maison nouvelle, dont une partie subsiste encore, et qui fut appelée tout naturellement du nom de son propriétaire, *hôtel d'Evreux*. Mais peu à peu la corruption du langage populaire changea ce nom en celui de l'hôtel *des Vreux*, qui devint un substantif, bientôt synonyme d'antiquités romaines, ainsi que l'atteste l'inscription en grands caractères qui recommande aux préférences des voyageurs à pied et à cheval l'antique demeure du noble prélat.

Après avoir réfléchi aux nuits sans sommeil que nous évitons à nos confrères, les étymologistes, en leur ôtant l'idée de chercher sous ces mots ce qui ne s'y trouve pas et ce qu'ils pourraient peut-être bien y découvrir quand même, pénétrez dans la cour de l'hôtel d'Evreux; au fond, à main droite, vous apercevez les restes d'une grande voûte plongeante avec une pente de 25 centimètres par mètre. Les vastes dimensions accusent la destination primitive. C'était une des entrées principales de l'arène. Çà et là règnent encore la corniche aux profils simples sur laquelle reposait la retombée de la voûte, et l'appareil de *minuto lapide*, dont le placage solide a résisté aux siècles, au feu, et à l'intempérie des saisons. Après avoir examiné le caractère grandiose de cette construction et la nature de l'appareil qui la compose, suivez à gauche la courbe décrite par ce monument et visitez les voûtes de moindre dimension qui se coupent, se brisent, s'enchevêtrent les unes dans les autres et servent aujourd'hui de magasin à fourrages. Après cette visite, revenez sur vos pas et ouvrez une porte à droite de la petite tourelle, qui donne entrée dans la salle qu'occupe une loge maçonnique. Après avoir traversé l'épaisseur même d'une partie du monument, sous une petite voûte, vous pénétrerez dans l'intérieur de l'amphithéâtre.

Un escalier, grossièrement pratiqué par l'usage dans le massif même des constructions, s'offre à vos yeux, à droite; montez

sans crainte, il est solide encore, et les reins de la grande voûte qui dominait à l'instant vos regards, ne s'écrouleront point sous vos pieds. Du haut de cet observatoire, malgré les mesquines demeures qui, semblables à des plantes parasites, se sont soudées aux flancs décrépits du colosse, vous distinguez aisément le caractère imposant et majestueux de ce vaste édifice. La forme elliptique de l'arène et des divers étages est retracée à l'œil par des ruines éparses qui sont placées comme autant de jalons sur le vaste emplacement qu'occupaient autrefois dans leurs jeux gigantesques le peuple-roi vainqueur et le peuple gaulois vaincu.

Cet amphithéâtre, que nous croyons, malgré l'opinion vulgaire qui l'attribue à Gallien, l'œuvre des empereurs Adrien et Antonin, (de 117 à 161), était remarquable par son étendue. Des fouilles partielles, faites sous nos yeux avant le beau travail publié en 1843 par MM. Bourgnon de Layre et Lamotte, nous avaient autorisé dès 1837 à réduire à des proportions moins vastes le diamètre de l'arène proprement dite, mais cette conjecture, née de nos observations et consignée alors dans un rapport resté inédit, puis justifiée plus tard par les immenses recherches de nos deux confrères, loin d'enlever au monument un degré d'importance en retrécissant l'espace consacré au spectacle, augmente au contraire l'intérêt qu'il nous offre. Elle donne en effet une plus juste idée du grand nombre de spectateurs qu'un étage de plus conviait aux jeux sanglants des gladiateurs.

Il est désormais prouvé que le nombre des gradins sur lesquels les spectateurs s'asseyaient était de 60; et, d'après les calculs qu'autorisent les amphithéâtres connus où se trouvent encore indiquées les places de chaque spectateur, celui de Poitiers, à 40 centimètres par spectateur, devait contenir plus de 40,000 personnes assises et 12,000 debout. Outre la porte d'entrée septentrionale à laquelle correspondait, dans le prolongement du grand axe de l'arène, l'entrée méridionale; outre les deux entrées moins importantes existant aux extrémités orientale et occidentale du petit axe, 124 vomitoires assez larges pour donner passages à trois personnes de front permettaient à ces 52,000 spectateurs, marchant avec la vitesse du pas militaire, de se placer ou de se retirer en moins de deux minutes. C'est ce qui explique comment, malgré les

ciens titres de gloire c'est lui conserver aussi le seul attrait qui puisse, ainsi que nous l'avons déjà dit, solliciter la curiosité de ces touristes intelligents, dont la présence est semblable aux pluies fécondantes qui laissent partout où elles tombent les traces de leur action bienfaisante.

(*V. Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest* 1843, le beau travail de MM. Bourgnon de Layre et Lamotte.)

Bourcani. — Si le voyageur désirait suivre extérieurement les contours du colosse romain, il devrait, en sortant de l'hôtel d'Evreux, tourner à droite, suivre la rue *Corne-de-Bouc*, autrefois nommée *de St-Ausone*, puis *des Pénitentes*, et qui a emprunté sans doute son dernier nom à sa direction en courbe elliptique; puis la rue des *Arènes* dont le nom n'a pas besoin d'explication, *du Petit-Bonnevaux* et de *Bourcani* (Burgus canis). Avant de rebrousser chemin, arrêtons-nous un instant. Ce nom de Bourcani, si bien en rapport avec les habitudes de la population qui séjournait en ce lieu, les désordres de toute espèce qui s'y commettaient, tout nous porte à croire que c'était là que *la Cour des Miracles* de Poitiers tenait ses assises... Passons...

Les Pénitentes. — Au retour, si nous rentrons dans la rue *Corne-de-Bouc*, en la suivant dans la direction du sud, nous trouverons sur la main gauche, au n° 15, un édifice fort maussade qui a éprouvé des fortunes bien diverses. C'était autrefois la communauté des sœurs grises des Pénitentes, qui recevaient les filles *repenties*. Pendant la révolution, ce fut une prison de suspects, puis il fut successivement magasin militaire, jardin botanique, petit séminaire, grand séminaire, caserne d'infanterie, école primaire, et enfin, il est rentré dans l'administration de la guerre qui paraît y tenir.

En revenant de la rue *Corne-de-Bouc* pour rejoindre le *Lycée*, nous laisserons à droite la rue de *Paille* (de Paleà), ainsi nommée dès 1274, parce que, disent des auteurs, étant une des plus anciennes de la ville, elle était bordée de maisons couvertes en paille, suivant ce que Vitruve a écrit de la coutume des Gaulois. Nous avons lu dans des titres de 1614 qu'elle se nommait alors

rue de la *Tripaille*, *vulgairement rue de Paille*, nom très bien trouvé, dit-on, si alors comme aujourd'hui elle était habitée par des bouchers, ce qui est au moins douteux. La tradition s'étant mise de la partie, on a prétendu que ce nom lui venait de ce que les chanoines de Saint-Hilaire, ayant voulu faire enlever de l'Eglise de la Celle le corps de leur saint patron qui y était déposé, firent tapisser de paille les rues que devait parcourir le cortége; et comme c'était la plus longue, ce fut sans doute à cause de cet avantage qu'elle hérita seule de la dénomination privilégiée. Enfin d'autres étymologistes, entrevoyant des motifs beaucoup moins religieux, ont trouvé certains rapports entre le mot latin *palea* et le mot français *paillard*, *paillardise*, et ils invoquent à l'appui de leur système, des arguments peu archéologiques, il est vrai, mais qui ont bien aujourd'hui leur valeur.

Laissons ces débats et les lieux qui l'ont enfanté, et reprenons la rue du *Collége*. C'est là que nous trouvons ce qui s'appelait hier encore du même nom que la rue, et ce qui s'appelle aujourd'hui un *lycée*; peut-être parce que cela est plus républicain, quoique ce soit plutôt impérial. Il est étonnant que l'on n'ait pas songé à débaptiser aussi la rue. C'eût été justice et revanche, car elle s'appelait de *Ste-Marthe*, quand on y établit au XVIIe siècle le *collége royal*, dont elle fut obligée de subir le nom.

Le Lycée.— Cet établissement d'instruction publique comprend actuellement dans sa vaste enceinte, les bâtiments des deux colléges de *Ste-Marthe* et de *Puygarreau*, et il a hérité des dépouilles du collége de *Montanaris*. Le collége de *Ste-Marthe*, organisé en 1522 par Antoine Gironet et Théobalde Girault, son épouse, était la suite d'un établissement d'instruction, existant dès 1494 près de la chapelle et aumônerie de *Ste-Marthe*. Après les malheurs des guerres civiles, cet établissement délabré fut acheté par le corps de ville (1605), et cédé aux Jésuites qui prirent alors la direction du collége royal. Le collége de *Puygarreau*, (ses bâtiments sont situés à gauche en face du lycée, dont ils font partie), avait été fondé le 7 janvier 1478 par Françoise Gilliers, dame de Puygarreau, veuve de Jean Bardin, conseiller au parlement. A la suite de vicissitudes diverses, le collége de Puy-

garreau fut aussi acheté par la ville de Poitiers et cédé aux Jésuites (1608), qui en firent leur pensionnat. Il communiquait avec la maison des religieux (le côté de la chapelle) par un passage souterrain, dont la voûte s'écroula sous le poids d'une charrette. On a établi depuis lors un passage couvert par-dessus la rue.

Le collége de *Montanaris*, situé vers l'angle de la rue de l'*Ancienne Comédie* et de la rue d'*Enfer*, avait été fondé en 1507 sous l'invocation de N. D., par Antoine de Montanaris, du royaume de Naples, docteur en médecine, bachelier en droit, et curé de Romagne, près Couhé ; le corps de ville de Poitiers l'acheta comme ceux de Ste-Marthe et de Puygarreau en 1607, et le donna aux Jésuites.

Cette corporation célèbre, dont les succès en matière d'enseignement n'ont pu jamais être contestés, même par ses ennemis les plus acharnés, venait d'être rappelée par Henri IV, lorsque le corps de ville supplia ce prince de créer un collége royal à Poitiers, ce qui fut accordé par lettres patentes de 1604. Il fut confié aux Jésuites, qui fondirent en un seul collége les trois établissements dont nous venons de retracer les vicissitudes et l'histoire. En quelques années, ils obtinrent des secours efficaces, 20,500 livres du roi, 12,400 du clergé, 1,352 de la ville, 140,000 de souscriptions particulières, en tout 175,000 livres, somme considérable dans ce temps-là, et dont le chiffre honore notre population, toujours intelligente, toujours dévouée aux œuvres utiles. Ce fut avec ces ressources que les Jésuites purent faire construire et réparer les immenses bâtiments qui composent le lycée actuel. La chapelle, notamment, fut bâtie en deux années, de 1608 à 1610. Plus tard, Louis XIV voulant s'associer à l'œuvre de son aïeul, dota le collége de 4,000 livres de rente. Les élèves accoururent de toutes parts; les contrées étrangères mêmes fournirent leur contingent, de telle sorte que les RR. PP. durent ajouter comme annexe, en 1674, le collége dit des Pères Jésuites d'Hibernie (situé au carrefour de ce nom qui s'appelle encore *Plan des Petits-Jésuites*), où étaient admis les écoliers qui venaient des Iles Britanniques. En 1720, le collége royal comptait 13 maîtres, enseignant depuis les éléments de la grammaire jusqu'à la théologie, et 800 écoliers, dont bon nombre, il est vrai, tendaient à

l'état ecclésiastique pour lequel des établissements spéciaux furent créés plus tard.

Mais bientôt les Jésuites durent céder à la violence des attaques dont ils étaient l'objet de la part d'ennemis puissants, et le 1er avril 1762, le corps de ville de Poitiers dut leur retirer les droits qu'il leur avait cédés. La génération qu'ils avaient élevée les récompensait ainsi des services qu'ils lui avaient rendus.... 80 religieux jouissant d'un revenu net de 24,599 livres, occupaient alors les divers établissements qui dépendaient du collége. Les revenus furent sequestrés et si bien administrés, que deux ans après seulement, les bâtiments étaient dans un état de délabrement complet, et que les maîtres n'étaient pas payés. Ces maîtres, laïques ou tirés du clergé, virent diminuer de moitié le nombre de leurs élèves, jusqu'à ce que la plupart d'entre eux se retirèrent par suite du refus de prestation du serment à la constitution civile du clergé.

Pendant la *terreur* on avait autre chose à faire que d'enseigner à la génération nouvelle la langue de Cicéron et d'Homère. C'étaient peut-être bien dans leur temps des républicains, mais un tant soit peu aristocrates, car ils savaient lire, et même passablement écrire, disait-on donc; point n'était besoin de propager leurs doctrines. Mais lorsque cette manie d'ignorance fut passée avec les hommes qui étaient intéressés à la faire vivre; lorsqu'on songea à réédifier ce qui avait été si largement démoli, Poitiers fut doté d'une école centrale que l'on établit tout naturellement dans l'ancien collége des jésuites (1795). Puis, en 1803, grâce à 57,000 francs de souscription (encore une souscription heureuse), cette école fut convertie en *lycée*, pour reprendre en 1815 son premier titre de *collége royal* qu'elle a perdu en 1848, pour reprendre encore une fois, sous la deuxième République, le nom franco-grec que lui avait imposé l'empire.

Dans les dernières années qui ont précédé 1848, le collége de Poitiers, mis en réputation d'abord par l'administration habile de M. Carbon, s'était élevé, sous le provisorat de M. Ménard (de 1839 à 1850), à plus de 550 élèves dont 280 internes, et il était compté alors parmi les plus importants du royaume.

La chapelle et la sacristie de cet établissement méritent d'être vi-

sitées. Ne nous arrêtons pas à la façade de la chappelle; cette construction massive, et qui manque d'air et d'espace, annonce la solidité, mais elle n'a aucun caractère. Il faut pénétrer dans l'intérieur, et si la porte est close il faut frapper à la porte même du lycée qui nous sera ouverte à titre d'étrangers visiteurs, les jeudi et dimanche, de deux à quatre heures, et les autres jours de six à sept heures du matin, de dix heures et demie à midi, de une heure à une heure trois quarts, et de six à huit heures du soir.

Après avoir traversé le porche, qui est défendu contre les envahissements tumultueux de la gent écolière par une grille en fer, nous apercevons devant nous le pavillon central qui a été restauré en 1842. Au-dessus du cintre de la porte, sur un écusson, qui portait autrefois le chiffre de la compagnie de Jésus, est sculptée la date de la fondation du collége royal, 1608; puis, au-dessus, on voit le buste de Henri IV, avec ces mots : *Henri IV, fondateur;* et, plus haut, dans un cartouche, le médaillon de Louis XIV, avec ces mots : *Louis XIV, bienfaiteur.* C'est l'histoire du monument écrite sur ses pierres. C'est la plus succincte et la meilleure à notre avis. Ces deux morceaux de sculptures datent de la restauration de 1842. On prétend, suivant des renseignements plus ou moins exacts, qu'autrefois un Christ occupait la niche où se trouve aujourd'hui Henri IV, et que lorsque les jésuites y substituèrent la statue de Louis XIV, revêtu des attributs de la royauté, un élève improvisa ce virulent dystique :

Sustulit hinc Christum, posuitque insignia regis
Impia gens; alium nescit habere deum.

Ce fait se rapporte d'une manière beaucoup plus sûre au collége Louis-le-Grand, à Paris.

Pénétrons dans la chapelle à gauche. Ce monument servit en 1789 de lieu de rassemblement général des trois ordres pour la nomination des députés aux États généraux, puis il devint le principal *club* de Poitiers pendant la Terreur, et enfin la *salle décadaire.* Quoique le sanctuaire ne fût séparé de ces assemblées dangereuses que par un simple rideau, il fut respecté. On se borna à gratter les attributs et emblèmes trop compromettants; mais il n'y eut point

de ces horribles mutilations qui firent ailleurs d'irréparables désastres. Nous mentionnons ce fait extraordinaire, unique peut-être en son genre, et nous devions le signaler à l'éternel honneur de la population poitevine. Aujourd'hui, grâce à l'habile restauration qu'elle reçut en 1845, cette chapelle semble sortir d'hier des mains de l'architecte ; pourtant beaucoup de membres et d'ornements d'architectures avaient été dégradés, mais ils furent alors réparés avec goût, avec bonheur. Le tabernacle, ouvrage d'art du plus grand mérite dans son genre, daté de 1697, a été démonté en plus de mille morceaux par un habile ébéniste (Salmon), qui l'a reconstruit, en remplaçant toutes les parties manquantes. Le devant d'autel qui était mobile, pour recevoir des étoffes de diverses couleurs suivant les fêtes, a été remplacé par un autre, sculpté par M. Lécuyer sur les dessins de M. Hivonnait. C'est à ce dernier que l'on doit le crucifix placé en face de la chaire. C'est une œuvre honorable pour l'artiste. C'est encore lui qui a fait revivre avec habileté les couleurs effacées des tableaux sur toile qui accompagnent le grand autel et dont un surtout a du mérite. C'est celui qui est encadré dans le rétable, il a pour sujet la présentation de J.-C. au temple. Il est signé : *Louis Finson de Bruges*, 1615. Ce tableau a tous les défauts de costume, mais toutes les qualités de coloris des tableaux flamands. Dans le système primitif de décoration de l'église, ce tableau n'était pas masqué, comme il l'est, par le tabernacle qui lui est postérieur de près d'un siècle.

Le temps avait fait disparaître complétement les peintures de la voûte au-dessus de l'autel et presqu'entièrement celles de l'arcade qui la précède. Ces peintures ont été très heureusement ravivées par M. Hivonnait qui a su fondre dans l'ensemble des milliers de retouches inaperçues. Les peintures de l'arcade représentent des anges exprimant par leur adoration muette ou par leurs symphonies instrumentales, leur respect pour l'hostie sainte contenue dans un ostensoir de forme antique.

Sous la voûte à gauche, saint Louis, encore tout jeune, fait l'aumône aux pauvres ; à droite le saint Roi est entouré d'anges dont l'un lui montre le chemin du ciel, tandis que les autres portent la croix, la couronne d'épines et les clous, précieuses reliques dont il dota la France.

Pénétrons dans la *sacristie*, elle est peut-être encore plus remarquable que la chapelle. L'ensemble des tableaux qui la décorent représente les circonstances les plus notables de la vie de J.-C., depuis l'*Annonciation* jusqu'à l'*Ascension*. Ces tableaux tout écaillés ont dû être retouchés, et l'artiste a dû refaire en entier celui de l'*Adoration de Jésus enfant par Joseph et Marie*. Mais ce qu'il y a de plus beau dans cette sacristie, ce sont les boiseries qui en ornent le pourtour et qui en forment le plafond. Les sculptures si délicates et si fermes qui les décorent et qui avaient été mutilées ont été restaurées avec une grande habileté.

Ces divers travaux de restauration qui ont coûté 15,000 fr. ont été exécutés en 1845, sous la direction de M. Ménard, proviseur du collége. Les peintures ont été confiées au pinceau de M. H. Hivonnait, les sculptures au ciseau de M. Lécuyer, tous deux artistes de Poitiers; elles font aux uns et aux autres le plus grand honneur.

Du Lycée aux Carmélites.—En quittant le *Lycée* nous suivrons la rue dite *du Collége* et nous trouverons sur la gauche la rue du *Puygarreau*. Cette rue s'appelait *Bourg-Marin (de Burgo-Marini)*, dès le 9 septembre 1271, et elle conserva ce nom jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, époque à laquelle elle prit celui des seigneurs de Puygarreau qui y avaient fondé, comme nous l'avons dit, un collége. Nous prions le lecteur de jeter les yeux à gauche, au n° 10, sur ce grand bâtiment à pignons aigus, qui était autrefois la chapelle de Puygarreau, et qui après avoir été transformé en salle de l'*Ecole royale de Dessin*, est encore aujourd'hui affecté au même usage, avec cette différence toutefois que l'Ecole est nationale et communale: ce bâtiment n'a rien de remarquable; il renferme au rez-de-chaussée grand nombre de plâtres, moulés sur les bons modèles, et qui formaient le noyau d'un musée d'antiques commencé par un homme dont nous verrons plus tard le nom cité avec honneur, M. l'abbé Gibault.

L'institution de l'école de dessin date de loin déjà, et réclame quelques détails auxquels vous ne serez pas indifférent. Dès avant 1770, Boucher, premier peintre de Louis XV, avait conçu l'honorable et patriotique pensée de répandre en France le goût et la culture des beaux-arts, et surtout de la peinture. Cette idée valait

mieux que beaucoup de ses œuvres. Il envoya donc dans les provinces quelques-uns de ses meilleurs élèves pour sonder le terrain et apprécier les dispositions plus ou moins artistiques qu'il avait à développer. *Aujollest-Pagès* fut chargé par lui de *chauffer* le bon goût poitevin, et ce peintre estimable fonda à Poitiers une *école gratuite de dessin* qui fut autorisée en juillet 1772 par l'Académie royale de Poitiers, protégée par M. de la Bourdonnaye, comte de Blossac, intendant de la province, et, sur la demande des maire et échevins, constituée par lettres royaux du 6 mars 1774 en *école royale académique de peinture, sculpture, architecture et arts analogues au dessin.* Un règlement particulier organisa l'*Académie poitevine*, le 6 août 1775, et elle se trouva composée d'*officiers*, d'*amateurs* et d'*académiciens*; le tout placé sous la haute protection de l'intendant de la généralité. Jusqu'en 1789 elle obtint de veritables succès; mais comme les arts, ces plantes délicates et frêles, ne sauraient guère fleurir au milieu de l'atmosphère révolutionnaire qui les tue, notre Académie, à cette époque de *progrès*, *déclina* rapidement et, lorsque l'émancipation publique fut à son apogée, en 1792, elle mourut. M. Pagès, dont le zèle avait été pour beaucoup dans cette œuvre honorable, fut destitué; mais après la tourmente il échangea ses épaulettes d'officier du génie contre ses pinceaux et ses crayons, et s'il ne put ressusciter l'*Académie*, il reconstitua du moins l'*école gratuite de dessin* qui, depuis, a été dirigée successivement par son gendre, M. Hivonnait, et par ses petits-fils; le concours éclairé des représentants de la cité ne lui a pas manqué; des sacrifices importants ont été faits pour elle, et outre la salle que renferme l'ancienne chapelle du Puygarreau, une nouvelle a été établie dans les bâtiments de l'école mutuelle de la rue *St-Germain*, afin d'augmenter le nombre des élèves avec les facilités pour les recevoir. Elle a fourni plusieurs professeurs et bon nombre d'élèves habiles.

La maison qui touche à l'Ecole de Puygarreau, n° 12, offre plus d'intérêt en raison de ses sculptures, de ses fenêtres ouvertes aux encoignures, de ses pilastres dressés en spirale autour de la tourelle de l'escalier et de son caractère architectonique; mais cet intérêt sera plus vif encore lorsque vous saurez quels souvenirs *traditionnels* s'y rattachent.

Lors de la surprise de Poitiers par les protestants en 1562, ce fut au bout de la rue *Bourg-Marin*, au lieu même où est l'Ecole de dessin, que ces vertueux pillards établirent la fonderie à l'aide de laquelle leur puritanisme religieux *réforma* les vases sacrés qui avaient servi à un culte superstitieux; et comme sans doute le feu seul pouvait les purifier de ces indignes souillures, ils en firent de riches lingots d'or et d'argent. Obligés de s'enfuir après peu de jours d'occupation, les protestants ne prirent pas le temps de compléter leur brillante opération; mais un petit mercier qui vint se loger sur les ruines encore fumantes, se chargea de ce soin. Le lavage des cendres lui fournit un résidu assez riche pour qu'il pût faire construire un bel hôtel, et donner en outre à sa fille une dot qui lui fit épouser, dit-on, le fils du baron de Morthemer. L'hôtel, placé près des fourneaux, serait celui que nous voyons sous nos yeux, et si la tradition se trompe, il faut avouer qu'elle est du moins bien servie par la date à laquelle le caractère du monument doit faire remonter sa construction.

On signale dans les maisons de la rue du Puygarreau, et surtout au n° 8, les restes apparents, même hors du sol, de l'enceinte romaine; ils sont la suite de ceux qui existent dans le jardin du Lycée.

En sortant de la rue du *Puygarreau* et en reprenant la rue du Collége, nous apercevons sur la main gauche une petite rue étroite au bout de laquelle existe une porte en ogive. En 1850, cette porte ogivale avait encore sa *sœur jumelle* à l'extrémité qui s'ouvre sur la rue du *Collége*. Une boutade sans motif sérieux, sans utilité réelle, l'a fait abattre. A quoi pouvaient servir, direz-vous, ces deux portes, dans l'intérieur de la ville, loin des atteintes de l'ennemi? C'était là le quartier spécialement affecté aux juifs; c'était là qu'étaient parqués les membres de cette nation errante, si mal traitée au moyen âge, et chaque soir, à l'heure où sonnait le couvre-feu, les deux portes étaient solidement closes, afin que, pendant la nuit, la *race maudite* ne pût communiquer avec les chrétiens, sur lesquels elle se fût livrée sans doute à d'atroces vengeances ou à d'horribles maléfices; c'était pour cette raison que cette rue aujourd'hui appelée de *Penthièvre*, se nommait autrefois rue des *Juifs*.

Après la rue du *Collége*, suit la rue d'*Enfer* « ainsi nommée sans doute, » écrivait en 1781 un avocat, « parce que la procession de la Fête-Dieu n'y passait jamais, ou parce que sa pente est assez roide ; » tirons notre chapeau à cette heureuse idée et poursuivons,... peut-être découvrirons-nous que cette rue d'*Enfer* s'appelait autrefois d'un autre nom, alors même que la procession de la Fête-Dieu n'y passait pas plus qu'en 1781.

En face de la rue des *Balances-d'Or*, sur le mur lisse d'une maison neuve, n'apercevez-vous pas un haut-relief barbouillé de rouge, de noir et de vert, qui représente un personnage à figure humaine tenant dans sa main vigoureuse un arbre qu'il vient d'arracher, et l'on ne peut en douter, car les racines et les branches chargées de fruits qui ressemblent à des noix, ont échangé leurs positions naturelles respectives. Eh bien! ce haut-relief servait d'enseigne parlante à un établissement situé dans la rue d'Enfer qui portait alors le nom de rue *du Noyer arraché*.

La rue *des Balances-d'Or* (ainsi nommée probablement d'une enseigne de marchand), nous conduira en tournant à droite, par la rue *du Gervis-Vert*, sur le plan de *la Celle*, et de là, en se dirigeant droit dans l'axe de la rue du *Gervis-Vert*, à l'ancien monastère des *Filles de Ste-Catherine*, appelées vulgairement autrefois les *Cathelinettes*; ce monument assez étendu qui n'a rien de remarquable, est aujourd'hui une caserne d'infanterie. L'enceinte romaine y a laissé ses vestiges.

La rue *Ste-Catherine* qui suit parallèlement, à gauche, la façade, aboutit à la rue de *l'Arceau* ainsi nommée d'un ancien arc de triomphe qui servait autrefois de porte de ville de ce côté, et qui fut détruit seulement vers 1760. Il en reste encore quelques vestiges à gauche en descendant. Il se rattachait sans doute à l'enceinte romaine dont les traces se retrouvent dans cette partie de la ville.

St-Hilaire de la Celle aujourd'hui **les Carmélites.** — Revenons sur nos pas jusqu'au plan de *la Celle*. Au milieu de ce plan qui se nomme dans les vieux titres le *Plan du Puys de Leyre* était autrefois, un puits (le Puits de Leyre), comblé depuis quelques années, et le seuf (sureau) à l'ombre duquel Ste Loubette

était, dit-on, couchée, lorsque les précieuses reliques qu'elle rapportait de la Terre-Sainte lui furent miraculeusement ravies. Nous verrons plus loin le récit de cette légende merveilleuse. De ce plan nous descendrons à droite dans la rue *des Egoûts*, où débouche la rue de *la Grille*. Ces rues doivent, à notre avis, leur nom à la découverte qui y fut faite au XVIIIe siècle, d'aqueducs souterrains et de fondrières couvertes de grilles de fer, au travers desquelles s'écoulaient les eaux de la ville qui affluent de ce côté. En face de la rue de *la Grille*, n° 25, à la suite d'une longue allée fermée par une porte qui ouvre sur la rue des *Egoûts*, on arrive à la porte de la chapelle des Carmélites. C'était autrefois l'église de St-Hilaire de la Celle. La fermeture de cette porte, qui n'est pas sans mérite, provient de l'abbaye de la Trinité dont nous parlerons bientôt. Dans le mur à gauche en entrant, est encastré un bas-relief qui, selon les uns, faisait partie du tombeau d'Adèle d'Angleterre, femme d'Ebles Manzer, duc d'Aquitaine; selon d'autres, du tombeau de Gerloc, femme du duc Guillaume-Tête-d'Etoupes; selon d'autres enfin, il représente la cérémonie de la sépulture de saint Hilaire, ou, mieux encore, l'apothéose du saint. On prétendait, en effet, mais à tort, que le saint Evêque avait été enterré dans cette église. *Peut-être* son corps y fut-il déposé avant d'être transporté à la collégiale de son nom; mais ce point est encore très douteux, malgré la tradition que nous avons rapportée à propos de la rue *de Paille*.

Cette église fut primitivement un prieuré de l'ordre de St-Augustin, dont saint Guillaume Ier était prieur avant son élévation à l'évêché de Poitiers, en 1180. Erigée en abbaye au commencement du XVe siècle (1403), elle ne pouvait lutter avec ses puissantes rivales en influence et en renommée. Cependant au XVIe siècle elle possédait des richesses mobilières et des ornements d'un grand prix qui furent pillés lors du sac des protestants (1562). Elle fut réformée au XVIIe siècle et les Génovéfains s'y établirent le 26 août 1652. En 1736, son revenu était de 4,146 fr., elle avait droit de justice haute, moyenne et basse dans le bourg qui en dépendait et dans plusieurs autres lieux. Avant la Révolution, l'une des paroisses les plus populeuses de Poitiers y était annexée, elle comptait 1,200 communiants. Les bâtiments, vendus et défi-

gurés pendant la période révolutionnaire sont aujourd'hui occupés par les Carmélites qui possédaient avant 1789 ceux du grand séminaire actuel.

Notre-Dame-l'Ancienne. — Après la rue des *Egoûts;* sur la place *St-Pierre-Puellier*, existent encore, dans la maison n° 6, les restes de Notre-Dame-l'Ancienne. C'était une des 24 paroisses de la ville; mais des auteurs présument qu'elle ne le fut pas dès l'origine, malgré son titre, et qu'elle fut plutôt alors occupée par des prêtres réguliers ou séculiers chargés de la desserte du monastère de St-Pierre-Puellier, sous le patronage duquel elle se trouvait placée dès 1372.

St-Pierre-Puellier. — Vous voyez sur la gauche, n° 2, des contreforts encore bien conservés, ce sont les restes de la collégiale de St-Pierre-Puellier. C'était un des plus anciens établissements religieux de Poitiers, et son nom *Stus-Petrus-Puellarum* indique assez qu'il fut, avant d'être érigé en collégiale, le siége d'une communauté de filles. Ce fut Adèle, épouse d'Ebles, qui, après avoir fondé le monastère de la Trinité (v. le § suivant), établit à St-Pierre-le-Puellier un chapitre de 13 chanoines, pour procurer aux religieuses les secours spirituels dont elles avaient besoin. Nous verrons que sainte Radegonde avait agi de même à l'égard de l'abbaye de Ste-Croix. L'histoire de cette collégiale est entourée d'obscurité, et à son origine elle ne présente guère de faits certains. C'est à elle que se rattache cependant une des légendes les plus populaires du pays, et que nous allons reproduire avec le langage naïvement maladroit du chroniqueur, qui la rédigea dans un siècle ami du merveilleux et peu exigeant sous le rapport de la production des preuves et des autorités historiques.

C'était « au temps de Constantin, empereur, saincte Hélène, mère dudit empereur, émeuhe de dévotion, alla en Jhérusalem, et d'illec apporta une grande portion du précieux boys de la croix en laquelle avoyt esté crucifié nostre Saulveur et Rédempteur, et en sa compagnée estoyt une saincte vierge appelée Lobète, de petite stature et mallaisée à cheminer; laquelle saincte Lobète fut présente quand ladicte saincte Hellène trouva au lieu du Calvaire

ladicte précieuse croix. Et parce que ladicte saincte Lobète avoyt longtemps demeuré au service de ladicte saincte Hesiène, et avoyt affection et vollunté de venir ès parties de Bretaigne dont elle estoyt née, et qu'elle avoyt toujours esté de saincte vie, luy donna grant partie de ladicte vraye croix et aussi de la couronne d'espines de nostre Rédempteur. Ladicte saincte Lobète vinst à Poictiers et en l'église Nostre-Dame-l'Ancienne, près ladicte église St-Pierre-le-Puellier, et en ung arbre appellé sceu, près ladicte église Nostre-Dame-l'Ancienne, mist et pendit son écharpe et gibbecière en laquelle estoyent ladicte vraye croix et reliques, et au pied dudict sceu s'endourmyt; et elle esveillée, ainsi que fut le plaisir de Dieu, la branche ou elle avoyt pendu ladicte gibbecière se esleva si très hault que ladicte vierge ne pouvoyt avoyr sadicte gibbecière. Quoy voyant ladicte vierge, s'en alla par devers l'Evesque dudict Poictiers, lui déclara les choses susdictes; lequel fort joyeux, conseilla ladicte vierge aller par devers le comte de Poictou lui expouser lesdictes choses; ce qu'elle fit... lequel... fut moult lié et joyeux... et après par luy et ledict évesque avoir vue et visité et approuvé ladicte vraye croix et relicques, considérant ladicte vierge estre ainsi d'une petite stature, bossée et boytteuse, fort débille et que à peine pouvoyt chemyner, luy donna autant de terre qu'elle pouvoyt circuyer en ung jours;.. icelle vierge commença aller par ladicte terre des Deffends, et par miracle divin la terre ou elle passoyt s'elleva *et fecit aggerem* par tous les lieux ou elle marchoyt, affin de montrer combien se extandoyt ladicte terre que ledict comte luy auroyt donné, affin que débat n'en survint en temps advenir. Et ainsi que ladicte vierge vint à la rivière du Clain, icelle rivière se départit tellement, qu'on pouvoyt aller pied sec. Quoy voyant les serviteurs dudict comte qu'il n'estoyt que environ l'heure de midy, le dénoncèrent audict comte, lequel dist à ladicte vierge qu'elle se debvoyt contanter; ce qu'elle fit, et luy confirma ledict don, qu'il lui avoyt fait de ladicte terre. »

Voilà le récit merveilleux. Ce qu'il y a de certain maintenant, c'est que *le Fief-le-Comte* qui formait la principale dotation du chapitre était réellement borné d'un côté par un « chemin herbu appelé, disent des titres anciens, la levée de Sainte-Loubette »,

et que cette sainte femme avait donné son nom au cimetière voisin de l'église *de St-Grégoire*, dans lequel on prétendait qu'elle était enterrée. Nous avons déjà parlé du Seuf (sureau) appelé le *Seuf-de-Sainte-Loubette* que l'on montrait près du puits de *la Celle*.

Quoiqu'il en soit, le chapitre de Saint-Pierre-Puellier, que le peuple appelait par corruption de langage, Saint-Pierre-Pilier, possédait des propriétés assez considérables à Poitiers et sur plusieurs points du diocèse. Ses vignes étaient étendues et productives. Aussi, malgré les pertes qu'il avait éprouvées et les désastres qui, au XVIe siècle, l'avaient frappé comme toutes les fondations religieuses, ses revenus s'élevaient-ils encore, au moment de la révolution, à 7,712 liv. 5 s. 6 d., sans y comprendre le vin dont il fut récolté en 1791, 156 barriques. Si l'on se rapporte à une époque plus reculée, on s'imaginera facilement que l'importance et la valeur de ces dernières redevances étaient bien plus considérables; aussi, l'immense tonneau destiné à les contenir avait-il une réputation qui rejaillissait nécessairement sur ses propriétaires. On les appelait vulgairement les chanoines de l'*entonnoir*, de *l'ouillette*, ou moins cérémonieusement les *ivrognes*. Nous avons entendu attribuer les deux premières qualifications à la forme du clocher de l'église collégiale, laquelle était surmontée d'une toiture en charpente et ardoise qui affectait exactement la forme d'une ouillette ou entonnoir renversé. La causticité populaire ne nous paraît point s'être donné la peine d'aller dénicher si haut le sobriquet malin dont elle frappait à tort ou à raison les chanoines. La dernière épithète justifierait du reste notre opinion à cet égard. Nous verrons plus tard que chaque chapitre de Poitiers était libéralement doté par le menu populaire d'une qualification très significative.

Quant au fameux tonneau, il était déposé dans la grange dixmière du chapitre. On en montre encore les bâtiments décorés des deux clefs, armes de MM. de Saint-Pierre-Puellier, au village de la *Grange*, auquel elle avait sans doute donné son nom, et qui est situé entre le faubourg de la Cueille et la Peloquinerie.

L'église de la collégiale, qui était construite en face de la rue de la Trinité, n'offrait du reste de remarquable qu'un cul-de-lampe qui ressemblait à une immense stalactite sculptée s'abaissant de la clef de la voûte. Cet appendice avait paru d'une hardiesse si

téméraire qu'on avait cru prudent de le faire soutenir par un arceau supplémentaire. C'était une précaution inutile, car la coupe des pierres et l'agencement des nervures qui le tenaient suspendu au sommet de la voûte en avaient fait une œuvre d'une solidité inaltérable constatée lors de sa démolition.

Les Filles-de-Notre-Dame autrefois **la Trinité.** — Au coin de la rue de la Trinité, s'élève une construction toute moderne, dans laquelle il ne faut point chercher autre chose que l'emploi d'un vaste terrain sur lequel on a élevé de grands corps de bâtiments percés de grandes fenêtres. La chapelle elle-même, malgré les dépenses qui y ont été faites et le luxe qui y règne, offre trop de prise à la critique. Il est bon néanmoins de la visiter si elle est ouverte; il y a toujours quelque chose à y gagner pour un homme de goût.

Dans ce vaste enclos, dont une partie devenue propriété particulière sert aujourd'hui d'habitation et de terrain de culture à un grand nombre de jardiniers fleuristes, s'étendaient autrefois les possessions de l'abbaye de la Trinité qui fut fondée, disent les auteurs, en dedans de l'enceinte visigothe, par Adèle, fille d'Edouard Ier, dit l'*Ancien* ou le *Vieux*, roi d'Angleterre, et troisième femme d'Ebles Manzer, comte de Poitou, laquelle y embrassa l'état monastique et y fut enterrée. Nous avons vu qu'elle y adjoignit la collégiale de *Saint-Pierre-Puellier* qui ne fut pas toujours d'accord avec sa suzeraine, car des contestations sans nombre surgirent entre les religieuses et les chanoines. Cette fondation confirmée par le roi Lothaire en 963, reçut des développements successifs, subit les chances communes à tous les établissements de ce genre, et existait encore néanmoins à l'époque de la révolution. Les bâtiments abandonnés alors par les pieuses filles qui les occupaient, reçurent une destination en harmonie avec le goût de l'époque. En ce temps de large *liberté*, les prisons ne suffisant pas à contenir tous ceux que l'on tenait à y enfermer, l'abbaye de la Trinité devint une prison... de suspects. Vendue et livrée bientôt après, elle fit place à une vaste maison particulière qui a été démolie à son tour et noyée dans les immenses constructions actuelles. Plusieurs édifices religieux héritèrent de ses dépouilles; nous avons vu la fermeture

de la porte de son église décorer celle des *Carmélites ;* nous verrons bientôt son riche autel à l'église cathédrale, et un groupe fort curieux *du Sauveur au tombeau*, à l'église de Notre-Dame-la-Grande.

La communauté des filles de Notre-Dame, qui était avant la révolution établie dans les bâtiments actuellement occupés par la gendarmerie départementale, à l'autre extrémité de la ville (rue des Carmélites), se réunit après le concordat, dans l'ancienne maison du prieuré de Sainte-Radegonde, près de l'église de ce nom, d'où elle est allée habiter, depuis quelques années seulement, le vaste bâtiment qu'elle occupe. Avant la révolution, elle se livrait avec succès, comme aujourd'hui, à l'éducation des jeunes demoiselles, et elle tient encore comme alors une école gratuite pour les petites filles.

La Résurrection. — Près de l'abbaye de la Trinité, s'élevait autrefois une petite et insignifiante église, du nom de la *Résurrection*, qui avait été primitivement bâtie aux frais de Frotier, chanoine de la cathédrale, et consacrée le 12 novembre 937, par Alboin, évêque de Poitiers. Le monastère fut dès l'origine donné à l'abbaye de Saint-Cyprien, dont il était un prieuré. C'était avant la révolution l'une des 24 paroisses de la ville ; elle comptait 400 communiants; mais elle était alors à la nomination des religieuses de la Trinité. Le chevet de son église était bâti sur les murs de l'enceinte de la ville.

Des Filles-de-Notre-Dame à Saint-Simplicien. — En quittant les *Filles-de-Notre-Dame*, suivons, pendant quelques instants, sauf à revenir sur nos pas, la rue à gauche, en remontant brusquement au Nord; elle se nomme rue *Raison partout*. Que signifie ce nom bizarre? Nous ne saurions le dire; mais si vous jetez les yeux sur cette vaste maison, à gauche (n° 1), qui était autrefois l'hôtel de la famille Dansais de la Villatte, vous lirez sur les créneaux inoffensifs, qui protègent sa pacifique entrée, ces mots : *Tout par raison* 1581 *raison par tout*. On prétend qu'à Provins, en Champagne, plusieurs maisons portent cette inscription, dont nous ne saurions expliquer le sens.

Puisque vous voyagez, ami lecteur, si jamais vous alliez à Provins, n'oubliez pas notre embarras d'aujourd'hui, afin de soumettre aux sphinx champenois l'énigme poitevine.

Revenons sur nos pas et suivons la rue qui se bifurque avec celle-ci, le long de la chapelle des Filles-de-Notre-Dame. Après quelques minutes de marche, nous arrivons à une autre rue qui coupe à angle aigu la rue *Roche-d'Argent*, et qui se dirige vers le Sud; c'est la rue de *Saint-Simplicien*, qui aboutit au plan de ce nom.

Saint-Simplicien.— Ce plan, établi sur l'emplacement d'un ancien cimetière appelé, dès 1327, le cimetière des *Haumosniers*, avait autrefois près de lui une église qui a été démolie et sur l'emplacement de laquelle se trouve aujourd'hui une école de filles tenue par les sœurs grises de l'*hôpital des Incurables*. C'était une des 24 paroisses de la ville; elle ne comptait que 250 communiants, mais elle était l'objet d'un singulier pèlerinage. Saint-Simplicien avait été, selon la tradition, décapité près de là, dans un pré voisin du pont Cyprien, et l'on montrait à gauche de ce pont, en sortant de Poitiers, un trou qui y avait été creusé par le poids de la tête du saint. Or, au jour de la fête de *saint Spicien* (comme disait et comme dit encore le peuple), un grand nombre de pèlerins venaient de plusieurs lieues à la ronde *mettre la tête au trou*, et toucher du front l'excavation miraculeuse qui devait les guérir de la migraine et d'autres maladies analogues. Cette cérémonie était devenue si ridiculement indécente que l'évêque de Poitiers la prohiba formellement. On voit cependant encore des récalcitrants, mais le nombre devient de plus en plus rare.

Du plan Saint-Simplicien, une rue se dirigeait autrefois en droite ligne vers la rue d'*Argent* à laquelle elle se réunissait au point qui forme le retour d'équerre. Cette rue se nommait de *Saint-Pélage*, du nom d'une église assez ancienne, possédée dès 1119 par l'abbaye de la Trinité, ainsi qu'il résulte d'une bulle du 28 août donnée par Calixte II. La paroisse de Saint-Pélage ayant été réunie en 1636 à celle de *la Résurrection*, les religieuses de la Trinité obtinrent en 1638, que la rue Saint-Pélage, fort mal habitée alors, fût réunie à leur enclos. Nous l'indiquons sur notre plan. La rue d'*Ar-*

gent à laquelle elle aboutissait, devait peut-être son nom à la situation des ateliers monétaires. En tout cas, aujourd'hui ce nom est une sanglante ironie.

Si vous ne craignez pas les marches et contremarches, puisque nous avons parlé du pont de Saint-Cyprien qui se trouve à quelques pas de nous, descendons par la rue Saint-Simplicien jusqu'au boulevard de Saint-Cyprien, tournons à droite et bientôt nous apercevrons l'objet de nos recherches. Le portail avait été abattu pendant le siége de 1569; il fut refait en 1573 par les soins du maire de Poitiers, de Lauzon, et coûta 7,000 livres. Ces petits trous ronds symétriquement agencés, qui décorent les pierres de taille de cette porte, vous paraîtront sans doute trop régulièrement espacés pour être l'œuvre des balles lancées par les soldats de Coligny; c'est pourtant ce que vous aurez peine à faire croire à quelques ingénus de notre siècle de lumières. Cette porte, après avoir été condamnée par le corps municipal dès 1788, et sauvée par une opposition du comte d'Artois, prince apanagiste du Poitou, a été démolie sous la restauration pour donner un passage plus facile aux charrettes chargées. Le pont, œuvre monumentale fort maussade, était autrefois, comme tous ceux de la ville, décoré d'une statue de la sainte Vierge, en mémoire de la protection éclatante qu'elle avait accordée à la cité dans des jours de danger. Nous verrons le récit de ce fait miraculeux dans le cours de notre promenade.

Revenons maintenant au plan de Saint-Simplicien.

Sur ce plan, dans une maison située à gauche en remontant, nous verrons, si vous le désirez, un des échantillons les plus anciens de cette enceinte romaine-visigothe, dont le caractère, si étrangement bizarre, justifiera à vos yeux ce que nous en avons dit dans notre introduction. Après avoir examiné avec soin ces témoignages des luttes passées, nous reprendrons en montant notre rue *Saint-Simplicien*, et, sur notre droite, au n° 15, nous apercevrons un éléphant, grossièrement barbouillé sur le mur. Cette figure moderne, superposée sur une peinture beaucoup plus ancienne qui représentait le même sujet, était l'enseigne de l'auberge de *l'Eléphant*, dans laquelle, d'après une tradition religieusement transmise de père en fils, Henri de Navarre vint passer une nuit, tandis que la Ligue armait encore contre lui

le roi Henri III. Si l'on se demande pourquoi le Béarnais faisait une telle escapade, nous nous empresserons de prévenir toute mauvaise pensée à l'encontre du *vert-galant*. Il venait, ce n'est pas douteux, pour s'entretenir avec Diane de France, duchesse de Châtellerault, sa belle-sœur, des grands intérêts que cette femme illustre avait pris entre ses mains et qui devaient être bientôt sauvegardés pour le bonheur du pays, par la réconciliation qu'elle sut amener entre le roi de France et son successeur. C'est ainsi que l'un des faits les plus heureux qui aient été ménagés par la Providence à son royaume de prédilection, se rattache directement à l'humble maison du pauvre quartier de Saint-Simplicien.

Les Dames de la Visitation.—En poursuivant notre course, à l'extrémité de la rue St-Simplicien, au point où elle est coupée par la rue des *Jardiniers*, nous apercevons sur la main gauche un monument, dont l'aspect extérieur et le clocher surtout (œuvre bien triste de l'art moderne) annoncent la destination. C'est un monastère. C'était autrefois la sous-chantrerie de l'église cathédrale. Elle est habitée aujourd'hui par les religieuses *de la Visitation* privées par la confiscation révolutionnaire du couvent qu'elles possédaient à l'autre extrémité de la ville et qui forme aujourd'hui la prison. Nous en parlerons plus tard.

Les Dames de Ste-Croix.—A l'extrémité de la rue qui suit à droite, et sur la main gauche, nous voyons briller au-dessus d'une porte neuve, une modeste croix de pierre; puis à l'angle du carrefour se-dresser une tourelle en cul-de-lampe. Les bâtiments compris dans cet espace étaient autrefois ceux du doyenné de la cathédrale; c'est là que se sont retirées depuis le concordat les pieuses filles de Ste Radegonde, débris vénérables de l'antique et célèbre *Abbaye de Ste-Croix* dont nous allons bientôt retracer l'histoire.

Temple de St-Jean. — Nous sommes en face d'une véritable célébrité archéologique qui a soulevé de graves discussions entre les plus savants, et donné lieu aux opinions les plus opposées. S'il n'est pas résulté de ces luttes pacifiques une solution que l'on

doive accepter comme un point de foi incontestable, il en est rejailli du moins sur le monument lui-même une sorte d'auréole qu'il perdra peut-être à vos yeux au premier aspect, mais qu'un examen plus réfléchi lui restituera bientôt. Et pourtant, malgré cette importance réelle, malgré les titres qu'il pouvait faire valoir en faveur de sa conservation, ce monument précieux eut un jour besoin d'emprunter la voix éloquente du roi du barreau poitevin (M. Boncenne) et des hommes d'intelligence rangés sous sa bannière, pour obtenir grâce devant les rigueurs de la ligne droite et les exigences de la petite voirie. N'allez pas croire pourtant, et votre plan à la main vous en conviendrez avec nous, qu'il fallût absolument, comme aucuns le prétendent à mal, comprendre le vieux temple entre deux parallèles bâties, qui auraient réuni la rue Bourbon-Orléans au Pont-Neuf;-non... Des convenances plus ou moins *convenables* avaient rendu nécessaire une rue *tortue quand même*, sans doute afin de ne pas renoncer à la louable coutume en vigueur de temps immémorial dans notre bonne ville, ainsi que vous pouvez en juger vous-même, ami lecteur, d'après les échantillons qui sont passés sous vos... pas. Tel est l'exposé vrai du fait qui sert, bien à tort, vous le voyez, de texte aux déclamations rectilignes des anti-antiquaires.

Mieux apprécié par l'Etat, qui compte le laisser mourir de sa bonne mort, à moins que par malice artistique il ne le fasse revivre pour la damnation éternelle des recto-linéo-philes et des... rouliers, ce monument est devenu en 1836 le Musée des Antiquaires de l'Ouest, et nous pourrons y voir, en le visitant lui-même, des restes forts curieux; mais pour y pénétrer nous devons nous adresser au concierge; là sur la droite, dans cette petite échoppe.

Tout bon concierge fait de droit partie de l'honorable confrérie chargée de chausser de bois ou de cuir le genre humain : le nôtre appartient à la seconde catégorie; mais comme, au mépris des lois contre le cumul, il allie à son titre de concierge celui d'aide-sacristain, voire de maitre des cérémonies dans les pompes funèbres, il lui arrive bien quelquefois d'être absent : dans ce cas, nous ferons le tour du Musée comme si nous voulions examiner la partie opposée à sa façade; nous suivrons cette rue tortueuse (la rue *des Fours*), nous déboucherons sur la place derrière

la cathédrale, puis, suivant le long du chevet de l'église, tournant à droite dans la première rue qui se nomme *de la Psallette Ste-Radegonde*, nous frapperons à droite au n° 15. Ah! nous allions oublier, point essentiel pourtant, de vous donner le nom de votre *cicerone*!... Pour un concierge de Musée d'antiquités le plus vieux de France assurément, il fallait un nom qui ne jurât pas trop avec la chose, et qui fût pour ainsi dire lui-même couvert de la patine antique; nos confrères, gens d'esprit s'il en fût jamais, l'ont trouvé sans efforts... leur concierge répond au nom de l'Amour... l'amour, vous le savez, cher lecteur, c'est aussi *vieux* que le monde. Munis de notre *cicerone vivant* auquel nous ferons bien d'adjoindre un livret qui coûtera quelques centimes, que vous ne regretterez pas probablement, vu que vous trouverez dans ce livret notre prose *moyen-âge*, entrons dans le Musée.

Nous avons d'abord examiné avec soin son aspect extérieur, et fait la part aux divers siècles. Aux plus anciens, appartient le bâtiment rectangulaire, ce que Dufour appelle le *quadrifrons*; aux derniers, la façade si pauvre du côté de la porte, avec sa campanille rustique. Nous avons remarqué ce système de maçonnerie bizarre composée de couches de larges pierres plates et de briques, dont l'emploi, dans les décorations des frontons, constitue une sorte de construction polychrôme; nous avons vu que les pilastres noyés dans la maçonnerie ne brillent pas précisément par leur aplomb et leur à-propos; nous avons vu par quel artifice les fenêtres en plein cintre étaient devenues plus tard des *oculus;* maintenant la porte est ouverte, entrons. L'aspect de cet intérieur, où sont exposés les restes précieux qui furent autrefois d'immenses monuments, ou des œuvres d'art plus ou moins remarquables, est vraiment pittoresque. Notre album vous en rappellera plus tard les principaux traits. Vous reverrez par la pensée, le chapiteau roman qui se dresse sur la console à droite, le bas-relief de Ste-Triaise que représente notre gravure (*voir ci-contre*), la blanche statue de la bonne dame Jeanne de Vivône, et le marbre qui conserve la mémoire de Claudia Varenilla. Maintenant, aux détails du livret, ajoutons ceux qu'il n'a pu nous fournir, parce que chaque jour a enrichi la collection. D'abord et en entrant, jetons un coup d'œil sur cette jolie cheminée du XVIe siècle (1557); elle pro-

vient du château de Chistray, près Châtellerault, et a été donnée en 1844 par M. le comte du Crozet. (En 1844 il y avait encore en France des comtes, notez le fait.) Cette composition n'est pas certes l'œuvre de Jean Goujon, elle ne vaut pas ce que vous verrez bientôt, mais elle a un mérite de naïveté et une richesse de ciseau que bien des artistes éminents pourraient envier. Plus

loin, dans la 2e division du monument, nous trouvons une stèle représentant un personnage tenant à la main un instrument

que quelques antiquaires ont regardé comme un spécimen de l'*ascia*. L'ascia était selon eux un instrument sous la protection duquel les vivants plaçaient les tombes des morts qu'ils voulaient honorer par des soins de conservation particuliers; *sub ascià dedicare*. D'autres ont pensé que la forme de cet instrument, qui se rapprochait de celui de la croix, permettait aux premiers chrétiens d'éluder les difficultés graves qu'ils eussent éprouvées à placer leurs cendres sous la protection d'un signe illégal et proscrit. Cette stèle, dont nous donnons un croquis, provient du cimetière de Civaux, le même dont notre album reproduit l'aspect si saisissant au milieu des ténèbres douteuses qu'illumine l'astre de la nuit.

Plus loin, voici le cippe funéraire de l'aruspice Sabinus, qui

était probablement, au IIe siècle de notre ère, le chef d'un collége de prêtres à Poitiers. Ce cippe a été trouvé en 1841, à 3 mètres de profondeur, dans la maison des *Filles de la Croix*, enfoncé dans un blocage du mur de l'enceinte visigothe; c'est précisément à l'acte de vandalisme dont il fut victime au temps des irruptions barbares, qu'il doit son état de conservation parfaite. En raison de sa haute importance pour notre cité, nous en reproduisons le croquis.

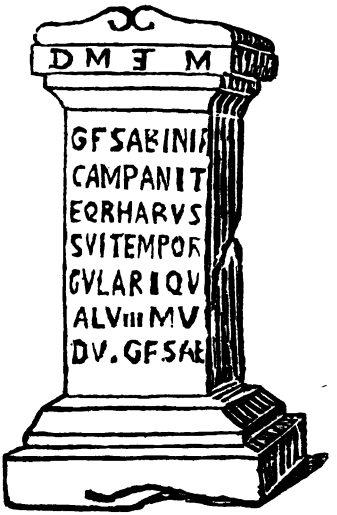

Dans l'abside du temple, debout à gauche, se dresse le torse de la statue en marbre blanc de Louis XIII. C'était celle que le cardinal-ministre avait fait placer au dessus de la porte d'entrée de son royal château de Richelieu. A celui qui lui prêtait son nom pour le faire régner de fait sur la France, le grand ministre accordait l'honneur de faire trôner sa statue de marbre dans son propre palais ducal. C'était un échange de politesse auquel, si Louis XIII perdait quelque chose, la France a beaucoup gagné ce

nous semble. La société des antiquaires de l'Ouest a acheté au poids du marbre cette œuvre d'un maître. Elle l'a arrachée du milieu des ruines que la cupidité a faites dans les lieux qui virent naître et briller Armand du Plessis, cardinal de Richelieu. Peu après cette acquisition, à laquelle nous sommes fier d'avoir attaché notre nom, un artiste de Tours nous céda la tête, qui ajoute un prix réel à ce monument historique. Elle avait été séparée du tronc au moment où l'on guillotinait autre chose que des statues.

Maintenant, ami lecteur, inclinez-vous devant cette pierre grossière et informe qui ne dit rien à vos yeux, mais qui va parler à votre intelligence, à votre cœur.... à moins que vous ne soyez pas Français, ou que vous n'appartenez à cette secte qui prétend que la France ne date que de soixante ans.

Ce granite, d'un noir verdâtre et micacé, faisait partie du montoir qui existait autrefois, suivant l'usage, devant l'*hôtel de la Rose;* et ce fut de ce bloc même, que la célèbre pucelle d'Orléans, Jeanne d'Arc, s'élança sur son palefroi (1428) pour commencer cette série de hauts faits qui devaient sauver la nationalité française, en conduisant à Reims et à Paris le *petit roi de Bourges.* Que de choses dans les souvenirs rappelés par cette pierre brute et grossière ! Nous verrons plus tard le lieu où s'élevait l'*hôtel de la Rose.*

Jetons un coup d'œil sur tous les restes qui couvrent les consoles en pierre élevées autour du monument; reconstruisons par la pensée, avec les briques et les tuyaux en terre, les hypocaustes dont ils firent partie;

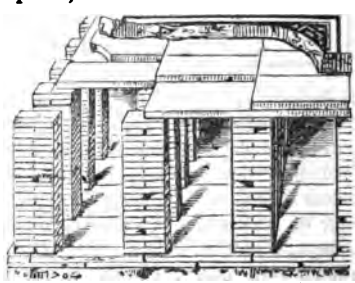

plaçons sur les toits qui ont abrité nos pères ou leurs vainqueurs, ces tuiles plates et convexes *(tegulæ et imbrices)*, dont l'agencement habile les protégeait contre les dangers d'un climat pluvieux;

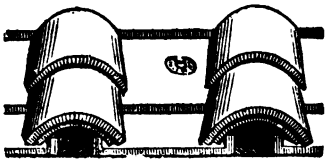

avec ces fragments divers, recomposons les meules de camp que les Romains emportaient avec eux dans leurs marches guerrières.

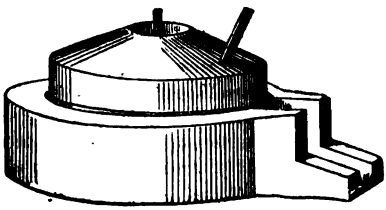

Maintenant, accordons un examen détaillé aux inscriptions, aux colonnes milliaires, aux marbres, aux mosaïques trouvés dans nos fouilles, aux représentants vénérables de l'époque romaine, du moyen âge, de la renaissance; parmi ces derniers, donnons une attention spéciale aux débris du magnifique *château de Bonnivet*. C'est à peu près tout ce qui reste de cette demeure princière, bâtie par le favori de François Ier, et qui faisait dire à son orgueilleux rival, le connétable de Bourbon « *que la cage était trop belle pour l'oiseau* ». L'oiseau est allé mourir dans les champs de Pavie, au milieu du désastre que, malgré sa devise, *festina lentè*, il avait provoqué par sa bouillante et trop hâtive imprudence; la cage, brillante de tout le luxe du ciseau italien...., voici à quoi elle est réduite aujourd'hui. Tristes pensées, que dominera sans doute le souvenir du noble et consolant billet du roi-chevalier : « *Tout est perdu, fors l'honneur.* »

que l'on trouve superposées à plusieurs couches autorisent à penser que l'édifice dût en être décoré à une époque bien ancienne. Celles qui existent ont un caractère vraiment intéressant pour l'étude de l'art. Les moins modernes sont celles qui tapissent le carré long où se trouve la piscine, elles sont peut-être du xe au xie siècle; celles de l'abside nous paraissent offrir les caractères propres au xiiie siècle, mais elles recouvrent des compositions de la même époque que les précédentes.

Avant la révolution, l'église de St-Jean portait le titre de paroisse; mais l'office divin ne s'y célébrait que le 24 juin, jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste. Le nombre prétendu des communiants était de 25. Elle devint plus tard une fonderie, sa piscine semblait faite pour cela, puis un fourneau pour les soupes économiques, cette piscine s'y prêtait encore mieux; enfin elle devint une décharge de la cathédrale, jusqu'au jour où un homme intelligent, M. le préfet Alexis de Jussieu, l'enleva à ces indignes usages et la sauva (1834), au prix de 7,032 fr., y compris les frais d'appropriation et de premier établissement du Musée (1836).

Saint-Hilaire-entre-les-Eglises. — En sortant du temple Saint-Jean, à l'extrémité de l'impasse à droite qui conduit à la cathédrale, nous apercevrons, sur notre main droite, une petite porte moderne surmontée d'un fragment de sculpture ancienne. C'était la porte d'un bâtiment religieux décoré du titre de paroisse, réunissant, disait-on, 50 communiants, mais qui n'était qu'un très modeste oratoire et ressemblait plutôt à une salle qu'à une église. Cette paroisse s'appelait *Saint-Hilaire-entre-les-Eglises*, en raison de sa position entre la cathédrale et le temple Saint-Jean. Cette église bâtie, puis cédée au chapitre de la cathédrale au xe siècle par un chanoine de Poitiers, avait été confisquée à l'époque de la révolution. Elle a été vendue en 1823 à la fabrique de la cathédrale, par le propriétaire, moyennant une modique indemnité.

Du temple Saint-Jean à Saint-Pierre. — Retournons sur nos pas; il convient d'aborder la cathédrale d'un autre côté que celui qui nous présente cette porte latérale d'une architecture plus

que modeste; tournons à droite, suivons la rue neuve, que d'irrespectueux gamins ont déjà nommée, à défaut de baptême légal, la rue *Mal persée* (l'orthographe ne fait rien au mot, il restera *quand même*). Tournons à droite ; nous sommes dans la rue du *Coq*. Pourquoi est-elle ainsi nommée? Est-ce en raison du coq que vous pouvez voir encore étendre ses ailes de pierre à l'angle d'une maison de la renaissance qui forme elle-même l'angle de la rue du *Coq* et de la rue *Saint-Pierre*, et sur laquelle cet emblème est sculpté en petit relief? Ce coq était-il une enseigne achalandée, ou bien le coq avait-il été sculpté à cause du nom de la rue? Question oiseuse, n'est-il pas vrai, cher lecteur? ne vous semble-t-il pas naturel, à vous qui n'êtes peut-être pas antiquaire à trente-six karats, qu'à côté de la rue *Saint-Pierre* se place la rue du *Coq*, de même que l'emblème religieux de cet animal domestique accompagne toujours le prince des apôtres?... Si notre idée vous paraît plus qu'ingénieuse, nous vous permettons d'en rire. Aussi bien, depuis quelque temps, nous sommes furieusement sérieux, et Dieu sait quand vous pourrez vous dérider avec nous; profitez donc du moment, ce sera toujours cela de pris.

Chambre de Diane. — Vis-à-vis du lieu où s'ébat le coq dont nous vous parlions à l'instant, à l'angle opposé, à gauche, s'élève une maison portant le n° 1 de la rue *Saint-Paul*. Cette maison était autrefois décorée d'une façade en bois, à étages surplombant les uns sur les autres, et vous lirez dans beaucoup d'auteurs que là est encore conservée la chambre de la fameuse Diane de Poitiers, à qui elle appartenait. Cette chambre existe en effet; les poutrelles de son plancher sont peintes; des entrelacs, des rosaces, des trophées composés d'un sceptre surmonté d'une fleur de lys et posé sur un arc et une flèche en sautoir, des chiffres en majuscules romaines, des initiales formant une sorte de devise, un certain luxe de dorure et de peinture sur les cheminées et sur les volets, tout cela avait fixé l'attention de nos ancêtres, et plusieurs y avaient vu le chiffre amoureux du roi Henri II.

la chambre ecclésiastique du diocèse, du grand et du petit-séminaire, des églises collégiales de St-Hilaire, Ste-Radegonde, Notre-Dame et St-Pierre-le-Puellier de Poitiers, Notre-Dame de Châtellerault, Notre-Dame de Montmorillon, Notre-Dame de Mirebeau, Notre-Dame de Morthemer, Sainte-Croix de Loudun et Saint-Pierre de Chauvigny, des cures et fabriques, des chapelles. La série intitulée *clergé régulier* comprend : 1° Les abbayes d'hommes : Angles, Saint-Benoit de Quinçay, Saint-Hilaire de la Celle, Charroux, Saint-Cyprien, l'Etoile, Fontaine-le-Comte, la Merci-Dieu, Montierneuf, Moreaux, Nouaillé, le Pin, Saint-Savin, etc; 2° les prieurés; 3° les couvents d'hommes; 4° les abbayes de femmes : Sainte-Croix et la Trinité de Poitiers, Fontevrault; 5° les couvents de femmes; 6° les commanderies de l'ordre de Malte composant le grand prieuré d'Aquitaine, et les commanderies de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois; 7° les hospices et aumôneries. — Les *archives civiles* sont partagées en quatre séries : 1° *Cours et juridictions :* sénéchaussée, présidial et cour conservatoire des priviléges royaux de l'université de Poitiers, 15 liasses; 2° *administrations :* bureau des finances et intendance de la généralité de Poitiers, 250 liasses et 180 registres; 3° *instruction publique* : faculté de médecine, collége royal de Poitiers, 97 liasses et 11 registres; 4° *féodalité, familles :* 300 liasses et 26 registres. Total pour les archives civiles, 662 liasses et 217 registres.

Eglise Cathédrale de Saint-Pierre. — Laissons l'Evêché-Préfecture pour songer à quelque chose de mieux. Voici l'église cathédrale de *St-Pierre*. C'est là que siége le seul des chapitres de Poitiers qui ait été conservé par le concordat. Avant la révolution, il comptait environ 30 prêtres, tant dignitaires que chanoines et chapelains ou hebdomadiers. Mais ses revenus, diminués par les lourdes charges du passé et par les brèches successives qui y avaient été faites, étaient peu considérables. Cependant, comme malgré cette pénurie réelle, les cérémonies du culte s'y faisaient avec beaucoup de dignité, et qu'il y avait une sorte de rivalité sur beaucoup de points avec le chapitre de Saint-Hilaire, le peuple appelait MM. les chanoines de Saint-Pierre, les *glorieux*. Ce

titre se justifiait, populairement parlant, par certaines distinctions dans le costume, qui n'appartenaient pas aux autres chapitres. Celui de Saint-Pierre portait l'hiver un habit de chœur composé d'un grand manteau de drap noir, dont les devants étaient doublés de velours cramoisi, d'un camail en rotonde fermé pardevant avec des boutons rouges, et terminé en arrière par une longue pointe triangulaire. Un capuchon, faisant partie du camail, doublé de velours cramoisi comme le manteau, recouvrait complétement la tête. Cet habit de chœur se prenait à la Toussaint et se quittait à Pâques.

Ce parvis, qui se développe sous nos yeux, a été décoré en 1831 d'une longue suite de marches d'escalier en pierre avec bornes reliées par des chaînes de fer; il était autrefois protégé contre les envahissements de la voie publique par de forts parapets. On y voyait les lions et la chaire, signes de la juridiction qui s'exerçait devant les églises les plus importantes. Nous verrons bientôt, devant celle de Ste-Radegonde, un type encore assez bien conservé de ces sortes de constructions, qui déterminaient l'enceinte où se passaient certains actes religieux ou civils.

Ce parvis est encombré aujourd'hui; des amas de matériaux de toute sorte annoncent qu'un immense travail se prépare; et en effet, la belle rosace qui surmonte le grand portail va être reconstruite. Altérée par le fâcheux incendie qui dévora en 1681 le grand orgue, elle menaçait de s'écrouler bientôt. Espérons que cette restauration, coûteuse mais nécessaire, fournira l'heureuse occasion de restituer à la façade de notre cathédrale son véritable caractère, en déchargeant son faîte inachevé des additions monstrueuses qui l'écrasent, et en la couronnant d'un fronton digne d'elle. Peut-être aussi fera-t-elle disparaître du front déshonoré de la tour principale, ces quatre ignobles éteignoirs emblème fort juste assurément de l'artiste qui les y posait naguère.

Sans partager complétement l'enthousiasme trop louangeur qui a présidé à l'appréciation récente de cette façade monumentale, et que l'on pardonne aisément à une sorte de paternité littéraire, nous ne saurions approuver ni les dédains dont elle a été l'objet, ni le silence injurieux qui lui a ravi sa véritable place au milieu de ses brillantes rivales. Si elle a les défauts, elle a aussi, et à

terre française. Puis plus tard, ses voûtes retentissent au bruit des chants qui proclament l'avènement à la couronne du roi Charles VII, lequel, par une sorte de sacre anticipé, reçoit des mains du vénérable évêque Simon de Cramaud, cardinal, la couronne qu'il devait aller demander plus tard et plus solennellement à la basilique royale de Reims.

Dans les siècles suivants, de nombreux priviléges et des dons précieux rehaussent l'importance de la cathédrale. Des orgues, une horloge, un vaste jubé, une sonnerie puissante, des fresques, des peintures historiées, de riches ornements d'or et de soie, des vases sacrés d'un goût exquis, des reliquaires vénérés, des stalles et boiseries gracieuses, des chapelles multipliées, des sépultures épiscopales avaient ajouté à la magnificence et à la pompe toute particulière du culte qui faisait de cette église le plus remarquable de nos temples. Mais voici venir les hordes du comte de Ste-Gemme et leurs sanglants exploits. A défaut de l'inventaire des trésors des églises, que le chef des impies gascons avait réclamés, ses satellites se chargent de le dresser eux-mêmes, et bientôt (les 27 et 28 mai 1562), orgues, horloge, jubé, sonneries, stalles, riches ornements, vases d'or et d'argent, vitraux scintillants, archives importantes, tout sera pillé, brisé, brûlé, fondu.

Examen fait des pertes matérielles éprouvées dans ces jours néfastes, il sera reconnu qu'elles s'élèvent à la somme, énorme pour ce temps-là, de 50,448 livres 10 sols, ce qui équivaudrait à peu près à 176,568 fr. 50 c. de notre monnaie.

Après cette triste épreuve, la désolation règnera pendant longtemps dans le temple du Seigneur ; puis de nouvelles craintes saisiront les cœurs, lorsque les boulets de l'amiral de Coligny (1569) prendront pour points de mire, le chevet, les combles, les tours de la vaste cathédrale, craintes bientôt dissipées au chant de l'hymne d'actions de grâce qui retentira sous ses voûtes sauvées. Alors la cathédrale oubliera peu à peu ses désastres passés, mais les embellissements qu'elle recevra ne seront pas toujours heureux. Le goût du XVIIe et du XVIIIe siècle y appliquera son cachet fort triste souvent sous le rapport de l'art, et fort peu convenable aussi sous le point de vue religieux.

Puis, lorsque la révolution jettera sa lave brûlante sur le sol

français, notre cathédrale, privée de son pontife et de ses prêtres exilés, verra s'élever sous ses voûtes l'autel de la religion philosophique. Dépouillée de ses ornements, de ses tombeaux profanés, elle deviendra tour à tour salle décadaire, temple de la raison, lieu de réunion des assemblées civiques; sa démolition sera proposée, et elle échappera comme par miracle au sort qui a frappé tant de monuments remarquables. Puis, lorsque le calme aura succédé à la tempête, lorsque de meilleurs jours brilleront sur la France, elle sera rendue au culte du vrai Dieu, et lentement, grâce à l'étendue des maux soufferts et à la pénurie des ressources pour y apporter remède, elle reprendra, sous l'administration de pieux pontifes, sinon sa splendeur primitive, du moins cette noble simplicité qui en font l'un des temples les plus majestueux du Très-Haut.

Et maintenant que nous savons l'histoire du temple saint, ses vicissitudes diverses, ses jours glorieux, ses jours de deuil, nous pouvons désormais procéder à l'examen matériel de ses diverses parties. Mais, auparavant, nous ferons ensemble, si vous le voulez bien, cher lecteur, ce que nous pourrions appeler un *petit voyage* autour de lui. Laissons, pour le moment, sa façade, nous y reviendrons.

Voici, à gauche, vers le transsept, sous cet auvent maussade, une porte latérale; approchons-nous, c'est la porte *St-Michel.*

Cette porte, qui s'appelait ainsi parce qu'elle donnait entrée au clergé de la paroisse de ce nom, dépendante du chapitre, fut, pendant les longues années qui s'écoulèrent avant l'achèvement de l'édifice, la principale porte, et elle dut être dès l'origine, et par ce motif sans doute, décorée de tout le luxe de sculpture que vous voyez déployé sur ses chapiteaux. A droite, c'est *la Salutation angélique, l'adoration des Mages, la visite de la Vierge à sainte Elisabeth.* A gauche, *Hérode reçoit les Mages;* le diable essaie d'atteindre, en se glissant le long du trône, jusqu'à l'oreille du tyran, pour lui souffler de mauvaises pensées. Serait-ce parce que le trône ne s'est pas toujours trouvé assez élevé pour protéger les chefs des États contre la diabolique escalade, que l'on songerait à le placer désormais bien haut sur un fauteuil? Plus loin, Hérode tient conseil avec le prince des prêtres qui lui explique les prophéties touchant la venue du Messie; dans ce conseil, le

étincelant, le souverain juge, arbitre des destinées du monde, dispensateur des peines et des récompenses, selon les mérites de chacun. Il est entouré des anges, ministres de sa volonté puissante, qui tiennent en main les instruments de la Passion, tandis qu'à genoux à ses pieds, sa tendre mère joint ses humbles et irrésistibles supplications à celles du disciple bien-aimé, et prie pour ses enfants chéris.

Ce vaste bas-relief est encadré dans quatre voussures séparées par des courants de vigne sauvage qui serpentent de la retombée jusqu'au sommet de l'arc. Chaque voussure elle-même se termine au point d'intersection par un buste du Sauveur bénissant à la manière latine, et vers lequel se tournent les regards et la pose de soixante-huit personnages, encadrés dans des niches ornées de dais taillés à jour. Ce sont les douze apôtres, reconnaissables aux attributs qui les caractérisent, les docteurs de la loi nouvelle, tenant en main le livre de science, les prophètes aux phylactères déroulés, plusieurs saints de l'Ancien Testament, puis de saints évêques et religieux avec leurs mitres et capuces. Dans cette auguste assemblée figurent David, Salomon, S. Joseph tenant une branche de lys, gracieux emblème d'où s'échappe par un symbole plus gracieux encore l'Enfant Jésus, puis enfin un grand nombre de saints vénérés par l'Eglise.

Le petit portail à gauche représente la *dormition* (le trépas) de la Sainte Vierge et son couronnement. Ici-bas, autour de cette dépouille mortelle prête à s'envoler au ciel, se pressent les apôtres, les disciples, les anges de Dieu; puis plus haut, sur son trône radieux, le Sauveur a fait asseoir sa divine mère et il a placé sur sa tête un riche diadème, tandis que les anges du tympan et de la dernière voussure balancent leurs encensoirs parfumés. Outre les anges, cinquante-deux statuettes placées sous de gracieux dais sculptés et ornant les quatre voussures, représentent des vierges saintes, des pontifes, des religieux, des cénobites et des confesseurs, dans l'attitude du recueillement et de la prière.

Le petit portail à droite représente le trait principal de la vie de saint Pierre, patron du temple. L'*imagier* a saisi le moment où, selon les saintes écritures, J.-C. choisit le pêcheur de Galilée pour en faire le chef, la base de son église, et pour lui en confier

le gouvernement. Le Sauveur est entouré de plusieurs de ses disciples, parmi lesquels on est autorisé à voir le patron du sculpteur lui-même, suivant une coutume assez usitée dans les œuvres de cette nature. Au-dessus de cette scène terrestre, apparaît, comme dans le tympan de la *dormition*, la glorification du prince des apôtres, dont les reliques précieuses, déposées dans un reliquaire magnifiquement décoré, sont exposées à la vénération des peuples que représente assurément cette foule d'hommes et de femmes dans l'attitude de la prière. Peut-être ce reliquaire reproduit-il même la figure de la châsse d'or massif, ornée de pierreries, donnée à l'église cathédrale par Jean de Berry, comte de Poitou, et où était renfermée une partie de la barbe et de la mâchoire du saint apôtre, relique précieuse que la tradition disait apportée de Rome par saint Hilaire lui-même, et qui joue un rôle important dans l'histoire de la cathédrale. C'était sur cette châsse que les évêques prêtaient serment au jour de leur installation solennelle.

Comme dans le portail précédent, le sommet de chaque voussure est décoré d'un buste du Christ vers lequel se portent les regards de cinquante-deux personnages placés sous de gracieux dais, sculptés à jour. Ces personnages représentent les vierges sages et les vierges folles, de saints guerriers, de pieux évêques, et enfin des anges aux ailes à demi-déployées.

Il y a dans ces trois compositions, d'un genre différent, et dont quelques parties même ne sont peut-être pas dues au même ciseau, une verve, un entrain, un mouvement remarquables, et ces qualités, réunies à un sentiment profondément religieux, sont plus que suffisantes pour racheter des défauts, qui, du reste, sont dus à l'influence irrésistible des traditions artistiques et même des intentions préexistantes, auxquelles l'*imagier* ne pouvait guère se soustraire.

Et puis figurez-vous cet immense bas-relief rehaussé d'or et de pourpre, étalant aux rayons du soleil les couleurs les plus brillantes, réflétant les splendeurs étincelantes du ciel, les noires profondeurs des enfers, ajoutant par les puissants contrastes du coloris aux reliefs de la sculpture, et vous aurez une juste idée de l'effet que devaient produire sur les imaginations et les cœurs

ces œuvres nées du catholicisme et que le catholicisme savait si bien faire tourner au profit de ses utiles enseignements.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur du temple. Arrêtons-nous un instant sur la première marche de l'escalier qui nous conduit à la nef latérale. Admirons le magnifique effet de ces voûtes, de ces arcs, de ces nervures, qui se croisent, se brisent, s'enchevêtrent sans confusion, de ces piliers semblables aux arbres d'une forêt de palmiers, entre lesquels circule l'air, contre lesquels se brisent les rayons étincelants ou amortis du jour pour produire, au travers des vitraux colorés, leurs effets de lumière variés. Complétons cet examen du premier coup d'œil, en nous plaçant sous la voûte en coquille qui supporte le buffet d'orgue. Peut-être avez-vous visité bien des cathédrales; vous avez dû en voir de plus somptueusement décorées, de plus riches par les détails et la profusion des ornements, vous n'en avez pas trouvé qui eussent un caractère plus majestueusement grandiose. Ce caractère, que personne ne lui contestera, notre église de St-Pierre le doit à la sobriété de ses décorations, à l'élévation inusitée des voûtes de ses bas-côtés, aux proportions gracieuses de ses piliers, sveltes malgré leur puissant diamètre, enfin à cet artifice de construction, trop habile pour être purement symbolique, qui, en diminuant la largeur des nefs vers le chevet en même temps que s'abaissent brusquement les voûtes, ajoute à la fuite des lignes et à la profondeur de la perspective.

Cependant elle ne fut pas toujours aussi nue, aussi dépouillée. Avant la dévastation que lui fit subir le protestantisme (1562), elle montrait avec orgueil ses nombreux autels, ses tableaux, son jubé, alors et depuis encore, les tombeaux richement sculptés, et les pierres funéraires qui gardaient la mémoire de ses pontifes, les peintures brillantes qui couvraient les parois de ses hautes murailles; tout cela a disparu successivement dans des jours néfastes, jours de deuil pour la religion, pour la patrie, pour l'art.

Vous déplorerez, et vous aurez raison, la fâcheuse pensée qui porta M. de la Roche Posay, évêque de Poitiers, à placer, en 1623, le grand autel sous la grande voûte du transsept. Il était auparavant, suivant les prescriptions liturgiques, élevé au fond de la basilique où il produisait un effet plus convenable sous tous les

rapports. Vous regretterez aussi, sans doute, que le vœu d'un *patriote* de 1793 n'ait pas été exaucé, et que cette immense et lourde grille, si disgracieuse à l'œil, ne se soit pas alors métamorphosée en piques citoyennes; tout cela sera mis à sa place lorsque des temps meilleurs permettront au prélat qui gouverne aujourd'hui le diocèse de suivre les inspirations de son bon goût. Quant à la balustrade qui règne autour de l'édifice et à la tribune de l'orgue, œuvres qui coûtèrent, avec le badigeon, près de 20,000 fr. et furent exécutées de 1770 à 1783, nous n'en dirons qu'un mot. Il est à souhaiter que la restauration du XIXe siècle fasse disparaître au plus vite celle du XVIIIe, et c'est bien ce qui arrivera.

Vous ferez avec nous le même souhait à ce petit temple grec, en marbre et en plâtre (quel assemblage!) que vous voyez à droite. Ce sont, dit-on, des fonts baptismaux. Il faut le croire puisqu'on le dit.

Dans les bas-côtés, vous remarquerez le bon goût des sculptures variées qui décorent la corbeille des chapiteaux, et les mille formes singulières imposées aux modillons par le symbolisme religieux et souvent aussi par le caprice de *l'imagier*. Il faut bien se garder en effet, cher lecteur, de voir avec les yeux de ces ultras qui se chargeraient de trouver des intentions symboliques jusque dans une toile d'araignée, et qui seraient de force à écrire des volumes pour le prouver. Au milieu de cette arcature en plein cintre qui cache d'une façon si heureuse le nu des murailles, vous découvrirez deux arcs en ogive... Deux seulement, c'est bien peu, et encore ne sont-ils là que par nécessité. L'architecte, voulant que le sommet des arcs de son arcature se trouvât sur toute la ligne à une hauteur égale, a dû nécessairement, là où l'espace qui lui était donné pour développer sa courbe s'est trouvé plus restreint, substituer l'ogive au plein cintre. Ne serait-ce pas une nécessité semblable qui aurait donné la première idée de l'ogive et enfanté les admirables résultats qu'elle sut produire lorsque, d'accidentelle qu'elle était, elle devint un système?..

Nous voudrions vous donner une idée de l'ensemble de nos remarquables vitraux et des rapports qui les lient entr'eux, mais peut-être préférez-vous connaître en même temps tout ce qui passera sous vos yeux. Le premier vitrail que vous voyez masqué

par un oratoire que l'on a eu tort de laisser élever dans la préfecture, malgré la clause qui grève cette concession, représente l'histoire de Moïse, la révolte des Hébreux sous l'impulsion de Coré, et l'histoire fort incomplète de Balaam : ce vitrail et ceux qui suivent doivent être une œuvre du XIIIe siècle.

Dans le transsept de droite se trouve la chapelle dite des apôtres, aussi appelée la *chapelle de paroisse*, parce que c'est là que se trouve, depuis 1804, l'autel paroissial. Dès 1361, cette chapelle était décorée des images en pied de ses patrons. Votre regard, quelque peu attentif, découvrira les traces de ces images sous le badigeon qui les couvre. Ne croyez-vous pas, qu'à moins d'être bien maussades, ces *pourctraicteurs* du XIVe siècle devaient être et étaient préférables aux caricatures de pierre que Mgr de St-Belin, évêque de Poitiers, fit placer dans les premières années du XVIIe siècle sur les tristes consoles qui les supportent? Et ne serait-ce pas faire acte de bon goût que de les reléguer où l'on relègue ordinairement les choses de cette sorte.

L'autel provient du couvent des *Jacobins*, sur lequel il fut confisqué révolutionnairement; et, en vérité, sous le rapport de la convenance artistique aussi bien que des principes sacrés d'un droit qui n'est si vivement attaqué aujourd'hui que parce que le mépris qu'on en fit naguère a été trop effrontément proclamé, trop facilement sanctionné (veuillez noter cette réflexion, cher lecteur), nous préférerions voir cet autel partout ailleurs que dans notre église cathédrale. Cette œuvre, qui dans son genre n'est pas précisément sans mérite, accuse doublement l'époque à laquelle elle doit naissance (le XVIIe siècle), et certes elle n'est pas à sa place. Le devant de cet autel est dû au ciseau d'un Poitevin établi à Nantes, M. Thomas Louis. Nous verrons plus loin une autre production de cet artiste intelligent et religieux.

Le tableau encadré dans le rétable est assurément le tableau capital de l'église cathédrale qui est fort pauvre sous ce rapport. Il représente un sujet traité par le fameux Dominiquin, *l'institution de la dévotion du rosaire par St-Dominique.* Plusieurs parties de cette vaste composition, et notamment le groupe à gauche, sont remarquables.

Le vitrail du fond représente *l'histoire de Job* et la touchante

parabole de l'*Enfant prodigue;* celui du côté représente des légendes très difficiles à reconnaître, mais qui semblent avoir rapport à St-Pierre et à St-Paul.

Inutile d'examiner cette lourde chaire en pierre et carton placée en 1835, ces statues de vierges ou de saints venues on ne sait d'où, et qui devraient y retourner au lieu de trôner sur ces disgracieuses et massives consoles; cet autel de N.-D. de Pitié, qui provoque le sentiment dont il porte le nom, et qui a été *exécuté* en 1838; ces confessionnaux en bois de chêne devenu bois de noyer après avoir passé par le vert-pomme; ces chapelles absidales dédiées à Ste-Madeleine et à St-Laurent, dont l'affreuse image s'enlumine des reflets de faux marbres.

Arrêtons-nous un instant. Pour placer les autels de ces absidioles, on a *dû* faire disparaître l'ornementation en arcature qui les décorait comme le reste de l'église, et vous remarquerez sans doute que par un artifice de construction fort ingénieux, l'architecte, tout en substituant aux absides arrondies le chevet que nous avons admiré extérieurement, avait su prendre dans l'énorme épaisseur de ce chevet la place suffisante pour y découper des absidioles intérieures; mais il a perdu son temps et sa peine, car il avait compté sans ses successeurs MM. les architectes du XVIIIe et du XIXe siècle.

Ce tableau sur bois aux dimensions colossales et qui représente la résurrection du Sauveur au milieu d'une immense légion de saints, avec accompagnement de chœurs et de chants, serait pour vous une énigme si vous ne saviez que son donateur s'appelait *Toussaint* Johannet, chanoine de St-Pierre et directeur des musiciens du chapitre. C'est un *ex-voto*. Le vitrail qui illumine le chœur de ses verres historiés représente l'histoire de la Ste-Enfance de J.-C. et les principaux traits de sa passion. L'inscription que vous lisez au point d'intersection des nervures de la voûte reproduit, selon l'opinion de l'historien de la cathédrale, le nom de l'architecte de l'église, ADAM. Quand à l'inscription gravée à la clé de la voûte voisine, elle a défié depuis longtemps les déchiffreurs d'énigmes. Nous n'essaierons point de vous livrer ses secrets inconnus.

Nous sommes en face de l'autel de la Ste-Vierge. Là encore bril-

lent le marbre et l'or, mais pour le coup c'est du vrai, vrai marbre... Seulement les colonnes étaient en marbre noir, les soubassements en marbre rouge, et on les a peints en marbre blanc. La destination de cet autel, dédié à la mère de Dieu, exigeait cela, a-t-on dit... Notez bien sur votre carnet de touriste ce fait étrange. Nous gagerions volontiers que vous ne retrouverez son frère jumeau nulle part ailleurs, et ce sera assurément fort honorable pour nous.

Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir ce que signifient ces mots peints sur l'architrave, *autel privilégié*. Un rescrit du pape Grégoire XVI, du 22 janvier 1834, a accordé une indulgence plénière à perpétuité, applicable aux défunts par tout prêtre qui y célèbre la sainte messe, même sans ornements noirs.

Le vitrail qui domine la chapelle de la Vierge représente J.-C. crucifié, au moment où Longin vient de lui percer le flanc, puis sa résurrection et son ascension, la mort de S. Pierre et de S. Paul et les donateurs en habits royaux. On croit que ces figures sont celles de Henri II d'Angleterre et d'Aliénor d'Aquitaine, son épouse. Ce vitrail daterait alors de la fin du XIIe siècle, et il est cité comme une des rares verrières de cette époque reculée.

Le vitrail à droite contient des détails de la vie de S. Pierre auquel il semble plus particulièrement consacré; mais on y voit figurer aussi les noms de S. Jean, S. André, S. Antoine et autres saints; le vitrail à gauche représente l'histoire de S. Fabien, pape, martyrisé sous l'empire de Dèce, en 250.

Cet autel si maltraité offre de véritables qualités dans sa composition, mais il a le tort grave de n'être pas dans l'église de l'abbaye *de la Trinité*, dont il faisait partie avant 1793 et avec laquelle son style et son sujet étaient sans doute plus en harmonie. C'est donc encore une dépouille opime. La balustrade de cet autel provient de l'abbaye de *Ste-Croix*... Encore une dépouille.

Derrière nous, jetez un coup d'œil sur cette grille surmontée d'un christ en ivoire, œuvre remarquable de la serrurerie du XVIIIe siècle. C'était celle qui séparait le chœur de l'abbaye *de Ste-Croix* d'avec l'église consacrée au culte public. Elle avait été faite en 1734 sous le gouvernement de l'abbesse, Marie-Thérèse-Radegonde de Baudéan de Parabère, dont les armoiries couronnaient cette

belle composition. Vous en reconnaitrez encore les traces aux supports représentant deux ours enchaînés. Les clefs en sautoir substituées à ces armoiries devraient disparaître, à moins qu'on n'ait voulu faire oublier l'origine fâcheuse de ce meuble usurpé. Les boiseries qui soudent cette grille aux stalles du chœur ne sont pas plus à leur place ; elles proviennent des *Capucins*.

Si nous pouvons obtenir entrée dans la salle du Chapitre, nous y verrons une suite fort intéressante de portraits représentant un assez grand nombre d'Évêques de Poitiers, depuis Simon de Cramond (1385) jusqu'à nos jours. Il est fâcheux que le plus ancien de ces monuments historiques ait perdu sous une restauration trop radicale une partie de son mérite antique.

En sortant du Chapitre, donnons une prière aux pasteurs qui reposent dans le caveau, autrefois chapelle souterraine de Saint-Sixte, affecté depuis quelques années à la sépulture des Evêques. Le tombeau élevé en 1845 à la mémoire de Mgr de Bouillé sollicite notre attention. Nommé évêque de Poitiers en 1817, mort en 1842 à l'âge de 83 ans, Mgr de Bouillé avait mérité, par une administration toute paternelle, ce témoignage de vénération élevé à sa mémoire par le clergé et les fidèles de son diocèse. Ce monument est dû au ciseau de M. Thomas Louis, l'auteur du bas-relief de l'autel de *la paroisse*. Nous partageons l'opinion émise par un écrivain sur un anachronisme de saison et sur les anges qui servent de tenants aux armoiries du prélat ; le sculpteur fera bien de les retoucher, et il les retouchera ; mais nous n'adhérons nullement à certaines critiques de cette œuvre, quoiqu'elles se produisent avec l'appareil de doctrines artistiques fort sonores.

La verrière qui suit contient l'histoire de Loth et d'Abraham, avec les détails que raconte la Bible sur Sodome, Abimélech, Sara, Isaac, Eliézer. On regarde ce vitrail comme appartenant à la première moitié du XIIIe siècle.

Sur le même côté jetez en passant un coup d'œil sur ce tableau peint sur bois en 1590 pour célébrer la conversion de Henri IV. Cet *ex voto*, dû au pinceau d'un peintre nommé de Jax, est une démonstration fort intelligente et fort bien sentie du dogme catholique de l'Eucharistie dans ses rapports avec la Sainte-Trinité. Il y a du mérite dans cette œuvre.

L'*Ex voto* peint à l'huile, qui se trouve appliqué sur la muraille où il a été retrouvé par M. l'abbé Auber, il y a peu d'années, n'offre pas un grand intérêt.

Si nous pouvons pénétrer dans le chœur, les stalles offriront à notre examen un sujet fertile. Leurs légères colonnettes surmontées de la gracieuse ogive, encadrent des anges tenant des couronnes dans leurs mains, puis des monstres, des animaux symboliques, des sujets religieux habilement sculptés, mais qu'une épaisse couche de peinture a défigurés. Parmi les animaux symboliques, vous remarquerez sur l'ancienne stalle du doyen du Chapitre un petit hibou, oiseau solitaire et taciturne qui aime la nuit, craint le soleil et le jour, le mouvement et le bruit; serait-ce une allusion? Ces stalles, œuvre capitale, l'une des plus remarquables de France, sont dues au ciseau d'un sculpteur de la première moitié du XIIIe siècle. En raison de cette date et de la manière dont elles sont exécutées, ces stalles sont un monument précieux auquel il est à regretter que plusieurs siècles, et surtout le dix-huitième, aient ajouté leurs tristes produits, leurs trônes lourds et écrasés, leurs boiseries jaunes et vertes, leurs oves grecs, leurs pots à flammes.

Sur le côté nord, derrière les stalles qui ont été découpées habilement à cet effet, l'on a placé récemment un bel orgue d'accompagnement dû à la générosité d'un des membres du Chapitre (M. de Larnay), générosité qui s'est produite dans plusieurs autres dons fort importants.

Cette chapelle, au fond du transsept nord, était dite primitivement de *St-André*, à cause d'une relique insigne de ce saint; elle fut appelée plus tard *des Évêques*, soit parce que plusieurs y étaient ensevelis, soit plutôt parce qu'après les ravages des protestants, les statues de huit Evêques (sans doute les huit Evêques honorés d'un culte public à Poitiers) y avaient été placées. Elle se nomme chapelle du *Sacré-Cœur* depuis qu'en 1816 y fut établie la dévotion au Sacré Cœur de Jésus; l'autel qui la *décore* et qui est d'un bien pauvre style, provient des *Capucins*, dont la cathédrale hérita en 1792. Jetez un coup d'œil à droite sur le tableau du *Denier de la Veuve* (Fleury, 1819). Cette toile n'est pas sans quelque mérite; quant au *Verre d'eau* qui lui sert de pendant, il

ne vaut assurément pas son titre. Comme tout cela est pâle et froid en comparaison de ces vitraux étincelants, qui représentent, au fond de la croisée, l'histoire touchante *de Joseph*, à droite la légende d'un saint martyr, et celle de *S. Blaise*, évêque de Sébaste, en Arménie, légende fort renommée au XIIIe siècle et que nous reverrons bientôt sur les vitraux de Ste-Radegonde. Le vitrail qui suit, dans le bas-côté, contient l'histoire de Josué, ses guerres et ses victoires dans la Terre promise. N'apercevez-vous point sur votre droite un dessin bizarre tracé à la pointe sur le mur de la troisième travée, au-dessus du soubassement qui règne autour de l'édifice. On a lieu de croire que c'était la représentation, l'épure du *labyrinthe ou chemin de Jérusalem*, qui se trouvait autrefois dans la cathédrale de Poitiers comme il en existait dans beaucoup d'autres. C'était effectivement une sorte de labyrinthe s'élevant en saillie dans la nef en détours multipliés, et dont les fidèles suivaient les mille méandres dans cet esprit de foi qui leur faisait appliquer cette pratique pieuse à la mémoire du trajet que parcourut J.-C. pour se rendre au Calvaire et des douleurs de la Passion. C'était alors sans doute une forme spéciale de prières, une dévotion qui nous semble ressuscitée aujourd'hui sous le nom de *Chemin de la Croix*.

Orgue. Avant de sortir de ce temple auguste, n'oublions pas de donner quelques instants encore au magnifique instrument qui en fait retentir les voûtes sonores des sons puissants de ses riches accords.

La première mention d'un orgue dans l'église Saint-Pierre est faite à la date du 4 juin 1363, à l'occasion de l'entrée d'Aymeri de Mons, évêque de Poitiers.

Nous ne savons si c'était le même qui fut détruit en 1562, lors du pillage des protestants. Un orgue beaucoup plus complet succéda à celui-ci. Il fut exécuté par Crespin Carrelier de Rouen, qui avait fait en 1609 le grand orgue de Saint-Hilaire. Il fut livré le 27 avril 1613 au prix de 6,800 liv. tournois. Il fut accepté par messire Jean Titelouse, chanoine et organiste de l'église métropolitaine de Rouen, pour le chapitre de Poitiers, et, pour Crespin Carrelier, par messire Florent Bienvenu, chanoine de Notre-Dame de

Laon et organiste de la Sainte-Chapelle de Paris. Cet instrument remarquable fut réduit en cendres, le 26 décembre 1681, par la négligence de l'organiste qui oublia d'éteindre les charbons qu'il y avait laissés.

Le chapitre de Saint-Pierre dut se contenter longtemps, après cet accident, du petit orgue placé du côté du jubé, qui servait à accompagner le plain-chant; et cet instrument imparfait servit aux cérémonies du culte jusqu'à la réception du grand orgue actuel. Un acte capitulaire du 15 novembre 1786 décida la reconstruction de cet orgue, et le traité fut signé avec Henri-Claude-François Clicquot, facteur d'orgues du roi, le 18 avril 1787. Une vente de bois à Smarves produisit 43,286 liv. 8 s. 5. d.; une souscription, 12,000 liv.; le chapitre donna 1,517 liv. 16 s. 4 d. La menuiserie exécutée par Favre coûta 21,300 liv.; l'instrument, 34,192 liv., ce qui, avec les menus frais, éleva le prix total à 56,800 liv. 4 s. 9 d. Il fut pendant quatre années en construction, et ce fut François Clicquot qui l'acheva après la mort de son père; il fut terminé le 29 novembre 1789. Enfin, il fut reçu le 7 mars 1791 par MM. Lardi et Véron, organistes de Poitiers.

C'était une triste époque pour des œuvres de ce genre. Bientôt après, l'église fut fermée aux fidèles; ainsi, à peine l'orgue de Saint-Pierre avait-il accompagné pendant quelques jours les chants religieux, que ses majestueux accords se mêlaient au bruit des chansons sacriléges par lesquelles on célébrait le culte des déesses très peu divines de la République. Ce fut à ce prix qu'il échappa, et à grand peine encore, aux mains barbares qui voulaient faire de ses tuyaux sonores des balles patriotes, et ce résultat fut aussi obtenu en partie par l'intervention du menuisier Favre, dont le juste orgueil se trouvait flatté des compliments que lui valait son œuvre.

Restitué au culte catholique, l'orgue de Saint-Pierre a été restauré par Nyssen d'Angers, en 1813, et accepté le 25 septembre par MM. Véron et Maresse, organistes, puis relevé et mis à neuf par Pierre-François Dallery, facteur d'orgues du roi, et reçu par Messieurs Véron et d'Aubigny, organistes de Poitiers, le 4 novembre 1822.

Cet instrument remarquable auquel il ne manque aujourd'hui que quelques réparations et modifications assez simples, mais coû-

teuses et nécessaires, qu'on obtiendra sans doute d'administrateurs éclairés, est un *grand seize pieds;* il se compose de 44 jeux distribués sur 4 claviers à la main d'*ut* à *mi*, et d'un clavier de pédales de deux octaves et demie.

Ses tuyaux en étain *forgé* donnent aux sons une rondeur admirable et un éclat sans rudesse, auxquels ajoutent encore la bonne disposition et l'heureux emménagement des divers jeux qui le composent.

Les sculptures du *Buffet* de l'orgue, ainsi que de la *chaire* de la grande nef, sont dues au ciseau habile de Berthon, artiste poitevin, lequel, à l'exemple des maîtres, a reproduit, sous la figure des anges qui jouent sur leurs instruments, les portraits de ses jeunes enfants.

Si le genre d'ornementation qu'il a adopté est loin d'être irréprochable, quant au style mis en rapport avec l'intérieur de l'église de Saint-Pierre, on ne peut nier du moins que l'artiste n'ait révélé dans son *faire* un talent remarquable, et n'ait ajouté par la richesse des décors au mérite intrinsèque de l'œuvre du fameux Clicquot.

C'est à tous ces avantages réunis que l'orgue de Saint-Pierre de Poitiers doit d'être classé, par les facteurs et les organistes les plus célèbres, au nombre des instruments de ce genre les plus beaux et les plus parfaits qui soient connus non seulement en France, mais à l'étranger.

Si vous pouvez obtenir l'autorisation de monter dans les combles et de visiter la charpente, nous vous recommandons d'une manière spéciale la partie qui couvre les transsepts, et surtout le sanctuaire. Lors même que vous seriez architecte, vous trouveriez assurément quelque chose à gagner à cette visite, et nous vous la conseillons.

Votre curiosité doit aussi vous porter à aller voir de près, dans la grosse tour, *le bourdon*, qui aux jours solennels annonce les grandes fêtes catholiques. Fondu en 1734 par les ordres de Monseigneur Jérôme-Louis de Foudras de Courcenay, évêque de Poitiers, ce bourdon est un des plus considérables de France. Si vous ne pouvez l'entendre sonner, vous jugerez de la rondeur du *sol* naturel que donnent ses volées, lorsque vous saurez que sa

circonférence est de 6 mètres, que sa hauteur est d'un mètre 65 cent., que son battant a 25 cent. d'épaisseur sur 82 cent. de tour, et que ce bourdon pèse près de 9,000 kilogrammes.

Avant la révolution, cet instrument sonore jetait avec une libre expansion à la ville entière ses sons graves, prélude des plus touchantes solennités; il était bien placé pour cela, car il dominait la tour, qui l'enserre aujourd'hui, de toute la hauteur d'une forte charpente revêtue d'une mince toiture en dôme, qui ne formait nul obstacle aux puissantes vibrations de l'air. En 1811, un préfet, dont il faut dire le nom, car il est digne de cet honneur, M. Mallarmé, trouva que son voisin était trop bruyant pour ses oreilles administratives, et il obtint, ce que n'obtiendrait assurément pas son successeur aujourd'hui (il est vrai que c'était alors le bon temps.... pour les préfets), il obtint, disons-nous, la condamnation du malencontreux bourdon, lequel fut descendu à grands frais et à grand'peine dans la gaîne de pierre, d'où ses sons étouffés, ne s'échappant qu'avec peine du côté opposé au palais administratif, ne gêneront plus pendant quelque temps encore les hôtes passagers qui l'habitent.

Voir pour plus de détails l'*Histoire de la Cathédrale de Poitiers*, par M. l'abbé Auber, insérée dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1848 et 1849, et dont notre notice n'est qu'un résumé.

Sortons de l'église cathédrale en nous dirigeant vers la 2e porte qui s'ouvre dans la nef latérale de droite, après la *chapelle de paroisse*, et tout en marchant, reppelons les faits qui peuvent servir à l'intelligence de ce qui va suivre.

Evêques de Poitiers.— Après avoir esquissé l'histoire de la cathédrale de Poitiers, il est tout naturel de parler des prélats qui ont occupé ce siége important dont on a détaché plusieurs parties pour constituer les diocèses de Maillezais et Luçon, et d'autres portions qui sont annexées aujourd'hui aux diocèses de Bourges, de Tours et d'Angers.

La foi chrétienne fut prêchée au milieu du IIIe siècle, dans le Poitou, par St-Martial, l'apôtre de l'Aquitaine, qui sans doute y recueillit les fruits abondants qui naissaient partout sous ses pas.

Le siége épiscopal de Poitiers, l'un des plus anciens des Gaules, a été établi, selon les auteurs les plus compétents, peu après le milieu du IIIe siècle. En admettant l'existence des 8 évêques qui d'après certains chronologistes précédèrent saint Hilaire, on comptait jusqu'à ce jour 118 évêques, dont deux occupèrent le siége deux fois à deux reprises différentes. Dans ce nombre sept furent décorés de la pourpre romaine; un, saint Emmeran, fut martyr de la foi qu'il alla prêcher en Bavière, et plusieurs portent des noms chers à plus d'un titre à la catholicité. Le premier de tous, saint Hilaire, docteur de l'église, confesseur de la foi catholique qu'il a défendue contre l'arianisme avec une vigueur et un talent qui l'ont fait nommer par saint Jérôme le *Rhône* de l'éloquence latine, souffrit pour sa foi les persécutions et l'exil, et mourut de la mort des saints le 13 janvier 367 ou 368. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de la plus haute importance. Un savant prélat (Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême) lui attribue à juste titre la composition du *Te Deum*, cet hymne magnifique qui exprime aux jours de leurs triomphes la reconnaissance des peuples chrétiens, comme il dut exprimer le triomphe et la reconnaissance du grand évêque à son retour au milieu de son troupeau bien-aimé (1).

Un rescrit de la congrégation des rites du 29 mars 1851, approuvé par le Souverain-Pontife le 4 avril, vient de confirmer le titre de *docteur de l'église* au grand évêque de Poitiers, qui fut au milieu des tempêtes du monde « le grand champion de l'é-
» glise, la trompette de l'Occident contre les Ariens, et qui au
» témoignage de saint Jérôme porta de tous côtés les lumières
» de la foi par l'autorité de sa confession, par la prudence de sa
» vie, par le renom de son éloquence, nous léguant d'admirables
» écrits que l'on peut parcourir sans se heurter une seule fois
» le pied, et lire sans y soupçonner une ombre d'erreur. »

Saint Venance Fortunat (599) a honoré son siége par sa piété profonde, les lettres par ses poésies sacrées, reflet brillant de la littérature antique, et par ses autres compositions consacrées en partie à la mémoire des plus saints personnages.

Saint Pierre II mérita par sa fermeté contre Guillaume-le-Troubadour qu'il osa pour crime d'adultère excommunier au milieu de

(1) Voir *Mém. de la Société des Ant. de l'Ouest*, 1856.

son église, en présence de la foule assemblée, d'être exilé à Chauvigny où il mourut en 1115. Les historiens rapportent qu'au moment où l'évêque commença la formule d'excommunication, le comte tira son épée pour l'en frapper. L'évêque ayant réclamé quelques instants de recueillement, acheva la formule et dit au comte: *frappe, j'ai fini.* Le comte remit son épée au fourreau en disant au courageux pontife : « *je ne t'aime pas assez pour vouloir t'envoyer en paradis.* » Cette scène émouvante reproduit bien exactement la physionomie de ces temps éloignés, ce mélange de foi et d'impiété qui s'alliait alors dans les natures farouches des grands de la terre, et l'influence salutaire que savaient exercer les prêtres du Seigneur sur ces âmes fières et brutales inaccessibles à toute crainte purement humaine.

Gilbert de la Porée né à Poitiers, évêque en 1141, savant distingué, soutint touchant le mystère de la Sainte-Trinité des erreurs assez graves qui furent combattues par saint Bernard et qu'il rétracta noblement au concile de Reims qui les avait condamnées (1148).

Gauthier de Bruges pieux et savant religieux de l'ordre des Frères Mineurs, nommé évêque en 1271, mort en 1306, mérita par ses vertus le titre de bienheureux. [V. les détails qui le concernent à l'article des *Cordeliers*.]

Simon de Cramaud, cardinal, patriarche d'Alexandrie, prit une part très active aux débats du grand schisme d'Occident dont il contribua à préparer l'extinction par son infatigable ardeur. Ce fut lui qui presida en 1395 l'assemblée importante qui se tint à Paris à cet effet. (V. la notice qui lui a été consacrée par M. l'abbé Auber. *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, t. 1840.)

Jacques Jouvenel des Ursins, archidiacre de Paris, président de la chambre des comptes, patriarche d'Antioche, mort en 1456, rappelle un nom illustré par de grands services rendus à la France.

Si Guillaume de Clugni fut un des conseillers du terrible Louis XI, qui l'employa dans ses affaires les plus importantes (1479), Pierre d'Amboise, frère du cardinal (1481), rappelle le nom du ministre habile et sage qui fut aussi le conseiller bien écouté de Louis XII, le *père du peuple.*

Henri-Louis de Chasteigner de la Roche-Posay, appartenant à une de nos plus illustres familles poitevines, se souvint du sang

qui coulait dans ses veines lorsque les troubles de la Fronde menaçaient d'envahir la ville de Poitiers; il ne recula pas devant l'étrange résolution de substituer le casque et la pique à la mitre et au bâton pastoral, pour maintenir dans la fidélité au roi ses diocésains hésitants. Les chaînes tendues devant le palais épiscopal et l'attitude militaire du prélat épargnèrent sans doute à la ville de grands malheurs, et le tocsin qu'il fit sonner valut aux cloches de sa cathédrale le surnom populaire de *tambours de Mgr de la Roche-Posay*; cette épithète pittoresque a bien assurément son mérite.

Dans les derniers temps, le siége de Poitiers a compté de sages administrateurs, dont le zèle et le dévouement furent à la hauteur de leur mission sainte. Au milieu des difficultés qu'enfantaient les tristes débats de la révolution, l'un d'eux, Mgr Beaupoil de St-Aulaire, refusa publiquement à la tribune nationale de *souiller ses cheveux blanc par le serment schismatique que lui défendait sa conscience*, et il mourut dans l'exil.

L'église de Poitiers reconnait comme saints huit de ses évêques : saint Hilaire, saint Gelais, saint Anthème, saint Pient, saint Fortunat, saint Emmeran, saint Maximin et saint Pierre II du nom. En outre deux de ses pontifes, Guillaume Tempie et Gauthier de Bruges, ont été honorés de la béatification.

Conciles.—A côté de l'histoire de la cathédrale et des évêques de Poitiers, se place naturellement celle des conciles tenus dans cette ville. Ils sont au nombre de huit. Le premier, tenu le 13 janvier 999, sous la présidence de Séguin, archevêque de Bordeaux, promulgua des canons contre ceux qui envahissaient à main armée les biens ecclésiastiques. Le second, tenu en 1023, présidé par Islon, archevêque de Bordeaux, traita la question alors fort indécise, malgré son évidence, de l'apostolat de saint Martial. Le troisième, tenu en 1032 ou 1033, sous la présidence d'Isembert Ier, évêque de Poitiers, ordonna des restitutions à faire à la suite des malheurs causés par la famine qui désolait le pays. Le quatrième, tenu en 1036, sous la présidence du même prélat, renouvela pour le diocèse les règlements de la *Trève de Dieu*. Le cinquième, présidé par Géraud, évêque d'Ostie, légat de Grégoire VII, sous l'épiscopat d'Isembert II, prononça, le 13 janvier

1073, une nouvelle sentence contre les doctrines du fameux archidiacre d'Angers, Béranger, déjà condamné à Rome, Verceil, Paris et Tours, et qui vint en personne défendre ses doctrines. Le sixième, présidé par Hugues, évêque de Die, légat du Saint-Siége, les 15 et 16 janvier 1078, fit des canons contre les hauts bénéficiers qui pratiquaient la simonie; le roi Philippe Ier, intéressé dans la question par suite de ses prétentions aux investitures, tenta de provoquer des désordres, dont le légat se plaignit vivement auprès du pape. Le septième concile, l'un des plus importants, réunit cent quarante pères, dont la grande majorité restée fidèle à la morale et à la foi religieuse, malgré la retraite de quelques lâches, prononça, le 18 novembre 1100, l'excommunication contre Philippe Ier, roi de France, et l'adultère Bertrade. Ces 80 pères, résistant par leur attitude impassible aux violences d'une soldatesque effrénée, qu'excitait contr'eux la fureur du comte de Poitiers, Guillaume VIII, et bravant la mort pour confesser leur foi, offrent une des plus belles scènes de notre histoire. Il est vrai que parmi ces personnages éminents siégeaient Robert d'Arbrissel, depuis fondateur de Fontevrault, et Bernard de Tiron, l'honneur de l'église de France et de la chrétienté. Enfin le huitième et dernier concile, présidé par Brunon, évêque de Segni, qui se tint à Poitiers sur l'ordre du pape Pascal II, le 25 juin 1106, réunit tous les évêques de la province et plusieurs des provinces voisines. On y vit assister le fameux abbé Suger et Boëmond, prince d'Antioche, qui raconta en termes brûlants les malheurs des chrétiens de la terre sainte dont il avait supporté sa part dans un douloureux esclavage. A sa voix l'enthousiasme fut à son comble, et une nouvelle croisade fut proclamée pour la délivrance du tombeau du Christ.

L'Evêché, autrefois **abbaye de Sainte-Croix.** — Nous sommes sur la place dite *de l'Evêché*. Là, vers l'angle Sud-Est, se trouvait avant la révolution l'entrée de la vaste abbaye *de Ste-Croix*. Dans son enclave, un peu à gauche, s'élevait une très petite église du nom de *St-Austrégésile*, vulgairement *St-Oustrille*, décorée, malgré sa ridicule exiguité, du titre d'église paroissiale, et qui comptait 80 communiants; le curé était à la nomination de l'abbesse. Plus loin, sur le même côté, on voyait la

double chapelle dite du *Pas-de-Dieu*, qui se composait d'une petite enceinte grillée où l'on montrait l'empreinte vénérée du pas de Dieu, et d'un oratoire voûté, le tout communiquant, malgré une séparation grillée, avec l'intérieur de l'abbaye.

Cette chapelle avait été élevée, au lieu même où avait existé la cellule de Ste Radegonde, en mémoire de l'apparition miraculeuse de J.-C. à cette sainte, quelque temps avant sa mort. Le fils de Dieu s'était alors, disent les chroniques, présenté à la sainte reine dans sa cellule, pour lui annoncer l'heure de sa délivrance, et, en disparaissant, il avait laissé sur la dalle l'empreinte d'un de ses pas. La chapelle du *Pas-de-Dieu* était l'objet d'une affluence nombreuse de visiteurs, au jour des stations de la semaine sainte. Nous verrons la partie essentielle de ce monument, dans l'église de Ste-Radegonde, où il fut transporté en 1792. Le *Pas-de-Dieu* était fort anciennement un prieuré, qui fut supprimé ainsi qu'un autre office ecclésiastique dit du *St-Sépulcre*, situé dans l'enclos de l'abbaye, par une bulle du Pape Sixte IV, du 6 mars 1478. Les titulaires étaient des religieuses de Ste-Croix.

La chapelle et une partie des bâtiments de l'antique abbaye ont disparu. Ces constructions n'avaient rien de remarquable et qui soit digne d'être cité avec détails. Cependant, les stalles du chœur des religieuses n'étaient pas sans mérite, et offraient cette particularité, qu'en outre des boiseries qui les décoraient, chacune d'elles était ornée d'un petit tableau représentant un des traits de la vie de la sainte fondatrice. Cette collection, qui appartient par son faire et son origine à l'école flamande, avait été donnée par le prince d'Orange à Flandrine de Nassau, sa parente, abbesse de Ste-Croix, de 1605 à 1610. Ces tableaux, ou du moins la plus grande partie, ont été sauvés par des mains pieuses, et ils décorent aujourd'hui la modeste chapelle des Dames de Ste-Croix (près le temple St-Jean). Nous avons vu la grille qui séparait le chœur des religieuses de l'enceinte réservée au public, servir de clôture au chœur de l'église cathédrale.

Non loin de cette grille s'élevait le tombeau en marbre, rehaussé d'or, consacré à la mémoire d'une abbesse de l'antique famille de Montaut-Navaille. Il ne reste plus qu'un fragment de ce tombeau. Si vous avez la curiosité de pénétrer plus tard dans les détails in-

times de notre *école de médecine*, vous le verrez à l'amphithéâtre, où il sert de..... table de dissection! On serait peut-être tenté de pardonner cette triste profanation, si les études pratiques auxquelles se livrent chaque jour sur ce marbre funéraire les jeunes adeptes de la science médicale, et les heureux effets que peut s'en promettre le genre humain autorisaient à s'écrier du moins par esprit de compensation *ex morte vita*; mais, hélas!... la profanation reste donc entière. Plus heureuse, la cheminée de marbre qui ornait le salon abbatial décore aujourd'hui la salle de réunion du conseil académique. Ce n'est plus profanation, c'est simplement spoliation.

L'abbaye de Ste-Croix fut fondée par sainte Radegonde, épouse de Clotaire Ier. Après le meurtre de son frère, tué par ordre de son époux, elle abandonna celui-ci, et se retira près de saint Médard, évêque de Noyon, qui lui donna le voile; puis à Saix, entre Loudun et Poitiers, à quelques lieues de cette dernière ville, où elle continua à mener une vie pleine d'austérités. Enfin, elle se rendit à Poitiers, près du tombeau du grand Hilaire, et elle y fonda un monastère, avec l'autorisation de Clotaire et le secours de Plentius, évêque de Poitiers, et d'Austrapius, gouverneur de la province. Ce monastère fut d'abord placé sous l'invocation de la Sainte Vierge; mais lorsqu'après sa constitution, sa clôture et les nombreuses donations qui lui furent faites, il eut reçu de l'empereur Justin le jeune une portion insigne de la relique de la *vraie croix*, il changea son nom primitif et fut appelé *monastère de Ste-Croix*. Ce fut à l'occasion de la translation de ces fragments précieux, que Fortunat, depuis évêque de Poitiers, et alors uni par les liens d'une amitié toute chrétienne à Radegonde et à ses saintes filles, composa les hymnes magnifiques *Vexilla Regis* et *Pange lingua*, qui furent chantées pour la première fois dans cette auguste solennité, rehaussée de toutes les pompes du catholicisme.

Placé sous la règle de saint Césaire, le monastère de Ste-Croix fit bientôt de grands progrès, et lorsque sa fondatrice mourut, le 13 août 587, il comptait plus de deux cents religieuses, sous la direction d'une sainte abbesse. Après avoir réuni dans son enceinte les filles des rois, il fut érigé en abbaye et placé sous la

protection spéciale des monarques qui gouvernaient la France. Parmi ses priviléges, on cite l'exemption du service militaire et de toutes redevances. Détruite par les Normands, reconstruite après les ravages de ces barbares, l'abbaye de Ste-Croix, qui compte parmi ses dignitaires des membres de la famille royale et des plus illustres maisons de France, subit le sort commun à ces établissements, et, après avoir brillé d'un vif éclat, elle fut abolie par la révolution, qui dépeça ses vastes bâtiments et n'en laissa subsister que quelques membres informes qui constituent aujourd'hui l'*évêché*. Ce *palais épiscopal* (c'est de ce nom pompeux que l'on décore cette triste construction que vous apercevez à travers cette grille en fer, dans la rue *du Pont-Neuf*) était autrefois la partie des bâtiments de Ste-Croix, où se trouvaient les appartements de l'abbesse. L'intérieur de ce *palais* n'offre rien de plus brillant que son extérieur; mais ses vastes jardins, qui s'étendent des deux côtés de la rue, avec communication souterraine, en rendent le séjour agréable. C'est dans ces jardins que l'on montre encore un laurier planté par sainte Radegonde. La reproduction de cet arbre, par ses rejetons, justifierait cette tradition respectable.

Nous avons vu plus haut les lieux où les débris de cette corporation si fameuse autrefois ont cherché un modeste asile.

La précieuse relique conservée à l'abbaye de Ste-Croix était renfermée dans une châsse en forme de livre. Cette châsse d'or pur, enrichie de pierreries, avec le nom et le portrait du donateur, Justin, empereur d'Orient, a disparu pendant la révolution, mais la relique a été sauvée, et elle est encore entre les mains des héritières des traditions et du nom des filles de l'antique abbaye. Elles possèdent en outre un charmant petit pupitre en bois de chêne sculpté, qui servait, dit-on, à leur sainte fondatrice pour ses lectures. La relique de la sainte Croix était, avant la révolution, l'objet d'une vénération toute particulière, et lorsqu'elle devait être portée solennellement aux *Rogations*, tout le clergé du chapitre de Ste-Radegonde se rendait processionnellement au monastère pour y chercher le fameux reliquaire. Le plus haut dignitaire le recevait des mains de l'abbesse, après avoir fait serment de le rapporter fidèlement. C'était au chanoine le plus récemment nommé

qu'était attribué l'honneur de le porter, et pour ce fait il était obligé d'avoir les jambes et les pieds nus pendant toute la durée de la procession; seulement, dans les églises où s'arrêtait le cortége, on lui présentait des pantoufles, et, par une sorte de compensation pleinement justifiée, en rentrant à l'abbaye, pour y remettre son précieux dépôt, il recevait des religieuses une paire de bas de soie noire. On n'oserait prétendre que cette redevance assez singulière ne fût pas un acte de justice.

La Grand'Gueule.—C'est à l'abbaye de Ste-Croix que se rattache l'histoire de ce monstre effrayant. Cette figure, jadis très fameuse à Poitiers, était en bois sculpté et colorié; elle représentait un dragon ailé, la gueule béante, le corps couvert d'écailles; sa croupe recourbée se terminait par un dard acéré, et ses pattes étaient armées de griffes crochues. Relégué pendant toute l'année dans les greniers de l'abbaye de Ste-Croix, ce monstre en sortait aux jours des *Rogations* avec la sainte relique de la vraie Croix, pour être porté triomphalement en tête des processions générales, au bout d'un long bâton, par un homme vêtu d'un surplis par dessus son habit bourgeois, et coiffé d'un chapeau militaire avec une cocarde. La *Grand'Gueule* était alors ornée de banderolles, de rosettes et de livrées brillantes, et, tandis que sur son passage les uns s'inclinaient avec respect en s'écriant : *boune sainte veurmine, priez pour nous* (à Poitiers, vermine est synonime de serpent), d'autres moins respectueux, mais non moins confiants sans doute dans sa puissante intervention, jetaient dans le gouffre toujours ouvert de sa gueule béante des cerises, prémices des fruits de l'année, des tartelettes et autres pâtisseries, parmi lesquelles se distinguait surtout le *casse-museau*, ce produit poitevin si tristement détrôné de nos jours, malgré son antique popularité, par cet usurpateur révolutionnaire qu'on nomme le *pain au lait*.

Quelle était l'origine de ce singulier usage? Que représentait cette figure étrange? Etait-ce un souvenir du fameux serpent d'airain élevé dans le désert? était-ce le symbole allégorique de l'idolâtrie, de l'hérésie, de l'arianisme, marchant devant la croix victorieuse qui les avait terrassés et vaincus? Etait-ce une

réminiscence du paganisme qui avait représenté le dieu de la lumière chassant devant lui le dieu des ténèbres ? C'étaient là les suppositions des gros bonnets de la science. Le peuple, lui, ne voyait dans la *Grand'Gueule*, que l'effigie authentique d'un monstre bien réel, ayant existé en chair et en os, et s'étant repu pendant de longues années du sang des malheureuses filles de Ste-Croix, assez imprudentes pour s'égarer dans les souterrains des caves de l'abbaye qui lui servaient de repaire. Puis, selon les uns, le dragon traversant les airs à la vue de sainte Radegonde, avait été frappé de mort par l'effet foudroyant d'une prière fervente que la sainte avait adressée à Dieu; selon d'autres, il aurait succombé sous les coups d'un criminel auquel on avait fait grâce de la vie, à condition qu'il tuerait le monstre, mais qui fut empoisonné par son haleine empestée et périt dans son triomphe.

Qu'était-ce donc que la *Grand'Gueule?*...Nous vous conseillerons, ami lecteur, d'aller demander à nos confrères les antiquaires de Metz ce qu'était la *Graouilli*, dragon ailé qu'on promenait dans cette ville aux jours de St-Marc et des *Rogations;* à nos confrères de Rouen ce qu'était la *Gargouille;* à nos confrères de Tarascon ce qu'était la *Tarasque;* à nos confrères de Paris ce qu'était le monstre volant que l'on promenait aussi dans les processions, et partout avec grand renfort de pâtisseries et gâteaux; ils vous répondront que c'étaient des monstres audacieux qui avaient commis de terribles ravages, et qui avaient succombé sous l'intervention protectrice des saints patrons du pays.

Cette identité si remarquable dans des faits qui n'ont pu se passer identiques dans tant de lieux différents, nous porterait à incliner vers les interprétations allégoriques qui ont pu se prêter partout aux mêmes sens, et donner lieu par conséquent partout aux mêmes manifestations. Quoiqu'il en soit, l'effigie de la *Grand' Gueule*, après avoir été reléguée dans divers lieux indignes d'elle, figura pendant quelques heures dans un musée, et fut réclamée par l'autorité ecclésiastique, qui lui accorda un refuge honorable dans la bibliothèque du grand Séminaire. Là, le monstre déchu étale aux yeux le nom de son auteur (Gargot), la date de son exécution (1677), sa croupe impuissante, son dard émoussé, et c'est

un peu trop calme de notre Clin que menacent d'expulser de son lit séculaire des joncs audacieux. La pacifique rivière ne semble-t-elle pas, suppliante, tendre vers vous ses *bras desséchés*, pour vous demander de joindre vos instances aux nôtres afin que si sa canalisation, dont on parle depuis des siècles, ne devient pas bientôt une vérité, on la débarrasse au moins promptement de ses hôtes incommodes.

Sainte-Radegonde. — Dirigeons-nous maintenant à droite vers l'église de Ste-Radegonde, par cette rue en zigzag qui se nomme rue des *Carolus*. Si nous avions le temps d'explorer les maisons qui bordent cette ligne, nous y trouverions les traces incontestables de l'enceinte romaine. Leur existence confirme les données historiques relatives à la construction de l'église qui s'offre à nos regards. C'est l'église de Ste-Radegonde, bâtie vers 560, par l'épouse du roi Clotaire, en dehors de l'enceinte de Poitiers, sous l'invocation de la mère de Dieu ; elle fut appelée pour ce fait, *Ste-Marie-Hors-des-Murs*. Elle fut dès le principe destinée aux clercs qui desservaient le monastère de Ste-Croix, fondé, comme nous l'avons vu, peu auparavant par la reine, lorsqu'elle quitta son royal époux pour se consacrer à la vie religieuse. C'était en raison de cette origine que, jusque dans les derniers temps, le *prieur*, dignitaire le plus élevé du Chapitre, était à la nomination de l'abbesse de Ste-Croix. Ce Chapitre ne passait pas pour être très accommodant ; c'est ce qu'indique au moins l'épithète de *chicaneur*, accolée par la malice populaire au nom de ses membres.

Lorsque le tombeau de sa fondatrice eut été déposé dans l'église, elle s'agrandit et fut enfin placée sous le vocable de la sainte reine. Ravagée pendant les invasions successives des Sarrasins et des Normands, et pendant les luttes dont l'Aquitaine fut le théâtre sous le roi Louis le Débonnaire (IXe siècle), elle avait reçu en 838 la dépouille de Pépin Ier, roi d'Aquitaine, mort à Poitiers, le 13 décembre.

Pendant cette triste période de nos annales, le précieux dépôt qu'elle renfermait avait été soustrait à la fureur de l'ennemi et caché dans les profondeurs de la crypte, où il fut heureusement

retrouvé au mois de mars 1012 par les soins de l'abbesse Béliarde, ainsi que l'attestent deux inscriptions récemment découvertes. Enfin, après un nouvel incendie (1083), l'église fut relevée et dédiée avec solennité le 15 des calendes de l'année 1099. Puis elle reçut à diverses époques des modifications importantes et subit d'affreuses mutilations de la part des protestants, lors du pillage de 1562.

Avant de pénétrer dans ce sanctuaire vénérable examinons l'ensemble du monument; il accuse lui-même les diverses révolutions dont il a été l'objet et la victime. Le long de la rue étroite qui règne devant sa façade, on aperçoit un parvis dont le sol creusé en contrebas est défendu par de solides remparts. A leur sommet apparaissent encore les restes mutilés des anges qui servaient de *tenants* à l'écu royal de France, et des lions accroupis, symbole de la juridiction, *inter leones*, qui s'exerçait sur ce siége de pierre taillé dans l'épaisseur du mur en face du portail. Nous avons déjà parlé de ce symbole à l'article de l'église de *St-Pierre*; nous en verrons plus tard l'application et l'explication à propos de l'église de *St-Porchaire*.

Le style de la tour du porche, si remarquable par la pureté de ses formes et par sa conservation, justifie les textes historiques; il répond en effet au XIe siècle, et sa partie supérieure qui est octogone, semble refléter les traditions byzantines. Le portail qui a été en quelque sorte plaqué à la base de la tour dénote le *faire* du XVIe siècle par la forme des ogives, par ses balustres à jour et par les arêtes prismatiques de ses enroulements sculptés en relief. Ainsi, lorsqu'en 1562, la fureur des protestants se ruait sur ses sculptures à peine achevées, c'était l'œuvre d'hier, l'œuvre des mains de quelques-uns d'entre eux peut-être, qu'ils mutilaient lâchement.

Il est à désirer, bien que ce portail ne soit pas à sa place, qu'il puisse être restauré, à moins qu'on ne le fasse disparaître; mais en tout cas, il faut abattre, ainsi qu'on en a le projet, le baldaquin en bois et ardoises qui le surmonte d'une façon peu monumentale.

Dans la nef on doit admirer l'ampleur que donnent au temple l'absence de bas-côtés et la hardiesse de ses voûtes élancées. Cette ampleur a été augmentée encore par la restauration récente (1849)

Si le sacristain se trouve sous notre main, demandons-lui communication du tableau du *miracle de Vouillé*, désignation impropre mais qui sera comprise : c'est un vieux tableau représentant un roi à cheval, un laboureur avec ses bœufs et un champ de blé. Que signifient-ils ?—La tradition raconte que poursuivie par son royal époux, la reine Radegonde était sur le point d'être atteinte, lorsqu'elle arriva près d'un laboureur qui semait de l'avoine. Voulant échapper aux mains fraticrides de Clotaire, la sainte dit au paysan: « lorsqu'on vous demandera si vous avez vu passer la » reine, répondez que vous n'avez vu personne depuis que vous » semiez ce blé; » puis elle entra dans le champ. La semence à peine répandue se prit à croître aussitôt et s'éleva à une hauteur telle que la fugitive fut complétement cachée, ce que voyant, Clotaire comprit l'intervention miraculeuse du protecteur de Radegonde et se retira. Le souvenir de ce miracle qui est consacré dans les vitraux de notre église, et qui figurait dans l'office propre célébré dans cette collégiale, a été pieusement conservé par les habitants du bourg de Vouillé, qui montrent encore aujourd'hui un champ dont les laboureurs n'ont jamais pu, disent-ils, redresser les sillons qui étaient contournés afin de mieux dérober la fugitive aux regards du roi. Une autre tradition plus plausible, en raison du séjour que la sainte fit à Saix, place le lieu de ce miracle, au *Champ carré*, près de Saix, sur la route de Poitiers à Loudun. — (Sur cette question et sur celles qui concernent Ste-Radegonde, voir la vie de cette sainte par M. Ed. de Fleury, recteur de l'Académie des Deux-Sèvres).

Pénétrons maintenant dans la crypte où reposent des restes vénérés. Au milieu du cintre qui surmonte l'escalier, vous lirez sur une plaque en marbre noir la fondation faite en 1658 par la reine Anne d'Autriche en mémoire de la guérison de son fils bien aimé Louis XIV, guérison miraculeuse qu'elle devait à l'intercession efficace de la sainte. Une lampe d'argent, allumée nuit et jour, et deux messes solennelles fixées au 29 juin et au 13 juillet de chaque année, devaient conserver *à perpétuité* le souvenir de la reconnaissance royale... Et en effet, trois lampes d'argent descendaient autrefois de la voûte devant le maître-autel. La plus

grande avait été donnée par Anne d'Autriche. Son fils Louis XIV, qui avait voué son premier dauphin à sainte Radegonde, avait envoyé à cette église un poupon de vermeil, de grandeur naturelle, qui avait été placé dans une niche grillée pratiquée dans le premier pilastre à droite du sanctuaire; de l'autre côté, on voyait un tableau représentant la princesse de Conti offrant aussi à la sainte son nouveau-né. Que sont devenus les lampes d'argent, les riches dons de Louis XIV; que sont devenus les petits-fils de Louis XIV, eux-mêmes? Demandez-le aux révolutions qui finiront par tuer autre chose que des rois...

Au bas de l'escalier, à droite, dans l'épaisseur du mur, un tombeau grossier contient le corps de sainte Agnès, première abbesse de Ste-Croix; à gauche, vis-à-vis, repose sainte Disciole, disciple bien aimée de sainte Radegonde.

Cette lourde balustrade de marbre blanc qui entoure l'autel, cette statue de sainte Radegonde, œuvre attribuée au célèbre *Girardon*, tout cela a été donné par la mère de Louis XIV, et chaque jour, le pauvre emprunte aux doux produits de l'abeille des champs l'humble *ex-voto* qu'il vient suspendre pieusement aux mains de cette statue royale qui fut elle-même l'*ex-voto* d'une puissante princesse.

Sous cette voûte, à la lumière des cierges toujours brûlants, contemplons avec une pieuse émotion le sarcophage en marbre noir qui renferme une partie de ce qui reste de l'une des plus grandes saintes de la chrétienté. Ce sarcophage, qui est peut-être celui-là même qui reçut la dépouille mortelle de la sainte lorsqu'elle fut élevée hors de terre, fut ouvert le 28 mai 1412 à la demande de Jean, duc de Berry, comte de Poitou. Ce prince désirait et avait obtenu *plus par crainte qu'autrement*, disent les chroniques, la permission de prendre le *chef* et les deux anneaux de la reine; mais il fut obligé *par force divine et miraculeuse* de se contenter d'un des deux anneaux de la sainte, laquelle *retira sa main pour retenir celuy de la religion*. Le corps fut trouvé *plus odorant que la basme, et il était entier, voilé, couronné, et ses mains jointes*. A un siècle et demi de là, le 27 mai 1562, les protestants pénétraient dans la crypte vénérée, brisaient le couvercle du tombeau, arrachaient les ossements de la sainte, et les faisaient brûler

à droite, en passant devant ce portail du XVIe siècle, qui offre à vos yeux son ogive prétentieuse; c'est la triste rue *Barbate*, au bout de laquelle se trouve une école tenue par les *frères de la doctrine chrétienne;* c'est une des trois écoles que la charité persévérante et fort éclairée des fidèles poitevins entretient à ses frais. Plus sincèrement ami du peuple que son prédécesseur, le conseil municipal accorde sous la République, à ces humbles maîtres des enfants du peuple, quelques secours. Ce témoignage de sympathies éclairées leur avait toujours été refusé par les représentants qui ne représentaient pas assurément sur ce point notre religieuse et honnête population.

Voici la rue *St-Michel:* descendons un peu, et sur notre main gauche, au coin de cette rue qui débouche dans celle *de St-Michel*, et qui se nomme *des Filles de St-François*, au lieu où s'élève maintenant, sur une terrasse, une maison particulière, nous verrons l'ancien emplacement du cimetière et de l'église *St-Michel*, qui a donné son nom à la rue. C'était, avant la révolution, une des paroisses les plus populeuses de la ville. Elle comptait 1,800 communiants. Nous savons déjà qu'elle dépendait du chapitre de l'église cathédrale et qu'elle avait donné son nom à la porte latérale de cette église, par laquelle son clergé avait coutume d'y pénétrer. Les manuscrits de D. Fonteneau constatent qu'à une époque fort reculée, l'église de St-Michel était composée de deux églises superposées, dont la première était dédiée à saint Georges et l'étage inférieur à saint Michel. La partie supérieure, menaçant ruine, fut démolie vers 1753, et l'on ne conserva que la partie inférieure. Ce monument n'avait, du reste, rien de remarquable; on y arrivait en traversant le cimetière qui le précédait. Don Fonteneau pense qu'il n'était pas antérieur au XIIIe siècle. Quand il fut réparé en 1753 on trouva dans les fouilles faites la preuve qu'il avait été construit sur les débris de l'ancienne enceinte de la ville. Des blocs de marbre blanc couverts de lettres annonçant des inscriptions funéraires se trouvèrent dans les fondements; plus tard, en 1839, lorsque l'on creusa les canaux des fontaines publiques, l'opinion émise par D. Fonteneau sur l'existence d'une ancienne porte de ville en cet endroit pendant la période romaine, parut justifiée par les découvertes qu'on y fit alors.

Le Pont-Joubert.—Nous apercevons à quelques pas un pont jeté sur le Clin; accordons-lui la même faveur qu'à son frère; il la mérite, ne fut-ce qu'en raison de son droit d'ainesse (les Antiquaires reconnaîtront toujours ce droit-là). C'est en effet un des plus vénérables par son âge, ainsi que l'atteste son genre de construction. Primitivement, il s'appela pont de *Saint-Angilbert* ou *Ingilbert*, du nom d'un abbé de Saint-Riquier en Ponthieu en 793, mort en 814, puis plus tard la corruption du langage modifia successivement ce nom, et l'on dit le pont *Saint-Angeobert*, *Saint-Enjoubert*, et enfin, le pont *Joubert*. Il existait avant le XIIe siècle, car il est question dans des titres de cette époque des moulins du Pont d'Ingilbert. Ce pont fut presque entièrement reconstruit en 1450, par les soins d'Hilaire l'Archier, maire de Poitiers. En 1482, il fallut le réparer à cause des fortes avaries que lui avait faites une inondation. Il fut presque entièrement emporté en 1561, ainsi que les autres ponts de Poitiers, par une inondation encore plus considérable. Le peuple effrayé vit dans ces ravages successifs de tristes présages, et il n'eut pas tort. Les années suivantes furent en effet calamiteuses pour la ville de Poitiers.

C'était par la porte du Pont-d'Angilbert que les évêques devaient faire, d'après le cérémonial, leur première entrée dans leur ville épiscopale. Ce pont, défendu dès le temps de Guillaume VII, comte de Poitou, par une tour que ce prince y fit élever dans la crainte de quelques entreprises hostiles de la part de Geoffroy Martel, comte d'Anjou, devait être gardé en certains temps par des seigneurs poitevins. Ainsi, le baron de Morthemer devait, à cause de ce fief, venir *une fois en sa vie*, et en personne, accompagné de 4 hommes d'armes, garder pendant 40 jours et 40 nuits le pont et la porte de Saint-Anjobert

Cette porte, ou plutôt cette entrée de la ville, se composait d'une poterne entre deux tours au milieu du pont. Elle a été démolie en 1829, parce que la porte était trop étroite pour laisser passage aux charrettes chargées d'objets d'un gros volume.

La chapelle que vous voyez sur l'une des piles du pont à droite réclame quelques explications. A l'époque où la ville de Poitiers

dut, selon une tradition que nous rapporterons plus tard, son salut à la protection de la sainte Vierge et de ses saints patrons, Hilaire et Radegonde, la cité reconnaissante fit élever aux portes de la ville, sur tous les ponts et dans plusieurs édifices religieux, des chapelles en l'honneur de la Mère de Dieu. Celle du Pont-Joubert est la seule qui ait survécu à la destruction de ses nombreuses sœurs, vous y lisez une pieuse invitation :

Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé,
Récite en son honneur, *cher passant*, un *Ave*.

Nos pères y lisaient celle-ci :

Si l'amour de Marie
Dans ton cœur est gravé,
En passant ne t'oublie
De lui dire un *Ave*

Pour être moins cordialement engageante, celle-ci ne vaut pas moins que l'autre : et sans être antiquaire ou poëte, vous préférerez peut-être même le quatrain un peu *suranné* au distique si *fraternellement* rajeuni. Ce quatrain qui suffisait au sentiment poétique de nos bons aïeux, était reproduit sur toutes les chapelles publiques et particulières qui décoraient les portes, les ponts, les angles des rues et les façades des maisons. Il a disparu partout à peu près, précisément quand la *fraternité* est venue.

La Fontaine du Légat.—A l'extrémité du Pont-Joubert, sur la gauche, près du lit de la rivière, s'élève un petit monument ogival; il couvre la source dite *Fontaine du Légat*. Nous ignorons l'origine de ce nom, mais nous savons que ce fut René Cytois, seigneur du Breuil, maire de Poitiers en 1663, qui fit construire ce monument. L'emblème religieux du salut des hommes le couronnait autrefois; il a disparu.

La machine hydraulique. — En continuant notre course le long de la rive droite du Clin, nous arriverons aux bâtiments qui

renferment la machine hydraulique chargée d'alimenter les mille tuyaux qui font circuler dans la ville l'eau nécessaire aux besoins de la consommation. Mesurez de l'œil la distance qui sépare cette machine du *Château d'eau*, qui s'élève à l'entrée de la promenade de Blossac, et vous admirerez d'autant plus la simplicité de ses rouages, et la puissance étonnante des pistons qu'ils font mouvoir.

Voici le résumé du système : le moteur de l'appareil qui n'est autre que l'eau du Clin, imprime son action à une roue en fonte munie d'aubes en tôle, laquelle à son tour transmet, à l'aide d'une bielle fixée à son arbre, cette action au piston d'une pompe. Le mouvement de *va* et *vient* de ce piston aspire et refoule les eaux des sources de la *Celle* qui s'échappent dans les tuyaux, traversent la ville et vont s'amasser dans le réservoir de Blossac. Cette machine fournit, ou doit fournir 600 mètres cubes d'eau par jour, dont 550 peuvent être contenus dans le Château d'eau et former au besoin une réserve utile.

Rendons à chaque siècle et à chacun la justice qu'ils méritent, et, après avoir donné des éloges à l'ingénieur Cordier, après avoir rappelé que les travaux relatifs à l'établissement complet des fontaines dans la ville, ont commencé en 1837, sous l'administration de M. Régnault, maire, qu'ils ont été achevés sous M. Jolly, en 1841, et qu'ils ont couté 315,000 francs, avouons que les Romains, nos maîtres en tant de choses, faisaient au moins aussi bien que nous en ce genre. Il est reconnu aujourd'hui que, dans certains cas, les eaux de nos fontaines ne sont pas des eaux de fontaine, qu'elles ne peuvent pas arriver en tout temps, que leur volume diminue avec l'usage qui fatigue la machine, et que les digues qui servent de barrages sont souvent emportées par les grandes crues. Ces inconvénients graves, on les eût évités, en dirigeant vers une restauration facile des aqueducs construits à Poitiers par le peuple-roi les ressources financières dont on pouvait disposer alors... Dans cette question importante, l'archéologie unie à la science eût rendu un immense service au pays ; la science dédaigna son humble sœur, et elle eut tort pour elle, et encore plus pour nous. Puisse l'*avenir* ne pas nous prouver trop rudement que le *passé* peut être encore bon à quelque chose.

Revenons maintenant sur nos pas, repassons le Pont-Joubert, et remontons la rue St-Michel.

Les Carmes. — Nous trouvons à droite la rue *des Carmes*, qui doit son nom au couvent des religieux de ce nom, qui y fut fondé, vers le milieu du XIVe siècle, par Guillaume Felton et par le fameux Jean Chandos, grand sénéchal du Poitou, sous la domination anglaise, l'un des généraux les plus distingués du roi Edouard et rival de l'illustre Du Guesclin. Cette fondation avait été faite, au dire d'un auteur, en 1367, en action de grâce du gain de la bataille de Maupertuis (bataille de Poitiers, 1356).

Avant la révolution, on voyait dans les cloîtres les armoiries des fondateurs, et au-dessus l'inscription suivante :

MONSOU GUILLE DE FELTON
MONSOU JEHAN CHANDOS
FONDEURS DE CETTE ÉGLISE ET DE CE LIEU.

Les armes de Jean Chandos sont *d'argent au pal aiguisé de gueules.*

On pénétrait dans l'église et dans les cloîtres par deux portes différentes suivies de plusieurs marches. L'église était assez grande, mais n'avait rien de remarquable. De la chapelle de la Vierge on sortait par une porte suivie d'une ruelle qui conduisait à la rue *St-Michel.* Elle existe encore. L'église était ornée d'un orgue et le chœur des religieux, placé dans les étages supérieurs du couvent, communiquait avec l'église par deux grandes fenêtres garnies de grillages à gauche du sanctuaire. Les maisons, à partir du n° 25 en remontant, ont remplacé le couvent entièrement détruit par la révolution.

A cette époque, il comptait huit religieux sous la direction d'un *prieur;* on les saluait du titre de *pères*, et plusieurs étaient des prédicateurs goûtés du public. Le couvent des Carmes était affilié comme ceux des Cordeliers, des Augustins et des Minimes, à l'Université.

Les Minimes. — A côté de la ruelle de ce nom, sur l'empla-

cement où s'élevait, avant la révolution, l'église *des Minimes*, et où l'on pénètre par l'entrée dite *de la Salpétrière*, on a construit une salle d'asile qui reçoit 300 enfants, sous la maternelle direction qui y préside. Il y en a une autre près de Saint-Hilaire, une autre dans le faubourg de Montbernage, une autre au haut de celui de la Cueille, et la ville de Poitiers a fait pour ces utiles établissements de très grands sacrifices qui ont été secondés par la munificence de l'Etat.

L'ordre des Minimes, fondé par saint François de Paul, fut confirmé en 1473 par Sixte IV. Après la visite faite par le saint prêtre au roi Louis XI, qui avait imploré son assistance pour le protéger contre les terreurs de la mort, ce prince lui donna dans son palais du Plessis-lez-Tours un logement pour lui et ses religieux, et le fils du terrible monarque, Charles VIII, leur bâtit un couvent dans le parc du château et un autre à Amboise.

Nous ignorons l'époque à laquelle les religieux de cet ordre s'établirent à Poitiers. A l'époque de la révolution, il ne comptait que deux membres, y compris le correcteur (supérieur). Au temps de sa splendeur, il fournissait des prédicateurs à la ville. Il était, ainsi que l'ordre des Carmes, des Cordeliers et des Augustins, affilié à l'Université qui se réunissait dans l'église des Minimes en certaines occasions.

Un peu au-dessus de la *Salpétrière*, dans la Grand'Rue, au n° 16, n'apercevez-vous pas une maison couronnée d'un toit aigu. Elle se compose de trois étages. Au-dessus de la plus haute fenêtre s'alignent trois grands clous; au-dessus de la plus grande, apparait l'écu royal de France aux trois fleurs de lys, ayant pour tenants deux anges. A l'angle droit du premier etage, une figurine représente un homme à mi-corps tenant en ses mains un phylactère. Quels sont, direz-vous, ces emblèmes extraordinaires, que signifient-ils? Dans quel but ces trois clous ont-ils été placés là? Question bien indiscrète, cher lecteur, car vous courez risque de mettre notre science en défaut, et ce serait chose fâcheuse pour un *cicérone* qui doit savoir tout (même ce qu'il ne sait pas, dit-on), afin de vous l'apprendre. Essayons pourtant : d'abord cette figurine est, toujours dit-on, la représentation d'un religieux minime; c'est assez difficile à croire si l'on en juge par le costume, mais enfin... et

lorsque la procession solennelle de la Fête-Dieu passait devant cette statue, on attachait, et on attache encore à ces clous un morceau de pain ou de gâteau, un paquet de cerises, une petite fiole pleine de vin et des fleurs. Quelle signification pouvait présenter cet usage? Etait-ce un symbole! Nous le croyons, mais plus soucieux de l'honneur des minimes auxquels on attribuait l'origine de cette coutume singulière, que ne le furent avant nous de malicieux poitevins, nous ne dirons point que par cette exhibition publique les religieux prétendaient « *montrer à Dieu qu'ils ne manquaient de rien*; » mais qu'au contraire ils entendaient le remercier par un solennel hommage de tous ces biens matériels nécessaires à la vie, et que l'homme doit à la toute puissance et à la bonté de celui qui les a créées. Cette explication est peut-être moins piquante que la première, mais elle a le mérite, à notre avis, d'être plus juste et plus vraie. La tradition prétend que la maison où se voient nos trois clous fut habitée par Charles VII, lorsqu'il résida à Poitiers, en 1422. L'histoire ne dit rien qui puisse justifier ou démentir ce fait. L'écusson royal pourrait seulement établir un commencement de preuve ou tout au moins de présomption.

En continuant à suivre la *Grand'Rue*, nous trouvons sur notre gauche une sorte de ruelle étroite, du nom de *Montgautier*. C'est *Montgauguier* qu'il faudrait dire. Elle s'appelait autrefois de *St-Léger*, du nom d'une église placée sous ce vocable (St-Léger ou Liguaire, *S. Leodogarius*, prieuré existant dès 1123), et qui y était située; mais un commandeur de l'ordre de Malte, du nom de Montgauguier, étant venu y habiter, la rue prit le nom de cet hôte important, et la corruption du langage en a fait la rue de *Montgautier*.

Eglise St-Paul. — Si vous aviez la curiosité de pénétrer jusqu'à l'extrémité, vous déboucheriez dans la rue *St-Paul*, appelée pendant la révolution rue *Las-Cazé*; puis, dans une petite rue toute nouvelle, autrefois simple *impasse;* quant à son nom, nous ne saurions vous le dire, tant on a horreur à Poitiers des baptêmes officiels, parce que, dit-on, on craint de trouver trop de parrains pour le nombre des filleules. Là, vous trouveriez à gauche une grange qui fut autrefois la petite église paroissiale de St-Paul.

St-Paul fut primitivement une abbaye, dont la fondation est absolument inconnue, et qui fut possédée par les comtes de Poitou. Le plus ancien des titres qui la concernent est du mois de mars 924. Ebles en était abbé et le comte Ebles le Manzer y stipula en son nom avec l'abbé de Nouaillé. Plus tard, lorsque Guillaume VII eut fondé l'abbaye de Montierneuf, St-Paul devint presqu'aussitôt un prieuré de la nouvelle abbaye avec le consentement d'Isembert II, évêque de Poitiers, car St-Paul relevait en fief du siége épiscopal avant la révolution c'était une paroisse comptant 500 communiants. Dans les derniers temps on avait conservé la mémoire d'un curé de St-Paul, dont les sermons produisaient sur ses auditeurs la plus vive impression. On citait entr'autres un sermon sur la mort, prêché pendant les quarante heures, dont l'effet avait été tel que les auditeurs épouvantés se dressèrent sur leurs bancs avec un frémissement de crainte. On raconte le même effet produit par le P. Massillon, prêchant son fameux sermon du petit nombre des élus. On voyait dans l'Eglise St-Paul le tombeau du marin La Galissonnière, chef d'escadre, père du marin célèbre qui battit les Anglais à Minorque, en 1756.

Ecole primaire supérieure communale. — Au coin de la rue St-Paul et de celle du Gervis-Vert (gervis à Poitiers veut dire treillis), existait autrefois le jeu de paume de l'*Oison*. Il fut supprimé, et sur son emplacement s'éleva un vaste hôtel appartenant à la famille de Massignac, à qui la ville de Poitiers l'a acheté pour y placer en 1846 son école primaire supérieure communale, lorsque celle-ci fut obligée de déguerpir de l'ancien couvent des Pénitentes (rue Corne-de-Bouc), que réclamait fort rigoureusement le ministre de la guerre. La ville a dépensé pour l'achat et l'appropriation de l'hôtel de Massignac plus de 70,000 fr.; mais son école primaire supérieure a été plusieurs fois signalée par les inspecteurs généraux de l'Université comme une des meilleures de France.

Redescendons maintenant par la rue St-Paul; prenons à gauche la rue Montgautier et remontons la Grand'Rue.

Hôtel du grand prieuré d'Aquitaine ou **la Grande-Commanderie.** — Là, sur notre main gauche, n'apercevez-

vous pas, au-dessus d'un portail de vastes dimensions, un écusson mutilé dont les insignes annoncent les armoiries de l'ordre de Malte? C'était là en effet l'hôtel où se tenait le grand prieur d'Aquitaine, l'un des dignitaires les plus éminents de l'ordre, chargé de l'administration et de la direction des nombreuses commanderies placées dans la vaste étendue de son ressort. Les bâtiments de cet hôtel existent encore au milieu des jardins; ils sont aujourd'hui maison particulière. Ils renfermaient autrefois de riches archives dont les trésors sont déposés aux archives départementales, et forment à elles seules la sixième subdivision de la deuxième série des archives ecclésiastiques.

L'hôtel de la Rose. — Nous sommes arrivés enfin à l'extrémité de cette rue justement appelée la *Grande*. Recueillons-nous un instant. A gauche voici la rue du *Petit-Maure*. Au 13 novembre 1398, elle s'appelait *de la Jabruelhe* (plus tard de la Jabrouille), sans doute du nom de Jean de la Jabrouille, abbé de St-Cyprien en 1229. Elle prit son nom moderne de l'enseigne de l'auberge du Petit-Maure, située dans son parcours, et où mourut, en 1609, le poëte Rapin, enfant de Fontenay, et dont l'honorable illustration rejaillit sur notre cité, car il lui devait sa science et son goût pour l'étude des lettres.

Une maison neuve, habitée maintenant par un tapissier, forme l'angle de cette rue du *Petit-Maure* et de celle de *St-Etienne*. C'était là que se trouvait l'hôtel *de la Rose*, hôtel qui fut habité par Jeanne-d'Arc, lorsqu'elle vint à Poitiers, en 1428. La jeune fille était placée sous la garde de Jean Rabasteau, conseiller au parlement de Poitiers, qui avait mission de veiller sur elle et de l'accompagner partout où besoin serait. « I'ay ouy dire en ma jeunesse, et des l'an mil quatre cent quatre vingt et quinze, à feu Christofle de Peyrat, lors demeurant à Poictiers, et pres ma maison, qui auoit pres de cent ans, qu'en maditte maison y auoit eu hostellerie, ou pendoit l'enseigne de la Rose, ou ladite Jeanne estoit logée, et qu'il la veit monter à cheval, toute armée à blanc, pour aller audit lieu d'Orléans, et me montra vne petite pierre, qui est au coing de la rue S. Estienne, ou elle print auantage pour monter sur son cheual. »

Cette pierre, que la tradition protégea depuis, ne put trouver grâce en 1825 devant la pioche des paveurs qui réparaient le pavé des rues *St-Etienne* et du *Petit-Maure*. Elle fut alors brisée, mais ses fragments, réunis par une main pieuse, furent patriotiquement conservés et déposés au musée des antiquités de l'Ouest, où vous les avez vus.

Après avoir donné un souvenir à la vie glorieuse de la pucelle qui sauva la France, continuons notre route par la rue à droite, dite rue *des Trois-Cheminées*.

A l'extrémité sur la main droite, au n° 27, une petite porte bien modeste semble annoncer à peine l'entrée d'une chapelle; c'est la chapelle des *Dames du Calvaire*. On y pénètre de la rue même, mais autrefois il fallait traverser un porche et une cour sur le côté.

Les Dames du Calvaire autrefois **l'Union-Chrétienne.** — C'est en effet dans la maison habitée avant la révolution par les Dames de l'*Union-Chrétienne* que les religieuses *du Calvaire* se sont établies après avoir été chassées elles-mêmes de leur couvent situé au Sud de la ville, et dont nous aurons occasion de parler plus tard. Nous avons vu les Dames de l'*Union-Chrétienne* logées près de Ste-Radegonde.

Rue de l'Etude. — Ancien Jeu de Paume. — La rue de l'*Etude* qui aboutit à droite, peu après le couvent *du Calvaire*, à la rue *des Trois-Cheminées*, s'appelle ainsi par corruption; elle devrait se nommer rue de l'*Esteuf*, du nom donné à la balle dont on se sert pour jouer à la Paume. Si vous voulez que nous justifions cette assertion, veuillez faire quelques pas. A droite, ne voyez-vous pas une porte surmontée d'un bas-relief mutilé? Plusieurs personnages y figurent; mais grâce aux pierres des gamins auxquels ils ont servi de but, ces personnages ne peuvent plus nous dire ce qu'ils faisaient là Au-dessous on lit ces mots A L'ESTUDE 1592, mots dérisoires et malins que le maître du jeu de Paume du XVIe siècle adressait à ses joyeuses pratiques, bien assuré qu'il était, que les braves jeunes gens aimeraient mieux venir s'*estu-*

dier à pousser chez lui l'*esteuf* que d'aller à l'*estude* pâlir sur Cujas et Barthole.

Ce Jeu de Paume fut supprimé quelques années avant 1712. La ville de Poitiers comptait un grand nombre d'établissements de ce genre, le jeu auquel ils fournissaient des acteurs et des instruments étant alors très en vogue.... Demandez donc aujourd'hui à nos *escholiers* ce qu'est devenu le Jeu de Paume de leurs grands pères.

Prieuré de Saint-Denis.—Continuons notre course. Voici un carrefour : à droite, à l'extrémité de cette rue dite de *Saint-Denis*, sur le lieu occupé par la maison n° 31, s'élevait autrefois l'église du prieuré *de Saint-Denis*, dont la rue a pris le nom. Ce prieuré sur lequel les auteurs ne donnent que peu de notions, fut donné avec ses dépendances, par Guillaume Ier, évêque de Poitiers, le 15 mai 1120 à l'abbaye de Noyers. Il était situé près des murs de l'enceinte romaine de la ville, et une des fausses portes de la cité, la porte *Maynard*, se trouvait dès le XIe siècle à peu de distance, dans la direction du couvent des Carmes ; elle donnait issue probablement vers les moulins de *Bajon*.

Monastère des Filles de la Croix dites Sœurs de Saint-André.—A gauche de notre carrefour se dirige la rue *Sainte-Opportune*, du nom de l'église qui s'y trouvait. A quelques pas sur la main gauche, au n° 7, une maison du XVIe siècle vous montrera sur l'imposte de la porte un gracieux bas-relief qui provient des ruines du château de Bonnivet. Nous vous avons parlé de ce château à l'article du Temple St-Jean.

Plus loin sur la main droite, au n° 12, une modeste porte donne entrée dans l'humble demeure des *Filles de la Croix dites Sœurs de Saint-André*. Cet ordre religieux fondé, en 1806, par Madame Marie-Elisabeth Bichier, à laquelle se joignit plus tard l'abbé Fournet, se livre à l'instruction des enfants pauvres, sans négliger dans les campagnes le soin des malades. Cet Ordre approuvé est aujourd'hui florissant. La chapelle de la maison établie à Poitiers s'ouvre sur la rue des *Gaillards*, ainsi nommée d'une famille qui y habitait.

Sainte-Opportune. — En face de cette rue des Gaillards, une grande porte cache aux yeux les restes de l'église de Ste-Opportune mentionnée comme paroisse dès le 16 août 1281 ; elle comptait, au moment de la révolution, 300 communiants. Les abbés de Montierneuf ayant été investis du titre de conservateurs des priviléges apostoliques de l'université de Poitiers (XIVe siècle), Etienne, l'un d'eux, patron de l'église de Sainte-Opportune, et doyen de la faculté de théologie, fit décider que cette église servirait pour les *actes* de la *sacrée* faculté, et la désignation du lieu inscrite sur les thèses était ainsi libellée, *in scholis opportunicis*. Nous avons lu quelque part que c'était en vertu de cette prérogative que le curé de Sainte-Opportune devait être nécessairement au moins bachelier en théologie. Voici à quelle occasion spéciale fut prise cette décision. C'était en 1462 ; le maire et le conseil de la ville de Poitiers donnèrent mandement par lequel ils décrétèrent que la cure de Sainte-Opportune ne serait dorénavant donnée qu'à un bachelier ou licencié en théologie, « en contemplacion des belles et notables études qu'y fait tous les jours M. Pierre Maurice, le curé actuel. » Ceci nous porterait à croire qu'à cette époque la paroisse de Sainte-Opportune était le centre d'études théologiques en renom, d'où la désignation *in scholis opportunicis*.

Les Feuillants aujourd'hui **Dames du Sacré-Cœur.** — Revenons de la rue Sainte-Opportune. Suivons la rue des *Quatre-Vents* (ce nom conviendrait mieux à un carrefour ; il est vrai qu'elle y aboutit), tournons à droite ; voici la rue *des Feuillants* ainsi nommée de l'ordre religieux qui y était établi avant 1793. Ces religieux ne prêchaient ni ne confessaient, et ils étaient peu nombreux. On en comptait quatre seulement au moment de la révolution ; leur chef se nommait *Prieur*. Leur fondation remontait à l'année 1616. Lorsque la procession des rogations passait devant leur couvent, ils devaient mettre une couronne de fleurs sur la tête de l'image de la Sainte-Vierge. Quelques-uns des bâtiments de ces religieux ont été conservés dans l'immense construction édifiée par les *Dames du Sacré-Cœur*, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Feuillants ; et, malgré le titre tout différent que

portent ses nouveaux hôtes, c'est encore le nom des Feuillants qui domine dans les désignations ordinaires.

Si vous pouviez obtenir entrée dans ce sanctuaire voué à l'instruction des jeunes demoiselles qui y reçoivent une brillante et solide éducation, vous verriez une chapelle moderne dont le plan n'est pas assurément parfait, mais qui a plus de caractère que la plupart des œuvres de ce genre.

Le Bon Pasteur. — Au commencement de la rue qui forme la prolongation de celle des Feuillants et qui se nomme rue *des Filles de Saint-François*, vous apercevez à droite, sous le n° 26, les bâtiments du *Bon Pasteur*. Cet établissement, dont le titre seul indique qu'il est destiné à remplacer l'ancienne maison des *Repenties*, a été fondé par Mgr de Bouillé, évêque de Poitiers, pendant les dernières années de son épiscopat.

Les Filles de Saint-François. — Ce couvent qui a donné son nom à la rue était situé autrefois sur la main gauche à quelque distance de là. Il avait peu d'apparence, et forme aujourd'hui des maisons particulières à partir du n° 29. C'est au commencement de 1629 que ces religieuses avaient demandé et obtenu la permission de s'établir à Poitiers.

Dans l'espace compris aujourd'hui entre la *Grand'Rue*, la rue des *Filles de Saint-François* et la rue *du Pré-l'Abbesse*, existait au xve siècle l'enclos de l'hôtel des *Grands Moulins*, lequel hôtel ouvrait dans la rue des *Filles de Saint-François*. Cet enclos qui contenait au moins 20 hectares de notre mesure actuelle, renfermait dans son enceinte d'immenses jardins, de vastes vergers, des ateliers de teinture, trois moulins à farine, deux moulins à papier, des tanneries, des réservoirs, des pêcheries alimentées par l'eau du Clin et destinées à la provision des habitants. Les tanneries et teintureries avaient été fondées par Maurice Claveurier (vivant vers 1420), alors propriétaire de l'Hôtel des Grands Moulins.

En tournant à l'angle de la façade du couvent, vous descendriez par la rue du *Pré-l'Abbesse*, ainsi nommée sans doute parce qu'elle conduisait au pré de ce nom; et lui-même était ainsi appelé, parce qu'il faisait partie du domaine particulier de l'abbesse

de Sainte-Croix. Ce pré actuellement coupé dans sa longueur par le boulevard faisait partie de l'enceinte de la ville, et la courbe qu'il décrit du côté du Clin était protégée par des tours et murailles dont on voit encore quelques restes. C'était cependant un des points les plus faibles de la ville malgré le bras de rivière qui pénétrait dans l'intérieur pour aller se joindre plus bas au lit du Clin : aussi fut-il pendant le siége de 1569 l'objet de plusieurs attaques rendues infructueuses par l'inondation factice dont nous parlerons bientôt.

L'Hôtel-Dieu. — Revenons sur nos pas ; nous nous dirigerons vers le Nord dans la rue de *l'Hospice*. C'est là que se trouve *l'Hôtel-Dieu, hospice civil et militaire*. C'était, avant la révolution, le *Grand-Séminaire*. A cette époque, on n'avait plus besoin de prêtres, mais les progrès de la civilisation et de la liberté n'avaient pu empêcher qu'il y eût encore des malades et des pauvres. On les logea donc dans la demeure des lévites du Seigneur qui furent plus tard, à leur tour, mis à la place des Carmélites. Ils obtinrent jusqu'à leur complète dispersion un asile dans une maison particulière qui est habitée par les Dames du *Bon Pasteur*. *L'Hôtel-Dieu* était auparavant situé, comme nous le verrons, au milieu de la ville, près de l'église de Notre-Dame, dans des conditions hygiéniques détestables. Plus anciennement encore, au XVIe siècle et du temps de l'historien du siége de Poitiers, ce nom d'*Hôtel-Dieu* était attribué à l'*Hôpital-des-Champs*, dont nous parlerons plus tard. Aujourd'hui il est sous tous les rapports fort convenablement placé, et ses bâtiments, sans être d'une ordonnance digne d'être citée, ont cependant un aspect monumental.

Cet établissement, tenu par les Sœurs grises, assistées d'éléves internes, d'infirmiers et de gens de service, le tout au nombre de 52, peut recevoir 280 malades.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. — Les cours de cette école se font dans l'établissement qui précède. Ainsi que nous le verrons plus tard, à l'article de *l'Hôtel-de-Ville*, Poitiers eut, dès 1431, une université qui compta quatre

facultés, parmi lesquelles celle de médecine, mais elle ne fit rien probablement pour mériter la réputation de sa sœur la faculté de droit, et cela lui porta malheur; aussi, à l'époque de la révolution, n'enseignait-elle plus, *depuis un temps immémorial*, disent nos anciens. Des docteurs étrangers, reçus dans d'autres universités et venus pour pratiquer à Poitiers la médecine, soutenaient une thèse publique dans la salle des *Jacobins*, chef-lieu de l'université, et composaient ce qu'on appelait pompeusement *la Faculté*. Quant aux cours, ils étaient plutôt *culinaires* que *médicaux*. En effet, ils se composaient d'un dîner donné à ses confrères par celui des professeurs qui avait été désigné en assemblée générale pour prononcer le discours d'inauguration; et comme ce mode de classes constituait plutôt une charge qu'un émolument, l'honneur de faire *les cours de l'année*, n'était point déféré au plus capable, au plus digne, au plus ancien, mais à celui dont le tour de rôle était venu. Le dîner officiel donné, les professeurs désignés nominalement pour des classes fictives étaient censés avoir suffisamment rempli leurs devoirs.... en le digérant..., le cours annuel était fini.

La faculté de médecine tenait le troisième rang dans la hiérarchie; son grand costume se composait d'une simarre noire sur laquelle était posé un manteau doublé en bleu céleste, avec bordure d'hermine, et d'une épitoge. La couleur actuelle des revers est amaranthe. La masse du bedeau de la faculté était autrefois fort remarquable. Elle était d'argent, ornée de ciselure, de bosses, d'émaux et de dorures. Elle a disparu depuis longtemps, mais la représentation coloriée est conservée aux archives de l'école actuelle.

La révolution balaya la faculté de médecine de Poitiers, et si elle n'eût fait que cela, on pourrait dire qu'elle fut juste. Il fallait, en effet, que cette institution, inutile alors, se retrempât dans le malheur, et ce fut ce qui arriva. Demandée par le conseil municipal le 6 mai 1805 et dotée le 4 mars 1806, vivement réclamée par M. Chéron, préfet du département, l'école de médecine de Poitiers fut établie par décret impérial du 19 octobre 1806, datée de Merseburg (*Saxe prussienne*). Le gouvernement était là où se déployait le drapeau de la France. Un arrêté ministé-

riel du 20 décembre 1806 nomma six professeurs qui furent installés le 19 janvier 1807. L'école fut administrée par un secrétaire désigné par ses confrères jusqu'au 20 décembre 1820, époque à laquelle un directeur nommé par la commission d'instruction publique (conseil royal) fut établi. Enfin, l'ordonnance du 13 octobre 1840, en réorganisant les écoles secondaires de médecine, attribua à celle de Poitiers, comme aux autres, le nom d'*école préparatoire de médecine et de pharmacie*, mais elle n'a pas le droit de conférer le grade de docteur qui ne peut être obtenu que devant l'une des trois facultés de médecine de France. Grâce aux sacrifices du conseil municipal, au zèle et au désintéressement des professeurs, notre école a reçu de nombreuses améliorations intérieures. Elle possède un musée, un amphithéâtre d'anatomie, un laboratoire de chimie, etc. Et si le nombre des élèves qui reçoivent ses leçons n'est pas aussi grand qu'on pourrait le désirer, ce résultat nécessaire doit être attribué à la multiplicité fâcheuse, à notre avis, de ces sortes d'établissements qui ne devraient être accordés qu'aux grands centres d'instruction publique.

Voici quelles sont les chaires de notre école de médecine :—Clinique interne, avec un chef de clinique ; — id. externe et médecine opérat. — Pathologie interne, — id. externe, — accouchements et maladies des femmes et enfants. — Anatomie et physiologie, avec un chef des travaux anatomiques.—Histoire naturelle médicale.— Chimie et pharmacie. — Matière médicale et thérapeutique. Ces divers cours sont faits par six professeurs titulaires, trois professeurs adjoints et quatre professeurs suppléants.

St-Cybard.— Après quelques pas, si nous tournions à gauche, par la rue *Sous-St-Cybard*, nous verrions encore debout l'église de St-Cybard, édifice roman qui, après avoir été l'église d'une paroisse comptant à l'époque de la révolution 500 communiants, devint un magasin à fourrage, et plus tard une école de gymnastique. Le cimetière de cette église, ou plutôt le terrain vague qui l'entourait, et sur lequel ont été construites une partie des maisons qui bordent la rue de l'hospice, était, à l'époque du moyen âge, consacré aux « joyeuses et triomphantes monstres des mys-

tères de l'Incarnation, Nativité, Passion, Résurrection et Ascension de N.-S. J.-C. » C'était en effet par ces *mystères* ou drames pieux que nos bons ancêtres préludaient aux chefs-d'œuvre dramatiques du siècle de Louis XIV.

Dans la rue *St-Cybard*, se trouvait il y a peu de jours l'établissement des *Sœurs de la Miséricorde* qui donnent leurs soins aux malades. Elles le transférent en ce moment même sur la place de *l'Evêché*, en face de la porte de l'église cathédrale, qui s'ouvre sur cette place.

Ecole mutuelle et salle de Dessin. — Reprenons la rue de *l'Hospice* en négligeant la rue de *Chassaighe* qui nous conduirait au quartier de cavalerie; nous l'aborderons d'un autre côté. A l'extrémité de la rue de l'Hospice, à l'angle formé par les rues des *Buissons* (autrefois du *Plat-d'Etain* et de *St-Germain*) et des *Fumiers* (nous préférons son ancien nom de rue des *Fossés*), nous apercevons un grand bâtiment moderne dont l'aspect et l'enseigne annoncent la destination; c'est une école primaire communale; on y a joint pour l'étude du dessin une salle qui est une annexe de l'école dont nous avons parlé, rue du Puygarreau. C'est dans la salle de cet établissement que se tiennent les séances de la *Société philanthropique de secours mutuels*. Cette association établie entre les ouvriers de la ville et qui compte plus de 1,100 membres, a pour but de venir en aide, au moyen d'une cotisation mensuelle, à ceux que les maladies ou des accidents mettraient dans l'impuissance de suffire aux premiers besoins de la vie. Parfaitement organisée, dirigée par des chefs intelligents et honnêtes, patronnée par l'autorité municipale et par des bienfaiteurs de toutes les classes, cette association utile est dans un état de prospérité qui honore notre population et prouve son bon esprit.

Eglise de Saint-Germain.—Plus loin sur la main droite un clocher carré couvert d'une toiture plate, annonce l'existence d'une ancienne église. C'était celle de *St-Germain*. Elle était située dans l'origine, et dès 1123, hors des murs de la ville. Dépendant de l'abbaye de St-Paul, elle fut réunie au monastère de Montierneuf, en même temps que l'abbaye de St-Paul, par Isembert,

évêque de Poitiers, le 10 juillet 1083. Avant la Révolution, la paroisse de St-Germain comptait 1,800 communiants, elle possédait une école primaire gratuite pour les garçons. Il y en avait une semblable dans la paroisse de St-Porchaire. C'était ce qu'on appelait *les Petites Ecoles*. Elles étaient tenues par de jeunes ecclésiastiques qui y faisaient leur temps de séminaire.

Quartier de Cavalerie.—Descendons par la rue de la *Bretonnerie*, ainsi nommée dès 1422, peut-être parce que dès lors on y voyait pendue, comme en 1671, l'enseigne du duc de Bretagne; si nous pouvons en obtenir l'autorisation, tâchons de pénétrer, à l'extrémité de cette rue, dans le quartier de cavalerie; il mérite d'être visité. C'est un fort bel établissement dans son genre. Il a de l'air, du soleil, de l'espace. Seulement, la ville de Poitiers est bien un peu autorisée à regretter de n'en pas être propriétaire, après y avoir dépensé en capitaux et intérêts, quelque chose comme SEPT CENT MILLE FRANCS pour le faire construire. Ce chiffre vous étonnera sans doute, cher lecteur, mais ce n'en est pas moins de la plus parfaite exactitude. C'est après avoir entrepris cette œuvre colossale et y avoir absorbé ses ressources et compromis l'équilibre de ses finances, que la ville de Poitiers s'est vue forcée, crainte de pis, de prier le gouvernement de vouloir bien l'en décharger. Cette remise a eu lieu effectivement par suite d'une délibération du Conseil municipal du 2 février 1829.

Montierneuf. — Une grande porte d'un style fort modeste se présente à nous, et, dans le lointain, au bout d'une petite place plantée d'arbres alignés, nous apercevons la façade à pignon triangulaire d'une église : c'est l'église de Montierneuf. Ce nom vient de *moustier neuf*, *monastère neuf* (monasterium novum) par opposition au *moustier* de Saint-Cyprien bâti auparavant, et par corruption on a dit *Monstier-Neuf*, et enfin, *Montierneuf*.

Fondée en l'année 1075, par Guillaume-Guy-Geoffroy, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, l'abbaye de Montierneuf fut placée dès l'origine sous la règle de saint Benoit, et la direction de l'abbaye de Cluny, et elle fut richement dotée par son puissant protecteur, qui ordonna, en mourant à Chizé, en 1086, que ses restes fussent dé-

posés au milieu des bons moines dont il réclamait les prières, après avoir souvent *fraternisé* avec eux. En effet, il leur avait voué une amitié toute particulière, et lorsqu'il résidait à Poitiers, il ne laissait point s'écouler de jour sans descendre au moustier neuf. S'il venait de courses lointaines ou même après une courte absence, il ne mettait les pieds dans son palais qu'après avoir visité *ses seigneurs*. Il se rendait lui-même à la cuisine, demandait au cellerier quel devait être l'ordinaire du jour, et s'il apprenait qu'il se composât d'œufs, de fromage ou de maigres poissons, aussitôt il ordonnait au pourvoyeur de préparer des mets plus délicats, et à son trésorier de les payer. Nous devons croire, malgré le silence des historiens à cet égard, que les libéralités culinaires du noble duc savaient au moins respecter les jours d'abstinence et de jeûne.

Guillaume fut très regretté, cela se conçoit aisément, et, suivant ses intentions, il fut enterré dans l'abbaye.

Montierneuf éprouva le sort de toutes les fondations religieuses. D'abord, riche et puissante, cette abbaye vit s'accroître, par les donations des comtes de Poitou et même des rois d'Angleterre, devenus ducs d'Aquitaine, ses immenses possessions; puis elle vit baisser peu à peu, avec l'ardeur de la foi, le zèle des donateurs, et, après les guerres de religion qui ensanglantèrent la patrie et firent autant de ruines des beaux monuments qui couvraient le sol français, elle déclina rapidement. Nous avons vu une portion des bâtiments claustraux enclavée dans la caserne de cavalerie, former le corps du milieu de cet établissement militaire : il ne fallait rien moins qu'une terrible révolution pour produire un tel changement de destination.

La liste des abbés de Montierneuf fournit pendant 700 ans 58 noms, parmi lesquels figurent ceux des Coucy, des Saint-Gelais-Lusignan, des La Rochefoucauld et des Cossé. Dès la création de l'Université de Poitiers, au xve siècle, les abbés de Montierneuf furent investis du titre de conservateurs apostoliques des priviléges de cette université, et ils ne reculèrent jamais devant les contestations qu'il leur fallut soutenir pour se faire maintenir dans les droits et honneurs attribués à ce titre.

Voici quels étaient, au xve siècle, à Montierneuf, les dignitaires, c'étaient : l'abbé, trois officiers obédienciers, le prévost, l'au-

mônier et le ségrestain, sept officiers cloîtriers, le sous-prieur, le chantre, l'infirmier, l'hôtelier, le sous-ségretain, le sous-aumônier et le sous-chantre, il y avait en outre un prieur qu'on faisait venir de Cluny, et qui était chargé de maintenir la discipline régulière et les pratiques telles qu'elles s'observaient pour les cérémonies en la maison-mère. Les officiers séculiers étaient : le sénéchal, les sergents du bourg, le crieur public, le frocquier (chargé de confectionner les frocs), le barbier (chargé de faire les barbes et tonsures, et de saigner les religieux à des époques déterminées), le baptitan (frunitor, tanneur), le lavandier, le portier, le cuisinier, le fournier.

L'abbé de Montierneuf était élu par les religieux réunis en chapitre, conformément aux statuts de l'ordre de Cluny.

Le costume des religieux de Montierneuf consistait avant la révolution en une soutane semblable à celle des prêtres séculiers, ils ne portaient point de rabat. Une bande d'étoffe noire se rattachant au cou avec deux boutons, formait une espèce de scapulaire. Au chœur, ils avaient la robe à larges manches, sorte de coule monastique. A la procession du jour de saint Marc, ils portaient à la main de longues baguettes blanches. Leur église offrait une particularité assez rare dans les derniers temps, quoiqu'elle ne fût qu'un reste des traditions qui se sont conservées plus religieusement dans les églises d'Italie. La sainte réserve destinée aux malades n'était point déposée dans le tabernacle, mais dans un appareil suspendu par des chaînes légères à une crosse de grande dimension peinte en noir; qui se trouvait placée dans la chapelle de l'abside (aujourd'hui de la Sainte-Vierge). La coutume de déposer la sainte hostie dans un tabernacle, sur le grand autel, est moderne; et dans les monastères surtout, elle n'existait point aux temps de ferveur, où la sainte Eucharistie pouvait être sans crainte placée sous la seule garde de la foi. Aujourd'hui encore, en Italie, dans la plupart des basiliques, il existe une chapelle, celle dite *du Saint-Sacrement*, qui est spécialement affectée au dépôt sacré.

Le contingent scientifique fourni par l'abbaye de Montierneuf au monument élevé par les mains des laborieux enfants de Saint-Benoît, est assez mince. Cependant cette abbaye compte quatre

auteurs recommandables, le moine Martin, chroniqueur et premier historien de l'abbaye, dont les travaux ont été recueillis et publiés par D. Martenne, puis Hugues et Richard de Poitiers, auteurs de la chronique de l'abbaye, publiée par d'Achéry (le dernier a composé seul une histoire universelle dont quelques fragments se trouvent dans le *rerum gallicarum scriptores*); enfin, Pierre de Poitiers, secrétaire de Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, grand prieur de cette abbaye, et plus tard abbé de Saint-Martial de Limoges, traducteur de l'Alcoran. Il le traduisit à la prière de son digne chef, dont il était tendrement aimé et qui l'appelait son cher fils. Prosateur et poëte, Pierre de Poitiers composa l'épitaphe inscrite sur le tombeau du fameux Abailard, et après avoir célébré les vertus et la marche triomphale de Pierre-le-Vénérable à travers l'Aquitaine, il le défendit contre les poignards dont il fut menacé deux ans après par ceux auxquels il venait apporter la réforme et l'exemple de ses vertus.

A l'abbaye de Montierneuf était attachée une paroisse qui comptait avant la révolution 1,300 communiants. Le service paroissial se faisait à l'autel de la chapelle du fond, aujourd'hui dédiée à la sainte Vierge. Le curé était prêtre séculier.

Bâtie au XIe siècle par Pons, moine de l'abbaye, ainsi que l'indique sa signature au bas d'une charte précieuse sous ce rapport, l'église qui existe encore aujourd'hui, fut dédiée le 24 février 1096, par le pape Urbain II, lorsque ce Souverain-Pontife revint du concile de Clermont, où il avait prêché la croisade contre les infidèles. C'est ce que constate l'inscription importante que vous verrez dans l'intérieur de l'église, et pour la conservation de laquelle la société des Antiquaires de l'Ouest a fait exécuter un châssis vitré qui la protégera désormais contre les mutilations des amateurs et des badigeonneurs, races bien nuisibles aux monuments, que l'une veut restaurer et l'autre immortaliser dans ses albums plus ou moins archéologiques.

L'église de Montierneuf offre un beau type de l'architecture romane pure, unie à celle du XIIIe siècle. On doit admirer surtout la largeur de sa nef et de ses bas-côtés, largeur peu ordinaire au XIe siècle, et la portion supérieure de l'abside, appelée vulgairement *la lanterne*, dont les vastes fenêtres, en ogive primordiale,

laissent pénétrer une vive lumière dans le chœur ; tandis que les petites fenêtres en plein cintre des bas-côtés éclairent la nef et les transsepts d'un demi-jour qui inspire le recueillement et la prière.

Ce magnifique effet, particulier à ces combinaisons architectoniques, se reproduit admirablement dans l'œuvre remarquable que construit en ce moment à Nantes M. Lassus, interprète habile de l'art chrétien, œuvre gigantesque aussi en plein XIXe siècle, et qui fait tant d'honneur à l'initiative entraînante de M. l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas.

La nef actuelle n'a point la longueur que le plan primitif lui assignait ; elle s'étendait de trois travées encore sur la place actuelle qui la précède ; mais les ravages des protestants forcèrent l'abbé Rousseau de la Parisière à faire abattre vers 1640 ces trois travées et la façade qui furent remplacées par le pignon et le portail grec que l'on voit aujourd'hui.—Nous ne savons qu'elle était la façade antique, qui ne pût être achevée par le fondateur, dit l'histoire, mais nous sommes sûrs qu'elle valait mieux que celle de M. de la Parisière.

L'écusson qui brille au-dessus de ce portail, appartient à la restauration de 1817, dont nous parlerons bientôt. Il représente les armoiries de M. Du Hamel, alors préfet de la Vienne, allié à l'illustre famille poitevine des Chasteigner.

Un clocher flanqué de quatre clochetons surmontait le dôme surbaissé qui domine le grand autel ; il s'écroula après la Révolution, et endommagea par sa chute l'édifice entier.

Pendant la Terreur, Montierneuf avait servi à des usages ignobles, ses voûtes avaient retenti d'un bruit tout nouveau pour elles ; les hennissements des chevaux frappant du pied le pavé du parvis, et les blasphèmes avaient été pendant ces jours néfastes la seule prière qui eût fait résonner les échos profanés du saint lieu.

Mais après l'orgie, lorsqu'à la voix puissante de l'homme qui sauva la France, les exilés revirent le sol de la patrie, le Dieu qui avait été exilé comme eux fût officiellement rappelé dans ses temples. Montierneuf sauvé de la destruction par les soins de son curé, M. l'abbé Sabourain, fut restitué, non sans peine, au culte catholique : car il fallut la persévérante ténacité de M. le préfet

Du Hamel pour arracher au ministère de la guerre *le beau magasin à fourrages* qu'il disputa pied à pied aux justes exigences du culte et de la religion. A cette époque l'administration militaire avait fort médiocrement le goût artistique et archéologique ; on prétend même que les traditions de cette époque sont encore assez vivantes dans ce corps si éminent.... Ce doit être une calomnie.

Malheureusement, des mains des démolisseurs, le temple de Montierneuf dut tomber entre les mains des architectes, et alors, c'était à peu près la même chose. Sous les auspices de Mgr comte d'Artois, depuis Charles X, et de son auguste fils, qui fournirent une somme considérable (50,000 francs), Montierneuf restauré, comme on restaurait en 1817, put offrir un temple spacieux à la paroisse la plus pauvre de la ville, mais il ne lui rendit pas sa vieille basilique romane avec ses sculptures sévères mais originales, avec ses chapiteaux variés dont vous avez vu de gracieux échantillons joncher le sol qui précède le temple. L'ornementation uniforme des chapiteaux restaurés, les oves et les arcs grecs remplaçant les feuillages et les entrelacs du moyen âge, les mauvaises fresques qui ont la prétention de singer de l'architecture en relief là où le sculpteur n'a jamais porté le ciseau, les chapelles à rétables et à frontons grecs, tout cela défigure malheureusement cette belle basilique.

Ajoutez à cet affront moderne celui qu'a reçu le fondateur de l'abbaye, grâce à la ciselure d'un artiste poitevin qui n'a pas craint de graver son nom sur cette tombe quasi-royale, et vous déplorerez le sort qui, restituant au culte vingt ans trop tôt un monument défiguré, n'a pas pu le placer sous la sauvegarde du pasteur éclairé qui le gouverne aujourd'hui.

Le 8 juillet 1822, la sépulture de Guillaume, fondateur de l'abbaye, a été retrouvée après quelques recherches auxquelles présidaient les autorités religieuses et civiles. Le lieu de cette découverte est indiqué par la dalle et l'inscription qui existent au milieu de la grande nef. Le corps du duc reposait dans un sarcophage en pierre de deux mètres de long, fort épais et creusé à une profondeur de 76 centimètres; le squelette annonçait une taille de 1 mètre 82 centimètres. Les restes des vêtements, les brodequins.

la croix ancrée placée sur sa poitrine, tout indiquait qu'il avait été enseveli avec l'habit monacal par-dessus son costume ducal. Les ossements étaient gros, blancs, sains. Après avoir constaté l'identité du personnage qu'il s'agissait de retrouver, on replaça sur le sarcophage le lourd couvercle qui l'avait protégé depuis si longtemps contre l'indiscrète curiosité des hommes.

Ce fut alors que fût élevé, sur le lieu même où repose le duc, le mausolée qui depuis a été relégué dans le coin obscur où on le voit trop encore. Nous répétons avec intention l'expression de notre regret à cet égard, parce que nous n'acceptons point le reproche qui nous a été adressé quelque part au sujet de ce monument. S'il est la reproduction exacte de celui qui avait été élevé en 1643, ce dont il est fort permis de douter, et nous en doutons beaucoup, il nous autorise à dire que l'on a eu tort de choisir un tel modèle, et très grand tort, après l'avoir édifié sur la place où il devait s'élever, de l'exiler là où il n'est plus qu'un non-sens ridicule.

Le calvaire *pittoresque* qui cache la nudité du fond du transsept à droite, a été construit il y a peu d'années par les soins de M. l'abbé Lacroix et de ses paroissiens; il a été solennellement inauguré par Mgr l'Archevêque de Bordeaux, sur la fin de l'épiscopat de Mgr Guitton, évêque de Poitiers, (1846).

L'inscription qui se lit à côté de l'autel de la chapelle absidale de ce même transsept est celle qui constate la mort de René Caillet de Chizé, abbé de Montierneuf, arrivée le 10 juin 1529, et dont le corps gît devant l'autel.

Le trésor de l'église actuelle possède une relique dite de *St-Marc*, mais tout porte à penser que les restes renfermés dans ce reliquaire sont ceux d'un des premiers abbés de Montierneuf, nommé *Marc*, et non point les restes vénérés du grand évangéliste protecteur de Venise.

Quelques tableaux, qui ne sont pas sans mérite, décorent l'église de Montierneuf. Nous citerons celui qui est suspendu au premier pilier, à gauche, et qui représente les saintes femmes, saint Jean et Nicodème pleurant sur le corps du Sauveur. Ce tableau, mal restauré, paraît être de l'école des Carraches. Dans la chapelle de la sainte Vierge, se trouve une petite toile avec

fond de paysage; elle est de l'école de Boucher, et représente la Vierge, assise, tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus qui semble jouer avec saint Jean. Ce tableau, fort gracieux, est peut-être l'original de celui que nous verrons à l'église *St-Porchaire*, quoique cette dernière composition soit plus vaste et contienne, de plus, les figures de saint Joseph et de sainte Anne. En face de la sacristie, un tableau de grande dimension représente saint François Régis, prêchant la foi chrétienne; à ses pieds, des hommes déposent un moribond que les prières du saint vont sans doute rendre à la vie. Ce tableau de Heindryck a été horriblement maltraité, et encore plus horriblement restauré.

Hôpital-Général. — En sortant du plan de Montierneuf, nous apercevons devant nous un bâtiment assez régulier. Une niche avec une statue de saint décore sa façade sur laquelle on lit encore ces mots: *Hôpital des religieux de la charité.* C'était là en effet que les religieux de cet ordre recevaient avant la révolution les hommes malades et les aliénés. Réuni à *l'Hôpital-Général* pendant la révolution, cet établissement n'en forme plus qu'un avec lui. Cet hospice immense par l'étendue de ses bâtiments construits pêle-mêle, sans goût et sans aucun plan arrêté, n'offre rien qui puisse exciter votre curiosité. Il est desservi par 52 sœurs grises, élèves internes, infirmiers et gens de service. On peut y admettre 550 malades. Les *aliénés* reçoivent les soins qu'exige leur état, dans un corps de bâtiment séparé.

Dans le principe, l'Hôpital-Général était ce qué l'on pouvait appeler un simple *dépôt de mendicité* pour les *pauvres infirmes* qui fut établi en 1657 à l'*Hôpital-des-Champs*, en attendant qu'on eût un local suffisant. Les bâtiments de l'Hôpital-Général ne furent construits qu'en 1680, 23 ans plus tard. Des demoiselles séculières soignaient et surveillaient les pauvres que l'on faisait travailler à des ouvrages de laine. Les femmes aliénées y étaient admises, mais dans des bâtiments peu vastes et fort incommodes.

Des souvenirs religieux se rattachent à cet établissement. Le père Montfort (Louis Grignon de la Bachelleraye), fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et des sœurs de la Sagesse, homme d'une piété si vive et d'une vie si exemplaire qu'il est aujourd'hui

sur le point d'être canonisé, en fut l'aumônier en 1701. Ce fut aussi là que Mlle Marie-Louise Trichet, dont la famille est encore si honorablement représentée dans nos murs, se plaça sous la direction du père Montfort et réunit le noyau de pieuses filles qui devait enfanter l'ordre des sœurs de la Sagesse. La maison-mère transférée à St-Laurent-sur-Sèvre a compté jusqu'à 1,600 religieuses qui se vouent au soin des malades, des aliénés dans les hôpitaux, à l'instruction des enfants pauvres et des sourdes-mettes. On vous montrerait encore dans l'hôpital la chambre des deux saints personnages, la croix qui présida aux premières réunions des premières filles de la Sagesse, la statue de la Ste-Vierge qui reçut leurs premiers vœux.

Pont de Rochereuil. — En quittant le carrefour de Montierneuf et suivant la *rue de Rochereuil*, nous aboutirons au pont qui porte le même nom, et si nous voulons connaître les premiers bains publics construits à Poitiers, nous les trouverons à quelque distance sur la droite. Ils sont dus à l'initiative de l'entrepreneur Galland, dont nous aurons occasion de parler bientôt.

Le pont de Rochereuil existait déjà avant le xve siècle, car à cette époque (1486) Yves Charlet, maire de Poitiers, fit reconstruire une de ses arches qui était en mauvais état. Les eaux du Clin ayant emporté une partie de ce pont en 1561, lors de l'inondation qui fit tant de ravages à Poitiers, et étant revenues à la charge en 1582, l'extrémité fut emportée. L'inondation de 1604 acheva l'œuvre des années précédentes, de telle sorte que Jean Goguet, sieur de La Roche-Graton, trésorier de France et maire de Poitiers, fut obligé d'y faire de très grandes réparations.

Ce pont a joué un rôle fort important dans le siége de 1569, par l'amiral de Coligny, et voici comment : Les assiégants ayant fait de fortes brèches vis-à-vis du *Pré-l'Abbesse*, côté faible de la ville ; la menaçaient d'autant plus sérieusement qu'ils étaient parvenus à mettre à sec le lit secondaire du Clin derrière les murailles. Ce que voyant, de hardis inventeurs d'expédients s'imaginèrent de profiter d'anciennes écluses et pales, qui existaient sous les arches du pont de Rochereuil, pour fermer hermétiquement le passage à l'eau et la faire refluer en amont, au risque de voir em-

Les lépreux qui étaient placés sous le patronage de saint Lazare, étaient vulgairement désignés sous le nom de *Ladres*, et leur patron était aussi nommé indifféremment Saint-Lazare ou Saint-Ladre.

Le faubourg attenant à cette porte avait hérité de son nom, mais il était aussi appelé quelquefois faubourg *Bellouard*. Il avait été donné en 1270, par Alphonse, comte de Poitiers, à l'abbaye de Montierneuf.

La principale porte actuelle a été construite sur l'emplacement de vastes jardins, derrière les maisons qui bordaient la route de Paris.

Suivons la rue de *la Chaussée* dont le nom s'explique fort bien, sans qu'elle ait été voie romaine; les moulins nombreux situés en aval et la masse d'eau qui, venant des étangs de Montierneuf et de Saint-Hilaire, pressait de son poids cette véritable *chaussée*, suffisent assurément pour contenter un étymologiste pas trop exigeant. Ne tournons point à droite sur le boulevard du *Grand-Cerf*, à moins que vous ne désiriez aller requérir à la Poste située à quelques pas de là, un cheval de renfort, qui en vérité ne serait pas de trop pour nous faire gravir les rues à pic qu'il nous faudra parcourir.

Evitons aussi de pousser trop loin en ligne droite; la ligne *droite* nous conduirait aux *Trois-Rois*, et comme cette rue n'a pas repris son nom de 1793 (*les Trois Tyrans*), elle choquerait peut-être nos sympathies; tournons donc brusquement à droite pour nous trouver en compagnie des *Trois-Pâtureaux*. Des Pâtureaux, cela vaut beaucoup mieux, cela est moins compromettant; des Pâtureaux, ce sont des bergers des champs, paissant de blancs moutons; ils est vrai qu'ils les tondent, qu'ils les mangent même aussi quelquefois; mais que voulez-vous, jusqu'à nouvel ordre les moutons seront tondus et mangés à moins qu'ils ne mangent les pâtureaux.... Et ce serait assurément bien leur tour, diront bientôt les naturalistes, quand il y aura des naturalistes de la nouvelle école.

Suivons la rue de *la Latte* (des *Orbaux* en 1401, de *Tranche-pied* en 1491, et enfin de la *Latte d'Or* ou simplement de la *Latte*). Voici à gauche la rue du *Moulin-à-Vent* qui a sans doute pris son

nom de l'enseigne d'une auberge qui existait dès 1631, époque à laquelle Abraham *Golnitz*, auteur d'un livre intitulé *Ulysses Belgico-gallicus* et publié à Leyde, passa par Poitiers et logea en cette auberge pendant trois jours.

Ce touriste Hollandais nous a laissé dans son ouvrage une description de Poitiers et de ses curiosités, qui n'est pas sans intérêt. Il n'est pas toujours exact, mais il l'est beaucoup plus que la plupart des voyageurs anciens... et modernes. Il s'applaudit, comme si c'était chose extraordinaire, de n'avoir point été inquiété par les écoliers, qui alors étaient peu courtois pour les étrangers. Ils avaient, il est vrai, autre chose à faire en ce temps-là ; ils se tuaient entr'eux, ce qui leur fit interdire l'usage des armes. Aujourd'hui les étudiants de Poitiers n'insultent point les étrangers, ils font bien ; ils ne se tuent point, ils font encore mieux.

Vis-à-vis du débouché de la rue qui a donné lieu à cette petite digression, se trouvait une maison particulière où était logée avant la révolution la maréchaussée. Cette gendarmerie d'alors n'avait point à cette époque de caserne. Nous allons trouver bientôt sur nos pas celle que la révolution lui a faite.

Le Grand-Séminaire autrefois les Carmélites. — Ce monument fort important est situé dans la rue *des Carmélites*, qui prit son nom des pieuses filles de l'ordre du Carmel, qui vinrent y habiter en 1630. Elles avaient fait demander le 22 avril 1629, la permission de s'établir à Poitiers ; elles l'obtinrent et en profitèrent pour y construire leur monastère. Elles furent aidées dans cette œuvre par la munificence de la reine. C'est ce qui explique le grandiose des constructions et notamment de la chapelle que nous vous conseillons de visiter.

Elle est en effet remarquable en son genre, qui n'est pas assurément celui que nous préférons pour les édifices religieux, mais qui peut être apprécié à un autre point de vue. Elle a été construite sur les plans d'un architecte italien nommé *Leduc*, mais plus connu sous le nom de *Toscane* ; on y lit l'inscription suivante placée par les soins de l'ancien supérieur (Mgr Cousseau, aujourd'hui évêque d'Angoulême).

84. Elle pourrait offrir encore à votre examen, dans sa collection de neuf à dix mille volumes, un bon nombre d'ouvrages de valeur pour les études ecclésiastiques. On y admire surtout deux superbes manuscrits de la fin du xve siècle.

Le premier, très fort vol. in-4°, est un bréviaire selon l'usage de l'église du monastère de la Trinité de Poitiers. *Incipit breviarium secundùm usum ecclesiæ monasterii Trinitatis pictav.*

Il a été écrit par les soins de dame Anne de Prie, nommée abbesse de ce monastère en 1484, morte en 1500. Aussi l'écrivain a-t-il mis en tête la vie de sainte Anne, mère de la sainte Vierge.

Ce bréviaire contient en encadrement vingt-cinq miniatures délicieuses, sans compter les légères et charmantes vignettes qui en ornent presque toutes les pages.

Il est mentionné expressément par l'auteur de la *Gallia christiana* (II, 1308) en ces termes : *Extat in hoc monasterio breviarium ejus* (Anna de Prie) *curâ eleganter scriptum.*

L'autre manuscrit est un missel poitevin in-fol. dont nous ignorons l'origine.

Les miniatures d'encadrement, qui sont nombreuses, offrent presque partout la grotesque satirique que nous trouvons reproduite sur la pierre dans nos églises de la même époque. Les deux miniatures en pleine page qui précèdent le canon de la messe sont d'une véritable beauté. Elles représentent, à gauche, Jésus attaché en croix, avec les principales scène de la Passion en encadrement, et, à droite, le triomphe de la loi nouvelle sur la loi ancienne.

Il est un autre dépôt auquel le séminaire de Poitiers attache avec raison un grand prix. Nous voulons parler des précieuses reliques du vénérable Cornay, ancien élève du séminaire, d'où il partit pour aller cueillir dans les missions du Tong-King la palme du martyre? (1837) Ces reliques sont conservées dans la cellule du défenseur de la foi, que l'on réserve religieusement; et ce sanctuaire, vénéré par les successeurs du généreux apôtre, n'a pas été étranger sans doute aux nobles dévouements qui ont honoré depuis quelques années notre diocèse.

Au séminaire est annexée depuis 1846, l'*Ecole Cléricale*, située auparavant sur la place de l'Evêché. C'est un externat de

quarante à cinquante enfants qu'on forme à la piété, aux exercices du culte, et à qui on donne l'instruction correspondant aux classes de grammaire jusqu'à ce qu'on les envoie au Petit-Séminaire de Montmorillon.

La Gendarmerie. — Elle occupe une partie des bâtiments de l'ancien monastère des *Filles-de-Notre-Dame*, que nous avons vues établies aujourd'hui sur l'emplacement de l'antique abbaye de la Trinité (v. page 138). Le reste des constructions a été démoli pendant la révolution. Ces religieuses les habitaient encore en 1792; mais à cette époque, le 9 avril, ayant refusé de se présenter, selon leur coutume, sur leur terrasse au moment du passage de la procession, qui se faisait à l'occasion du *miracle des clefs* (voir l'article de *Notre-Dame-la-Grande*), et d'y chanter le cantique *Regina Cœli;* ce refus, justement motivé, du reste, par le désir de ne pas faire acte d'adhésion au clergé constitutionnel qui faisait la procession, provoqua une émeute violente. Malgré les efforts de la municipalité et l'autorité des magistrats, le couvent fut envahi et l'émeute ne s'apaisa qu'avec la nuit. Il est permis de douter que les braves qui firent cette *journée*, osassent, s'ils existaient encore, en tenter une deuxième édition contre les hôtes actuels de l'ancien monastère.

La rue Neuve. — Tournant à gauche, en quittant la rue *des Carmélites*, nous suivrons la rue *Neuve*. Elle méritait, il y a deux siècles, ce nom, qui ne lui sied plus aujourd'hui Elle fut commencée avant 1611, et elle fut terminée avant 1616. Elle est désignée dans quelques titres sous le nom de rue du *Minage*, sans doute, parce qu'en 1626, sous la mairie de Charles Irland, sieur de Beaumont, lieutenant-criminel, le minage qui se tenait au bout de la rue de *la Regratterie* fut transféré dans la rue *Neuve*, vis-à-vis de la mairie, d'où il a été établi plus tard près des Halles, où il est encore.

Tout en vous racontant l'histoire de cette rue, nous sommes arrivés nous-mêmes aux lieux où se réunissaient en 1626 les provisions de la cité.

Si vous n'avez pas peur d'un nom qui a épouvanté de petits

vous douteriez point assurément que les bâtiments plus maussades encore qui complètent cette triste construction aient pu contenir autrefois toutes les choses importantes qu'ils renfermaient. Il est bien certain que c'est un frontispice peu brillant pour un grand et beau livre. Nous n'avons jamais prétendu le contraire, nonobstant la destination à laquelle il était affecté et qui pouvait assurément se prêter à quelque chose de mieux. Il fut décidé en 1767 que l'entrée de l'Hôtel-de-Ville serait démolie et remplacée par un nouveau portail, dont les dispositions seraient telles qu'il pût recevoir l'ancienne horloge qui menaçait ruine et qui fut en effet démolie peu après. Nous verrons bientôt l'histoire de ce monument populaire. Cependant ce ne fut que le 12 thermidor an XII (3 juillet 1804), que M. Bourgeois, maire de Poitiers, posa la première pierre du nouvau portail qui reçût après, en 1846, l'*horloge régulatrice* si nécessaire, a-t-on dit, « pour conjurer l'anarchie constante qui régnait entre toutes les horloges de la ville. »

Saisissons à la volée cette réflexion qui constate *la nécessité d'un régulateur pour conjurer l'anarchie*, et, sans trop nous y arrêter, dans la crainte de quelque mauvaise pensée, pénétrons dans l'enceinte municipale.

C'était là que la commune de Poitiers, et plus tard l'*Université* et la *librairie* (bibliothèque), se trouvaient fraternellement réunies.

Parlons d'abord de la commune. L'institution de la commune de Poitiers, l'une des plus anciennes de France, remonte à Aliénor d'Aquitaine. La 1re charte est de l'année 1199, confirmée plus tard avec accroissement de priviléges par Philippe-Auguste en 1204, 1214 et 1222.

On possède la liste complète et sans lacune des maires depuis Robert-Régnault (1213-1215) jusqu'à nos jours. Cette liste comprend 403 maires, savoir : 379 élus et réélus suivant le mode primitif (de 1213 à 1692 et de 1718 à 1769); 3 maires perpétuels (de 1693 à 1717), en vertu de l'édit de Louis XIV qui en 1692 rendit ces fonctions héréditaires et vénales; 2 nommés par le roi (de 1773 à 1790); 5 élus suivant les formes prescrites par la loi du 14 décembre 1789; 3 présidents de l'administration municipale, et 11 nommés par le chef du gouvernement. La noblesse avait été accordée aux maires et échevins de la ville de Poitiers dès 1375 par le roi Charles V. C'était une juste récompense des services

rendus par les hommes auxquels étaient déléguées ces rudes fonctions, à une époque où il fallait joindre à l'énergie du caractère, l'influence qui ne s'acquérait que par une supériorité bien justifiée, et où la responsabilité était si lourde que quelques-uns dûrent payer de leur tête le trop dangereux honneur de commander aux autres. En 1667 Louis XIV révoqua les priviléges ainsi accordés aux maires et échevins de toutes les villes du royaume; mais il est assez remarquable qu'un arrêt du conseil du 4 janvier 1685 excepta de cette mesure générale les maires de Poitiers, qui durent néanmoins être élus 4 années de suite pour avoir droit aux priviléges nobiliaires; puis au mois de mars 1765 une nouvelle mesure, contre laquelle le corps de ville protesta vivement et qui resta par le fait sans exécution, abolit complétement le privilége de noblesse. La Mairie fut établie en titre d'office avec la noblesse après 20 ans d'exercice. Mais l'office n'ayant point été levé, un brevet du roi du 16 mars 1773 investit M. Pallu du Parc des fonctions de maire avec obligation de remplir cette charge pendant 10 ans pour obtenir des lettres de noblesse, qui lui furent du reste accordées en 1774, en raison de ses services et de ceux de sa famille.

Dans l'origine, le maire, les douze échevins ou *pairs*, et les douze conseiller sou*jurés*, étaient réélus chaque année (charte de Philippe Auguste de 1222). Cette élection avait lieu le 1er vendredi après la St-Jean-Baptiste, et l'installation du maire se faisait le jour de St-Cyprien (14 juillet). Ces 25 élus formaient le conseil de ville qui expédiait dans ses séances hebdomadaires les affaires courantes. Les vingt-cinq réunis aux soixante-quinze *bourgeois* s'assemblaient tous les mois; c'était ce qu'on appelait le *mois* et *cent* où se traitaient les questions majeures. Le maire ne pouvait être choisi que parmi les *échevins* ou les *bourgeois*, et les échevins à leur tour ne pouvaient être pris que dans les *soixante-quinze* (les bourgeois). Comme on le voit, c'était tout un système de représentation municipale qui doit prouver aux constitutionnels les plus purs qu'ils n'ont rien inventé en ce genre, et que c'est bien avec raison qu'on a dit ces mots profonds : « ce n'est pas la liberté (la bonne, la sage) qui est nouvelle en France. » Le corps de ville de Poitiers avait ses armoiries particulières qui différaient de celles de la ville elle-même; les voici : *D'argent au lion rampant de*

gueules, à la bordure de sable chargée de seize besants d'or, au chef de France qui est d'azur à 3 fleurs de lys d'or.

Ce chef de concession aux armes de France rappelait les souvenirs de fidélité de la ville à ses rois et à sa nationalité et la reconnaissance de ses souverains. Les armes de la ville étaient *d'azur à la ville d'argent, à trois fleurs de lys d'or en chef posées en fasce.* (C'est encore le chef de concession aux armes de France.)

Autour de la cour de l'*Hôtel-de-Ville*, à droite, se trouve l'ancienne chapelle ou aumônerie de l'échevinage construite, ainsi que *la librairie* ou bibliothèque qui se trouve au-dessus, en 1460.

Aujourd'hui cette chapelle sert de magasins aux châssis et aux toiles sur lesquels la détrempe officielle célèbre périodiquement par des couches successives les couches successives des gouvernements dont la *chère* capitale dote les provinces ébahies. Elle offre aussi un asile à la très pacifique artillerie de notre garde nationale et aux paniers à eau, trop souvent guerroyants de nos sapeurs-pompiers.... Ainsi là, sous l'abri tutélaire de ces voûtes bénies, on pourrait dire que l'*eau* et le *feu*, ces deux ennemis terribles, vivent côte à côte et en paix. Que n'en est-il ainsi de tous les ennemis en ce monde, et pourquoi ne viennent-ils pas, après tant de malheurs, se donner sous les dômes élevés au même Dieu, le baiser de la *vraie* fraternité.

Les bureaux de la police sont au coin de la cour à gauche, ceux *des pompes funèbres* un peu plus loin en retour d'équerre. Nous ne vous souhaitons nullement d'être volé, encore moins d'être malade; mais si cela vous arrivait par hasard... prenez toujours note des renseignements.

La salle de la mairie était placée à l'étage supérieur au-dessus de la chapelle : c'était primitivement la *librairie* ou *bibliothèque* construite en 1460 ; on y montait par cet escalier à vis qui y conduit encore. Aujourd'hui, le cabinet du maire, la salle des mariages et des réunions du conseil, le secrétariat et une partie des bureaux occupent les bâtiments autrefois affectés à l'université. Le reste des bureaux (bureau militaire et bureau de l'état civil) est au rez-de-chaussée, on y arrive en passant sous la vis de l'escalier.

Il est question depuis de longues années de la reconstruction de cet Hôtel, qui est en vérité insuffisant pour les besoins de l'administration et indigne de l'importance de la ville ; mais toujours des difficultés graves, des besoins plus pressants ont fait ajourner ce projet dont la réalisation honorerait un administrateur. Il est vrai que là comme ailleurs règne le provisoire, et pour que tout soit en harmonie parfaite, le monument qui le couvre reste aussi... provisoirement.

L'université, ainsi que nous l'avons dit, vivait en parfait accord avec Messieurs du corps de ville. Etablie à Poitiers par une bulle du pape Eugène IV, du 29 mai 1431, et par lettres patentes du roi Charles VII, du 16 mars suivant, elle se composait des quatre facultés, de théologie, de droit civil et canonique, de médecine et d'arts. Les professeurs étaient à juste titre fort renommés, et c'était auprès d'eux que des contrées lointaines on venait chercher à grands frais le savoir et l'instruction qu'ils donnaient à leurs nombreux élèves. Des hommes éminents sont sortis de l'université de Poitiers; ses chaires furent briguées par les plus grands maîtres, et dès le règne de Louis XII elle était fréquentée par plus de 4,000 écoliers venus de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Les anciens auteurs ont caractérisé par ce qu'ils appellent leurs *impedimenta* les écoles du moyen âge. Celles d'Orléans avaient leurs *danseurs*, celles d'Angers leurs *brayards*, celles de Paris leurs *crottés*, ce qui, par parenthèse, indique assez que de tout temps la boue a régné en maîtresse dans la capitale de la France, bien digne sous ce rapport de son nom latin *Lutetia*, et de l'une des deux étymologies qu'on lui donne.

Les écoles de Poitiers, mieux partagées dès lors et préludant par des jeux pacifiques aux luttes sanglantes qui plus tard les mi-

rent en si triste renon, avaient alors leurs *flûteurs* et *joueurs de paume*. Ce dernier jeu était fort en vogue à Poitiers, et le nombre des établissements destinés à le favoriser était réellement très considérable.

Les premiers exercices de l'université se firent en 1431 dans le couvent *des Jacobins* (v. à ce mot), qui fut regardé depuis lors en quelque sorte comme le chef-lieu universitaire. C'était là que se faisaient les cours de théologie ainsi qu'au collége de Ste-Marthe; les actes pour les grades avaient lieu comme nous l'avons vu dans l'église paroissiale de *Ste-Opportune*.

Les cours de la Faculté de droit se faisaient dans la salle dont on a fait depuis la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. La chambre du conseil des professeurs se trouvait vis-à-vis. Nous aurons occasion de parler plus loin avec détail de l'Ecole de droit et des autres Facultés.

Ce fut de 1447 à 1450 que fut construit le corps de bâtiment « long de 96 pieds et large de 25 » qui renferme la grande salle et les bureaux, le long de la rue *Rousturière* ou rue *Terrière*, qui prit sans doute bientôt après, à cause des écoles établies dans cette vaste construction, le nom de rue *des Grandes-Ecoles*, qu'elle porte encore.

L'université de Poitiers avait pour chancelier né l'abbé de St-Hilaire. C'était lui qui, sous l'autorité du recteur, recevait le serment des gradués et leur délivrait les lettres (diplômes).

Le conservateur des privilèges apostoliques de l'université était l'abbé de Montierneuf, ainsi que nous l'avons dit.

Le recteur était le chef du corps; il était nommé tous les ans, et on le prenait successivement dans chacune des facultés et par rang d'ancienneté. Chaque faculté avait son doyen. Les officiers de l'université étaient un avocat général, un procureur général et son substitut, un secrétaire général, un receveur général, un avocat et un procureur. Les secrétaires de ces facultés étaient aussi comptés parmi les officiers de l'université, et avaient même le pas sur les deux derniers désignés.

La cloche de l'université, qui annonçait les thèses et les cérémonies relatives aux études, était placée dans le clocher de St-Porchaire, où elle existe encore. C'est la plus grosse. Nous entre-

rons dans les détails sur chaque faculté quand l'occasion s'en présentera dans le cours de la promenade que nous allons poursuivre.

La rue *de la Mairie*, en l'an VII rue de la *Municipalité*, après avoir été auparavant la rue de la *Maison-Commune*, et auparavant encore la rue de l'*Intendance*, s'appelait, dès le XIIIe siècle, rue de l'Aguilherie *(de Aguilheriâ)*, sans doute du nom d'une maison ainsi nommée, vendue le mercredi après l'octave de la Pentecôte, 1267 (6 juin), laquelle avait appartenu à Guillaume L'Aiguillier, d'une famille municipale qui a donné un maire à la ville de Poitiers en 1609.

Sur la main gauche, au numéro 8, existait un portail assez remarquable par ses sculptures. C'était le portail d'entrée de l'hôtel de la *Juridiction consulaire*, juridiction équivalente au tribunal de commerce actuel. Vous verrez ce portail au parc de Blossac, où il a été transféré en 1818.

M. *Létang* notre éditeur n'a pas voulu suivre son vieux voisin dans les hasards de son pèlerinage, et il a bien fait. Vous verrez plus tard que si le sort du libraire eût été lié au sort du pauvre monument, au lieu d'un magasin brillant et achalandé, ce serait une échoppe misérable et déserte qu'il tiendrait aujourd'hui.

La maison *Farran*, coupée en 1851 par l'établissement de la *Cité du commerce*, était, sous M. de Blossac, l'*Hôtel de l'intendance*, qui n'avait point de local officiellement affecté aux besoins du service et de l'administration.

La rue *St-François*, qui participait, nous le croyons du moins, au nom de sa voisine *(de aguilheriâ)*, ne nous offre rien qui mérite de fixer notre attention.

Tournons à droite, suivons la rue des Cordeliers, ainsi nommée du couvent qui existait autrefois, et dont l'église subsiste encore entière dans l'intérieur de la maison n° 15, à droite.

Les Cordeliers ou *Franciscains* vinrent s'établir à Poitiers en 1267, dans une chapelle dite de *Ste-Catherine*, sous la protection de Hugues de Lusignan (probablement Hugues XI *Le Brun*) et de Guy, sire de Cognac et d'Archiac, son frère, leurs fondateurs. Nous ignorons où était située cette chapelle. Dufour pense que ce devait être près la rue du *Chaudron-d'Or*, dans le pâté de mai-

sons qui se trouve contigu à celui des Cordeliers au sud, et il paraît incliné à penser que le véritable fondateur de ce couvent est Alphonse, frère de saint Louis, comte de Poitou. En 1295, après la suppression des *Frères des Sacs* ou de la *Pénitence* (les *Fratricelles* ou *Prévosts*), lesquels d'ailleurs n'occupaient plus leur ancien monastère, ce dernier situé près la rue actuelle *des Cordeliers*, fut concédé par l'évêque Gautier et son chapitre aux nouveaux religieux, qui virent s'augmenter leur importance au bout de peu d'années, de telle sorte qu'ils possédaient une grande partie de l'espace compris entre les rues actuelles des *Cordeliers*, des *Jacobins*, de l'*Eperon* et du *Chaudron-d'Or*. C'est à ce couvent que se rattache un des faits les plus importants de notre histoire politique et religieuse, la suppression de l'ordre si fameux des Templiers. Lorsque le pape Clément V, d'accord avec Philippe-le-Bel, son protecteur, vint à Poitiers en 1306, pour traiter cette grave affaire, il y séjourna pendant près de seize mois, et il habita dans le couvent des Cordeliers, tandis que le roi se tenait aux Jacobins. Ils communiquaient ensemble secrètement au moyen d'un passage pratiqué dans ce but entre les deux couvents. Ce fut là que Clément V fit venir le grand maître Jacques Molay, qui accourut de l'île de Chypre avec plusieurs des grands dignitaires de son ordre. C'est après avoir eu des conférences avec le pape, que le chef des chevaliers du Temple se rendit à Paris où il fut bientôt arrêté. Lorsque l'affaire s'instruisit régulièrement, le pape manda devant lui 72 chevaliers, et leur fit subir un interrogatoire après lequel il les renvoya à Paris. Vous savez le reste: Jacques Molay mourut sur un bûcher, ajournant devant le tribunal de Dieu les juges qui l'avaient condamné, et laissant à l'histoire une énigme dont le mot mystérieux nous échappe.

C'est au séjour du pape Clément V à Poitiers que se lie naturellement le récit d'un événement mémorable dont la partie la plus dramatique se passa dans les caveaux de l'église même des Cordeliers, au dire d'un chanoine de Loudun qui nous en a laissé le récit, d'après la déclaration d'un écuyer du pape qui en avait été témoin. On le trouve aussi dans la chronique d'Antonius, archevêque de Florence.

Gauthier de Bruges, religieux cordelier dont nous avons parlé page 78, à l'article des évêques de Poitiers, avait été placé sur le siége épiscopal de cette ville sous le gouvernement de Nicolas III. Une discussion s'étant élevée entre Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, et l'archevêque de Bourges, qui prétendaient tous les deux à la primatie de l'Aquitaine (l'archevêque de Bourges s'intitule encore primat des Aquitaines, quoique l'évêque de Poitiers soit suffragant de Bordeaux), Gauthier de Bruges crut devoir reconnaître la suprématie de l'archevêque de Bourges, et il agit en conséquence. Bertrand de Goth étant monté sur la chaire de St-Pierre, sous le nom de Clément V, le pape n'oublia point les griefs de l'archevêque, et il eut le tort d'en tirer vengeance en déposant le vertueux et savant évêque de Poitiers. Gauthier de Bruges, aussi humble qu'il était savant, aussi soumis qu'il était vertueux, obéit au chef de l'église et se retira dans son couvent des Cordeliers, à Poitiers (1305). L'année suivante il mourut le jour de saint Vincent, (1306); mais avant son décès il appela de la sentence de déposition prononcée contre lui, « à Dieu et au futur concile, et ordonna que la cédule appella-
» toire qu'il auait faicte et escrite de son appellation fust mise
» entre ses mains avec son corps en sa sépulture après son tres-
» pas, ce qui fut faict. » Et eurent lieu « de grands miracles. »

Lorsque Clément V vint à Poitiers pour y traiter avec Philippe-le-Bel la grande question de la suppression des Templiers « on
» lui recita, comme le dit feu euesque Gautiés, duquel il veit la
» sépulture, auoit ordonné à la fin de ses iours... Le pape fut
» curieux de veoir laditte cédulle et commanda qu'on fist ouver-
» ture de laditte sépulture, pour avoir la cédulle : ce qui fut faict,
» mais ne fut lors possible de pouuoir retirer de la main dudit
» euesque laditte cédulle, sans la rompre ; ce qui fut rapporté au
» pape. Lequel enjoignit aux messagers de faire inionctions audit
» euesque trespassé, sous peine d'inobedience, de lascher laditte
» cellule, auec promesse de la remettre après icelle leue, en sa
» main. On fist le commandement du pape, et incontinent, par
» miracle, ledit euesque entrouurit la main, et lascha laditte
» cédulle ; laquelle fut veue et leue par le pape, et tantost après
» remise en laditte main dudist euesque qui la resserra comme

» elle estoit auparauant, dont ledit pape fut fort esbahi, et non » sans cause : et des lors fist faire vue plus honorable sépulture » audit euesque, qu'elle n'estoit, et se repentit bien de lui auoir » osté son éuesché. »

Un autre chroniqueur raconte que ce fut un archidiacre du pape qui fut chargé de requérir la remise de l'acte d'appel et qui la reçut en ses mains; mais que lorsqu'il voulut sortir du caveau il fut arrêté par une force secrète et irrésistible qui le retint comme ôtage jusqu'à ce que la cédule d'appel eut été restituée à l'appelant.

Quoiqu'il en soit, ce qui est certain, c'est que Clément V reconnut noblement son injustice et qu'il rendit, à la mémoire du bienheureux Gauthier les honneurs d'une réparation justement méritée.

Le corps de Gauthier de Bruges avait été déposé dans un tombeau élevé devant le grand autel. Nous avons des raisons de croire que ces précieux restes seraient facilement retrouvés et qu'il entre dans les intentions du prélat qui occupe aujourd'hui le siége de Gauthier de Bruges d'en faire faire la recherche et de déposer ces cendres oubliées dans un lieu plus digne d'elles.

L'église des Cordeliers reçut après la funeste bataille de *Maupertuis* (Poitiers, 19 septembre 1356) les dépouilles mortelles d'un grand nombre de chevaliers et écuyers tués dans cette rude journée. Parmi eux, nous citerons le duc d'Athènes, connétable de France; l'évêque de Châlons, Jean de Bourbon, etc., etc. Les armoiries de tous ces nobles guerriers furent peintes *en grand relief* et décorèrent le funèbre asile qui n'a pas su les protéger contre le temps et l'oubli.

On ne voit aujourd'hui, dans l'église, qui sert de salle de gymnastique, que deux épitaphes, et elles sont étrangères au grand fait de la bataille de Poitiers; la première est celle d'Audry Marchand, conseiller et chambellan de Charles VI et Charles VII, prévôt de Paris, mort à Poitiers le jour de Sainte-Anne, 1439. La seconde, est celle de Jean d'Aubigné, écuyer, licencié ès lois, mort le 20 août 1519.

Avant la révolution, on voyait au milieu du chœur un magnifique tombeau de marbre noir servant de piédestal à deux statues

en bronze qui représentaient un duc et une duchesse de Mortemart. Cette famille avait sa sépulture dans l'église des Cordeliers. Il ne reste de ce monument que des souvenirs et un dessin déposé à la bibliothèque publique. A en juger par cette représentation, il était fort remarquable.

Si vous pénétrez dans l'intérieur de la maison n° 15, à gauche, sous le porche, vous verrez la porte de l'ancienne église. Elle a conservé sa tribune dont le cintre inférieur était fermé autrefois par un tambour en bois que nous avons vu à l'église cathédrale dans le collatéral gauche et qui masque la porte donnant sortie vers le presbytère. Les deux confessionnaux peints, qui se trouvent dans le collatéral droit de la même église, flanquaient autrefois ce tambour aux Cordeliers; ils étaient l'œuvre d'un des frères lais du couvent.

L'autel était à la romaine et placé en avant du chœur des moines. La boiserie qui le garnissait et les stalles ont été *utilisées* à l'époque de la révolution dans l'église de Sainte-Radegonde.

Le magasin des poudres de la ville était voisin des Cordeliers, ce qui faillit causer de grands malheurs, lorsqu'en 1678, le feu prit au couvent et y fit beaucoup de dommage. La bibliothèque faillit être consumée.

Presque un demi-siècle auparavant (1627), tandis que le roi Louis XIII faisait le siége de la Rochelle, le Grand Conseil, pour se rapprocher de lui, se réunit à Poitiers, et ce fut aux Cordeliers qu'il tint ses séances.

Les Cordeliers, auxquels on donnait le titre de *pères*, avaient pour supérieur un *Gardien*. Ils étaient, ainsi que les Carmes et les Jacobins, affiliés à l'université. Ils fournissait aussi des prédicateurs à la ville. C'était à eux qu'appartenait, avant la révolution, le triste privilége d'assister les criminels que la justice des hommes livrait au bourreau. A cette époque, ils n'étaient plus que six religieux dans leur couvent.

Presque vis-à-vis de l'ancien monastère des *Cordeliers* se dresse la façade méridionale du *Palais de justice;* ce monument mérite notre attention.

Le Palais.— Des auteurs font remonter la construction pri-

mitive du Palais au temps de l'empereur Julien, lorsqu'en 357 il réorganisa la province des Gaules. Ce fut la capitale ou la curie et le siége de l'autorité municipale. Après la domination romaine, les rois visigoths s'y logèrent au milieu des ruines. Reconstruit ou restauré sous Pépin, puis sous Charlemagne, ruiné sous ses successeurs, il fut appelé par Louis-le-Débonnaire son château royal de Poitiers. Habité plus tard par nos comtes de Poitou devenus maîtres héréditaires du duché d'Aquitaine, il fut réédifié avec magnificence par Guillaume-le-Grand, au commencement du XIe siècle, et ce prince aussi puissant qu'un roi y tint sa cour, d'où cet édifice fut appelé *Aula*. C'est à Guy-Geoffroy (Guillaume VII, fils de Guillaume-le-Grand), que l'on attribue la construction de l'immense salle des Gardes qui forme aujourd'hui la salle des *Pas-Perdus* de la cour d'appel. Le style de sa décoration en galeries feintes où l'ogive se mêle au plein-cintre encore dominant, accuse l'époque de transition qui se rapporte bien au temps de Guy-Geoffroy mort en 1086.

Après les règnes d'Aliénor et des rois d'Angleterre, comtes de Poitou, St-Louis vint lui-même installer son frère Alphonse qu'il avait investi du comté de Poitou. Ce fut là que le fier Lusignan, comte de la Marche, époux de la comtesse reine Isabelle d'Angoulême, vint faire à son suzerain l'insulte publique qui fut si noblement vengée par la victoire et le pardon.

Brûlé en 1346 par les Anglais, le Palais fut réparé en 1395 par Jean, duc de Berry et comte de Poitou, frère du roi Charles V; il fit alors construire la façade méridionale qu'il souda sans trop de précaution à la salle des Gardes. Cette façade, dont le style accuse bien le XIVe siècle, est décorée à l'intérieur d'une foule de détails gracieux parmi lesquels on distingue des statuettes d'un fort bon goût. Mais le badigeon a malheureusement altéré la délicatesse de leurs formes, et c'est grand dommage, car elles se prêteraient à un examen sérieux que leur élevation du reste ne permet guère.

Trois cheminées dont les tuyaux s'élevaient au-dessus du pignon, après avoir traversé d'une façon fort bizarre les arcs des fenêtres ogivales, permettaient de chauffer l'intérieur de cette salle immense. Cachées par une cloison, ces cheminées servent

aujourd'hui de magasin à bois de chauffage pour la cour. Bien qu'on puisse dire rigoureusement qu'elles n'aient pas précisément changé de destination, il est a regretter que cette mutilation volontaire ait enlevé à ces monuments curieux leur véritable caractère. Le télégraphe a remplacé, au sommet du pignon, l'extrémité du tuyau de la troisième cheminée, ainsi que la statue colossale ou *grand Guillaume* qui en fut arrachée lorsque la corde faisait aux statues de pierre ce que la guillotine faisait aux hommes.

Le duc de Berry ne se borna pas à la reconstruction de la façade méridionale de son palais; il y ajouta le donjon flanqué de quatre tours qui s'avance vers la rue des Cordeliers et qui présente aux regards ses statues mutilées, ses fenêtres endommagées et sa face latérale horriblement défigurée par les maçons qui en ont fait une cour d'assises. C'est là que se trouve la tour historique de *Maubergeon* (Malhberg, audiences en lieux couverts, Mallobergium), lieu où dès l'origine, et sous Charlemagne, furent tenues les audiences publiques et rendue la justice, et dont relevèrent depuis tous les fiefs capitaux de la province. Si l'étymologie que nous venons de vous donner de ce mot de Maubergeon ne vous satisfait pas, voici celle que vous propose Piganiol *de la* Force dans *la description de la France*, t. v, p. 94. « On voit, dit-il, au milieu de la ville de Poitiers une grosse tour ronde, construite de grandes pierres et ornée par le dehors de plusieurs figures qu'on dit *avoir été le château d'un homme de crédit appelé Maubergeon.* » Si vous n'êtes pas content de celle-ci, vous êtes décidément difficile à satisfaire.

Ce fut dans le palais de Poitiers que le dauphin, fils de France, fut proclamé roi sous le nom de Charles VII (octobre 1422); ce fut là encore que fut interrogée par les docteurs les plus habiles Jeanne-d'Arc la Pucelle (mars 1429); ce fut là que s'assemblèrent les parlements de Paris et de Bordeaux, au moment où la France presqu'entière était anglaise; ce fut là que les *grands jours*, ces assises solennelles de la plus haute juridiction d'alors rendirent au pays la sécurité qui lui manquait, et léguèrent au présidial, digne prédécesseur de la cour supérieure qui y siége aujourd'hui, le soin de rendre bonne et prompte justice.

Cette souveraineté respectable, mais trop pacifique, ne sut point

défendre énergiquement son domaine. Envahie de toutes parts, la place assiégée par d'ambitieux voisins, succomba aux attaques souterraines et clandestines dont elle fut incessamment l'objet. Les usurpateurs s'y cantonnèrent si bien, qu'un jour, lorsque l'Etat voulut rentrer dans une partie de ce qui lui appartenait légitimement, il fut contraint de l'acheter et de le payer à beaux deniers comptants. Cela eut lieu, non sans peine, de 1845 à 1847, sous l'administration éclairée de M. d'Imbert de Mazères, préfet de la Vienne. Il obtint au prix de 75,000 fr. la démolition des barraques qui cachaient aux regards la portion du vieil édifice que l'on aperçoit maintenant de la rue des Cordeliers.

Bientôt, lorsque les ressources dont l'État peut disposer, lui permettront d'achever l'œuvre qu'il a entreprise, ce monument qui ne fut jamais achevé, recevra le couronnement que réclament ses tours demantelées, et les réparations qu'exigent les cruels méfaits dont il fut victime. Précieux comme monument civil, il l'est encore plus, vous le voyez, par les souvenirs historiques qu'il rappelle.

Nous n'avons pu voir qu'une partie de ce que nous avons dû vous décrire pour ne pas couper notre récit: maintenant, revenons sur nos pas afin d'examiner l'intérieur du monument. Tournant à droite, par la rue *Saint-François*, nous arriverons en face d'un fronton grec décoré des attributs de deux royautés successives. La République au moins a eu le bon esprit de ne pas s'offusquer des chiffres que le gouvernement de 1830 avait substitués aux signes qu'il proscrivait, lui qui devait être proscrit à son tour; nous en félicitons sincèrement la République. Il n'y a rien de niais, rien de stupide comme cette guerre faite à des monuments inoffensifs qui devraient conserver toujours le cachet, bon ou mauvais, de leur origine. Sous le rapport du style, hélas! celui-ci est bien triste; c'est suivant le dire de notre devancier « ce que l'architecture moderne emploie indistinctement pour en faire l'entrée d'une église, d'une salle de spectacle, d'un corps-de-garde ou d'une mairie, » et ce qu'il y a de pire, c'est que le constructeur de ce *tribunal de première instance* à peine édifié que vous voyez à main gauche, s'est cru obligé par ce précédent déplorable de faire taire les répugnances de son bon goût devant une symétrie à

laquelle il n'était cependant point condamné. Mieux valait prendre l'essor, être soi-même, et rendre ainsi nécesaire la démolition ultérieure de l'œuvre de la restauration. Quoiqu'il en soit, cette œuvre en elle-même avait remplacé des abords d'une saleté incroyable, encombrés de boutiques sombres et laides.

La grande salle dont nous vous avons retracé l'histoire, a 49 mètres 30 c. de long sur 17 mètres de large. Ses vastes développements, à l'abri de sa belle charpente, se prêtent à merveille aux cérémonies publiques qui souvent déjà y ont déployé leurs pompes et leurs magnificences. C'est là qu'aboutissent toutes les pièces destinées au service de la cour. Au milieu, voici la salle des *audiences solennelles* et de la *première chambre civile*; c'était là qu'était autrefois la *chapelle* du Palais rétablie en 1608, avec laquelle la prison était en communication, pour que les détenus pussent assister aux offices religieux. La salle du coin à gauche aujourd'hui *deuxième chambre civile* et des *appels de police correctionnelle* était le siége du *présidial* jugeant tour à tour comme *sénéchaussée* (tribunal de première instance) et comme cour d'appel des tribunaux inférieurs du ressort. Vis-à-vis s'ouvrait la porte conduisant à la *juridiction des eaux et forêts*; là où siégeait naguère le tribunal de première instance. *L'élection* chargée de juger les questions d'impôt, tenait ses audiences dans le greffe actuel de la cour. Quant à la *juridiction consulaire*, nous avons vu qu'elle avait son hôtel particulier dans la rue de la *Mairie*. A l'extrémité, à droite, là où est la salle de la *cour d'assises*, *le bureau des finances* composé des trésoriers de France jugeait les matières financières, domaniales, etc.; en face se trouve aujourd'hui la salle de l'ordre des avocats, corps distingué qui a toujours su conserver intacte sa renommée de science, d'indépendance et de probité.

Les Hospitalières. — Cette communauté se trouve sur le plan *St-Didier* en face du Palais, au n° 20, Ces religieuses qui occupaient avant la révolution un autre couvent près des *Halles*, reçoivent dans leur maison un certain nombre de pauvres malades de leur sexe; elles admettent aussi moyennant une rétribution convenable des malades plus aisées dont la santé exige des soins particu-

liers. Elles tenaient autrefois un pensionnat de jeunes demoiselles. Elles donnent aujourd'hui l'instruction aux filles pauvres.

L'Eglise Saint-Didier, église paroissiale, était située sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la maison n° 7, formant le coin du *plan* et de la *rue St-Didier ;* elle n'offrait rien de remarquable. Son clocher en pierre était surmonté d'une toiture pointue en charpente et ardoise.

Vendue nationalement, elle n'a été démolie que depuis quelques années. Aux jours de fêtes solennelles on décorait son sanctuaire d'une tapisserie donnée par le Chapitre de la ville de Langres dont saint Didier avait été évêque. Cette tapisserie sur laquelle étaient brodées les armoiries du Chapitre et qui représentait plusieurs traits de la vie du saint, fait aujourd'hui partie du mobilier municipal, et figure dans toutes les fêtes qui exigent un certain appareil d'échafaudages.

La paroisse de St-Didier comptait avant la révolution 1,800 communiants. Les deux cimetières de cette paroisse qui étaient contigus ont formé le plan actuel de St-Didier. L'ancien cimetière a formé la partie N.-O., le nouveau, la partie plus rapprochée de l'église et du Palais. Au milieu de ce dernier, se trouvait un puits autour duquel on allait en procession chanter un *Libera* au jour des Morts.

La Regratterie.—A l'extrémité de la rue St-Didier, à droite, se trouve la rue de la *Regratterie*, nommée aussi dans des titres de la *Regueterie*, sans doute parce qu'elle était habitée autrefois par les revendeurs ou *frippiers* que dans le langage populaire on nomme encore regrattiers. Nous verrons du reste en poursuivant notre course que ces honorables industriels n'ont pas complétement abandonné le théâtre de leurs anciens exploits. Le minage se tenait très anciennement au bout de cette rue près l'hôtellerie *St-Jacques* ; l'article suivant semble même nous autoriser à croire qu'il s'y tenait avant le XIVe siècle, et ce ne fut qu'en 1626 qu'il fût transporté, comme nous l'avons vu, dans la rue *Neuve*.

Maison du Pin.—La rue qui se prolonge dans l'axe de la rue

de la *Regratterie*, à gauche, n'est autre que celle du *Moulin-à-Vent* dont nous avons parlé à la page 125; dans cette rue, sur la main droite en descendant, au n° 1, existait autrefois une maison nommée la maison *du Pin*, parce qu'elle était une succursale de l'abbaye de ce nom, située près de Poitiers. Un traité avec l'abbé et les religieux de cette abbaye ayant été fait sur l'ordre du roi par son sénéchal de Poitou au mois de février 1301 et confirmé par lettres patentes de Philippe-le-Bel, du même mois, le roi renonça par ce traité à la rente de 14 livres que lui payait l'abbaye, sous la condition que lui et ses successeurs seraient à l'avenir, conjointement avec l'abbé et les religieux, propriétaires par indivis du droit de minage. Depuis ce traité les boisseaux servant de talons étaient marqués d'une fleur de lys et des armes de l'abbaye du Pin et gardés à Poitiers dans la maison *du Pin*.

Vieilles-Boucheries.—Suivons la rue de ce nom ainsi appelée parce qu'avant 1421, époque à laquelle Charles VII ordonna que la boucherie serait établie en face de l'église Ste-Radegonde, la boucherie se tenait dans cette rue, alors dépendante de la paroisse de St-Cybard; détournons à gauche et suivons le zigzag qui nous conduira au plan des *Petits-Jésuites*.

Les Petits-Jésuites aujourd'hui **la Providence.**—Nous avons dit l'origine de ce nom à propos du Lycée (v. page 26). C'était là que se trouvait le collége dit des *Pères Jésuites d'Hibernie* ou *Petits Jésuites*, lequel a donné son nom au plan lui-même. Les fondations de bourses faites par la veuve O'Mamers et par N. Crouley, annoncent que cette œuvre avait été appréciée et encouragée par nos voisins d'outre-mer auxquels elle était du reste plus spécialement utile.

Cet établissement qui s'annonce par une humble façade décorée d'une porte carrée à moulures, surmontée d'une niche vide, se trouve dans la rue de la Prévôté. Après l'expulsion des Jésuites, il fut consacré à former le dépôt officiel des mendiants, vagabonds et gens sans aveu que fournissait la généralité de Poitiers, et dont il était exactement défrayé par les soins de la maréchaussée, et c'était ce qui lui avait fait donner avant la révolution, par suite

d'une analogie assez imparfaite cependant, le nom de *Bicêtre*. La chapelle desservie par les Capucins qui y célébraient habituellement l'office divin, était ouverte au public.

Les bâtiments sont habités actuellement par les *Dames de la Providence* qui consacrent leurs soins pieux à l'éducation des petites filles pauvres.

La Prévôté. — A l'extrémité de la rue de la Prévôté, sur la droite, étaient les bâtiments et prison de la Prévôté. L'hôtel en face porte seul ce nom aujourd'hui, malgré l'asile qu'il donne aux pieux instituteurs du peuple. Vous ne serez peut-être pas fâché, cher lecteur, de savoir ce qu'étaient autrefois ces magistrats si redoutés que l'on appelait les prévôts.

Ils furent primitivement les délégués des comtes et gouverneurs des provinces pour rendre la justice et percevoir les impôts en leur nom. Hugues Capet les réduisit à ce dernier rôle en instituant *juges* les sénéchaux et baillis. Mais Philippe Auguste ayant créé un prévôt des grands maréchaux chargé de réprimer les excès des gens de guerre et qui ne put suffire à son office, il fut autorisé par Louis XI en 1494 à se choisir des lieutenants dans les provinces, jusqu'à ce que le roi lui-même crut devoir les nommer directement, ce qui les rendit promptement indépendants. En 1514, leur autorité ne s'exerça cependant encore que sur les gens de guerre, puis bientôt sur certains criminels civils qu'ils doivent saisir et conduire aux sénéchaux et baillis, avec lesquels ils ne jugent concurremment qu'en 1544. La rude besogne que leur confient les édits et qu'exigent les soins d'une police dont ils étaient à peu près seuls chargés dans les campagnes, la promptitude de leurs arrêts, la célérité de leur exécution, tout contribue à jeter une crainte salutaire dans les cœurs, et aussi à entourer d'une auréole plus qu'imposante la personne des prévôts. Ils sont, disent les édits, cousins et écuyers en titre du roi, ils portent l'habit court, le manteau à collet, le chapeau à plumes, le bâton de commandement argenté à la main, et l'épée au côté; ils ont 3,600 livres d'appointements. Leurs archers sont vêtus de la casaque aux armes du roi et du prévôt. Ils sont assistés de deux conseillers, lieutenants de robe courte, aux appointements de 1,200

livres, d'un conseiller assesseur, d'un conseiller procureur, d'un greffier, de deux exempts, aux appointements de 300 livres; de 20 ou 30 archers, aux appointements de 200 livres.

Après la division des pouvoirs des prévôts, il y eut à Poitiers prévôté royale et maréchaussée avec prévôt provincial (pour la province); puis un prévôt général (pour la généralité). Ce titre a disparu avec tant d'autres choses à l'époque de la révolution. Mais la restauration le fit revivre un instant dans les premières années de son règne, et ce ne fut pas le prétexte le moins habilement exploité par les passions politiques d'alors contre le gouvernement dont elles ne combattaient, disaient-elles, que les excès et les fautes... forts de l'expérience passée nous ajouterons, et le principe. On a lieu de croire que le gracieux édifice dont vous voyez la riche façade étaler sous vos yeux le luxe de sa brillante architecture, fut dès l'origine l'hôtel du prévôt, l'hôtel de la prévôté dont elle porte encore le nom. « C'est d'elle, sans doute, que parlent les registres de l'Hôtel-de-Ville quant ils disent que c'est en 1529 que le sieur Berthelot commença à faire construire cette belle maison au-dessus des Trois-Rois. » Telle était l'opinion d'un de nos devanciers. Il avait vu les armoiries de René Berthelot sur les écussons lisses ou indéchiffrables qui se trouve à l'intérieur du monument. C'était une erreur. On appliquait à la maison de la *Prévôté* ce qui ne se rapporte réellement qu'à une maison située plus bas, sur la main gauche, dans la rue de la Chaine, au n° 21. Cet hôtel fort remarquable aussi, est masqué sur la rue par des constructions plus récentes. Il porte les écussons parfaitement conservés de son constructeur.

La Prévôté qui offre aux regards sa luxuriante richesse, son exubérante profusion de broderies, d'arabesques, de feuilles de vigne et de grappes de raisin, de guirlandes de fleurs, de figurines, de syrènes, de singes et au milieu de tout cela, l'ogive dégénérée, mêlant sa courbe fléchissante et panachée aux cintres surbaissés, aux lignes droites, raides et croisées, aux meneaux à nervures prismatiques, peut être cité comme un type du genre d'architecture adopté au XVIe siècle. C'est du reste un échantillon fort précieux de ce style, en raison de la parfaite conservation de l'ensemble et de la plupart des détails. Nous ne parlerons pas de la

marquez un nouvel échantillon du style du XVIe siècle, dans ces fenêtres percées aux encoignures de la maison qu'elles décoraient en l'éclairant et en donnant jour sur deux points différents.

La rue *de l'Etoile* s'est appelée rue de *Ste-Opportune*, à cause de la proximité de l'église de ce nom, et rue de l'*Hôtel-Dieu*, à cause de l'établissement de ce nom qui était où se trouve maintenant le siége de l'académie, dont nous allons vous dire l'histoire.

L'Ecole de Droit. — Ce nom absorbe tous les autres, et, il faut le dire, il a eu dans le passé un retentissement qui explique la popularité actuelle dont il jouit.

Le bâtiment que vous voyez n'est point assurément de ceux qui peuvent fixer l'attention, à moins que ce ne soit dans un sens peu favorable à leurs auteurs, et tout ce que nous pouvons faire pour lui c'est de n'en rien dire. Il a été agrandi, rapiécé à diverses époques, lorsqu'il était affecté au service des pauvres malades, et il a été récemment complété par le corps de façade, pour que l'on put y loger la *Faculté des Lettres*, que Poitiers possède, et la *Faculté des Sciences*, qu'il ne possède pas.

Maintenant, à tout seigneur tout honneur. Nous voulons parler du représentant de l'université actuelle, du chef de l'académie, du recteur enfin, dont le cabinet, les bureaux, ainsi que la salle dans laquelle il préside les réunions du conseil académique, sont situés au premier étage du corps de bâtiment du centre. Si vous avez quelques communications à lui faire, quelques diplômes à lui réclamer, quelques difficultés universitaires à lui soumettre, entrez dans la cour. Les murs vous diront, en leur langage indicateur, les corridors et les escaliers que vous devez suivre pour pénétrer jusqu'à lui. Le rez-de-chaussée du corps de bâtiment en face, au fond de la cour, est à peu près exclusivement affecté à l'Ecole de Droit. C'est là que sont la salle des *Pas-Perdus* et celle des *exercices publics*, où vous pourrez voir le buste en bronze de M. Boncenne, l'illustre doyen de l'école, dont nous vous avons parlé à propos de la *place d'Armes* (page 16). Ce buste, œuvre du fameux statuaire David (d'Angers), a été placé dans cette salle, où retentit pendant si longtemps la parole élo-

quente du maître, par la reconnaissance de ses élèves. Ce monument, simple, digne, honore ceux qui l'ont élevé, aussi bien que l'homme qui sut l'inspirer. Plus loin sont les salles du conseil, de la bibliothèque et des cours, et au-dessus le secrétariat.

Disons maintenant ce que fut autrefois cette école et ce qu'elle est aujourd'hui.

L'origine de la Faculté de Droit remonte à 1431, époque à laquelle, ainsi que nous l'avons dit à l'article de l'*Hôtel-de-Ville*, page 135, eut lieu l'institution de l'université de Poitiers, dont la Faculté de Droit civil et canonique faisait partie. Elle jouit dès l'origine d'une réputation méritée, que lui valurent la science de ses professeurs et le soin qui fut apporté par ce corps éminent à se recruter parmi les supériorités réelles du temps. Le nombre des élèves grandit avec la renommée de l'école, et il s'éleva à un chiffre tel que ce devint à Poitiers une véritable puissance, avec laquelle il fallut plus d'une fois compter sérieusement, mais qui rendit aussi des services quand on dut s'adresser à son courage.

Nous ne dirons pas avec quelques écrivains, que ce fût à ces services spéciaux que les étudiants de Poitiers devaient le droit de porter l'épée, droit dont ils usaient et abusaient avant la révolution. Ce droit était commun aux étudiants de toutes les universités, sans doute parce que ces étudiants étant *censés* « vivre noblement, » comme on disait en style légal et officiel, jouissaient du privilége qu'avait la noblesse de porter l'épée. S'ils furent en aussi haut renom, si la Faculté produisit de doctes magistrats, de savants professeurs, des littérateurs distingués, n'allez pas croire qu'il n'y eût pas de nombreux maraudeurs, joueurs de riboute et autres, faisant l'école buissonnière et manquant à l'appel. Nous avons vu déjà la malicieuse plaisanterie de l'enseigne du jeu de paume de *l'Estude*, Rabelais nous dit aussi que les étudiants du XVIe siècle étaient *de loisir et ne savaient à quoi passer le temps*, et avant la révolution on savait *faire son droit en bottes*, c'est-à-dire ne paraître à l'école et même à Poitiers, que pour prendre les *inscriptions d'alors*; cela se fait encore... à Paris. Les épreuves du reste n'étaient pas très rudes. Les examens se faisaient en *tête à tête* chez chaque professeur; les thèses seules se soutenaient en public dans la salle des cours qui était comme

nous l'avons dit la grande salle actuelle de l'Hôtel-de-Ville, et devant un seul professeur, les réunions de la Faculté n'ayant lieu que pour les thèses de licence marquantes et pour le doctorat : dans ce cas le présidial, les trésoriers de France et le corps de ville étaient invités ; et certes ce devait être fort amusant pour eux. Passe encore pour le présidial, c'était son affaire, peut-être même pouvait-il trouver là quelque chose à.... apprendre ; mais les trésoriers, mais le corps de ville?...

Avant la révolution le grand costume de la Faculté de droit consistait dans une simarre noire sur laquelle était posé un long manteau d'étamine écarlate avec une épitoge et une doublure d'hermine.

En 1789, la Faculté de droit de Poitiers fut supprimée ainsi que les autres établissements d'enseignement public. Le siècle des lumières innées n'avait pas besoin de conserver le feu sacré... Mais après les jours d'exil, notre école fut rappelée par le décret du 4e jour complémentaire an XII, et elle fut solennellement installée dans l'ancien *Hôtel-Dieu*, par le tribun Chabot (de l'Allier), inspecteur général des écoles de droit, le 23 juin 1806.

Voici quelles sont actuellement les chaires de cette école : une de *Droit romain*, — trois de *Code civil*, — une de *Procédure civile et législation criminelle*, — une de *Droit commercial*, — une de *Droit administratif*.

Outre ces cours obligatoires qui sont faits par sept professeurs titulaires et par deux professeurs suppléants, d'autres cours facultatifs complètent ce remarquable enseignement.

Les étudiants en droit formaient autrefois une corporation redoutable par son esprit de corps et par l'humeur querelleuse de ses membres. A sa tête, étaient placés un *Prévôt* et son *lieutenant*, choisis par la corporation parmi les plus mauvaises têtes et les meilleures lames. Ces héros du suffrage de leurs pairs étaient chargés de soutenir au besoin l'honneur du corps contre tous tenants, et c'était un genre de *thèse* qui leur convenait mieux que tout autre, car ils étaient plus assidus aux cours de la salle d'escrime qu'à ceux de la faculté. La rivalité incessante qui régnait entre l'école et les officiers de la garnison, l'infériorité assez ordinaire de ces derniers dans le jeu dangereux dont ils étaient

presque toujours victimes, rendaient le séjour de la ville de Poitiers très désagréable aux chefs de corps qui déclinaient, le plus possible, l'honneur de venir faire décimer dans nos murs leurs brillants états-majors.

Les mœurs, les usages ont changé, et, soit en raison de leur plus jeune âge, soit en raison de l'heureux affaiblissement d'un triste préjugé, nos étudiants d'aujourd'hui ont complétement oublié les dangereuses traditions de leurs devanciers.

Mais si la réputation *brétailleuse* de notre école s'est éclipsée, elle a fait place à une réputation plus honorable pour elle; si l'on ne cite plus ses terribles succès dans d'odieux combats, on cite ses triomphes dans les luttes plus nobles et plus patriotiques de l'intelligence, et c'est en envoyant ses dignes représentants sur tous les champs de bataille des concours, c'est en faisant inscrire partout *ses* vainqueurs parmi les maîtres de la science, qu'elle a prouvé depuis trente ans la supériorité incontestable de son personnel et de son enseignement.

Faculté des Lettres.—Cette faculté faisait aussi partie primitivement, sous le nom de *Faculté des arts*, de l'université de Poitiers, créée en 1431. Elle tenait le quatrième rang dans la hiérarchie et suivait la Faculté de médecine. D'après un arrêt du Parlement, le principal du collége de Ste Marthe (voir au mot Lycée) était *doyen* de la Faculté des arts, que composaient avec lui les deux professeurs de philosophie et celui de rhétorique. Elle conférait le titre de *maître ès arts* nécessaire pour compléter les études faites dans les autres facultés et pour se livrer à l'enseignement public, et celui de *bachelier ès arts*. Il fallait pour y être admis avoir fait son *université*, c'est-à-dire avoir fréquenté les deux cours de philosophie et de physique enseignés au collége. Les examens se faisaient avec plus d'appareil qu'à la Faculté de droit. Mais les *actes* qui terminaient la 2e année et qui avaient lieu au collége (lycée) dans la salle des exercices (aujourd'hui salle de récréation des jeunes élèves), étaient accompagnés d'un luxe de discours, d'argumentateurs, de thèses et d'assistants assez effrayant pour ceux qui n'auraient pas connu le moyen, quelquefois trompeur cependant, des *arguments communiqués*.

versité, et de leur côté, les étudiants en droit réunis à leurs professeurs, avaient créé pour le besoin de leurs études une bibliothèque spéciale. On peut voir sur un tableau conservé avec soin à la bibliothèque publique, les noms de ces studieux disciples de Cujas et de Barthole. Mais tous ces essais étaient bien imparfaits lorsque survint la terrible révolution qui, sans scrupule, entassa aux chefs-lieux de chaque département, les richesses bibliographiques des abbayes, des corporations religieuses et des châteaux. Dans bien des départements ces richesses précieuses furent dilapidées et perdues ou largement décimées par la cupidité; c'était à vrai dire des voleurs qui se trouvaient volés à leur tour, mais l'intérêt public y perdait toujours quelque chose. A Poitiers, les trésors confisqués tombèrent entre les mains d'un ancien Bénédictin de l'abbaye de St-Cyprien de cette ville, qui racheta du moins quelques faiblesses, par un zèle ardent pour la conservation du butin que la nation venait de conquérir sur l'ennemi. Les 50,000 volumes entassés dans les grandes salles du *ci-derant* collége des Jésuites, furent triés, classés et catalogués, et lorsqu'à diverses époques et pour diverses causes, on fut obligé de vendre au prix de 10 centimes la livre la moitié de ces richesses ou de restituer à quelques-uns des véritables propriétaires ce qui leur était légitimement dû, ou de composer plus tard des noyaux de bibliothèque au Séminaire, au Lycée et à la Cour royale, ces opérations purent du moins se faire avec régularité.

En 1811, il fallut déguerpir de l'asile où s'était réfugiée la collection, et ce fut alors qu'elle fût transportée dans le local qu'elle occupe actuellement; mais, faut-il le dire, ce déménagement ne put s'opérer qu'au prix d'une nouvelle vente de 7,290 volumes qui réduisit le nombre des livres et manuscrits à 12,536 volumes.

La bibliothèque définitivement installée *chez elle*, allait entrer dans une ère nouvelle, lorsque son conservateur, D. Mazet, mourut presque subitement (1818) au milieu de ses travaux et de ses projets, laissant son titre de bibliothécaire à un homme plein de zèle, d'ardeur et d'abnégation, M. l'abbé Gibault, digne en tous points de continuer l'œuvre de son prédécesseur. Il débuta par faire acheter à la ville de Poitiers le cabinet et les collections de D. Mazet, c'était un trésor; car indépendamment des manuscrits

que le savant Bénédictin D. Fonteneau avait recueillis pour former les éléments d'une histoire de Poitou et qui se trouvaient au pouvoir de D. Mazet, son continuateur, ce dernier avait réuni dans son cabinet, sous le titre de *Musæum Pictonicum*, une collection composée en partie de livres sortis des presses du Poitou ou écrits par des auteurs nés dans cette province, et pouvant servir à son histoire.

Ce fut le noyau de cette *Collection poitevine* qui occupe dans la bibliothèque ainsi que dans le budget municipal, une place à part, et qui mérite les justes éloges des connaisseurs les plus compétents. Cette collection depasse aujourd'hui 2,000 volumes, en y comprenant les brochures.

Peu après cette importante acquisition, M. l'abbé Gibault qui consacrait sur les 2,000 francs de son traitement 1,800 francs à l'augmentation et à l'administration de sa chère bibliothèque, fit acheter la collection d'histoire naturelle du professeur Denesle. Les objets dont elle se composait joints au fonds de la succession de D. Mazet, formèrent encore le noyau du Musée que nous venons de visiter au rez-de-chaussée au-dessous de la bibliothèque. La collection de D. Mazet contenait aussi divers objets d'antiquités. Ce fut l'origine du *Cabinet des antiques* que nous allons visiter en sortant de la bibliothèque.

Toutes ces créations dues au zèle et au désintéressement de M. l'abbé Gibault, doivent faire honorer sa mémoire. Démissionnaire en 1830, il a eu plusieurs successeurs qui ont apporté leurs soins à la rédaction du catalogue, à l'amélioration du régime intérieur et à l'augmentation du trésor confié à leur garde. Ce trésor que le gouvernement et les dons généreux de plusieurs Poitevins ont enrichi, se compose aujourd'hui d'environ 25,000 volumes (y compris la collection poitevine, mais non compris une grande quantité de brochures) formant de 13 à 14,000 ouvrages; de 300 manuscrits (non compris les 87 vol. in-8° des manuscrits de Dom Fonteneau).

Parmi les 214 *incunables*, la plupart fort rares, que possède la bibliothèque, on compte plusieurs bibles; la plus ancienne est celle de Venise (Nicolas Sanzon, 1476); plusieurs *heures* imprimées sur vélin avec miniatures et arabesques, le *Confessionale* d'An-

pres à jeter une grande lumière sur l'histoire de France, pendant les longues années que l'auteur a passées en Hollande, où il représentait son pays.

En vous adressant à l'obligeance du bibliothécaire vous aurez communication de ces précieux manuscrits, œuvre de patience et de goût dans lesquels notre civilisation et nos progrès incontestables trouvent tous les jours encore beaucoup à prendre. Il vous montrera aussi une collection de gravures et dessins qui proviennent sans doute de l'ancienne *école royale académique* dont nous avons parlé à la page 30. Les œuvres des maîtres n'y sont pas nombreuses; cependant vous verrez : 1° Une belle *scène du déluge* à la sépia rehaussée de blanc, de l'école d'Italie (ancienne); 2° un joli dessin par Natoni représentant *Adam et Eve;* 3° le *bon Samaritain*, dessin au bistre ou à la sépia (ancien); 4° plusieurs beaux dessins aux trois crayons reproduisant des figures tirées des tableaux des *sept sacrements* du Poussin. Nous n'oserions affirmer que ce soient des originaux de ce grand maître, mais ce serait fort possible, ils sont dignes de lui; 5° deux dessins non signés représentant le *triomphe de la mort*; ce sont deux pages remarquables; 6° des *contre-épreuves* de dessins de la *galerie de Médécis*, de Rubens. C'est fort exactement dessiné, mais elles ont des défauts de toutes les contre-épreuves, elles sont un peu pâles; enfin quelques autres jolis dessins de l'école française par Boucher, etc.

Archives municipales. — C'est à la bibliothèque publique que sont conservées les archives municipales. Classées avec soin elles offriront à votre examen : 1° une série de chartes et ordonnances, accordant ou confirmant les priviléges de la commune de Poitiers depuis Aliénor d'Aquitaine; 2° les registres des comptes de recettes et de dépenses de la ville depuis 1387, recueil précieux en raison des détails intimes et des renseignements qu'il fournit sur l'administration, le prix des denrées, et de la main d'œuvre, sur les usages, et les faits historiques de cette époque; 3° les registres des délibérations de l'échevinage depuis le commencement du XVe siècle; 4° enfin des registres et papiers de l'université de Poitiers et principalement de la faculté de droit.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours non fériés, de 11 heures à 3 heures; et de plus en hiver, depuis 6 heures du soir jusqu'à 9 heures, à partir du mois de juin jusqu'aux vacances, le public y est admis de 6 à 8 heures du matin.

Pour connaître avec plus de détails cet établissement, V. l'*histoire de la bibl. de Poitiers* par M. Pressac, bibl. adjoint. (Bulletins de la soc. des Ant. de l'Ouest. 1848, p. 222.)

Musées des Tableaux et d'Antiquités.— En sortant de la bibliothèque, si nous voulons visiter ces musées, il nous faudra redescendre le grand escalier et aller chercher le concierge que nous trouverons au bas.

Avant d'entrer dans la première salle, jetez un coup-d'œil sur cette toile immense qui couvre les parois des murailles du dernier palier de l'escalier. Nous sommes obligés de vous dire que ce sont des fragments de la carte du *diocèse* de Poitiers qui tapissait autrefois l'une des anti-chambres du grand salon de réception de l'évêché. Ce produit colossal mais peu exact sous le rapport de la situation des lieux et de leur distance entr'eux ne porte plus le titre qui indiquait autrefois son objet. Ce titre a été effacé à l'époque où les scrupules du puritanisme civique protégeaient les regards contre tout ce qui pouvait avoir quelque rapport avec Dieu, ses ministres et ses autels. Cette maladie était fort commune alors, et bien qu'elle ne sévisse pas aujourd'hui avec autant d'intensité, elle n'a pas cependant encore disparu du sol. La *prêtrophobie* deviendrait-elle endémique ?

Entrons dans la salle du musée des tableaux. C'est une collection qui ne date que d'hier ; n'y cherchez donc pas les richesses des musées de Paris, de Nantes et d'autres villes importantes. Pardonnez à ces belles gravures modernes de se trouver là, ne dédaignez pas les couleuvrines et petite *engins de guerre* qui, exilés des *embrâsures* des bastions, occupent aujourd'hui les *embrâsures* des fenêtres de la salle destinée à loger MM. de la faculté des sciences...., quand ils seront venus. Ces engins ont leur mérite ; plusieurs après avoir défendu notre cité contre ses ennemis, ont célébré leurs propres triomphes.

Les deux meilleurs tableaux, à notre avis, sont deux copies

la suite du congrès scientifique de France, dont la seconde session eut lieu à Poitiers à cette époque. Elle se compose de membres titulaires résidants et non résidants, de membres correspondants et de membres honoraires en nombre illimité. Son but est « la description et la conservation des monuments compris entre la Loire et la Dordogne. » Elle a imprimé un mouvement salutaire aux saines tendances que notre époque doit à l'étude de l'archéologie; elle a rendu des services par son intervention toujours accueillie auprès du gouvernement, et, ainsi que cela arrive à toute société *travailleuse*, elle a obtenu des succès qui lui ont fait prendre dans le monde scientifique une bonne et honorable position. Elle a publié 21 volumes in-8° de *Mémoires* et *Bulletins* ornés de planches, où l'on trouve des renseignements précieux sur les monuments et les faits historiques de l'Ouest de la France. Plusieurs de ces mémoires ont été couronnés par l'Institut.

La Société de Médecine a été fondée à Poitiers en 1836. Elle publie des bulletins estimés, dans lesquels se résument ses travaux et les observations de ses membres.

La Société des Amis des Arts et de l'Industrie a été établie en 1849, sous le patronage de l'administration municipale. Elle est divisée en deux sections, celle des beaux-arts et celle de l'industrie. Son but est de faire prendre un nouvel essor à la culture des beaux-arts qu'elle encourage en provoquant des expositions suivies de loteries dans lesquelles les œuvres de tous appréciées d'abord, peuvent être récompensées ensuite, par les justes préférences des acheteurs. Cette pensée heureuse sera féconde en bons résultats.

Les élèves de la Faculté de droit ont aussi leurs *sociétés savantes* spéciales. Ces réunions qui se tiennent un jour de chaque semaine au soir, dans les salles d'audience de la Cour d'appel, constituent en réalité une sorte de stage fort avantageux, dans lequel les futurs membres de la magistrature et du barreau s'essaient avec fruit aux luttes de la parole. Ces sociétés sont : la *Société dikazologique* (ce nom va bien avec celui de *Lycée*, il est de la même époque), 1801; — la *Société d'émulation*, 1819, — la *Société de l'étude des Lois*, 1831, fondue dans celle d'émulation.

de nombreux documents sur son histoire. La collégiale, était peu richement dotée, ce qui expliquerait pourquoi dès le 4 mars 1246, Jean de Melun, évêque de Poitiers, confirma un statut du 8, par lequel le chapitre fixait à seize, l'abbé non compris le nombre de ses membres; aussi, dans les sobriquets que la malignité populaire avait donnés aux chapitres de Poitiers, l'épithète de *gueux* avait-elle été assez justement octroyée aux chanoines de N.-D. « Pauvreté n'est pas vice » a dit le proverbe, et vraiment cette épithète vaut encore mieux que celle dont nous avons parlé à l'article du chapitre de *St-Pierre-le-Puellier*.

Après les malheurs des guerres civiles et religieuses dont elle éprouva le contre-coup, l'église de Notre-Dame, devenue plus pauvre encore malgré les dotations que lui avaient faites les personnages qui avaient voulu reposer à l'ombre de son sanctuaire, et qui y avaient annexé, au xve et xvie siècle, les nombreuses chapelles que vous voyez soudées à sa nef latérale, attendit, mais en vain, de meilleurs jours. Ce furent des jours plus mauvais qui advinrent, et lorsque la manie des révolutions envahit tout le pays, la paroisse de Notre-Dame devint la section des *sans culottes*, et vit, en 1798, son église livrée à l'éphémère essai de la religion des théophilanthropes, ces rêveurs enfants de la doctrine du Directeur La Reveillère-Lépeaux.

C'est à cette collégiale et à la statue miraculeuse que renferme son église qu'il faut rattacher l'un des événements les plus populaires, sinon les mieux prouvés de notre histoire poitevine. Nous voulons parler du *Miracle des Clés*, auquel nous avons déjà fait allusion à propos des ponts St-Cyprien, Joubert, etc. Le récit de ce miracle est du reste indispensable à l'intelligence de ce qui va suivre. Ecoutez-le donc, tel que Bouchet l'a consigné dans ses annales :

« Le Maire de Poictiers avait un clerc fort avaricieux, et de grand esprit, lequel il envoya pour aucuns ses affaires au païs de Périgort. Et lui estant dans la ville de Périgueux, un iour de caresme du dit an 1202. Les Anglais qui tenaient la dite ville s'enquirent avec le dit clerc dont il estait : il fit responce qu'il estait [illegible]iteur du Maire de Poictiers, dont ils furent joyeux, et le ten- [illegible] s'ils pourraient entrer en la dite ville par son moyen : il

leur fit responce que s'ils voulaient lui donner un bon pot de vin (le mot et la chose ne sont pas d'hier, comme on le voit), leur livrerait la dite ville dedans le jour de Pasques prochainement ensuivant. Les Anglais le creurent : parce qu'il avait un oncle en la dite ville de Périgueux, et aussi qu'il en était natif; et marchandèrent avec lui, à mil livres de la monnoye de France dont ils lui avancèrent une partie. Ledit clerc leur assigna journée au jour de Pasques cependant que les habitants seraient occupés a l'église. Et entreprindrent de la forme et de l'heure qu'ils viendroient.

Le clerc retourna à Poictiers, et se monstra plus diligent au Maire son maistre, que jamais n'avait fait, pour plus aysement le trahir. Les Anglais se préparèrent pour aller à Poictiers, et y estre la vigile de Pasques à minuict, ainsi que le clerc leur avait dit : ce qu'ils firent soubs fausses enseignes, en sorte que ceux de Poictiers ne furent advertis de leur approche. Et la nuict venuë après que le Maire fut couché, et eut mit derrière son chevet de lict toutes les clefs des portes de la dite ville, ainsi qu'il avait accoustumé faire, le desloial serviteur, (qui allait et venait en la chambre de son maistre quand il voulait) voyant que son maistre dormoit, luy voulut desrober les dites clefs de la porte de la Tranchée, où se devoient rendre les dits Anglais environ minuict, pour leur ouvrir les portes : mais ne peut trouver les dites clefs, quelque diligence qu'il en fist, derrière le dit chevet du lict de son maistre, ne par tous les lieux secrets de la maison.

Si pensa le traistre clerc, que le lendemain matin en feignant de bailler les clefs à celui qui avait la garde des portes, se desroberait et les iroit ouvrir, avant que les portiers vinssent quérir les dites clefs; et s'en alla monstrer aux Anglais sur la muraille, auxquels il jecta un brevet, par lequel il leur mandait qu'ils attendissent jusqu'à quatre heures du matin, et qu'il ne faillerait de promesse. La dite heure sonnée, le dit clerc reveilla son maistre et luy dict que les portiers de la Tranchée demandaient les clefs pour ouvrir les portes. Le maire fist responce qu'il estait encores bien matin : le serviteur dist qu'il y avaist un gentil-homme qui voulait sortir en diligence, pour aller vers le roy Phelippes. Le Maire le creut et voulut prendre les clefs des dites portes de la Tranchée, mais ne

les peut trouver, dont fut tout effrayé : et après les avoir quises et cerchées par tout, se douta de trahison : si manda incontinent à plusieurs des habitants qu'il allassent en armes aux portes, ce qu'ils firent et mesmement à la dite tranchée parce que c'était la plus dangereuse, et qu'il n'y a rivière : et virent les Anglais, lesquels s'entrebatoient eux mesmes. Le pauvre Maire s'en alla tout effrayé recommander la ville à Dieu, et à la Benoiste Vierge Marie en son église de Notre-Dame-la-Grand : et comme il fut devant limage de Nostre-Dame, veit entre ses bras les dites clefs : dont rendit graces à Dieu, et plusieurs autres gens de bien, qui estaient avec luy.

Le bruit fut incontinent par la ville que les Anglais estaient à la Tranchée, et le beffray sonné : parquoy chascun des habitans se mist en armes, et s'en allèrent tous esmeus à la porte, et veirent par les creneaux des murailles plus de mil et cinq cents Anglais morts et couchez par terre et les autres qui se tuaient. Par quoy ouvrirent les portes, et sortirent sur eux pour deffaire le demeurant, ce qu'ils firent fors ceux qu'ils retindrent prisonniers. Lesquels déclarèrent au Maire et aux principaux de la ville, toute la trahison : et que le dit jour à l'heure de quatre heures, avaient veu audevant des dites portes une royne, vestue le plus richement qu'on sçaurait faire et avec elle une religieuse, et un Evesque, qui avaient sans nombre des gens arméz : lesquels s'estaient mis à frapper sur les Anglais : et qu'aucuns d'eux, considérant, que c'estait la Vierge Marie, Sainct Hilaire et Saincte Radegonde (dont les corps reposaient en la ville) s'estaient par désespoir occis eux-mêmes, et les autres tué et occis leurs compagnons. Dont tous les habitants rendirent grâces à Dieu et s'en allèrent faire leurs Pasques. Au regard du desloial clerc, on ne sçeut qu'il devint, car depuis ne fut veu. Et est à conjecturer que par une des autres portes il se jecta en la rivière, et se noya, ou que le Diable l'emporta. »

Malgré les graves raisons qui doivent faire douter des circonstances et des dates assignées à cet événement, ce qu'il y a de certain, c'est que, dès le xve siècle, outre les monuments élevés sur tous les ponts, à toutes les portes de la ville, à presque tous les carrefours, on trouve dans les comptes des dépenses du corps muni-

cipal de Poitiers les traces de la dévotion à la sainte Vierge et des honneurs que lui rendait sa reconnaissance. Il est parlé d'un hommage annuel de 50 livres de cire qui devaient brûler nuit et jour sur une roue ou couronne en bois peint, suspendue à la voûte de l'église de N.-D., et des frais de la procession du lundi de Pâques. Plus tard, après les troubles religieux, la cire fut remplacée par un manteau dont le prix fut fixé, au XVIIe siècle, à 300 livres. Mais comme avec ce prix il n'était pas possible d'avoir un manteau assez riche, on réunissait plusieurs annuités ; cependant, le fait matériel, la cérémonie de l'hommage se reproduisait tous les ans. Cet usage et celui de la procession ne furent interrompus qu'en 1794. Il avait résisté à 1793.... à 1793 qui avait banni les prêtres et tué le roi !! 1830 si anodin pourtant, dit-on, l'a balayé de son souffle desséchant... C'était encore une tradition, et disons-le franchement, 1830 qui coupait violemment le fil de la tradition la plus essentielle à la vie sociale, ne se souciait pas beaucoup d'en conserver d'autres.... Depuis lors, on s'est contenté de faire dans l'intérieur de l'église la procession annuelle et d'user les manteaux donnés.

Vous ne serez peut-être pas fâché, cher lecteur, de savoir, quels étaient les détails de cette cérémonie si populaire chez nous, au temps de sa splendeur.

Le jour de Pâques, après les Vêpres, l'épouse du maire, accompagnée des femmes des échevins et des notables, et suivie du corps de ville, se rendait à Notre-Dame, précédée du manteau. Elle en revêtait la statue, après l'avoir parée de guimpes en dentelles ; c'était ce que le peuple appelait *la toilette de la bonne Vierge.*

Le lendemain, les officiers municipaux venaient prendre avec pompe la statue. Le maire et un des échevins la demandaient à l'abbé qui la leur confiait, ils la portaient jusqu'à l'église *Saint-Etienne* et rejoignaient le clergé réuni à Saint-Pierre. Puis, lorsqu'on arrivait devant l'une des portes de la cité, le corps de ville se détachait de la procession pour porter la statue jusqu'à l'entrée de la ville, ou il était toujours accompagné des membres du chapitre de Notre-Dame. La procession parcourait ainsi toute l'enceinte de la cité et revenait à son point de départ.

Nous avons vu que l'on ignorait quel fut le motif de la fondation de Notre-Dame, quelle est son origine, quel est son fondateur.

Cependant, comme elle était située dans le fief de l'evêque de Poitiers, cette considération, jointe à celle que l'évêque, au jour de sa prise en possession, partait de l'église Noire-Dame pour se rendre en procession dans la cathédrale, a fait penser que cette église avait dû être fondée par un des prélats qui ont occupé le siége de Poitiers. On doit même être porté à croire avec M. Lecointre, qu'elle fut construite après l'incendie de Notre-Dame-hors-des-murs (depuis Ste-Radegonde 1099), afin que la Ste-Vierge ne cessât pas d'être la patronne d'une des principales églises de Poitiers.

L'aspect du monument, les costumes des personnages qui couvrènt sa riche façade, la forme et les plis des vêtements, les souliers pointus, les cheveux en poulaines, les types de convention adoptés pour représenter la Vierge et les Anges, enfin, l'ornementation générale et diverses inductions historiques, ont porté des auteurs et des antiquaires à fixer l'époque de sa construction au XIIe siècle. Malgré ce qu'on a pu dire des personnages qui y auraient été enterrés avant cette époque, et qui pourraient bien n'avoir été réellement inhumés que dans l'église de Notre-Dame-hors-des-murs, cette opinion est, à notre avis, quant à la façade au moins, la miéux et la seule établie.

Dédiée dès l'origine à la mère de Dieu, dont l'histoire joue un grand rôle dans l'immense bas-relief qui constitue sa façade, l'église Notre-Dame de Poitiers présente aux yeux de l'antiquaire le type le plus remarquable de l'architecture romano-byzantine, parvenue à son apogée. Aussi cette page d'architecture (et l'on semble autorisé à appliquer ce mot à ces monuments, véritables livres populaires du moyen âge), a-t-elle été reproduite dans tous les ouvrages spéciaux et même dans les innombrables *pittoresques* qui ont envahi depuis quelques années la place des publications sérieuses. Ce concours unanime prouve du reste le mérite réel de l'œuvre sur laquelle nous avons été heureux d'appeler la haute faveur du ministre de l'intérieur et les secours importants qui ont empêché sa destruction.

Cette destruction était imminente; un mouvement de l'est à l'ouest s'était opéré dans la charpente et avait poussé en avant le sommet du pignon triangulaire qui surmonte la façade, lequel n'a

que 60 centimètres d'épaisseur dans la partie qui devait résister à cet effort ; et comme cette épaisseur n'est pas réelle, parce qu'il faut en déduire les creux et les entailles profondes qui forment le médaillon du milieu du pignon, comme aussi les reliefs de cette façade ne sont, à vrai dire, qu'un simple placage fort peu adhérent maintenu par des T en métal, le pignon présentait sur une hauteur de 17 m. 66 c. un surplomb de 18 c. qui menaçait d'augmenter tous les jours. Les chapiteaux qui soutenaient les archivoltes et les cintres des portes étaient loin d'être dans un état de conservation propre à rassurer; les claveaux étaient disjoints, les pierres rongées par le temps semblaient autant d'éponges solidifiées, que le poids supérieur devait bientôt réduire en poussière. Un autre motif devait engager aussi l'administration des monuments historiques à se montrer empressée dans sa générosité.

Au xve siècle, nos pères, ne pouvant se défendre de l'enthousiasme que leur avait causé la protection de la mère de Dieu et des saints patrons auxquels ils devaient le salut de la cité, et peut-être aussi résister au désir de faire quelque chose de neuf, avaient soudé à la façade de l'église Notre-Dame, de chaque côté de la fenêtre du milieu, deux niches surmontées de dais aux pinacles flamboyants se terminant par des culs-de-lampe ornés de la pomme de pin classique et des feuilles d'acanthe en volutes. Ces niches renfermaient les statues de S. Hilaire et de Ste Radegonde, et au milieu, un dais plus riche encore abritait la statue de la Vierge. Depuis longtemps les statues avaient disparu, mais les niches étaient demeurées vides et elles altéraient d'une façon fort triste le caractère si complet en elles du monument. La commission des monuments historiques, en décidant la suppression et la restauration de la fenêtre, a restitué à cette façade son aspect harmonieux et fait disparaître fort sagement les éléments disparates qui pouvaient induire en erreur les visiteurs peu habitués à lire couramment dans ces livres des architectes du moyen âge.

Cette restauration justifiée par un examen approfondi des restes que le xve siècle semblait avoir laissés pour nous servir de guides sûrs, dans notre œuvre délicate, a justifié à son tour l'opinion que nous avions soutenue au congrès de 1843 et dans une discussion archéologique avec l'honorable et savant M. Didron, secrétaire du

comité des arts et monuments. Cet auteur distingué croyait que la façade de l'église Notre-Dame de Poitiers était autrefois percée d'un simple *oculus*, et que la ligne de statues qui décore le second rang de sculptures se prolongeait dans toute l'étendue de la façade. C'était même d'après ce système, partagé par M. Thiollet, artiste fort estimable, que le Comité des monuments avait fait exécuter la gravure que nous offrons à nos lecteurs.

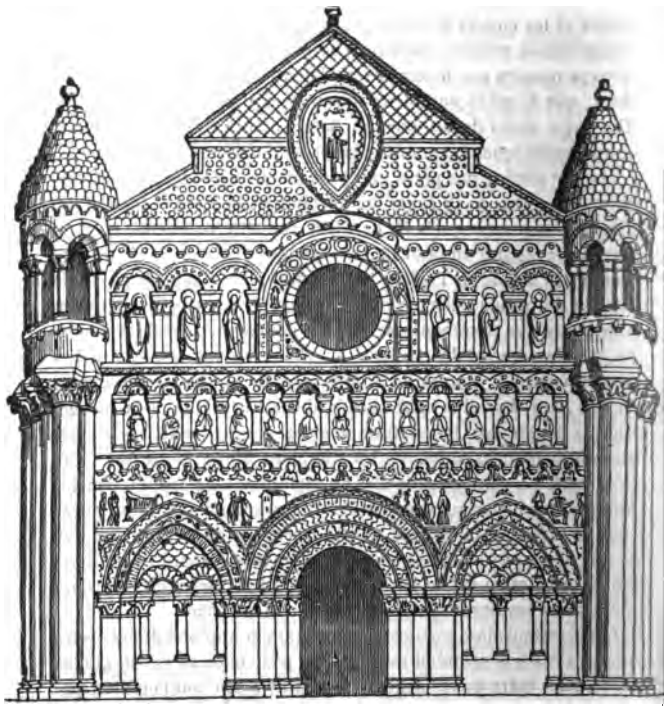

En cela, M. Thiollet, notre compatriote, avait été induit en er-

reur par des souvenirs de jeunesse que son expérience et ses connaissances actuelles n'avaient pu rectifier. Mais il est désormais hors de doute et de discussion que la fenêtre romane qui décore la façade de Notre-Dame a été de tout temps telle que nous la voyons aujourd'hui, et telle que l'à rétablie la restauration récente opérée sous nos yeux.

Le portail situé à droite sur la façade méridionale est une œuvre du XVIe siècle; il porte, lui aussi, l'empreinte que le cachet de cette époque devait appliquer aux monuments de notre Poitiers. Les trois niches contenaient les statues de la sainte Vierge, de saint Hilaire et de sainte Radegonde en Mémoire du *Miracle des clés*.

A côté, s'élevait autrefois une statue équestre que l'on disait être la statue de Constantin, ce qui avait déterminé les savants du XVIe siècle à déclarer que cet empereur était le fondateur de l'église de Notre-Dame. Détruite en 1562 par les protestants, qui certes ne devaient point aimer Constantin, car il bâtissait des églises et eux les démolissaient, elle avait été rétablie par les soins de Guy, Chevalier en 1592 avec cette inscription :

Quam Constantino pietas erexerat olim 340
Ast hostis rabies straverat effigiem, 1562
Restituit veteres cupiens imitarier hujus
Vidus Eques templi cœnosiarcha (cœnobiarcha) Pius 1592.

L'inscription et la statue ont été enlevées en 1808; l'inscription seule, après avoir été longtemps reléguée dans la chapelle des fonts baptismaux, a été rétablie plus tard.

La façade de l'église Notre-Dame de Poitiers constitue un immense bas-relief, presque tout entier consacré à l'histoire de la mère de Dieu. C'est surtout sur la frise qui règne au-dessus des trois arcs du portail que le sculpteur a retracé les allégories et les traits historiques qui s'y rapportent. A gauche, on aperçoit Adam et Eve à côté de l'arbre de la science, autour duquel s'enlace le serpent tentateur. Au bas de l'encadrement, on lit cette inscription bien fruste aujourd'hui :

DA : EVE C.... E. T. HOMINI PRIMORDIA LVI

M. Lecointre-Dupont, dans son excellente notice sur la façade

de Notre-Dame à laquelle nous empruntons beaucoup, interprète ainsi et d'une manière fort satisfaisante, à notre avis, cette inscription.

ADA : EVE CRIMEN FERT HOMINI PRIMORDIA LUCTUS.

Ainsi, le deuil est entré dans le monde par la faute de nos premiers parents, et avec le deuil, la souffrance fille du péché, dont on voit la personnification dans l'orgueil, le vice le plus dangereux, que représente *Nabuchodonosor*. C'est en effet lui que l'on voit sur son trône avec tous les attributs de la puissance. Son nom est écrit à ses côtés :

NABVCO NOSOR
REX.

Au-dessus de la pointe ogivale de la première arcade on aperçoit quatre prophètes annonçant la venue du Messie qui doit délivrer le monde des suites du péché. Deux des prophètes tiennent à la main des phylactères, les deux autres des livres. On y lit :

CVM VENERIT SANCTUS SANCTORUM

résumé de la prophétie de Daniel sur les temps et les effets de la venue du Messie.

PROPHETAM DABIT VOBIS DE FRATRIBUS VESTRIS ET NON ESTIMA.

Texte composé du verset 15, ch. XVIII du Deutéronome et de la fin du verset 36, ch. III de BARUCH.

POST HÆC IN TERRIS VISUS EST ET CUM HOMINIBUS CONVERSATUS EST.

BARUCH, verset 38.

Enfin la prophétie d'Isaïe (ch. XI, vers. 1).

EGREDIETUR VIRGA DE RADICE JESSE, ET FLOS DE RADICE EJUS ASCENDET.

Les prédictions vont s'accomplir; un ange annonce à Marie qu'elle sera mère et que d'elle sortira le rameau de la tige de Jessé que l'on voit lui-même accroupi, la tête ceinte de racines, d'où s'élève une tige couronnée d'un lys. Le calice de cette fleur brillante sert lui-même d'appui à la colombe, emblème de l'Esprit-Saint. Cette tige, signe du salut, est adorée par les gentils, que représente un chevalier dont le buste a été mutilé au XVIe siècle.

A droite du cintre de la porte, la sculpture représente la scène de *la Visitation*. Nazareth et Jérusalem sont presque sur le même plan, et la cité ne se distingue de l'humble village que par ses tours, ses murailles et par son temple, au sommet duquel brille par anticipation la Croix du Fils de l'Homme.

Plus loin, la Vierge devenue mère est couchée dans son lit, d'où elle tend la main à son fils, reposant dans la crèche et séparé de l'âne et du bœuf par une simple claie. On n'aperçoit que leurs têtes dont le souffle semble réchauffer le nouveau-né.

Aux pieds du lit de la sainte Vierge, deux femmes plongent l'enfant dans un vase en forme de coupe et lavent son corps. Cette scène par trop naïve a été reproduite quelquefois dans les vignettes des manuscrits du moyen âge.

Ce personnage assis, la tête appuyée sur sa main droite et derrière lequel se dresse une petite colonne ornée d'un cordon de perles qui serpente autour d'elle et lui donne l'aspect d'une colonne torse, ce personnage dans l'attitude du recueillement, est sans contredit S. Joseph, dont la figure se trouve toujours mêlée dans l'iconographie chrétienne à ces scènes des premiers instants de la vie du Sauveur. On remarquera même qu'il y a beaucoup d'analogie entre sa pose et celle qui lui est attribuée par les grands maîtres dans les innombrables *Saintes Familles* dues aux pinceaux les plus renommés.

Nous ne citerons pour exemple que l'admirable tableau de Raphaël.

Au-dessous de ce personnage, deux autres s'embrassent avec effusion ; c'est sans doute la traduction de ce verset bien connu du psaume 84 :

Misericordia et veritas obviaverunt sibi,
Justitia et pax osculatæ sunt.

Si l'on objecte que l'un des personnages symboliques porte une figure virile, puisqu'il est incontestablement barbu, nous dirons avec M. Lecointre, qu'il n'est pas étonnant qu'un artiste imbu des traditions byzantines ait symbolisé sous les traits d'un homme, la Miséricorde, dont le nom grec ἔλεος est en effet du genre masculin.

Dans une note manuscrite qu'il nous a communiquée, M. Lecointre propose une autre explication. Pourquoi ne verrait-on pas sous ce personnage assis, le père de l'Enfant prodigue. Il attend le retour d'un fils égaré dans les bras duquel il va s'élancer dès que ce fils chéri, malgré ses erreurs, reviendra chercher un asile sous le toit paternel.

A l'étage qui domine immédiatement la frise, les huit arcades ou niches cintrées renferment huit statues assises; l'étage supérieur contient six arcades renfermant autant de statues debout.

Aux deux extrémités de cet étage, deux personnages décorés des attributs de l'épiscopat représentent sans doute saint Hilaire, le grand docteur patron, et saint Martin, son disciple, le thaumaturge des Gaules, qui fut pendant longtemps simple religieux à Ligugé, près Poitiers, avant de monter sur le siége de Tours. Puis à gauche de la fenêtre on aperçoit saint Pierre, le chef des apôtres, au-dessous de lui saint Jean, le disciple bien-aimé, et saint Matthieu, placé le deuxième à droite. Ces trois personnages se distinguent aisément : le premier aux clefs, symbole de la puissance qui lui a été conférée par son divin maître, le second à ses longs cheveux, à sa forme féminine, le troisième au phylactère et au livre d'évangiles déroulé, qu'il tient dans ses mains, comme saint Jean, pour indiquer qu'ils réunissent au titre d'apôtre celui d'évangéliste. Les neuf autres statues représentent les neuf autres apôtres.

Puis, au-dessus de ces scènes religieuses et de ces personnages honorés par la piété des chrétiens, dans ce fronton triangulaire à pans coupés, décoré d'un appareil en disques et de l'*opus reticulatum*, brille, au milieu d'un ovale qui forme comme une sorte d'auréole glorieuse, le maître et dominateur de toutes choses, Jésus-Christ, entre le taureau, l'aigle, l'ange et le lion, symboles des quatre évangélistes, entouré de fleurs, d'étoiles, des astres du jour et de la nuit, des chœurs d'anges et de chérubins, qui célèbrent son triomphe.

Ainsi, dirons-nous avec M. Lecointre, et nous ne pourrions mieux dire, dans ses différentes divisions, la façade de Notre-Dame nous montre, sculptée, toute une histoire de la religion,

depuis la faute originelle jusqu'à la consommation des siècles. Nous y voyons se dérouler, au premier ordre, la chute du premier homme, suivi du règne de l'orgueil et du mensonge, puis les promesses successives d'un libérateur, et la naissance d'un divin enfant qui ramène avec lui sur la terre la vérité et la miséricorde. Au second étage siégent les apôtres, continuateurs de l'œuvre divine, et les saints pontifes, successeurs des apôtres. Enfin, sur le fronton, Jésus-Christ règne, et l'évangile règne avec lui.

Pour les populations illettrées du moyen âge, il y avait dans cette façade tout un cours d'instruction religieuse; et, si nous nous représentons toutes ces figures telles qu'elles étaient jadis, galonnées d'or, empourprées de vives couleurs, quel puissant effet une pareille composition ne devrait-elle pas produire sur des esprits pleins de foi, auxquels elle rappelait sans cesse tout ce qu'ils devaient croire, savoir et espérer. (V. la notice de M. Lecointre, *Mém. de la Soc. des Ant. de l'Ouest*, 1849.)

A part sa riche façade, dont nous venons de décrire l'épopée; à part son clocher à toiture conique, à retraits appareillés en écailles de poissons, système suivi dans les clochers de Montierneuf et de l'église abbatiale de Charroux, l'église de Notre-Dame de Poitiers n'offre rien qui exige une mention particulière. Par sa distribution, par sa nef à voûte en berceau, par son abside à voûte en cul de four, par ses collatéraux étroits à voûtes d'arêtes prolongés au pourtour du sanctuaire, par sa crypte de dimension restreinte, par ses piliers lourds et trapus, elle rentre essentiellement dans la catégorie des églises ordinaires des XIe et XIIe siècles, et rien ne la signale, sous ce rapport, d'une manière spéciale à l'examen de l'antiquaire.

Cependant, une restauration intérieure, intelligente, fait disparaître en ce moment une partie des tristes effets qui étaient de nature à provoquer le blâme des hommes de goût. Sous l'habile direction de M. Joly, architecte du ministère de l'intérieur, et grâce au zèle des paroissiens que dirige si bien un pasteur éclairé, les peintures retrouvées sous le badigeon des siècles derniers, revivent plus brillantes et vont rendre à ce monument, qui s'y prête à merveille, son caractère primitif. La disparition du lourd rétable de l'autel, et de l'autel lui-même, la réfection complète

des chapelles *grecques*, l'application de vitraux dont le principal sera dû à l'inépuisable générosité du prélat éminent qui gouverne le diocèse, tout cela constituera bientôt, il faut l'espérer, un tout harmonieux, un ensemble parfait dans lequel la critique, si facile aujourd'hui, reculera impuissante et désarmée.

Après cet examen de l'ensemble de notre monument, visitons-le dans ses détails.

Descendons ces quelques marches et suivons la nef à droite..? Dans la 7e travée, n'apercevez-vous pas une petite colonne peinte en marbre et encastrée dans la maçonnerie du mur? — Un cœur est sculpté au milieu, et de ce cœur s'échappent plusieurs fleurs.

Voici les souvenirs que rappelle ce petit monument incomplet aujourd'hui. Laissons-les raconter à l'historien, dont le langage naïf les exprimera beaucoup mieux que nous ne saurions faire.

« On dit communément que le nom de ladite église fut changé pour le premier miracle qui fut faict en ladite église, par les mérites et intercessions de la benoiste Vierge. Qui est que l'abbé de laditte église, auait un jeune nepveu, très dévot à la Vierge Marie, toutesfois au moyens de sa ieunesse, qui est volontiers portée à folie, s'acointa de quelque jeune femme, ce jeune enfant avant que s'approcher de la femme lui demanda son nom; elle lui fit response qu'on l'appeloit Marie. Lors il se recula d'elle, et luy dit, Marie mamie, pour la reverence de celle dont vous indigne portez le nom, je m'abstiendray de vous toucher, car elle est le miroir de chasteté et la Vierge des Vierges. Et de faict s'abstint de son impudicité, et eut une si merveilleuse contrition et desplaisir de son péché, qu'une faiblesse le print et s'esmeut le sang en son corps si très fort, qu'il mourut dedans une heure après. La pauvre femme, doutant de sa mort, et que si elle attendoit qu'il expirast, on lui pourroit imposer qu'elle l'avoit occis, s'escria : et à son cry vindrent des serviteurs, qui furent présents à voir trépasser ce ieune enfant, après qu'il eut reçu le sacrement de confession. Son oncle fut adverti qu'il estoit mort près de cette femme impudique, parquoy ne sachant l'accident, le fit enterrer en terre prophane près de ladite église, ès doües du palais de Poictiers qui est encores. Lesquelles doües sont à présent remplies de maisons, et au lieu ou est comme on dit, la maison de Maisonnier dit Péricault. Le

bruit fut grand de l'inconvénient, les uns en parlaient en bonne sorte, les autres en mauuaise : mais il advint (comme Dieu voulut) que la vérité fut scüe bientôst : car quinze jours après ou environ, on trouva sur la fosse du trespassé une roze blanche, en branche verte nouvellement venüe, iaçoit que ce n'en fust la saison. Parquoy fut le ieune enfant desenterré, et on trouva en sa bouche un petit billet de papier, où estait escrit en lettres d'or, *Maria :* dont chascun fust fort esbahi. Et à cette raison on fit information du cas, et comme il estait mort, et on trouva par la femme, par le prestre qui l'avait confessé et les serviteurs qui l'avaient veu trépasser qu'il estait décédé en douleur et deplaisir qu'il avait eu de son péché : par quoy fut mis en terre saincte. Et en commémoration de ce, on fit faire une image de Notre-Dame en la ditte église sainct Nicolas, qui est l'image qu'on y voit de présent, où depuis ont été faict tant de miracles, qu'au moyen de ce on appela depuis la ditte église Notre-Dame-la-Grand. »

Jetons en passant près de la porte de cette crypte étroite, un regard dans ses obscures profondeurs. Pendant les jours qui s'écoulent entre le Jeudi Saint et le jour de Pâques, le Saint-Sacrement y est exposé, et on l'en retire avec pompe pour figurer la résurrection triomphante du Sauveur. C'était cette cérémonie touchante qui avait sans doute inspiré, et bien malheureusement il faut le dire, le pinceau dont vous verrez derrière le sanctuaire l'œuvre pitoyable. Examinons maintenant avec attention la chapelle qui se trouve à droite; c'est la chapelle de *sainte Anne*, fondée en 1475 par Yvon du Fou, grand sénéchal du Poitou, et Anne Moraude ou Mouraud de Puychévrier, dont elle porte les armoiries sculptées. C'était là qu'était, avant la révolution, la riche sépulture des fondateurs. Déplorons les ravages et les mutilations dont elle a été l'objet en 1562; regrettons le mauvais effet de ces cordes, de ces poids, de ces boites, agents nécessaires de l'horloge établi par souscription avant la révolution à la place de celui dont nous avons parlé; le marteau frappait alors comme aujourd'hui sur la plus grosse des cloches de la sonnerie du grand clocher central; déplorons l'outrage plus récent encore que le petit autel a reçu du pinceau d'un barbouilleur peut versé dans la science des *couleurs héraldiques*, et après avoir donné une

petite maison dont la façade gracieuse fixera nécessairement votre attention. Lors même qu'on ne lirait pas sur des cartouches au-dessous de deux de ses croisées la date de 1557, on lui assignerait assurément son âge qu'elle porte écrit en toutes lettres sur son front rajeuni, et quelque peu mutilé cependant par l'industrie.

Nous regrettons vivement que les recherches de nos devanciers, et les nôtres ne nous aient pas parmi de lire aussi bien sur cet écusson *chargé d'une tour*, que vous voyez dans un cartouche au-dessus de la 2e fenêtre du 1er étage. Nous eussions voulu pouvoir vous dire le nom du propriétaire qui ne rougissait pas d'adresser à tous les passants, au milieu du doute qui se glissait déjà dans les esprits, cette profession de foi énergique : IN DEO CONFIDO HOC EST REFUGION MEUM.

La Boucherie autrefois **Notre-Dame-la-Petite.** — Cette triste construction s'élève sur l'emplacement occupé autrefois par l'église paroissial de *Notre-Dame-la-Petite*, édifice fort laid aussi et qui avait comme l'église de St-Porchaire que nous verrons plus tard, deux nefs. La paroisse comptait 500 communiants. Nous avons vu page 147, qu'avant Charles VII la boucherie se tenait dans la rue des Vieilles-Boucheries, et qu'en 1421, ce prince ordonna qu'il en serait établi une autre en face de l'église de Ste Radegonde. En 1427, elle fut transférée dans une maison voisine appartenant à la collégiale de l'église et on l'appella la grande boucherie. Elle fut abandonnée sous prétexte que la viande s'y gâtait, et l'on tint la boucherie à la place de Notre-Dame-la-grande que nous venons de quitter et au marché vieil (la Place d'Armes, au lieu où se trouve bâtie actuellement la salle de spectacle). Enfin, en 1805 les habitants de la Place du Marché achetèrent de leurs deniers l'église de Notre-Dame-la-Petite qui fut démolie et sur l'emplacement de laquelle on éleva la boucherie actuelle.

Il paraitrait d'après certains titres, qu'il existait d'autres boucheries et que certaines corporations avaient leurs boucheries particulières. D'autres avaient leur banc spécial à la boucherie publique. Ainsi en 1346 il y avait une boucherie dans la rue de la Bretonnerie; le 7 février de cette année là, eut lieu un bail à rente d'un *banc* en la boucherie de Poitiers, *près du banc de l'abbé de*

St-Hilaire de la Celle. Enfin en 1413 le chapitre de St-Hilaire avait sa boucherie établie près de l'ostel de MM. de Luçon (les Trois-Piliers).

Certes, les cordons bleus d'alors devaient se louer d'une disposition qui leur évitait les fatigues dont nos cuisinières d'aujourd'hui sont assurément en droit de se plaindre; il est vrai qu'alors (par compensation), on ne connaissait pas les *omnibus*..., et peut-être aussi *le saut de l'anse du panier.*

Poursuivant notre course, si nous voulions savoir ce que c'est que l'*Echelle du Palais*, nous suivrions cette ruelle à droite, véritable *échelle de pierre* qu'on dit être pourtant beaucoup plus belle, plus propre et mieux aérée qu'au temps où de sales échoppes la bordaient et l'encombraient dans tout son parcours; mais il vaut mieux continuer notre marche.

Sur la main gauche, au n° 7, une maison est décorée sur sa façade d'une sculpture représentant un pélican, touchant emblème de l'amour paternel. Que fait là ce symbole, à peu près exclusivement religieux aujourd'hui ? C'était autrefois l'enseigne toute industrielle de *Marnef*, l'imprimeur, et cet emblème, il l'a reproduit sur tous les ouvrages qui sortirent de ses presses renommées. Lorsque la maison où s'élabora la reproduction des chefs-d'œuvres de nos pères fut démolie, le nouveau propriétaire conserva dans la nouvelle façade l'antique enseigne.

C'est le cas de vous rappeler que dès le XVe siècle, Poitiers comptait des adeptes de la science de Guttemberg, et que les Jean Boüyer, les Guillaume Bouchet, les Marnef, etc., se sont distingués dans cet art, qu'exercaient encore il y a peu d'années les descendants de ce dernier.

Les Jacobins. — Suivons la rue *des Jacobins.* Au point ou vient déboucher à gauche la rue que nous appellerons de *Bourbons-Orléans* pour satisfaire tous les goûts, attendu que nous l'avons entendu nommer successivement de ces deux noms, vous apercevrez un pilastre cannelé d'ordre dorique, surmonté d'un reste d'entablement et d'une frise décorée des triglyphes de rigueurs. C'était autrefois la porte d'entrée du monastère des *Jacobins*, aussi connus sous le nom de *Dominicains* ou *Frères*

prêcheurs. Les enfants de St-Dominique furent appelés à Poitiers, de 1217 à 1222, par l'évêque Guillaume IV du nom, et ce fut le doyen de l'église cathédrale, Philippe, depuis évêque à son tour, qui fut leur principal bienfaiteur en leur donnant l'église dite de *St-Christophe*, dont la cure fut réunie à Notre-Dame-du-Palais. Nous ignorons la situation de cette église, mais nous devons présumer qu'elle n'était pas éloignée de l'emplacement occupé par le monastère des Jacobins. Aux dons de Philippe, la reine Blanche ajouta celui d'une place dont les religieux firent la cour de leur maison. Une note que nous possédons, assure que l'église des Jacobins fut bâtie par les seigneurs de Morthemer et de Couhé. La date n'en est pas fixée.

Hugues du Puy du Fou, sénéchal de Poitou, sous Aliénor et Philippe-Auguste, et Valence de Lusignan, sa mère ayant été inhumés dans l'église, de nouvelles donations lui furent faites, et plus tard en 1410, Guy de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, étant mort à Poitiers, y fut aussi enterré et sur sa tombe on représenta son image en cuivre qui fut détruite par les protestants... du cuivre, cela pouvait se fondre !... Un demi-siècle auparavant, cette église des Jacobins avait reçu de nobles dépouilles. C'étaient celles d'une partie des chevaliers et écuyers qui avaient succombé dans les plaines de Maupertuis (19 septembre 1356), et parmi lesquels nous citerons le duc de Bourbon, le maréchal de Clermont, un Rochechouart, un La Rochefoucault, etc.; leurs armoiries furent peintes comme aux Cordeliers afin *de perpétuelle mémoire*... Que sont devenus les religieux chargés de prier sur ces tombes, que sont devenues les voûtes qui les abritaient ! Tout a disparu au souffle des révolutions, et chaque jour en passant sur ces pierres de la voie publique, nous foulons aux pieds la cendre ignorée de ces grands d'autrefois qui expièrent au moins par une mort glorieuse leur impétueuse folie.

Nous avons vu à l'article des Cordeliers page 140, que pendant le séjour que fit le roi Philippe-le-Bel, à Poitiers, à l'occasion de la grande affaire de la suppression des Templiers, il s'établit aux Jacobins d'où il pouvait communiquer facilement et secrètement à l'aide d'un passage intermédiaire avec le chef de l'église.

Avant la dernière bourrasque politique qui balaya le monastère

des Jacobins, et trois ans avant le fameux pillage protestant de 1562, ce monastère avait eu le privilége d'une émeute huguenote à la suite de laquelle son église avait été saccagée. C'était le 27 mars 1559, le lendemain du jour de Pâques. Le mal fut grand, il entraîna des pertes considérables et provoqua de rigoureuses représailles, qui n'empêchèrent point le renouvellement de ces actes coupables trois ans après.

Les bâtiments ébranlés par ces attaques successives, résistèrent pourtant encore pendant de longues années; mais à la fin du XVIIe siècle il fallut songer à les reconstruire. La première pierre ne fut cependant posée que le 22 mars 1714, après avoir été bénite par l'évêque de Poitiers. L'église qui s'ouvrait en face de la grande porte était vaste et élevée; nous avons vu son autel et son retable dans la chapelle de la *paroisse* à l'église cathédrale. De nombreuses stalles se développaient dans le chœur en avant de l'autel. Elles étaient occupées plusieurs fois dans l'année par les membres de l'Université en grand costume, qui venaient y célébrer leurs cérémonies et processions spéciales. Le monastère des Jacobins était en effet le véritable chef-lieu de notre université, et c'était là dans une vaste salle qui leur était destinée, que les membres se réunissaient quand l'exigeaient les circonstances.

Dès l'origine de l'université de Poitiers, dès 1431, les premiers exercices s'étaient faits aux *Jacobins*, et ce fut dans ce sanctuaire de la science que se firent aussitôt les cours de la faculté de théologie, plus tard divisés en deux cours fort nombreux, dont le deuxième se fit au collége de l'université appelé collége de Sainte-Marthe. Ces cours qui dans les derniers temps devaient être suivis pendant trois années sans compter les deux années préalables de philosophie, étaient faits par des religieux de l'ordre, parmi lesquels on a compté des professeurs doués d'un véritable talent. Au bout des trois années, ou moyennant dispense, après deux années de théologie, on était admis au Séminaire où l'on recevait les ordres sacrés. Quant aux grades dans la faculté, il fallait les conquérir en outre par des épreuves et des thèses publiques. Ces épreuves étaient nombreuses avant que l'on put atteindre au doctorat. Il fallait pour avoir le droit de couvrir son chef du bonnet de docteur se faire recevoir maître ès-arts (v. page 157), puis subir deux

examens sérieux, puis soutenir une thèse solennelle (la thèse *tentative*). Au bout de deux années pendant lesquelles il fallait assister à toutes les thèses et y argumenter, sans préjudice des trois thèses personnelles *mineure et majeure ordinaires* et *opportunique* (la sorbonique de Paris), on était enfin admis à soutenir la thèse *aulique*. C'était comme nous l'avons dit dans l'église de *Sainte-Opportune* (*in Scholis Opportunicis*), qu'avaient lieu les *actes* pour les grades de la faculté de théologie; nous en avons dit les motifs, page 107. L'université assistait en corps à ces thèses et la cérémonie s'ouvrait par un discours latin de quelques phrases que prononçait un enfant en costume ecclésiastique et qui commençait toujours par ces mots : *Rector magnifice, proceres academiæ sapientissimi, baccalaurei subtilissimi, omniumque ordinum auditores ornatissimi*, etc. Les dragées dont l'apprenti orateur était ordinairement bourré, après la représentation, n'étaient pas sans doute ce qu'il *goûtait* le moins dans le chef-d'œuvre d'éloquence du soutenant.

Les docteurs en théologie, tous ecclésiastiques, portaient sur leur soutane une épitoge, ou camail en fourrure d'hermine, c'était le grand costume de la faculté. Elle avait son bedeau particulier dont la masse d'argent pur représentait un clocher gothique orné d'ogives de trèfles et de découpures gracieuses.

Au moment de la révolution, les *Pères* Jacobins étaient réduits à six religieux y compris le *prieur*. Ils fournissaient des prédicateurs à la ville.

Institution de saint Vincent-de-Paul. — Dans une partie des anciens bâtiments occupés autrefois par les Jacobins, existe aujourd'hui un établissement libre d'instruction secondaire sous le titre et la protection de *saint Vincent de Paul*. Il est tenu par des ecclésiastiques et reçoit de l'intervention morale du chef du diocèse de précieux encouragements qui sont en même temps une solide garantie pour les familles.

Salle des Concerts.—A l'extrémité de la rue *Bourbon-Orléans*, un bâtiment d'assez triste apparence, porte sur sa façade cette inscription : *Salle des Concerts*. Depuis plusieurs années

déjà ces mots sont tracés au crayon en attendant le burin... qui ne viendra pas. Et que viendrait-il faire? Hier cette salle retentissait encore du bruit des instruments, exécutant sous une habile direction de riches symphonies, mais demain que sera-t-elle? Nous l'ignorons; et ce doit être. Nous sommes une centaine de braves gens pouvant réclamer un droit égal sur cet immeuble commun. C'est plus qu'il n'en faut assurément pour que l'*accord* soit difficile à établir entre toutes les *parties*.... Après cela, faites donc du communisme.

Reprenons notre course et revenons sur nos pas. Suivons la rue de l'*Eperon*, autrefois du *Grand-Eperon*, qui commence à cet hôtel décoré sur le flanc d'une grille de fer. L'hôtel de *la Barre* (c'était son nom) fut l'hôtel de l'intendance pendant l'administration de M. Boula de Nanteuil. Nous sommes heureux de trouver en passant l'occasion de citer ce magistrat dont le zèle et la charité sont consacrés à Poitiers par la magnifique médaille qui lui fût offerte au nom de la cité reconnaissante qu'il avait su protéger contre la terrible disette de 1785.

La rue qui vient couper en diagonale la rue de l'*Eperon* est la rue de l'*Ancienne-Comédie*, ainsi nommée de la salle de spectacle qui s'y trouvait autrefois et qui a été remplacée par la maison n° 16; c'était un monument fort laid, fort sale, fort enfumé, sans décoration, sans machines. Il avait été formé avec les restes d'un ancien *jeu de paume*, et il en avait tous les défauts. On ne peut imaginer rien de plus triste et de plus maussade. La troupe des *Comédiens*, comme on disait alors, était à peu près permanente et jouait ordinairement l'opéra.

Nous sommes toujours dans la rue de l'*Eperon*. Voici encore un *hôtel*... c'est celui de notre éditeur qui ne demande pas mieux que d'être le vôtre, si vous avez à lui offrir un produit agréable et de bon débit. Allons, si peu que vous ayiez à communiquer au public des observations politiques, des réflexions littéraires, des impressions de voyage (et certes celui que nous faisons ensemble doit vous fournir ample matière à *impressions*), entrez sans crainte, dites un petit mot et... vous serez imprimé.

Vous serez encore fort bien accueilli, si vous voulez vous joindre à l'un de nos meilleurs et plus vieux amis, au directeur de

Tous ces monuments ont disparu du sol sur lequel ils devaient briller *à perpétuité*, pour transmettre aux générations à venir la mémoire des hommes du passé. L'histoire seule peut conserver la trace effacée de leur existence éphémère.

A défaut des sculptures murales qui décoraient Saint-Porchaire, cette église peut montrer avec orgueil les tableaux qu'elle possède, car elle est sans contredit la moins pauvre en ce genre. Nous citerons *l'Invention de la sainte Croix*, en face de la chaire, tableau de l'école de Boucher, ou du moins de son époque. Les figures du second plan rappellent sa manière. Le dessin est bon. Il serait facile de restaurer ce tableau, et il faudrait le faire promptement. En attendant, on devrait le tirer de l'obscurité où il se trouve placé. Dans la quatrième arcade, à gauche, un évêque *présentant à sainte Radegonde des reliques*, est un tableau qui n'est pas sans mérite. Nous avons déjà parlé à propos de *Montierneuf*, de *la sainte famille* placée dans la troisième arcade de l'église Saint-Porchaire, que nous regardons comme pouvant avoir des rapports avec la jolie toile qui existe dans la chapelle de la Vierge, à Montierneuf (v. p. 119). *La descente de Croix*, reléguée dans la tribune, est une composition régulière, le dessin en est bon, la tête du Christ est remarquable, et la plupart des têtes sont fort belles. Ce tableau, qui est dans un état déplorable, mériterait d'être rentoilé. Il est signé, *Jean Boucher*, *bitur*, *inven*, *et fecit* 1618.

La tour qui sert de façade et de contrefort à l'église appartient seule à la construction primitive et accuse le faire des architectes du XIe siècle. Elle se compose, outre le portail à plein cintre et à moulures en damier (ou échiqueté), de trois ordres d'arcatures romanes superposées, bouchées aux 1er et 2e étages. Le plein de la maçonnerie présente en quelques parties *l'opus reticulatum*. Le 3e étage est séparé des deux premiers par une corniche portant sur des modillons variés représentant des figures d'animaux. Chaque face de la partie supérieure est divisée en deux grandes baies dans lesquelles sont inscrites des arcades géminés. Le tout est surmonté d'une toiture obtuse sur laquelle s'élevait avant la dernière restauration du monument, une campanile empruntée naguère à l'église des Augustins.

Les colonnes du portail qui soutiennent les archivoltes sont

lourdes et écrasées, leurs chapiteaux historiés sont décorés de sculptures curieuses. A droite on voit au milieu d'un médaillon ovale (sorte de *vesica piscis*), un personnage debout, vêtu d'une longue tunique, vu de face, les bras en croix.

Autour du médaillon on lit cette inscription :

HIC DANIEL DOMINO VINCIT CŒTUM LEONINUM.

Cette inscription est remarquable par l'emploi simultané de l'M romain et de l'M semblable à un ω grec, minuscule renversé.

D'après cette inscription et d'après les *pourctraicts* des lions à gueules béantes qui servent comme de supports au médaillon, il n'est pas douteux que ce ne soit Daniel dans la fosse aux lions. Et, en effet, le sculpteur s'étant trouvé gêné sans doute par l'espace accordé à son ciseau pour représenter sur le même plan l'*assemblée léonine* au complet (cœtum leoninum), s'est cru autorisé à rejeter deux de ses redoutables membres sur le chapiteau de la colonne à gauche; mais afin que les visiteurs peu initiés à la connaissance de son histoire naturelle spéciale, ne pussent se méprendre sur ses véritables intentions, il a eu le soin d'écrire à côté de ses lions, en majuscules romaines, le mot LEONES. Et, en vérité, la précaution n'était pas inutile, au dire de bon nombre de méchants critiques, qui prétendent y voir de gros chats.

Pour mettre le sculpteur et les critiques d'accord, nous dirons que si l'Ecriture ne l'a pas dit, l'artiste a pensé que le prophète eut maille à partir avec cette espèce particulière de lions que le blason, sous le nom de *lions léopardés*, devait bientôt dessiner sur les bannières des preux.

On ne peut donc douter que le personnage élevé dans les airs qui présente un vase à Daniel ne soit le prophète Habacuc portant au condamné la nourriture préparée pour ses propres moissonneurs. (Daniel, ch. XIV, vers. 32 et suiv.)

Au-dessus du portail, un bas-relief compris dans un cadre en chanfrein, orné de moulures en damier, est tellement fruste qu'on n'oserait affirmer quel est le sujet qu'il représente. Cependant, on pourrait y voir encore Daniel, les lions, l'oiseau qui plane au-dessus du prophète, le roi reconnaissable à ses riches vêtements, qui

ordinaire des monuments historiques, M. Joly, Leterme. Habitué à traiter de tels sujets, connaissant à fond leur tempérament et les précautions hygiéniques qu'ils exigent, celui-ci fit tout simplement usage de sa méthode médicale, et, grâce au ministre de l'intérieur qui paya les frais du traitement, il sut garantir à notre vieil ami et à sa compagne inséparable qui fut tombée avec lui, de longues années de vie et de santé.

On n'a point entendu dire en effet depuis lors, que la complexion si délicate du pauvre condamné ait été le moins du monde altérée. Et cependant plusieurs hivers ont déjà passé sur sa tête chenue. Espérons que ses joyeux carillons annonceront plus tard à nos arrière-petits neveux la bienvenue en ce monde des arrière-petits enfants de ces ingrats qui ne lui avaient accordé que 24 heures d'existence ! !

Joignez vos vœux aux nôtres, ami lecteur, et puissiez-vous dans cinquante ans encore venir constater avec nous qu'ils ont été exaucés.

Les Halles. — En quittant St-Porchaire, nous repasserons de nouveau devant la *Salle de Spectacle*. Tournez la tête et voyez cette petite tourelle à cul-de-lampe, qui est soudée à l'angle de cette maison de commerce. C'était ainsi que nos pères établissaient les escaliers qui donnaient accès du premier au deuxième étage. C'était gracieux à l'extérieur, c'était peu gênant à l'intérieur. Nous avons changé cela. Ce que nous faisons, vaut-il beaucoup mieux ?

Suivons la face ouest de la place, puis la rue *des Halles*, ainsi nommée de l'hôtel et établissement qui y existaient dès le XIIe siècle. Ce fut en effet en 1188 que Geoffroy Berland obtint de Richard-Cœur-de-Lion la permission d'établir une halle, où les marchands, qui venaient à la foire du carême, seraient tenus de vendre leurs marchandises, moyennant un droit de location. L'un de ses descendants, Herbert Berland, ayant été fait prisonnier par les Anglais, lorsqu'ils s'emparèrent de Poitiers, sous le commandement du comte de Derby, fut à peu près ruiné par la rançon qu'il lui fallut payer, et ce fut pour l'indemniser de ces pertes que le roi Philippe de Valois, par lettres données à Paris le 16 décembre 1347, ordonna que la foire qui se tenait pour la

St-Luc à la *Pierre-Levée*, se tiendrait dorénavant, ainsi que celle du Carême, dans les halles de Herbert Berland, avec droit d'*hostelage*.

De la famille Berland, les halles passèrent à Jean Mérichon, conseiller et maître des comptes du roi, époux de Jeanne Berland. Rebâties en 1454, elles furent la sources de nombreux procès, en raison de l'arbitaire qui régnait dans la taxation des bancs. A cette époque, la foire de la Mi-Carême durait déjà huit jours; celle de St-Luc, trois jours seulement. Les halles étaient divisées en deux parties affectées aux merciers et aux drapiers.

Le fief des Halles passa à la famille de Montbron, par mariage avec Guyonne Mérichon, en 1466. Brûlées en partie en 1529, puis en 1572, rétablies par René Brochard en 1599, avec les droits résultant de l'établissement de deux nouvelles foires aux jours de saint Simon (28 octobre) et de saint Nicolas (6 décembre), créées par lettres patentes du 28 septembre 1577, elles passèrent dans la famille de Goret, en 1616 Adjugées à la communauté des Hospitalières, le 21 janvier 1704, au prix de 11,000 livres, elles ne furent point enclavées dans l'enclos de ces religieuses, sur l'opposition que fit le corps de ville à leur demande. En 1728, les Hospitalières affermèrent les bancs et boutiques au prix de 110 livres, et en 1775 au prix do 370 livres par an. En 1753, quatre nouvelles foires furent établies, au 13 janvier, au lundi des Rogations, au 26 juin et au 1er septembre, ce qui n'empêcha pas le commerce de Poitiers de demander et d'obtenir, par ordonnance du 19 mars 1329, une troisième foire de huit jours pour le 16 mai, Les plus anciennes sont encore les plus fréquentées. Au reste, à Poitiers comme partout ailleurs, les facilités des communications, jointes aux ressources qu'offrent les magasins de la ville, de mieux en mieux approvisionnés, tendent à annuler complétement ces antiques réunions, où le commerce, fort restreint alors, était obligé de venir chercher un aliment à son activité. (V. *le Mémoire* de M. Redet *sur les Halles*)

Les Halles, devenues propriété communale, ont été reconstruites en 1835, sous l'administration de M. Régnault de Lapparent, maire de Poitiers. Elles ont coûté 100,000 fr., et sont actuellement affermées 8,410 fr.

Tranchée. Cette rue s'appelait autrefois, jusqu'à la rue de la *Baume*, rue de la *Messagerie*, parce que la messagerie était établie vis-à-vis des Trois-Piliers. Comme vous le voyez, la spécialité de ces lieux n'a pas changé avec les révolutions.

C'est encore là qu'aboutissent, comme à un centre obligé, les voitures publiques, les messageries qui vous ont conduit dans nos murs et qui vous emmèneront bientôt loin de la cité dont vous vous faites l'hôte passager.

Nous soupçonnons que le *mouton* sculpté en relief sur la maison à gauche, au n° 59, près de la rue de la *Traverse* était une enseigne de boutique qui avait donné son nom à une partie de la rue des *Trois-Piliers* qu'on appelait rue du *Mouton*, près la rue de la *Truie qui file*. Ce dernier nom était encore dû sans doute à une autre enseigne à laquelle on ne contestera pas du moins le mérite de l'originalité; ce n'est pas d'aujourd'hui, vous le voyez, que le charlatanisme a cherché les moyens d'exciter l'achalandage des pratiq... nous voulons dire des clients. Poursuivons.

Ancienne Magnanerie. — La maison n° 86, située en face de la rue de la *Baume* et qui est actuellement occupée par un carrossier, rappelle un des essais de M. de Blossac, intendant du Poitou, dont nous allons bientôt retracer les services. Pour doter la ville de Poitiers de l'industrie sericicole, il fit bâtir la maison que vous voyez. Ce devait être la Magnanerie. Les mûriers destinés à la nourriture des vers à soie étaient plantés dans les terrains vagues qui garnissaient alors, des deux côtés, la rue de la *Baume*, et dans l'intérieur des carrés de la promenade de Blossac. Cet essai n'ayant pas réussi, le successeur de M. de Blossac, M. Boula de Nanteuil, fit de l'enclos de la rue de la *Baume*, à droite, un jardin botanique qui fut transféré par la révolution au jardin de l'Ecole centrale (collége royal); expulsé par le Lycée il se réfugia aux Pénitentes; expulsé par le Séminaire, il demanda asile auprès des boulevards, et enfin il obtint une toute petite place dans un coin de la pépinière départementale d'où il faillit être encore chassé par les mûriers que lui-même avait remplacés dans la rue de la Baume. Restera-t-il bien où il est?

La Magnanerie de M. de Blossac était tenue par la famille de son

maître d'hôtel dont le fils s'est distingué pendant la révolution au service de plusieurs puissances étrangères par une bravoure brillante, et a conquis sur les champs de bataille le titre de baron et les plus glorieux insignes de l'honneur. (V. notre article sur le baron Crossard, Dict. des Familles de l'ancien Poitou, t. 1er, p. 724.)

Les Capucins autrefois Saint-Grégoire. — A l'extrémité de la rue qu'on appelait alors fort souvent la *Baume des Capucins* et qui s'appelle aujourd'hui rue *de la Baume*, à droite de cette grande porte qui donne entrée dans une maison de *bains publics* (n° 1), se trouvait le couvent des *Capucins*. Là existait très anciennement le cimetière de *sainte Loubette*, du nom de la sainte qui y avait été, disait-on, enterrée. Nous avons parlé déjà de cette sainte et de la légende qui s'y rapporte (page 35). Plus tard, une église s'éleva près de la tombe de la sainte, sous le vocable de *saint Grégoire*. Elle fut placée sous la dépendance de l'abbaye de la Trinité avant 1119. En 1607, les *Capucins* étant venus s'établir à Poitiers sur la demande et les instances de MM. de l'Hôtel-de-Ville, ce fut à Saint-Grégoire qu'ils se placèrent. La première pierre des nouveaux bâtiments fut posée en 1610 sous la mairie de François l'Aiguillier. L'église dont la premiere pierre fut posée par les membres du présidial, fut consacrée le 1er janvier 1614 par Mgr de la Roche-Posay, évêque de Poitiers.

Avant la révolution, ces religieux étaient au nombre de douze. Ils prêchaient beaucoup, servaient d'aumôniers à plusieurs communautés et étaient les directeurs de conscience d'un très grand nombre de fidèles. Détruit par la révolution, qui n'a laissé debout que le chœur des religieux, ce monastère occupait entre les rues des *Capucins*, du *Rempart de Tison* et derrière le *Petit-Séminaire*, le vaste enclos où se trouve actuellement le magasin à fourrages que notre orgueil décore du nom d'*Arsenal*. C'est peut-être pour conserver à la postérité le souvenir des espérances déçues depuis, qui jadis firent croire un instant à la possession du magnifique établissement militaire dont la ville de Châtellerault a le droit d'être fière.

Le Petit-Séminaire. — A l'extrémité de la rue de ce nom,

à gauche de l'établissement des Capucins, existait autrefois le séminaire de *Saint-Charles* ou *Petit-Séminaire*, tenu, comme le Grand-Séminaire, par la congrégation des Lazaristes. Ce monument, devenu *caserne d'infanterie du Petit-Séminaire* (singulière alliance de mots qui révèle de singulières choses), n'avait rien de remarquable, il ne possédait pas même de chapelle; c'était dans une salle basse que se célébrait à huis-clos l'office divin. Le Petit-Séminaire avait pour maison de campagne la propriété de Chaumont, située près de Croutelle.

Le Calvaire. — Sur le plan de ce nom, situé près de la caserne du Petit-Séminaire, existait, au lieu où se trouve la maison n° 17, le couvent du *Calvaire*, dont le vaste enclos, qui s'étendait jusqu'aux boulevards, est divisé aujourd'hui entre plusieurs propriétaires, jardiniers et autres. Les bâtiments et la chapelle de cet établissement n'avaient rien de remarquable. Les religieuses de cet ordre sont aujourd'hui réunies, comme nous l'avons vu (page 105), dans l'ancienne maison des dames de l'*Union-Chrétienne*, rue des *Trois-Cheminées*.

Usine à gaz. — En suivant la rue *derrière le Petit-Séminaire*, on arrive à l'usine qui fournit à la ville l'éclairage au gaz. Cet établissement, l'une des créations récentes les plus utiles, a été élevé en 1845, sous l'administration de M. Bouriaud, maire de Poitiers.

Porte de Tison. — Au bas de la rue sans nom qui conduit au boulevard de Tison, à peu près en face de cette rue, existait autre fois une fausse porte de ville, au-dessus de laquelle fut établie, lors du siége de 1569, une plate-forme munie d'artillerie qui fut d'une grande utilité pour protéger la ville de ce côté, où les chaussées du moulin de Tison la rendaient plus faible. Au bas de l'escalier actuel, qui conduit à un abreuvoir, se trouve une pierre sculptée représentant un évêque tenant sa crosse à la main. Sous ses pieds on lit ces mots : *bornes de Saint-Hilaire;* c'était là en effet que s'arrêtaient, de ce côté, les limites du bourg et de la juridiction de Saint-Hilaire.

Parc de Blossac. — Suivons en remontant au sud la pente du boulevard, et, tout en admirant le joli paysage qui se déroule sous nos yeux avec les eaux tranquilles du Clin, disons l'histoire de notre promenade, ce magnifique fleuron de notre modeste couronne poitevine.

M. Paul-Esprit-Marie de la Bourdonnaye, chevalier, comte de Blossac, venait d'être nommé intendant de la généralité du Poitou, dans laquelle il ne cessa, pendant 35 années (de 1751 à 1786), de favoriser toutes les choses bonnes et utiles. Dès 1752, voulant donner du travail aux indigents, qui n'en trouvaient alors nulle part, il fit commencer la promenade qui porte aujourd'hui son nom. Ce n'était alors qu'un terrain vague, montueux, coupé de rocs et de ravins, provenant originairement, croyons-nous, d'une famille de Gilliers, dont il portait le nom. Un acte du 3 décembre 1753 parle en effet de la cession faite, pour *l'embellissement de la ville*, d'un terrain situé bourg de Saint-Hilaire au *canton de Gilliers*. Ce terrain se trouvait alors coupé par deux rues allant de celle de la *Tranchée* aux remparts de *Tison* dans le sens de l'Ouest à l'Est; l'une d'elles, la plus près du rempart sud, se nommait rue de *Beauvais* ou de *l'Engin*. Nous avons lieu de croire que sous la domination romaine c'était un vaste cimetière. En effet, lorsque les milliers de bras que M. de Blossac mit en œuvre remuèrent le sol et creusèrent les tranchées, ils mirent à nu un grand nombre de sépultures gallo-romaines dans lesquelles on recueillit des vases funéraires de toutes formes et de toutes dimensions, parmi lesquels plusieurs étaient d'un travail digne d'inspirer notre industrie moderne. Les dessins de ces meubles remarquables existent à la bibliothèque publique, et ont été reproduits, avec le plan de Blossac, dans les *Monuments du Poitou*, publiés par MM. Gibault et de la Fontenelle. Notre musée en possède même quelques échantillons. Bientôt les ravins furent comblés, les rocs en saillie disparurent, et à la place de toutes ces laides choses s'éleva comme par enchantement une promenade plantée d'arbres dessinant de longues allées droites qui se coupaient, se croisaient pour se réunir, et que séparaient des massifs habilement disposés. Tout cela était l'œuvre des bras du pauvre,

qui y avait trouvé du pain, l'œuvre d'un administrateur bienfaisant et éclaire, l'œuvre d'un ingénieur des ponts et chaussées, qui mérite qu'on vous dise son nom, puisque sa science ne dédaigna point de tracer les modestes plans d'une humble promenade : il s'appelait Bonichon.

Néanmoins, cette œuvre était incomplète. Les lignes verdoyantes, les allées sablées s'arrêtaient à moitié de leur parcours actuel. En 1771, M. de Blossac reprit donc ses travaux, et bientôt, la promenade achevée, reçut le nom de l'administrateur dont elle était le bienfait et l'ouvrage. C'était justice, et nous ne voyons rien d'exagéré dans ce plan géométral du *monument* qui fut alors dédié à M. l'Intendant, avec cette épigraphe : *Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt*. Seulement, la prédiction ne se vérifia point complétement. Il est vrai que le rédacteur de la devise dédicatoire ne pouvait supposer qu'à quelques années de là il put se trouver des hommes assez oublieux d'un passé si récent et si honorable pour oser fouler aux pieds, non seulement les armoiries du généreux administrateur, mais son nom vénéré, et substituer au baptême de la reconnaissance populaire le baptême de l'ingratitude et de l'envie..... En 1793, le parc de Blossac était le parc *national*.

Auparavant, et alors qu'il n'était encore qu'en voie d'achèvement, il avait subi une mutilation déplorable. Les officiers du régiment du roi, alors en garnison à Poitiers, excités par les fumées d'une longue orgie, trouvèrent très plaisant de couper en une nuit tous les arbres récemment plantés. La plaisanterie fut jugée de très mauvais goût, le régiment dut quitter la ville, et les principaux coupables furent punis par la privation de leur grade.

D'après les projets primitifs de M. de Blossac, deux pavillons élégants devaient offrir aux promeneurs un asile contre le froid et les chaleurs; mais ce qui eût constitué un ensemble plein de magnificence, ce qui eût honoré à jamais la mémoire de l'Intendant, en métamorphosant une portion de la vieille ville de Poitiers, c'était le beau projet conçu par M. de Blossac, de réunir la nouvelle promenade à la *place royale*, par une grande et large rue droite, qui eut reçu des constructions monumentales pour l'inten-

dance et les administrations, et qui eut été bâtie sur un plan uniforme.

Ce projet gigantesque ne pouvait s'exécuter qu'à force d'argent. Or, M. de Blossac ne voulait point en demander à de nouveaux impôts, il eut donc recours à l'économie, lui, si généreux, se fit *chiche* et quelquefois *absolument négatif;* par ce moyen, il avait déjà, au bout de quelques années (1778), amassé la somme énorme alors de 50,000 écus, justement la moitié de ce qu'il fallait, lorsque le financier Necker devint contrôleur général. Le Génevois n'était pas obligé d'avoir un cœur poitevin; aussi, ne voulut-il point écouter les suppliques de M. de Blossac; les fonds économisés durent être retirés des mains du banquier qui les faisait valoir, pour être déposés au trésor, qui.... « offrait plus de garantie et de sûreté, » et qui, en effet, les garda si bien..... qu'on ne les revit plus. C'était préluder à la grande banqueroute par une petite.

Nous avons lu les opinions fort controversées des historiens, des politiques et des économistes sur la dose de reconnaissance que la France doit au contrôleur Génevois. Si l'appoint nécessaire pour faire pencher la balance en sa faveur devait venir de la ville de Poitiers, nous doutons fort qu'elle le fournit; et en conscience, elle aurait raison. (*V.*, pour plus de détails, l'article de M. David de Thiais. *Spectateur*, 1840).

Depuis son achèvement vers 1772, la promenade de Blossac a reçu peu de modifications matérielles. Cependant ce n'est qu'en 1786 que l'on construisit la partie du rempart qui la termine au sud, et l'on eut le bon esprit de copier le style des fortifications du moyen âge. La tour qui forme le coin de la terrasse du bord de l'eau et d'où l'on aperçoit à l'extrémité de l'horizon la pyramide de pierre du clocher *de St-Benoît*, s'appelle la tour *à l'Oiseau.* C'était là que les arbalétriers et arquebusiers venaient s'exercer au tir *à l'oiseau.* La tour dont la base se baigne dans les eaux du Clin s'appelle la tour *des Bouchers.* La porte du milieu, donnant sur *la Tranchée*, fut aussi ouverte peu avant la révolution. Quant à celle qui se trouve vers la pente de *Tison* au nord, elle a remplacé il y a quelques années la plate-forme circulaire qui terminait de ce côté l'allée *du bord de l'eau.* Le vaste boulingrin

où se réunit la population poitevine aux jours des grandes solennités, des feux de joie officiels et des feux d'artifice nationaux, était coupé en deux parties dont l'une formait un labyrinthe assez épais qui dut être détruit plus tard.

Voici qu'elle étaient et quelles sont encore les dimensions du parc de Blossac :

Contenance,	9 h. 31 a. 20 c.
Longueur depuis la porte d'entrée jusqu'au rempart,	535 m.
Dans sa plus grande largeur,	240
Dans sa plus petite largeur,	110
Largeur de la grande allée,	10
Largeur des allées latérales,	6
Longeur du boulingrin,	160
Sa plus grande largeur,	100
Sa plus petite,	65
Longueur intérieure du grand carré,	50
Largeur intérieure du grand carré,	40
Diamètre intérieur du rond-point,	50

C'est en 1837 sous l'administration de M. Régnault de Lapparent, maire de Poitiers, que les vieux arbres plantés par M. de Blossac et qui dépérissaient ont été remplacés par de jeunes tilleuls. Ils forment déjà une large bande de verdure favorable aux promeneurs que vous y verrez se presser aux jours de fête, après midi en hiver et le soir en été, surtout quand le colonel du régiment en garnison a la galanterie, (et un colonel est toujours galant), d'ajouter le charme d'une délicieuse musique aux plaisirs des yeux et de la promenade.

Ce bassin dont le jet d'eau encadre d'une manière si gracieuse dans les massifs verdoyants ses gerbes brillantes et argentées, a été construit en 1840, sous l'administration de M. Jolly. Il est alimenté par la machine hydraulique de l'ingénieur Cordier, et par le château d'eau situé à quelques mètres de là.

Plus tard enfin, les soins pleins de goût d'un de nos édiles (M. Pilotelle), ont ajouté à notre promenade jusqu'alors trop nue, trop grave, trop sévère, le charme des fleurs qui mêlent leur coquetterie, leurs couleurs et leurs parfums passagers aux parfums éphémères des acacias et des tilleuls. Pourquoi les exigences

d'un budget trop restreint ne lui ont-elles pas permis de faire quelques *réserves*, quelques *économies* pour ajouter aux vases élégants qui décorent les ronds-points et les carrés, une belle statue, ou tout au moins un beau buste de celui qui *économisait* et se faisait *chiche* afin de nous enrichir.

Ce vœu qui fut émis, il y a plusieurs annés déjà, par notre ami M. Beauchet-Filleau, nous le renouvelons et il sera exaucé, car il est fondé sur la justice, la reconnaissance et le bon goût.

Mais, par exemple, si on lui donne suite, nous y mettons trois conditions, c'est que: 1° les fonds qui seront affectés à cette œuvre ne seront pas confiés à un nouveau Necker; 2° on ne prendra pas pour portrait authentique de M. de Blossac le buste de Pelletier de St-Fargeault, qui se trouve relégué dans la poussière des infortunes républicaines et royales; 3° enfin, le monument ne sera pas construit par un atelier national. Voyez, en effet, cher lecteur, ce portail, cet arc de triomphe, placé dans l'axe de l'allée qui vient aboutir en diagonale au bassin du jet d'eau. C'était le portail de l'*Ancienne Juridiction Consulaire* dont nous avons parlé déjà à propos de la rue de *la Mairie* et du *Palais de justice* (p. 137 et 145). Cette œuvre de notre sculpteur Girouard, cette œuvre sur laquelle son ciseau facile avait sculpté les attributs du grand roi, le soleil, les lions, emblème de sa puissance et de sa *force*, la *justice* et la *prudence*, ses vertus, au moins officielles; cette œuvre enfin, que l'intelligent patriotisme de son propriétaire avait donnée à la ville au lieu d'en faire du moellon, eh bien! vous la voyez ruinée avant même d'avoir reçu son couronnement d'autrefois. Or, ceci est un échantillon du savoir faire de ce qu'on appelait en 1848, un *atelier national*. C'est en effet, à cette époque, et par ce procédé d'*économie* moderne, fort peu économique, dit-on, que notre monument a été démoli, puis... re... démoli : on ne peut pas, en conscience, dire reconstruit. Nous sommes fort heureux, avouez-le, cher lecteur, que les siècles passés ne connussent ni le droit au travail ni les ateliers nationaux.

Tout en devisant sur cette réflexion d'économie politico-architectonique, sortons par la porte d'entrée; félicitons encore la République de 1848 qui a laissé au sommet de cette grille l'écu *de*

gueules à trois bourdons de pèlerin d'argent. Sa générosité envers ces signes doublement proscrits par sa devancière, lui portera peut-être bonheur dans son *pèlerinage.*

Suivons la rue de *Saint-Antoine* (en 1793, rue *Jean-Bart*), à son extrémité, vous apercevez par-dessus un mur fort proprement fait et dont la ligne de faîte est coupée au milieu par une croix de pierre, un vaste bâtiment auquel vous parviendrez en suivant la rue du *Doyenné.* C'est l'école normale primaire.

L'école normale primaire. — C'était pendant les première années de la restauration le séjour de pieux missionnaires, dont la parole écoutée produisit alors beaucoup de bien. Leur supérieur, M. l'abbé Lambert, prédicateur, à la voix pleine d'onction et de grâce, eut l'honneur de prêcher à la Cour. Le bâtiment actuel de l'école normale, est l'ancien Doyenné du chapitre royal de Saint-Hilaire-le-Grand. Le style d'ornementation de cet édifice, ses pilastres, ses croisées, ses médaillons, tout annonce l'époque qui l'a vu s'élever. C'est du XVIe siècle le plus pur.

Aumônerie de Saint-Antoine ou de la Madeleine. — Au coin des rues de la Tranchée et du *Doyenné* s'élevait autrefois une chapelle et une aumônerie fondée, en 1463, par Pierre Daillé, escholâtre, prêtre et chanoine de St-Hilaire-le-Grand. Les patrons étaient Notre-Dame, St-Hilaire, Ste-Marie-Madeleine. Elle était spécialement affectée aux pauvres pèlerins de St-Jacques, très nombreux à cette époque, aux veillards et aux femmes en couches. Son revenu étant devenu insuffisant, elle fut réunie à un hebdomade au XVe siècle et à l'hôpital-général au XVIIIe sous l'administration de M. de Blossac. Dans les derniers temps, cet asyle misérable offrait pendant trois jours un triste refuge aux voyageurs indigents qu'il sollicitait à l'accepter par cette inscription gravée sur le montant de la porte d'entrée: ΝΑΥΚΡΑΤΗΣ ΕΧΕΝΗΙΣ. En 1439, lors de la peste qui désola Poitiers, cette chapelle fut une de celles dans lesquelles le corps municipal fit brûler 10 cierges pour obtenir de Dieu la cessation du fléau.

Saint-Pierre-l'Hospitalier. — En suivant la rue de la Tran-

chée vers le Nord, puis la rue de *St-Pierre-l'Hospitalier*, (rue Buffon en 1793), nous arrivons à un bâtiment en forme de carré long, de fort triste apparence. C'était l'église de St-Pierre-l'Hospitalier ou de St-Pierre-l'*Houstaut*, comme disait le peuple. Cette église qui est appelée dans divers titres *St-Germain* et *St-Jean* figure dans une charte du 9 juin 942, et Dufour se demande si elle ne tire pas son nom de *St-Pierre ex hospitale ex hospite pauperi* qui fut réuni à cette église et qui était destiné à recueillir les pauvres pèlerins, ainsi que son titre l'indique. Elle fut donnée dès 942, par Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, à un prêtre de St-Hilaire, et elle dépendait de cette riche abbaye. C'était une des paroisses de la ville, elle comptait 300 communiants. C'est aujourd'hui une école primaire tenue par les *frères de la doctrine-chrétienne*.

Près de Saint-Pierre-l'Hospitalier se trouve une salle d'asile.

Notre-Dame de la Chandelière.—Dans l'alignement de la façade de *St-Pierre-l'Hospitalier*, est la rue de la *Chandelière*, ainsi nommée d'une petite église qui était située à l'extrémité de cette rue, en face de celle de la Tranchée. Elle est mentionnée sous le nom de Notre-Dame-de-la-Chandelière, dans un titre de février 997, et Dufour pense que c'est d'elle qu'il s'agit dans la charte du 1er novembre 1049, de Guillaume V, comte de Poitou, et d'Agnès de Bourgogne, sa mère. Il croit aussi que le nom de Notre-Dame de *la Chandelière* lui vient de ce qu'au jour de la Purification (la Chandeleur), les chanoines de St-Hilaire y allaient en procession pour y faire une station. Cette paroisse entièrement dépendante de St-Hilaire, comptait 400 communiants.

Chapelle de Saint-Barthélemy. —Dans la rue de *St-Hilaire*, sur la gauche (n° 1), se trouvait il y a quelques jours encore la chapelle dite de St-Barthélemy. C'était le lieu où on croit que St-Gelaise, abbé de St-Hilaire, fût enterré. Le père Labbe rapporte à ce sujet que la poussière de la pierre de son tombeau « ayant la vertu d'être un remède sûr contre le mal de dents et la fièvre, cette pierre était trouée en plusieurs endroits à force d'avoir été râclée. » L'annaliste Bouchet, tout en étant d'accord avec le P. Labbe sur la vertu de la pierre du tombeau, assurait qu'elle était

efficace en outre contre « le mal et passions de ventre; » il prétend aussi que ce fût « Theomasthus, merveilleux en sainteté, évêque de la cité de Moniacentze, qui, ayant laissé son évêché, on ne sait pourquoi, s'en alla demeurer dans la cité de Poictiers, et étant mort il fut mis et enseveli, près l'église et l'abbaye de St-Hilaire; j'estime, » dit l'annaliste, « que ce soit l'un des tombeaux de la chapelle St-Barthélemy. Il y a d'autres tombeaux, et aucuns disent que ce sont les sépultures des père et mère de saint Barthélemy. »

Au-dessus de la porte dont le style ne manquait pas de caractère, on lisait l'inscription suivante, les lettres étaient renversées comme la pierre sur laquelle elles étaient gravées:

IC REQUIESCIT NECTARIUS... ISTES (Antistes).
Ici repose Nectaire évêque

C'est un monûment d'une haute importance et qui prouve à notre avis que ce saint évêque de Poitiers fût enterré dans cette chapelle ou du moins près d'elle. Il vivait vers l'an 300 de J.-C., le propriétaire actuel de la chapelle de St-Barthélemy prétend qu'il existait sous cette chapelle un caveau dans lequel il y avait autrefois un tombeau. Cette chapelle vient d'être démolie (juin 1851).

Saint-Michel.—La rue de St-Hilaire nous conduit naturellement à la place plantée de tilleuls qui précède l'antique et vénérable collégiale de St-Hilaire. Cette place était autrefois un cimetière où, plus anciennement encore, existait une petite église paroissiale de *St-Michel* qui figure dans un titre de 1083 et qui fut supprimée par le Chapitre dont elle dépendait, en 1315.

Saint-Hilaire-le-Grand. — Monastère célèbre dès son origine à cause du saint personnage qui lui donna son nom, celui de St-Hilaire fut érigé vers le xe siècle en collégiale. Son chapitre fut aussitôt comblé de dons et de faveurs qui ne firent que s'augmenter et qui justifiaient bien cette expression populaire *le chapitre des Riches*. Et en effet, ses priviléges étaient immenses, son domaine considérable, ses droits fort étendus. Sa juridiction com-

prenait les trois paroisses de Ste-Triaise, St-Pierre-l'Hospitalier et Notre-Dame de la Chandelière, et il était lui-même, en vertu des bulles papales et des ordonnances de nos rois, affranchi de la juridiction épiscopale, municipale et civile. C'était en signe de leur complète indépendance de l'évêque que les chanoines avaient coutume, dit-on, lorsque le prélat entrait dans l'église, de jeter sur ses mains un ruban violet. C'était une manière, assurément fort ingénieuse, de lui faire entendre que là il avait les *mains liées*. La haute faveur dont le chapitre avait été l'objet de la part des papes et des rois, l'avait sans doute déterminé à adopter pour armoiries celles du Saint-Siége et du roi de France accolées. Le chapitre exerçait les droits seigneuriaux de haute, moyenne et basse justice sur le *bourg de St-Hilaire*. Les limites de ce bourg seraient tracées sur notre plan par une ligne partant de *Pont-Achard*, passant par la *Visitation*, l'ancien couvent des *Ursulines* (rue des Hautes-Treilles, entre 8 et 10), les *Halles*, les *Trois-Piliers*, le carrefour du *Calvaire*, la porte de *Tixon*, et se continuant le long de l'enceinte de la ville jusqu'à Pont-Achard. Ce chapitre était exempt des droits de forges exercés par le seigneur du fief d'Anguitard (v. ce mot page 152), et Louis XI, avait défendu, par respect pour les précieuses reliques de St-Hilaire, que les criminels passassent sur l'étendue du bourg.

Tous ces priviléges s'expliquent, lorsqu'on sait que les comtes de Poitou furent dès l'origine abbés de St-Hilaire et que les rois de France héritèrent de ce titre en prenant celui de comtes de Poitou. C'est ce qui faisait tenir par les *gabeurs* du temps, un propos fort peu gracieux, pour l'honneur de la reine et du roi, si ce propos eut été autre chose qu'un méchant jeu de mots.

Lorsque les comtes de Poitiers se faisaient installer abbés de St-Hilaire, l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Poitiers mettaient entre leurs mains une lance et un étendard. Ce cérémonial fut pratiqué à l'égard de Richard-Cœur-de-Lion. C'étaient il faut l'avouer des insignes fort peu abbatiaux, mais ils suffisaient bien à un abbé plus accoutumé aux joutes des tournois et des camps, qu'à la récitation des heures canoniales. C'était par compensation peut-être, que la bannière de St-Hilaire servait d'étendard à la ville de Poitiers dans les combats. Plus tard, lorsque les rois de

France vinrent visiter l'abbaye, ils reçurent en y entrant, des mains du trésorier, chef du chapitre, le surplis, l'aumusse et la chape insignes de leur dignité. Cette cérémonie singulière eut lieu à l'occasion de la visite des rois Charles VII (1453), Henri III (1577), Henri IV (1602), Louis XIII (1614), et Louis XIV (1650). Ce dernier [étant mineur], ne fit pas le serment d'usage de maintenir les priviléges du chapitre.

Par imitation sans doute, les principaux barons du Poitou, les seigneurs de Lusignan, Parthenay, Châtellerault, et Couhé, tinrent à honneur de se faire recevoir chanoines honoraires de St-Hilaire, et ils assistaient à l'office vêtus de la soutane du surplis et de l'aumusse comme les titulaires.

Le premier dignitaire après l'abbé (le roi de France), était le *trésorier* qui, ainsi que le *doyen* deuxième dignitaire du chapitre officiait avec les gants et la mitre. Nous avons vu que le trésorier était chancelier-né de l'université. Le 26 juin, on célébrait avec pompe avant la révolution, la translation des reliques de St-Hilaire, c'est-à-dire la commémoration de la découverte de sa sépulture par St-Fridolin. La veille de cette fête le corps de ville de Poitiers escorté par la milice bourgeoise, allait avec solennité allumer une lanterne au haut du clocher, et d'heure en heure pendant la nuit, à partir de l'*Angelus*, on sonnait les cloches. Cette coutume a été présentée par les uns, comme une allusion au globe de feu miraculeux qui apparut à Clovis, par les autres, et c'est notre avis, comme un souvenir des phares que l'on allumait autrefois à l'occasion de certaines fêtes pour guider dans les ténèbres les nombreux pèlerins qu'elles conviaient des contrées lointaines. L'église de St-Hilaire était fréquentée par des milliers de visiteurs qu'appelaient la dévotion et le désir de gagner les larges indulgences attribuées par les papes aux pratiques spéciales accomplies dans l'église du grand docteur, et notamment à l'assistance à *la messe du pardon*, après matines.

Quoiqu'il en soit, cet usage aboli en 1790, repris sous la Restauration, n'est plus aujourd'hui observé que par la louable persévérance du sacristain, dont la main isolée, sans appareil, sans pompe, place *incognito* dans le clocher désert une humble lan-

terne. Les cloches retentissent encore cependant jusqu'à 10 heures. C'est pour elles aujourd'hui l'heure du *couvre-feu*.

Le chapitre de St-Hilaire, après une possession longue et suivie de ses immunités, priviléges et domaines, fut lui-même exproprié et aboli lorsque la confiscation révolutionnaire établit un nouveau droit de propriété à son usage. Ses membres furent dispersés ; son antique abbatiale fut vendue aux enchères, et si elle fut conservée plus tard, c'est qu'il fallait une église paroissiale pour remplacer celles qui se groupaient autrefois autour de leur vaste métropole.

Après avoir retracé l'histoire du chapitre royal de St-Hilaire, occupons-nous de son église. Elle existait à une époque très reculée, car elle figure dans le drame historique dont le dénouement eût lieu en 507, dans les plaines de Voclades. En effet, ce fut au-dessus de l'église de Saint-Hilaire que dut s'élever le globe de feu dont parlent les chroniques, et dont l'apparition subite contribua à la victoire que l'impétueux Clovis remporta contre son adversaire Alaric. Ce fut en mémoire de cette lumière miraculeuse que le vainqueur concéda aux moines de Saint-Hilaire le champ de bataille où il avait vaincu, et un grand nombre d'autres terres. Il fit même, sur la demande de l'abbé Fridolin et de l'évêque de Poitiers Adelphius, rebâtir l'église dans des proportions plus vastes, et ce fut alors que le corps de St-Hilaire fut exhumé et placé dans un tombeau neuf. Néanmoins, des auteurs rapportent à l'année 590 seulement l'élévation hors de terre du corps de Saint-Hilaire. On sait que c'était alors la forme employée par l'Église pour désigner aux prières des fidèles les précieuses reliques dont elle proclamait ainsi la sainteté.

Brûlée par les Sarrasins en 732, lorsque, sous la conduite d'Abd-el-Rhaman, ils ravagèrent le sud de la France, avant d'aller se faire écraser à quelques lieues de là par Charles-Martel, dans les plaines de Moussais-la-Bataille, l'église fut reconstruite, puis de nouveau détruite par les Normands, vers 863.

Ce fut alors que les reliques de Saint-Hilaire furent soustraites à la rage des infidèles. Plus tard, à la fin du IXe siècle, ces reliques furent transportées par les soins du comte d'Auvergne, tuteur du comte de Poitou, au Puy en Velay, dont son frère était évêque.

Ce ne fut qu'en 1657 qu'une portion du crâne et l'humerus du bras gauche furent transférés avec grande pompe à Poitiers. Ces reliques sont déposées dans le reliquaire placé à gauche de l'autel. Ce reliquaire était, avant la révolution de 1793, d'une richesse merveilleuse, mais il fut alors dépouillé de ses plus précieux ornements. Un témoin oculaire, qui a vu mettre dans la balance les décorations en argent doré, arrachées par la cupidité à ce meuble sacré, a constaté qu'elles pesaient quinze livres.

Reconstruite après ces incendies répétés, l'église actuelle fut recommencée au xe siècle, par l'architecte Gaultier Coorland, sur les ordres d'Adèle d'Angleterre, femme d'Eblès-le-Manzer, comte de Poitou, et terminée par Agnès de Bourgogne, troisième femme de Guillaume III, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. Elle fut dédiée le 1er novembre 1049, avec beaucoup de solennité. Treize archevêques et évêques assistaient à cette imposante cérémonie. Cette église se ressentit nécessairement des vicissitudes de fortune du chapitre royal, et elle fut victime, comme tant d'autres, des ravages des protestants, ces iconoclastes des temps modernes, dignes précurseurs des démolisseurs de 1793!

Cette église remarquable présentait, entre autres singularités, une grande nef surmontée de six dômes semblables à celui qui existe encore au-dessus du sanctuaire, et flanquée de six collatéraux de diverses largeurs, dont l'existence est encore accusée par les restes mutilés de cette œuvre colossale. Du haut de ces dômes, percés à leur sommet d'une ouverture ronde, on jetait sur les fidèles, au jour de la Pentecôte, des fleurs et de larges pains à cacheter ornés de dessins particuliers, qu'on appelait *pentecoteaux*. Recueillis avec un pieux empressement, ces objets étaient conservés comme le rameau béni des jours saints.

Le sixième dôme, encore existant, était séparé de celui qu'a remplacé, lors de la restauration du culte, une voûte en briques embrassant tout le diamètre de l'église. Une sorte de second transept formait cette ligne de séparation.

Maintenant, supposez que cette nef, aujourd'hui plus large que longue, soit prolongée de quatre fois sa longueur; supposez qu'au-dessus d'elle, s'élève un dôme circonscrit dans son diamètre, et

que ce dôme soit reproduit dans les quatre autres travées; supposez les six collatéraux surmontés eux-mêmes de voûtes soutenues par de solides arceaux, éclairées par un demi-jour que fournissaient les fenêtres romanes à évasement intérieur; restituez à ces colonnes de la nef, élancées encore malgré l'enfouissement de leurs socles, les deux mètres d'élévation que les remblais des architectes de l'empire leur ont enlevés; dans un espace double de la longueur de la grande nef actuelle, placez des stalles brillantes, un jubé, des autels, des décorations somptueuses, et vous aurez une idée imparfaite encore de cette immense basilique. Ceux qui l'ont vue au temps de sa splendeur assurent cependant que la multiplicité de ces piliers, de ces voûtes, de ces arcs, placés dans des axes différents, jetait une certaine confusion qui empêchait de distinguer au premier coup-d'œil, au milieu d'une sorte de pêle-mêle architectural, l'ensemble du plan, l'idée génératrice. Tout cet ensemble néanmoins était fort grandiose, et se prolongeait jusqu'au coteau de Pont-Achard, de telle sorte que le plan actuel et la rue qui le borne étaient occupés par l'église et par le passage couvert qui conduisait aux salles de la justice seigneuriale. Du côté du coteau, un pignon sans décoration formait la façade où existait une porte qui ne s'ouvrait que pour certaines solennités. Le portail était placé sur le côté, presque dans l'axe de l'avant-dernière travée; il était précédé d'un parvis qui était, dit-on, décoré autrefois des lions symboliques. Ce portail, construit de 1448 à 1475 par Robert Poitevin, trésorier du chapitre, était remarquable par ses jolies sculptures, qui représentaient des apôtres et des saints. Il fut horriblement mutilé par les protestants.

Un fort beau clocher en pierre, le plus élevé des clochers de la ville, existait en 1590, époque à laquelle il s'écroula. Il fut sans doute alors remplacé par la flèche en charpente qui, avant la révolution, renfermait comme celle de Sainte-Radegonde, les petites cloches dites les *primes*. Le clocher actuel était surmonté alors d'une toiture plus gracieuse et plus élevée, terminée par une lanterne; mais il ne contenait pas les cloches qui étaient trop grosses et trop lourdes.

Vendue nationalement, l'église de St-Hilaire, dont l'adjudica-

taire s'empressa de débiter la charpente, fut bientôt en ruines. Et lorsqu'il s'agit de restituer l'antique collégiale au culte restauré, on ne trouva rien de mieux à faire que d'en démolir à grands frais une partie pour conserver l'autre. Les annexes du midi et de l'ouest et ceux des deux bas-côtés, furent détruits; les quatre premières travées furent supprimées. Réduite à moins de moitié de sa longueur, l'église royale vit son portail latéral et ses chapiteaux, dont les fleurons mis à *l'envers* vous offrent l'*apparence* d'une fort laide *figure*, s'encadrer dans un ignoble pignon. En revanche, elle hérita de la porte en bois qui fermait l'église des Bénédictins de *Saint-Cyprien*. Ce n'était pas la peine d'y ajouter l'immense oculus qui jette à l'intérieur une lumière beaucoup trop vive, puisqu'elle doit éclairer d'horribles mutilations dans les membres de l'édifice et de pauvres embellissements dans ses décorations intérieures.

L'église de St-Hilaire contenait autrefois plusieurs tombeaux qui furent indignement profanés par les protestants lors de la surprise de 1562. Parmi ces tombeaux, on remarquait ceux de saint Fridolin, l'un des premiers abbés de Saint-Hilaire; de saint Fortunat, le savant évêque de Poitiers (vi^e siècle); de Gilbert de la Porée, mort en 1154, laissant, malgré quelques erreurs, la réputation d'un savant estimé. Boulainvilliers prétend aussi que le cœur d'Aliénor d'Aquitaine y avait été déposé dans un beau mausolée.

Un autre tombeau sculpté, fort renommé dans les livres et Guides de l'ancien temps, avait donné lieu à d'étranges assertions. Selon les uns, c'était la tombe d'un réprouvé, et le diable, en faisant une de ces choses qui ne s'expriment pas, mais qui se *sentent*, avait laissé sur cette pierre sépulchrale l'odeur qu'elle exhalait et qui l'avait fait nommer *la Pierre qui pue*; selon d'autres, c'était un tombeau antique et païen. Mais la croyance populaire y attachait quelques mérites, car on avait été obligé de la faire sceller dans le mur afin d'empêcher qu'elle ne s'en allât en morceaux sous les efforts répétés des couteaux toujours agissants.

Ce monument, en *calcaire fétide*, et qui produit en effet, au moindre frottement, une odeur désagréable qu'il doit à la présence de l'hydrogène sulfuré qui en forme la base, existe en partie au musée du temple St-Jean.

Ces tombeaux ont disparu. Celui que l'on remarque près de la chapelle du *Miracle des clefs* et qui est en marbre blanc de forme cylindrique, rappelle par ses sculptures la décadence de l'Empire; on serait même tenté de croire, en y voyant la Croix, l'étoile, le poisson et tous les emblèmes que les chrétiens avaient adoptés au temps des persécutions contre l'église, qu'il dut renfermer un personnage mort avant l'époque où la conversion de Constantin rendit, avec la liberté religieuse, ces symboles inutiles et par suite moins fréquents.

Cependant, suivant quelques attributions traditionnelles, ce tombeau aurait été primitivement celui de saint Hilaire, ou de sainte Abre, sa fille.

Nous constatons cette opinion sans la partager.

Le chapitre de St-Hilaire, dont un des membres était chargé d'administrer le baptême aux enfants des trois paroisses qui relevaient de sa juridiction, baptisa par immersion jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, et Dom Fonteneau parle d'une grande cuve carrée de marbre et d'une piscine ronde existant dans le transsept du côté de l'épître, qui servaient à cet usage. Ces deux objets figurent encore dans un plan de l'église de 1762.

Le pupitre du chœur se distinguait entre tous ceux des chapitres de Poitiers. Il représentait deux aigles énormes en cuivre ayant pour piédestal des lions de grande dimension. Tout cela a suivi les anges et les saints d'argent doré qui décoraient les reliquaires. L'impitoyable creuset de la cupidité a fait disparaître ainsi des œuvres dont la perte, au seul point de vue de l'art, est irréparable.

Mais à quoi bon s'occuper d'art quand il s'agissait de conquérir ce que l'on a gagné... Certes, il ne faut pas se plaindre : l'humanité en général et la France en particulier, ont fait en ces jours-là un fameux marché.

Nous avons parlé de la chapelle du *Miracle des clés;* c'est en effet le nom que l'on doit donner à ce petit monument créé en 1837, près du transsept à droite, et dans lequel ont été déposées les statues autrefois élevées sur la porte *de la Tranchée* en mémoire de l'intervention miraculeuse de la Ste-Vierge, de Ste-Radegonde et de St-Hilaire. (V. page 172.) La pensée qui a présidé à

l'érection de ce monument pieux est assurément fort louable, mais on ne peut consciencieusement applaudir au monument matériel qui en est l'expression. On pouvait faire mieux au même prix, ou, tout au moins, ne pas mettre un chapiteau grec en ligne avec un chapiteau roman; on pouvait surtout se dispenser de barbouiller les statues assez remarquables que la céruse a défigurées.

A quelque distance de là, dans le mur oriental du transsept, a été déposé, en 1827, le cœur de Mgr Charles-François d'Aviau du Bois de Sansay, ancien chanoine de St-Hilaire, mort archevêque de Bordeaux, pair de France, le 11 juillet 1826, à l'âge de 89 ans.

Chapelle St-Agon. — Cette chapelle était située dans la rue et près *Ste-Triaise* à gauche en entrant dans cette rue par St-Hilaire. Elle existait encore au XVIIe siècle. D'après Duchesne, elle avait été élevée en l'honneur de St-Agon, 4e évêque de Poitiers. « ... Duquel (St-Agon) ne reste autre mémoire à Poitiers que les » précieuses remarques d'une chapelle consacrée à son nom »....

Besly (évêques de Poitiers) en parle également. « Il y a *chappelle* » en son nom, dit-il, au cimetière de Ste-Triaise, au bourg de » St-Hilaire. L'église de St-Hilaire de Poitiers célèbre sa fête le » 18 août »....

Ste-Triaise. — Cette église paroissiale était située immédiatement après la chapelle de St-Agon. Le premier monument historique cité par Dufour sur cette église, est de 965. D'après le même auteur, les modillons de la façade principale indiquaient une construction du XIe siècle. C'était dans le mur de cet édifice beaucoup plus récemment construit, et du côté du cimetière, qu'était encastré le bas-relief dont nous avons donné le dessin à l'article du *Temple St-Jean*. (V. p. 45.) Le terrain qu'occupait cette église ainsi que le cimetière qui y était contigu, et où se trouvait la chapelle de *St Agon*, forment maintenant un jardin particulier.

Cette paroisse, qui comptait 800 communiants, dépendait, ainsi que celles de *St-Pierre-l'Hospitalier* et de *Notre-Dame de la Chandelière*, de la juridiction du chapitre de St-Hilaire. Ces trois paroisses étaient soustraites complétement à la juridiction

épiscopale, et même leurs églises n'avaient point de fonts baptismaux. C'était un hebdomadier de St-Hilaire qui était chargé d'administrer ce sacrement aux enfants des trois paroisses dans l'église abbatiale. Avant la révolution, Lecesve, dernier curé de Ste-Triaise, s'était insurgé contre sa métropole sur ce point important. La révolution lui donna gain de cause complet en le décorant de la mitre constitutionnelle. Ses débuts promettaient une telle fin.

Porte de la Tranchée. — A l'extrémité de la rue Ste-Triaise, un peu à gauche, s'ouvre la porte *de la Tranchée*. Elle était autrefois située un peu plus bas; mais, quelques années avant la révolution, elle fut placée dans l'axe de la rue à laquelle elle a donné son nom. Ce nom, elle le devait elle-même, sans doute, à quelques fossés et tranchées qui y avaient été pratiqués au temps des guerres, pour protéger la ville, assez mal défendue de ce côté, contre les approches de l'ennemi. C'est à cette porte qu'eût lieu la déconfiture miraculeuse des Anglais, dont nous avons parlé en détail à propos de l'église de Notre-Dame et de St-Hilaire. En face de la porte actuelle, vous voyez encore les restes de l'un des modestes oratoires qui avaient été élevés à la sainte Vierge sur plusieurs points de la ville à l'occasion ou en souvenir du *miracle des clés*.

Descendons maintenant, en suivant les boulevards extérieurs qui forment, avec le chemin de fer, une deuxième ceinture autour de la ville. Sur notre gauche, dans la direction où vient d'être percé un *tunnel* de 295 mètres, nous verrons les murs ébréchés et les tours démantelées du haut desquels veillaient, en temps de guerre, les habitants en armes. De ce côté-là, ils avaient un renfort qui les rendait presqu'inexpugnables : c'étaient deux étangs, ou plutôt deux marais, formés par les eaux de la Boivre, et dont nous allons vous dire quelques mots.

Etangs de St-Hilaire et de Montierneuf. — Ces deux étangs, formés par les eaux de la *Boivre*, couvraient l'espace immense qui s'étend depuis la *Porte-de-Paris* jusqu'au delà de l'alignement des fortifications de la porte de la Tranchée. De

telle sorte que là où sont aujourd'hui les riants jardins des sœurs *de la Sagesse*, les prairies vertes, les arbres pleins de sève, la voie de fer, la station, l'embarcadère et ses remblais, œuvre colossale que quelques mois ont élevée, là étaient autrefois des eaux croupissantes et fétides, des bourbiers malsains.

L'étang de *St-Hilaire* fut établi par le chapitre de la collégiale, sur l'autorisation qui lui en fut donnée, en 1143, par Louis VII, duc d'Aquitaine, comme époux d'Aliénor, pour l'*ornement* et la *sûreté* de la ville de Poitiers. Le prévôt et les habitants durent même aider de tout leur pouvoir les chanoines dans une œuvre de défense commune.

L'*étang de Montierneuf*, qui suivait celui de St-Hilaire, avait été créé auparavant par Agnès de Bourgogne, épouse de Guillaume-le-Grand, comte de Poitou, dans le but de protéger aussi la ville du côté des immenses terrains vagues qui la défendaient mal [de 903 à 1030].

Ces étangs, après avoir rendu les services que l'on attendait d'eux dans des temps de luttes et de guerres, étaient devenus, en dernier lieu, la cause de sérieux dangers pour la santé publique. Après la révolution, un homme d'intelligence, qui avait fait ses preuves en exécutant avec succès la descente du timbre du *gros horloge*, et qui devait plus tard attacher son nom à la restauration du pont de Tours et à la construction du pont d'Iéna, à Paris, se chargea de dessécher et d'assainir les marais de la Boivre, et il réussit. Ce fut pour lui une opération honorable. Ce fut pour Poitiers un bienfait.

Hospice de Pont-Achard. — C'est encore une création due à M. Galland. Ce noble ouvrier, qui ne devait sa fortune qu'à son activité et à son intelligence, voulut, en mourant, que l'œuvre de ses mains profitât aux ouvriers qui, moins heureux que lui, ne pourraient trouver un asile honorable après les labeurs d'une longue vie. A la place d'un moulin de chétive apparence, il avait construit à Pont-Achard des bâtiments considérables, une chapelle; il voulut que tout cela devint le patrimoine des ouvriers pauvres, et il voulut de plus reposer au milieu d'eux. L'hospice de Pont-Achard est aujourd'hui, en vertu de sa fondation, chargé

de fournir neuf lits à autant de pauvres ouvriers invalides. Pendant quelques années, les *sœurs de la Sagesse* y ont tenu leur institution de sourdes-muettes.

Institution des sourdes-muettes. — Ce dernier établissement a été, depuis peu, transféré à *Larnay*, propriété située à trois kilomètres à l'ouest de Poitiers, sur la route de Nantes. Là, grâce au concours généreux d'une inépuisable charité, d'immenses constructions s'élèvent, une chapelle en style ogival se bâtit sur les plans de M. l'abbé Tournesac, et bientôt l'*Institution des sourdes-muettes* de Poitiers sera tout à la fois un grand monument et une grande chose. Aujourd'hui, elle compte quarante élèves; seize sœurs de la Sagesse et dix converses desservent cet établissement et l'hospice de Pont-Achard.

Pont-Achard. — Après cette digression, que vous ne regretterez pas, nous l'espérons, surtout si elle vous inspire la bonne pensée d'aller voir de vos yeux les prodiges qu'opèrent chaque jour les disciples de l'abbé de l'Epée, permettez que nous reprenions notre rôle et notre course.

Le Pont-Achard existait dès le mois d'octobre 997. Il était connu à cette époque sous le nom de *Tentenonus*. Quelques années plus tard, il portait le nom de *Pons Acardi*, ainsi qu'il résulte d'une charte de 1017. Les mémoires domestiques de la famille Achard (encore représentée dans nos murs) prétendaient que ce pont avait été construit par Jean Achard, évêque d'Avranches, théologien distingué et favori de Henri II d'Angleterre, et par son frère Pierre Achard, gouverneur de Poitiers. Ils fixaient à l'an 1162 la date de cette fondation qui ne peut recevoir cette attribution en présence de la charte de 1017. Nous pensons néanmoins que tout en se trompant sur le nom du fondateur, les mémoires domestiques ont raison d'attribuer cette construction à un membre de la famille Achard. Bruzen de la Martinière, à propos de ce pont, s'exprime ainsi dans son grand Dictionnaire Géographique : « Il y a à Poitiers six portes qui sont... et celle de *Pont-à-Char* où les carrosses ne peuvent passer. » Admirez avec nous le jeu de mots du géographe. Malheureusement, pour se donner la puérile satisfaction d'un

calembourg, son ignorance a fait le contraire de ce singe de la fable qui prenait le Pyrée pour un nom d'homme.

La Station, l'Embarcadère. — Vous trouverez plus loin les détails que peut désirer un voyageur qui se dispose à faire ses adieux à la ville à laquelle il ne demandait qu'une hospitalité passagère; maintenant nous ne vous dirons point tout ce qu'il a fallu de déblais et de remblais, de mètres cubes de béton, de sable et de pierre pour construire cette œuvre gigantesque. Cependant, si vous désiriez connaître quelles dépenses exigera la confection de cette partie de la ligne de Paris à Bordeaux, nous vous dirons que depuis *la Folie* (à 4 kilomètres au Nord de la ville) jusqu'à *Mauroc* (à 4 kilomètres au Sud), les accidents de terrain, les cours d'eau à traverser, les ponts et les bâtiments à construire, les tunnels à percer, coûteront environ cinq millions.

Nous ne comprenons point dans cette somme, déjà assez ronde pourtant, celle qu'exigeront des *voies d'accession* convenables pour mettre cette ville, que vous voyez perchée sur le sommet du coteau, en rapports faciles avec les puissantes machines qui vont imprimer à ses relations et à son existence un mouvement qu'elles ne connaissaient pas.

En attendant ces voies-là, profitons de celles que la prévoyance de nos ancêtres n'avait point assurément disposées pour relier la place d'Armes aux étangs de la Boivre, vos jambes s'en apercevront de reste; gravissons donc la pente escarpée de la *Visitation*, dans laquelle notre administration municipale a voulu sans doute concilier des opinions bien opposées en y circonscrivant les *deux rampes*, objet de débats si animés.

La Visitation. — Ce nom annonce le voisinage d'une maison religieuse, et c'était là en effet que les dames *de la Visitation* avaient établi leur pieux sanctuaire; mais aujourd'hui, sur le front mutilé de cet édifice incomplet vous pourriez écrire cette apostrophe sanglante de l'Evangile : « *Ma maison est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs.* » La Visitation est devenue la maison de détention, la prison départementale...

Sa charmante église, qui était à peine achevée au moment de la révolution, fut démolie jusqu'à une hauteur qui permit à ses qua-

tre murs d'enclore le jardin du geôlier. Quelle délicate attention, tandis que l'on pouvait les raser jusqu'aux fondements...

Etablies à Poitiers, avec l'agrément de l'Hôtel-de-Ville, le 5 septembre 1733, les *Dames de la Visitation* habitèrent d'abord une maison située derrière les *Trois-Piliers*, devant le couvent *du Calvaire*, et qui se nommait les *Arènes*. Plus tard, elles se logèrent dans la maison que vous voyez et qui s'appelait *des Ecossais*.

C'était autrefois l'hôtel de la famille Irland, aujourd'hui éteinte. Le premier auteur établi à Poitiers, Robert Irland, était écossais d'origine : jurisconsulte et professeur distingué, il était appelé pour cela *Ecossais docteur*; Rabelais le nomme ainsi : de là, le 1 gis de *l'Ecossais*, puis *des Ecossais* et enfin la *Ruelle des Ecossais*.

Cette ruelle que vous voyez là, sur la droite, et qui est munie à ses deux extrémités d'une porte, absolument comme une rue *des juifs* au moyen âge, servait autrefois de champ de bataille aux duellistes. La nuit, elle est close. Le vaste enclos qui entourait les bâtiments de la Visitation est aujourd'hui une propriété particulière. Quant aux religieuses expulsées, elles ont trouvé plus tard, comme nous l'avons dit (v. p. 42), un asile dans la maison de l'ancienne sous-chantrerie de la cathédrale, près du temple *St-Jean*.

La rue de *la Visitation* débouche dans la rue des *Basses-Treilles*, appelée de ce nom ainsi que celle des *Hautes-Treilles* qui la suit, parce que ces terrains, vagues autrefois, renfermaient une certaine quantité de treilles en rapport. Dans la première de ces rues, à gauche, au n° 10, cette maison, qui fut habitée par un avocat distingué, rival souvent heureux de M. Boncenne, était, avant la révolution, voisine du jeu de paume dit du *Faisan* [n° 8].

Remontons à droite. Voici la rue des *Hautes-Treilles*. Plusieurs des maisons de cette rue et de celle qui précède, appartenaient *aux Augustins* qui les avaient données à rente ou à loyer.

Entre les n°s 8 et 10 de cette rue, on voyait encore, il n'y a pas longtemps, au-dessus d'une porte cintrée décorée de pilastres, trois petites niches qui renfermaient autrefois les statues de la sainte Vierge, de saint Augustin et de sainte Ursule. C'était la façade de la chapelle des *Ursulines* que couronnait un fort joli clocher en

charpente surmonté d'une gracieuse campanille. C'était un peu en deçà de cette chapelle que se trouvaient de ce côté les limites de la juridiction seigneuriale du chapitre de Saint-Hilaire, indiquées par une statuette du grand évêque, debout entre les écussons de France et du Saint-Siége.

Les Ursulines tenaient un pensionnat de jeunes demoiselles, et enseignaient gratuitement les filles du peuple; leur école était très fréquentée. Dispersées par la révolution, elles n'ont pas reparu sur le sol poitevin.

La Grand'Maison ou les **Dames de l'Adoration perpétuelle.** — C'est dans la rue des *Hautes-Treilles*, aux nos 32 et 43, que se trouve le double établissement religieux, dit de la *Grand'Maison*, où les enfants des deux sexes trouvent séparément les bienfaits d'une éducation religieuse. C'est en 1797 que cette maison fut achetée par Madame Henriette Aymer de la Chevallerie, fondatrice de l'ordre qu'elle voua à l'*Adoration perpétuelle et aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie*. Associée dans son œuvre pieuse à M. l'abbé Coudrin qui, de son côté, organisa une communauté d'hommes, Madame de la Chevallerie réussit dans son entreprise, et lorsqu'elle mourut, en 1834, son institut était dans l'état le plus florissant. Aujourd'hui, les Dames de la *Grand' Maison* tiennent un pensionnat nombreux de jeunes demoiselles, une école gratuite plus nombreuse encore de petites filles pauvres. Les prêtres de la *Grand'Maison* ou de *Picpus*, après avoir eu à Poitiers un pensionnat florissant qui fut dispersé en 1828 par les tristes ordonnances de cette époque, étaient réduits depuis quelques années à une simple école primaire. Profitant de la loi de 1850, ils ont organisé une institution libre pour l'instruction secondaire.

Nous eussions voulu, cher lecteur, pouvoir dire ce qui se trouve là, à peu de distance de vous, à quelques pas à peine... C'eût été couronner par un gracieux *bouquet* notre course et ses fatigues;

mais ce riche bouquet, composé des brillants produits des trois règnes, des émaux les plus précieux, des manuscrits les plus rares, il n'est pas permis à notre amicale indiscrétion de le faire connaître à votre inquiète curiosité... Arrêtons-nous donc; ce serait renouveler pour vous le supplice de Tantale, et vous n'avez pas tué votre fils Pélops...

Extrà-muros. — Quelques monuments, quelques restes du passé ont échappé à notre examen, en raison de leur situation hors des murs. Si vous y consentez, nous vous dirons à bâtons rompus ce qu'ils furent, ce qu'ils sont aujourd'hui.

Cimetière de l'Hôpital-des-Champs. — L'ordonnance de 1776 qui interdisait d'enterrer dans les églises, devait avoir plus tard pour complément obligé le décret du 23 prairial an XII, qui prohiba les sépultures dans l'intérieur des villes, et fixa la distance à laquelle elles devaient être établies des centres de population. En vertu de cette nouvelle prescription, les cimetières que chaque paroisse et chaque communauté possédait à Poitiers auprès de chaque église, furent remplacés par deux cimetières et plus tard par un troisième, dont nous dirons quelques mots.

Le cimetière de l'Hôpital-des-Champs situé sur la rive droite du Clin, entre la ligne de fer et la rivière, à peu de distance du pont-viaduc, faisait partie d'un hôpital consacré en 1520 aux pestiférés qui encombraient la ville de Poitiers décimée par ce cruel fléau. Ce fut François Fumée, maire sortant, qui acheta le terrain et en fit don à la ville.

Le Porteau.—Près de cette propriété, située sur les hauteurs qui dominent la vallée du Clin à gauche de la route de Poitiers à Châtellerault, et d'où l'on peut jouir d'une vue magnifique, on trouve des puits d'un diamètre d'un à trois mètres, agglomérés au nombre de plus de vingt dans un espace de moins de 30 ares. Ils sont creusés dans le roc et revêtus d'un ciment composé de chaux et de ciment. Selon l'opinion commune, aux temps des invasions barbares, ces silos ont dû servir de retraite aux hommes

aux fées du moyen âge. Cette vénération ne pouvait cependant le sauver des coups du marteau menaçant, et le vieux dolmen gaulois allait se métamorphoser en *macadam*, lorsque l'intervention de la Société des Antiquaires de l'Ouest et les fonds du ministère de l'intérieur ont fait récemment de ce dolmen une propriété de l'État. Il est à présumer que l'administration des ponts et chaussées ne reprendra pas plus tard l'idée de son ancien propriétaire.

Cimetière de la Pierre-Levée. — Près de ce *dolmen*, à gauche de la route de Poitiers à Bourges, a été établi, en 1830, le cimetière de ce nom. Il contient déjà plusieurs monuments plus ou moins dignes de fixer l'attention. Il en est un surtout qui mérite une mention spéciale en raison de son étendue et de sa forme. C'est une chapelle *gothique* avec toiture en dalles de pierres. Des caveaux sont destinés à recevoir les membres de la famille qui l'a fait construire.

Abbaye de Saint-Cyprien. — Au delà du pont de Saint-Cyprien, à gauche, dans le vaste enclos qui forme la pépinière départementale, se trouvait autrefois l'abbaye de Saint-Cyprien qui dut à sa situation hors des murs, et au défaut de moyens de défense, ses tristes vicissitudes.

Fondée en 828 par Pepin Ier, roi d'Aquitaine, détruite par les Normands, elle fut reconstruite et dotée par Frottier, IIe du nom, évêque de Poitiers, et consacrée en 936. Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitou, avait pris l'habit religieux à Saint-Cyprien et il avait donné à cette abbaye l'église de Maillezais. Son fils Guillaume-le-Grand, ayant fait ériger cette église en abbaye, donna à celle de

Saint-Cyprien, à titre d'indemnité, la forêt de Deuil en Saintonge. A la fin du xie siècle ses possessions étaient immenses, elle comptait d'après une charte de Pierre II, évêque de Poitiers, plus de cent églises dans le diocèse. Les confirmations des droits accordés par ce prélat furent renouvelées en 1150 par Gislebert II et en 1157 par Chalon; puis dans le même temps, pour les diocèses de Saintes, Agen et Bordeaux, par Geoffroy, archevêque de Bordeaux. Les droits et propriétés de l'abbaye autour de son enclos étaient aussi considérables, mais elle eut à lutter souvent avec l'abbaye de la Trinité sur des points contentieux. Ces possessions nombreuses expliquent comment au xve siècle elle comptait entre deux et trois cents religieux. En 1510, ce nombre était réduit par les guerres à vingt-cinq. Les Anglais étaient passés par là; mais quand vinrent les protestants, qui étaient Français pourtant, ce fut bien pis encore. Tout fut pillé et brûlé de telle sorte que le couvreur seul demandait 11,480 livres pour les tuiles à fournir.

Nicolas Bouvery, abbé commendataire, entreprit de réparer ces désastres; mais au moment où les constructions nouvelles s'élevaient, l'autorité municipale les fit démolir par mesure de sûreté pour empêcher les ennemis de s'en emparer (1574). Retirés dans l'intérieur de la ville où ils firent le service divin dans l'église de Notre-Dame-l'Ancienne, les religieux ne retournèrent à l'abbaye que sous le gouvernement de M. de la Roche-Posay qui y introduisit la réforme de saint Maur, et ils s'y maintinrent malgré les protestations du corps de ville (1664). Une simple chapelle suffit d'abord aux besoins du culte, mais bientôt de plus somptueux bâtiments s'élevèrent à grands frais. Ils étaient à peine achevés lorsque la révolution vint les anéantir, les raser et leur substituer... une pépinière, une magnanerie et un jardin botanique. La chapelle, monument d'ordre dorique, ayant 46 mètres de long, était, dit-on, le plus beau monument moderne du Poitou.

Les dignitaires de cette abbaye étaient à peu près les mêmes qu'à Montierneuf; mais cependant le principal officier après l'abbé était l'*aumônier*, qui était chargé de faire aux dépens du couvent d'abondantes aumônes. Les revenus, bien diminués par les malheurs des guerres civiles, étaient, en 1714, de 13,000 livres.

Ligugé. — C'est là, dans cet humble bourg qui sera traversé bientôt par la ligne de fer, à 8 kilomètres de Poitiers, que saint Martin donna à l'Occident le premier modèle de la vie monastique; c'est donc là, dirons-nous avec un savant prélat (monseigneur Cousseau, évêque d'Angoulême), le berceau de cette institution qui depuis prit un si grand essort, couvrit l'Europe de maisons de prière, de science et de travail, et fit ainsi l'éducation des peuples modernes, enfants ingrats qui lui donnent aujourd'hui quelques tardifs regrets après l'avoir mise au tombeau. A côté de l'église, œuvre gracieuse du XVIe siècle, et qui fut embellie par Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, l'ami de Rabelais, on montre une tour dans laquelle était, dit-on, la chambre du célèbre auteur de *Gargantua*.

Plus près de l'église existe un monument plus digne de fixer votre attention, c'est l'emplacement où le thaumaturge des Gaules ressuscita, suivant le récit de Sulpice Sévère, un catéchumène. Sur cet emplacement, consacré par un si précieux souvenir, la piété de plusieurs princes de l'église, unie au zèle de M. le curé et de ses paroissiens, vient d'ériger une chapelle modeste, mais bien ordonnée. Le vitrail rappelle, avec le fait miraculeux de la résurrection du catéchumène, les noms de saint Hilaire et de saint Martin, le maître et le disciple, et l'intervention dans l'œuvre réparatrice de NN. SS. les archevêque de Tours et évêques de Poitiers et d'Angoulême, dont on voit briller les écussons aux vives couleurs.

C'est à Ligugé que se trouve la fabrique de *gluten granulé* des frères Véron, nouveau produit remarquable qui lutte avec bonheur contre les pâtes les plus renommées.

Croutelle. — Ce petit bourg, situé à 7 kilomètres de Poitiers, jouit d'une réputation qui date de loin, mais à des titres divers. Rabelais nous a parlé de sa célèbre fontaine caballine, dans laquelle tout bon *eschollier* devait nécessairement boire avant d'être *passé en la matricule de l'Université de Poictiers*. Jusque là il n'y a pas de mal. Une fontaine caballine emporte avec soi l'idée de quelques sortiléges, et les sorciers, en gé-

néral, ne sont pas niais, car ils ne se *trompent* jamais... quand aux autres, ceux qui les consultent, c'est autre chose : donc, de la citation rabelaisienne à celle qui a pu mettre en renom notre pauvre voisin, à l'endroit *de ses finesses*, il y a un abîme. Comment cet abîme a-t-il pu être franchi?... Eh, mon Dieu! tout simplement au moyen de ce qui sert à franchir les abîmes... au moyen d'un pont... et voici comment : En l'an..., nous ne vous dirons point le millésime, vu que nous l'ignorons nous-mêmes (ce n'est pas toujours une raison, mais pour nous c'en est une); en l'an mil..., un pont fut donc construit à Croutelle..., probablement sur la rivière de Croutelle; nous n'avons pas vérifié le fait, mais il est présumable. Or, sur ce pont, une inscription fut gravée; elle était en latin, hélas! comme toute inscription d'alors, sans doute pour être lue plus facilement, et ce fut bien là le malheur des Croutellois. Elle était ainsi conçue :

HIC PONS FACTUS EST ANNO... *ce pont a été fait en l'année...*

Jusque là encore rien que de très convenable; mais ne voilà-t-il pas qu'une main ténébreusement maligne s'étant avisée de coiffer l'i du premier mot d'un large bonnet chinois [1], les antiquaires d'alors lurent tout couramment et sans lunettes, au grand jour d'un soleil étincelant, ces mots :

HIC PONS FACTUS EST ANNO... *ce pont a été fait* ICI *en l'année...*

et les antiquaires, malgré leur gravité, de partir d'un éclat de rire homérique... il ne pouvait être moindre que cela. Cet éclat de rire immense retentit au loin, l'olympe terrestre en fut ébranlé, et aussi la bonne réputation des sorciers croutellois, qui, atteints et convaincus d'un crime anti-français commis en latin, circonstance aggravante, se virent condamnés à être marqués à perpétuité de ce fer chaud : *les finesses de Croutelle*. On espérait obtenir du temps et de l'oubli une commutation de peine, vain espoir!... Il y a peu d'années, un député de Châtellerault l'ayant emporté sur son concurrent (qui avait eu plus de voix que lui), grâce à la décision de la Chambre qui avait annulé quelques bulletins, on parla beaucoup de *ce député de Châtellerault fait à Paris* (et notez bien que ce ne serait pas la première fois que Paris ferait

au lieu et place de la France); mais ce ne fut pas tout : les malins journalistes ne manquèrent pas de dire, d'écrire et d'imprimer d'horribles plaisanteries sur ce texte : « Dans le département de la Vienne, il n'en est pas de ses députés comme de ses ponts; ceux-ci, les *gens de Croutelle*, les font *chez eux;* ceux-là, les gens de Châtellerault, les font à *Paris*, etc., etc. »

Que cet exemple d'une triste infortune ne soit pas perdu pour vous, cher lecteur; qu'il vous serve de leçon, qu'il soit constamment sous vos yeux, dans vos pensées, dans votre esprit, et puisse-t-il vous apprendre à vous défier... des inscriptions latines... et des accents circonflexes.

Champ de bataille de Voulon. — Pendant longtemps, des écrivains superficiels avaient fixé à *Vouillé* le théâtre de la bataille qui, en 507, fit tomber Alaric II et l'arianisme sous les coups de Clovis; mais des études plus sérieuses et, notamment, les recherches faites en ces derniers temps par Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ont décidément démontré que c'était une erreur. C'est dans les plaines situées au sud de Poitiers, sur la rive droite du Clin, entre *Voulon* et *Mougon* (campus Vocladensis et Mogotensis), qu'eût lieu cette action célèbre. On y voit encore le *camp de Sichar*, que l'on est autorisé à regarder comme étant le camp même de Clovis, et qui pouvait contenir une armée de 100,000 hommes avec ses bagages, des tombelles couvertes de bois, des tombes en pierres sèches ou en maçonnerie. C'étaient sans doute les sépultures des principaux Francs tués dans la mêlée.

Pour plus de détails, v. un article de M. Saint-Hypolite. — Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1844.

Filature de Biard. — A 3 kilomètres de Poitiers au sud-est se trouve la manufacture de Biard qui date déjà de plusieurs années, voici quels sont ses produits.

Filature de coton. — Manufacture de tricots sans couture. — Bonnets.—Bas.—Chaussettes.—Pantalons. — Camisoles. — Gilets. —Jupes. —Gants et calottes militaires. — Blanchisserie. — Teinturerie, ateliers de construction pour les besoins de l'établissement. — Deux machines à vapeur, pompe hydraulique servant à faire

monter l'eau de la Boivre sur le plateau de Biard. — 250 contremaitres, ouvriers et ouvrières employés dans l'intérieur de l'établissement, 500 ouvrières employées à l'extérieur.

Moussais-la-Bataille. — A peu de distance et au sud du *vieux Poitiers*, se trouve un village du nom de *Moussais-la-Bataille*. Ce fut là, selon des écrivains dignes de confiance qui nous paraissent avoir fixé une question fort controversée, qu'eût lieu en 732 la sanglante défaite des Sarrasins sous le commandement d'Abd-el-Rhaman, par Charles-le-Martel, chef des Francs d'Austrasie. L'armée musulmane se composait de 400,000 personnes de tout sexe et de tout âge, celle des Francs ne s'élevait pas à plus de 30,000 hommes. Les Musulmans durent se placer en arrière du village de Moussais-la-Bataille, leur gauche appuyée au Clin, le centre à la chaussée romaine et la droite aux hauteurs de la ferme encore appelée *la Bataille*. Le carnage fut horrible, les femmes et les enfants périrent tous ainsi que le plus grand nombre des combattants, leur chef en tête. Ce grand événement sauva la nationalité française. (Pour plus de détails, v. l'article de M. St-Hypolite, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest 1844.)

Chauvigny. — Si nous étions au temps des Romains, la *voie* ferrée qui reliait la capitale des *Pictons* (Poitiers) avec celle des *Bituriges* (Bourges), nous conduirait directement au gué des *Chirets* où cette voie traversait la Vienne. De là, vous verriez avec le plaisir, dont notre album se charge de vous donner un avant-goût, le charmant paysage à l'horizon duquel se dresse la ville des preux, avec son château en ruines et sa basilique restaurée. Mais nous sommes en plein XIXe siècle; la route roya..., nationale de Poitiers à Avallon, vous conduira donc tout simplement et par une ligne légèrement inclinée sur la gauche de la voie romaine, au pont suspendu que vous voyez dans notre album et qui se trouve à 24 kilomètres de Poitiers. Visitez l'église de Notre-Dame et sa curieuse abide; visitez ce précieux échantillon de l'art roman que l'on nomme St-Pierre de Chauvigny, et que l'administration des monuments historiques vient d'arracher il y a peu de temps au désastre qui le menaçait; accordez enfin quelques instants aux

ruines de ce château qui nous doit de n'être plus exposé à devenir une carrière civile après avoir abrité les fils de ce René de Chauvigny, ce *Preux* des *Preux*, qui eut l'honneur de désarçonner Saladin dans un tournoi, et qui dans un combat sanglant se précipita seul avec tant d'impétuosité sur les Sarrasins, qu'ils s'enfuirent en s'écriant les *chevaliers pleurent*, devise adoptée depuis lors par la maison de cet illustre guerrier. Tous ces souvenirs, le château de Chauvigny les gardera jusqu'à ce que l'État, qui par nos soins en est devenu propriétaire, soit rayé lui aussi de la liste des propriétaires.... ou bien jusqu'à ce qu'il soit le seul et unique propriétaire de toutes choses.

Champ de bataille de Poitiers ou de Maupertuis.— A 7 kilomètres de Poitiers, dans la direction de l'Ouest, à peu de distance de la route de Poitiers à Limoges, près de l'ancienne voie romaine qui reliait ces deux villes, se trouve le domaine de la *Cardinerie*, autrefois Maupertuis. C'est une ferme de la commune de Beauvoir. C'est là que le lundi 19 septembre 1356, 14,000 anglais commandés par le *Prince Noir*, fils du roi Edouard d'Angleterre, défirent complétement l'armée française trois fois plus nombreuse, et lui tuèrent 11,000 hommes, parmi lesquels 13 comtes, 70 barons et 2,000 chevaliers. On trouve encore sur ces lieux où périrent 16,000 hommes, le *champ de la bataille*; ce fut sans doute le point où se fit le plus grand carnage: aussi le soc de la charrure met-il chaque jour à découvert des débris d'armures et des ossements, témoins muets et irrécusables de cette lutte effroyable. Le camp du Prince Noir devait s'appuyer sur le bois de Nouaillé, ayant sa droite parallèlement à la voie romaine, et sa gauche au ruisseau du Miosson. L'armée française se développait sur une vaste étendue depuis la *Cardinerie* jusqu'à 2 kilomètres vers Poitiers. Cette journée fut la preuve de ce que peuvent de bonnes dispositions stratégiques unies au désespoir d'hommes déterminés, contre la mauvaise disposition de masses nombreuses mais mal dirigées. Nous avons vu dans quels lieux furent enterrés les cadavres des principaux personnages tués dans cette déplorable affaire (v. p. 140 et 190).

Pour plus de détails, v. un article inséré par M. le commandant

'état-major St-Hypolite dans le *Spectateur militaire*, et publié ar extrait dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Ouest de 1844.

Abbaye de Nouaillé.—Nous venons de parler de cette abbaye t nous en sommes trop rapprochés pour que vous ne teniez pas à oir de vos yeux si les deux planches de notre album consacrées à e site pittoresque sont bien la reproduction exacte de ce monument, t du paysage qui l'encadre. Cette abbaye a été fondée en 799 par ton, évêque de Saintes, chanoine de la cathédrale de Poitiers et abbé le St-Hilaire de la même ville. Charlemagne et Louis-le-Débonnaire 'enrichirent de leurs dons, et elle reçut avec les reliques de St-Junien (830) de grands accroissements. Ravagée et ruinée par es Normands en 863, elle éprouva d'autres désastres pendant nos uerres étrangères et intestines, et fut brûlée par les protestants n 1569. Elle devait être en reconstruction au moment de la bataille e Maupertuis. Les bâtiments claustraux ont été vendus et partaés à l'époque de la révolution. Son église qui présente les caracères du XIIIe, du XIVe et du XVIIe siècle dans ses parties essentielts, renferme des stalles et un jubé du XVIe siècle qui offrent de intérêt. Cet édifice est classé parmi les monuments historiques; ais l'insuffisance des ressources dont dispose l'administration a npêché jusqu'ici les secours que son état de délabrement rendrait ourtant bien nécessaires.

St-Marie d'Availles-sur-Miosson. — A peu de distance de ouaillé, entre cette antique abbaye et *Nieuil-l'Espoir*, se trouvent la petite chapelle et le portail que notre album recommande votre curiosité; primitivement, il dut exister en ce lieu un étaissement considérable, à en juger par les traces que le temps n'a s encore détruites. C'était dès 1120 un prieuré qui dépendait jà de l'abbaye de Nouaillé, et cette date se rapporte parfaitement l style de la façade de notre petite chapelle. Quant au portail, est une œuvre du XVIe siècle, lequel imprima aussi son cachet l portail de l'oratoire roman. Après les malheurs des guerres et s dissensions civiles, la chapelle et le prieuré étaient dans un tel at de dégradation, qu'en 1657 l'abbaye de Nouaillé refusa d'y

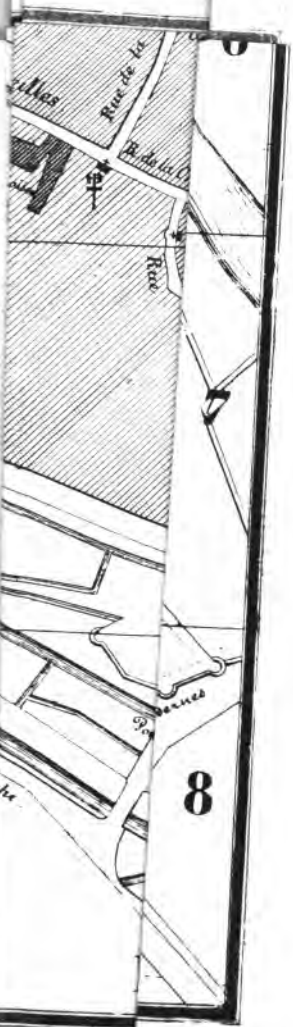
Rue de la
Rue de la
Rue
8

EN VENTE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

Chroniques et Légendes populaires du Poitou, des Gaulois à l'an 1000, recueillies sur les bords de la Vienne, du Clain et de la Gartempe ; par M. le Touzé de Longuemar. 4 fr.

Poitiers et ses environs, croquis lithographiques du Guide de l'Etranger à Poitiers, édité par MM. Oudin et Létang. 2 fr.

Siége de Poitiers, par Liberge, nouvelle édition, annotée par M. Beauchet-Filleau ; avec une Introduction historique, par Ch. de Chergé, 1 beau vol. in-8°. 5 fr.

PLAN DE LA VILLE DE POITIERS, dessiné par Ch. de Chergé, nouv. édit. 1 fr.

HISTOIRE DE SAINTE RADEGONDE, reine de France au VIe siècle et patronne de Poitiers, par M. Éd. de Fleury, 1 vol. in-8°. 5 fr.

Le même, 1 vol. in-12. 3 fr.

Le même, 1 vol. in-18. 60 c.